QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12277 – 4 F

– MARDI 17 JUILLET 1984

EN GRANDE-BRETAGNE

Mme Thatcher est résolue à sévir contre les grévistes

LIRE PAGE 30



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 13 et 14

Les conséquences de l'évolution démographique sur le niveau de vie des pays pauvres

Victoire travailliste en Nouvelle-Zélande

Les travaillistes de M. David Lange partaient favoris aux élections législatives du samedi 14 juillet, en Nouvelle-Zélande. Rien ne laissait prévoir cependant qu'ils remporteraient une victoire aussi nette : 56 sièges sur 95.

C'est avant tout la politique de l'ancien premier ministre conservateur, Sir Robert Muldoon, également chargé des finances, qui est sanctionné. Le blocage des prix et des salaires pendant un an n'a apporté qu'un résultat médiocre puisque l'inflation va dépasser dans les prochains mois la barre des 5 %. Le chômage, longtemps ignoré, frappe de plein fouet les milieux urbains. Enfin, la dette extérieure s'élève à 11 milliards de dollars américains.

M. David Lange s'est engagé tout au long de sa campagne électorale à redresser l'économie, tâche particulièrement délicate dans un environnement international aussi peu favorable. Dès son entrée en fonction dans une dizaine de jours, le jeune premier ministre va réunir tous les partenaires sociaux pour mettre en place un plan de contre-attaque. Au lendemain de leur victoire, les travaillistes ont déjà annoncé des jours difficiles et demandé à la population d'accepter une « bonne dose de réalisme économique ». « Les gens connaissent nos difficultés, et nous n'avons fait aucune promesse extravagante », s'est empressé d'ajouter l'ancien premier ministre travailliste, Sir Wallace Rowling.

M. Lange va-t-il bénéficier d'un état de grâce pour engager, dans la sérénité, la bataille du redressement ? Disposant d'une marge de manœuvre très étroite à l'intérieur, il va devoir rassurer ses partenaires américains dans les plus brefs délais afin d'éviter tout conflit avec Washington sur deux éléments du programme travailliste : la re-négociation du pacte de défense entre l'Australie, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande (ANZUS) et la « dénucléarisation » du pays. Cette dernière formule, si elle était retenue, entraînerait l'interdiction aux navires américains à propulsion nucléaire – ou porteurs d'engins nucléaires – de croiser dans les eaux territoriales néo-zélandaises. La Maison Blanche ne peut tolérer une telle attitude de la part d'un de ses alliés dans la zone du Pacifique, où l'URSS se montre très présente depuis qu'elle dispose, avec le Vietnam, d'un nouveau point d'encrage.

Avant de quitter Canberra pour Wellington, où se tient, lundi et mardi, la trente-troisième session annuelle du conseil de l'ANZUS, M. George Shultz a déjà laissé entendre que Washington exercerait des pressions sur le nouveau gouvernement pour le persuader de renoncer à ses projets.

Dès dimanche, M. Lange s'est entretenu à l'aéroport de Wellington avec le secrétaire d'État américain. Un deuxième rendez-vous est pris pour mardi. M. Shultz espère rentrer à Washington avec des assurances, car une défaillance de la Nouvelle-Zélande dans le système de défense américain pourrait être un élément non négligeable dans la campagne présidentielle. Il peut compter sur la modération du travailliste australien Bob Hawke, dont le parti vient de réaffirmer son attachement à l'ANZUS et de rejeter une motion de la tendance dure préconisant l'interdiction de l'accès des ports australiens aux navires américains à propulsion nucléaire.

Quant au contentieux de la Nouvelle-Zélande avec la France concernant les essais nucléaires, on peut penser qu'il ne devrait pas s'alourdir. Les travaillistes australiens, dont la sensibilité politique est proche, n'ont pas traduit dans les faits, depuis leur retour au pouvoir il y a un an, l'hostilité qu'ils avaient affichée pendant la campagne électorale.

(Lire nos informations page 3.)

LES INCERTITUDES SUR LES PROJETS DU CHEF DE L'ÉTAT

Un référendum sur l'école est peu probable

M. Mitterrand n'a toujours pas expliqué comment il entend résoudre la querelle scolaire. Par un nouveau projet de loi ? Par un référendum ? Par le vote d'une loi, suivi d'un référendum ? Ou par la mise *entre parenthèses, pendant* un certain temps, de ce débat empoisonné ?

Dans son interview télévisée du 14 juillet, le chef de l'État n'a soulevé qu'un coin du voile. Visiblement, il n'est pas pressé d'organiser un référendum sur l'école. « *Chaque fois qu'une liberté paraîtra menacée*, a-t-il dit, *j'interviendrai.* » Mais ne fera-t-il pas en sorte, justement, que la liberté scolaire n'apparaisse jamais menacée ?

On ne sait pas davantage comment sera modifié le projet de M. Savary, qualifié de « *bonne loi* » mais mal comprise par « *un très grand nombre de Français* ». Va-t-on mettre au point une loi un peu moins bonne aux yeux de la majorité, mais mieux comprise par ses opposants ? Là aussi, M. Mitterrand semble peu pressé de remplacer un texte par un autre. « *Ce qui prime tout, maintenant*, a-t-il dit, *c'est le processus référendaire pour réviser la Constitution.* La loi Savary – « *elle est là* » – ne disparaîtra qu'à partir du moment où ce processus sera engagé... Comprenne qui pourra.

L'annonce-surprise du 12 juillet a eu pour effet de détourner l'attention et de calmer le jeu. La querelle scolaire, dont le ton se dégradait de semaine en semaine, s'en trouve gelée. On ne revient pas pour autant à la case départ. Trois années de polémiques, de tractations et de manifestations ne s'effacent pas aussi facilement. Ce qui s'est passé en France depuis mai 1981 a laissé des traces profondes dans chacun des deux camps et dans leurs rapports respectifs avec le pouvoir.

Cette « guerre scolaire » est, en effet, une partie à trois. Aux adversaires et aux défenseurs de l'enseignement privé s'ajoute un gouvernement qui ne peut être qualifié d'arbitre. C'est lui qui a déclenché le débat en voulant modifier la législation existante. C'est lui qui a mené ce débat par des conversations séparées avec chacune des parties, puisque, à aucun moment, « laïques et catholiques » ne se sont assis autour d'une table pour discuter. Des trois partenaires, le gouvernement est même le seul à être clairement identifié, car on se demande, en permanence, *qui représente* l'enseignement privé (les évêques, les parents d'élèves de l'école catholique ?) et *qui sont les défenseurs de la laïcité* (les enseignants de la FEN, les partis de gauche ?).

La prudence avec laquelle les deux camps ont accueilli l'initiative présidentielle est compréhensible. Depuis trois ans, laïques et catholiques ont eu, chacun, l'impression d'avoir été trahis au moins une fois. Les premiers ont vu le président élu abandonner le vieux projet de « *grand service unifié et laïque d'éducation nationale* ». Puis, la semaine dernière, retirer le projet de loi qui déplaisait tant à l'enseignement privé.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 9.)

Le pari difficile de la diminution des impôts

Ayant affirmé, dès le 28 juin 1983, qu'il fallait stopper la progression des prélèvements obligatoires, *et assuré même, par la suite,* qu'il fallait les diminuer, le chef de l'État accélère la cadence de ses prévisions chiffrées, comme s'il voulait lier davantage les services officiels, que lesdites précisions plongent, parfois, dans un certain embarras.

En déclarant samedi 14 juillet à la télévision que la réduction des impôts serait d'environ « *8 % par rapport à la masse des impôts* », « *la plus forte baisse depuis la Libération* », M. Mitterrand a, peut-être, fait lever chez le contribuable et électeur des espérances un peu trop fortes. De quoi s'agit-il ?

Sur une masse des impôts de l'État d'un peu plus de 800 milliards de francs, à laquelle il faut ajouter environ 80 milliards de francs d'impôts divers, dont la taxe professionnelle perçue par les communes, une réduction de 8 % représente 72 milliards de francs, que l'on peut porter à 80 milliards de francs en 1985, compte tenu des glissements divers. *Sur ce montant, une moitié environ,* correspondra vraiment à une diminution d'impôts.

A Aurillac, le 6 juillet dernier, le chef de l'État avait déjà promis 10 milliards sur la taxe professionnelle, et autant, soit 10 milliards de francs pour les ménages (sur un plan de 200 milliards), suivant des modalités à débattre (le sort de la surtaxe de 7 % sur les revenus moyens et élevés n'est pas encore fixé).

La suppression, très vraisemblable, du prélèvement de 1 % au bénéfice de la Sécurité sociale, désormais *excédentaire, et allégera globalement* la feuille d'impôts de 12 milliards de francs, auxquels on ajoutera une série de mesures de simplification fiscales (6 à 10 milliards de francs).

L'autre moitié de la réduction de 8 % promise par le chef de l'État sera constituée, en fait, par la non-perception des impôts supplémentaires qui auraient été nécessaires l'année prochaine, soit 35 à 40 milliards de francs. Des économies correspondantes devront être pratiquées. Déjà, les militaires ont été prévenus qu'ils ne seraient pas épargnés par l'austérité, et les enseignants doivent également s'y attendre, de même que les hôpitaux et la Sécurité sociale dans son ensemble.

On ne peut se cacher, toutefois, que les assurances données par le chef de l'État constituent un véritable carcan pour le gouvernement, qui va devoir décharger le contribuable au moment où les recettes fiscales commencent à baisser *du fait de la crise* (déjà 24,5 milliards de francs de moins que prévu en 1983), et un *déficit budgétaire en voie d'accroissement* pour 1984. Des problèmes de financement énormes vont se poser en 1985, et il est très probable que l'État va, à nouveau, procéder à des transferts et à des délestages massifs, tout en continuant à emprunter indirectement à l'étranger, sans compter avec l'appel à des « recettes de poche », comme la taxe sur l'essence et, peut-être, le téléphone. Quant à la « *plus forte baisse depuis la Libération* », le fait est bien exact, mais, en deux ans, les particuliers aux revenus moyens et élevés auront fourni au budget 50 milliards de francs *de taxes supplémentaires.*

De toute façon, c'est là un effort difficile à réaliser, compte tenu du *fait que, depuis dix ans, les prélèvements* obligatoires ont augmenté en moyenne de un point chaque année.

FRANÇOIS RENARD.

AU JOUR LE JOUR

La vie de Marianne

La gauche s'est-elle donné à tâche de nous rejouer le répertoire de Marivaux ? C'est à croire.

Après les Sincères *et* les Folies romanesques *de 1981, nous n'avons pas échappé à* l'Epreuve *de 1983. Ne parlons pas de* la Double Inconstance *de ses électeurs déçus aux municipales puis aux européennes ; ni des* Fausses Confidences *distillées par les ministres.*

Voici peu, nous en étions à la Voiture embourbée, *qui fit un four en 1713.*

Aujourd'hui, le président de la République en personne ressuscite pour nous le Père prudent et raisonnable, *une bien médiocre pièce de jeunesse de notre auteur.*

Marivaux, bien sûr.

JACQUES CELLARD.

Sécurité sociale : un excédent de 13 milliards en 1984

M. Pierre Bérégovoy peut afficher une évidente satisfaction : le régime général de la Sécurité sociale *devrait réaliser un excédent de* 13,1 milliards de francs à la fin de l'année 1984. Une perspective effec*tivement excellente, car il s'agit* d'un résultat qui n'a pas été atteint depuis 1973. Ce chiffre, qui n'est *encore* qu'une prévision devant être accueilli avec une certaine prudence, figure dans le rapport de la *commission des comptes de la Sécurité sociale*, qui se réunit le 19 juillet. Le ministre des affaires sociales *et de la solidarité nationale* a donc de bonnes chances de consolider son image de redresseur des comptes de la Sécurité sociale, *faisant* apparaître l'idée d'un déficit permanent du régime comme un « mythe ». Un mythe chassant l'autre, on ne va bientôt plus parler de « trou », mais de « trésor »...

Une prévision aussi bonne va d'abord susciter le scepticisme. Les précédentes prévisions de la commission des comptes, en novembre 1983, ne se sont effectivement pas vérifiées, mais c'est parce qu'elles avaient alors péché par excès de prudence, puisque les excédents annoncés pour 1983 et 1984 étaient, après le déficit de 6,7 milliards en 1981 et de 7,6 milliards en 1982, très sensiblement minorés. En novembre 1983, la commission prévoyait ainsi, pour 1983, un excédent de 4,1 milliards. Or, les résultats *désormais consolidés* dégagent un excédent réel de 11,2 milliards. Pour 1984, la commission annonçait un *simple équilibre ou, plutôt, un* très minime excédent de 200 millions de francs. Or, la voie du redressement *patiemment empruntée par* M. Bérégovoy, sans astreinte douloureuse au niveau de la protection *sociale, devrait aboutir à 13,1 mil*liards. Comment en est-on arrivé là ?

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 29.)

Un entretien avec M. Lech Walesa

« Notre combat actuel est porteur d'avenir même si l'Occident ne s'en rend pas compte »

Varsovie. – M. Lech Walesa, comme presque tout le monde en Pologne, attend. Pour lui les décisions que prendra le pouvoir à l'occasion de l'anniversaire du régime communiste le 22 juillet, les dimensions données à l'amnistie attendue, seront déterminantes. En vacances, il a eu le temps de réfléchir à ces échéances et il laisse entendre qu'après, quelque chose, forcément, devra changer, être « réorienté », y compris dans sa propre action. Mais il reste convaincu que la voie choisie, celle des méthodes pacifiques, est la bonne, que l'acquis d'août 1980 et de Solidarité est considérable et que, même les échecs, l'état de guerre, la dissolution du syndicat, doivent être envisagés d'un point de vue historique. La situation au total « *n'est pas mauvaise* ». et la Pologne vit toujours une expérience passionnante même si, en Occident, on ne s'en rend pas compte.

Après l'ouverture, vendredi 13 juillet, du procès du KOR, M. Walesa a rendu publique une déclaration dans laquelle, au-delà du soutien exprimé aux accusés, il s'oppose très clairement à toute tentative d'enfoncer un coin entre Solidarité et le KOR, entre ces prisonniers-là et les autres. Il prend soin de rappeler que les quatre accusés : MM. Kuron, Michnik, Romaszewski et Wijec, sont des militants de son syndicat, et il ajoute : « *Je les connais bien, nous avons lutté ensemble, ce sont des hommes honnêtes et courageux (...) des millions de gens exigent leur libération.* »

De notre envoyé spécial

« *Dans ce procès,* écrit aussi M. Walesa, *on veut effacer le souvenir de l'aide apportée par les intellectuels aux ouvriers polonais. Moi-même, quand j'étais dans le besoin, j'ai mangé le pain du KOR, cela ne s'oublie pas... On ne réussira pas à diviser Solidarité.* »

Quatre ans après qu'il a surgi de l'inconnu, le personnage mille fois décrit, constamment tourné en dérision par les porte-parole officiels, étonne toujours par sa détermination. La simplicité du travailleur manuel qu'il a été et qu'il est redevenu s'allie à la certitude d'avoir toujours un rôle capital à jouer, un devoir à accomplir.

La grande vivacité d'esprit, le langage, les manières, sont restés les mêmes. A la fois gentil, accueillant et toujours pressé, M. Walesa fait confiance à son interlocuteur. Parfois les mots, les professions de foi, souvent répétés, peuvent sembler usés, mais l'homme ne l'est pas, il rayonne toujours de la même conviction.

Il nous reçoit, en vacances, à la campagne, dans une maison amie, sans son entourage et le tohu-bohu habituel de Gdansk, mais avec sa femme et ses quatre filles (les trois garçons sont en colonie). Avec aussi, naturellement, de chaque côté du portail d'entrée, postées là sans vergogne pour surveiller ses faits et gestes, deux voitures de la police politique, plus quelques autres qui attendent le long de la route avoisinante.

Quatre ans ont passé depuis août 1980, Solidarité, et, en réaction, l'état de guerre. La situation semble complètement bloquée. N'est-il pas temps d'essayer autre chose ? Le président de Solidarité refuse de voir les choses de cette manière. Pour lui, août 1980 et Solidarité n'ont nullement été un échec. « *Il y a des entreprises qu'on ne peut réaliser en une seule fois, il faut plusieurs essais (...), naturellement il y a eu l'état de guerre, des morts, beaucoup de gens ont été battus, emprisonnés, et cela, on ne peut pas le mesurer. Mais, en même temps, nous avons beaucoup appris, beaucoup compris, constaté nos insuffisances, éprouvé la valeur des hommes et, maintenant, nous pouvons continuer.*

» *Le pouvoir n'a pu montrer que sa force, une pauvre force brute qui, tôt ou tard, se retournera contre lui. Mais il a aussi compris qu'il ne pouvait résoudre comme cela tous les problèmes du pays. Par contre la société a pu, pendant un certain temps, posséder une grande organisation indépendante, et, maintenant, elle ne se laissera plus tromper, abuser. Naturellement, cette organisation, nous l'avons perdue, du moins sur le papier* [Solidarité est à présent illégale], *mais nous pouvons nous en passer. Il y a plus de journaux* [indépendants] *aujourd'hui qu'à l'époque de notre splendeur. Beaucoup de gens sont peut-être passifs mais je ne me souviens pas avoir jamais vu, à aucun moment, plus de 10 % d'un groupe quelconque prendre une part active à quoi que ce soit.*

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 6.)

WOYZECK, PHÈDRE, PLATONOV AU FESTIVAL

Les débutants d'Avignon

Soleil, mistral, Avignon, accordéon, 14 juillet, bals au Festival. Les spectateurs ont formé un cercle autour des danseurs comme ils l'ont fait dans l'après-midi autour des Latinos qui chantaient et faisaient la manche au soleil sur la place, devant la cour d'honneur. La nuit résonne de *paso-doble et de twist. Les* spectacles en plein air font relâche. Le Théâtre du Soleil a démonté ses *tapis et ses rideaux de soie.* Les camions du Centre dramatique des Alpes ont apporté les décors de *Richard III* (première le 19).

Jusqu'au 19, à la cour de l'Oratoire, le Théâtre national de Strasbourg présente ses élèves. Ils sont mis en scène par leur directeur, Jacques Lassalle, dans *Woyzeck*. C'est véritablement une présentation : tour à tour, les garçons jouent le soldat souffre-douleur et les filles sa femme et victime, Marie la trop belle. Pas question d'établir une ligne de lecture. Il s'agit de multiplier les interprétations possibles. La pièce s'y prête, qui est construite en séquences brèves, fermées, dont l'ordre et dont chaque phrase sont sujets à discussion...

Il s'agit d'abord de mettre en lumière les natures des élèves en les faisant s'empoigner avec le mystère vertigineux de Büchner. Ainsi on a un Woyzeck épileptique, un autre muré dans ses refus, un innocent de village... On a une Marie lumineuse, une qui a vu Simone Signoret dans *Casque d'or, deux qui traînent la voix* et les pieds avec des regards en-dessous, façon pute-au-grand-cœur *à la Viviane Romance. Tous s'attri*buent les signes extérieurs de comportements caractéristiques pour exister sur scène, le temps de quelques répliques et d'une action tronquée. C'est plus un travail de cinéma que de théâtre. Au théâtre, c'est d'une difficulté énorme que seule une énorme expérience professionnelle permettrait de surmonter. Mais c'est ce que font tous les élèves de toutes les écoles, on n'a jamais trouvé autre chose.

On est souvent déconcerté mais, par instant, on éprouve le plaisir inattendu de percevoir un éclat de talent brut, on se dit que pour beaucoup l'existence sera dure s'ils gardent leur ambition. Et que d'autres (Monique Minjard ou Mathias Jung par exemple), se débarrasseront de la gangue scolaire. Tous sont jeunes et ce n'est pas seulement affaire d'années. Büchner n'en comptait pas plus qu'eux quand il a écrit *Woyzeck*, mais il avait presque atteint le bout *de sa vie, vieux d'une souffrance* dont les élèves ne parviennent pas à donner la force viscérale. Ils débu*tent.*

Ce spectacle est encore un exercice d'école. Ils sont comme des *nageurs avec une bouée, ils ne sont* pas encore lancés dans le vrai, pour de vrai. Ils jouent à jouer ; alors *qu'on voit des comédiens, sans* doute guère plus expérimentés (après tout, ces élèves ont travaillé pendant trois ans sans relâche) qui ont l'air plus professionnels ; leur gaucherie est autre, ils semblent moins déguisés, ils ont endossé en même temps costumes et personnages.

Ainsi Ghislaine Lenoir et Marie-Odile Cuenet jouent *Phèdre dans une* mise en scène de Jean-Luc Lagarce, à l'Ame Lierre, une salle voûtée qui *ressemble à un chais très agréable* avec un jardin et des tables à l'entrée de la Chartreuse de Villeneuve.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 15.)

idées

Réponse à quarante Messieurs-Dame

par BENOITE GROULT (*)

« LE ministre du commerce *extérieur*, Édith Cresson, s'est déclaré désireux de promouvoir, etc. » ou bien « Madame le ministre des droits de la femme, déléguée auprès du premier ministre... » etc. Ces solécismes que nous lisons et entendons tous les jours, *ces « monstres du langage »* comme les appelait Paul Guth, ne posent pourtant aucun problème à l'Académie française. Au contraire, elle les recommande, si l'on en juge par la mise en garde qu'elle vient d'adresser (voir *le Monde* du 19 juin) à la Commission pour la féminisation des noms des métiers et de fonctions. L'Académie *« craint, en effet, que la tâche assignée à cette commission ne procède d'un contresens sur la notion du genre grammatical et qu'elle ne débouche sur des propositions contraires à l'esprit de la langue »*.

L'Académie estime que *« le français connaît deux genres, traditionnellement dénommés masculin et féminin »*, mais que *« ces vocables hérités de l'ancienne grammaire sont impropres »*. L'Académie affirme que *« le seul moyen satisfaisant de définir les genres, eu égard à leur fonctionnement réel, consiste à les distinguer en genres respectivement marqué et non marqué »*. Elle précise que *« c'est le genre dit couramment* masculin *qui est le* genre non-marqué, (c'est elle qui souligne), *qu'on peut aussi appeler extensif en ce sens qu'il a capacité à représenter à lui seul les* éléments de l'un et l'autre genre » (c'est moi qui le souligne). Vu ces prémisses, on ne s'étonnera pas de la conclusion : *« Pour réformer le vocabulaire des métiers et mettre les hommes et les femmes sur un pied d'égalité* (sic), *on devrait recommander que, dans tous les cas non consacrés par l'usage, les termes du genre dit féminin soient évités ; et que, chaque fois que le choix reste ouvert, on préfère pour les dénominations professionnelles le genre non marqué. »*

La formulation est admirable dans son apparent libéralisme : ne pouvant interdire les féminins déjà consacrés par l'usage, du moins prend-on *toutes les dispositions pour qu'il ne* s'en crée pas de nouveaux. Chaque fois que le choix reste ouvert (on reconnaît donc qu'il serait possible de choisir), on DOIT PRÉFÉRER LE MASCULIN ! Mais qui doit le préférer ? Et au nom de quel arbitraire sinon celui de *quarante* Messieurs-Dame qui, soit dit en passant, ne *comptent* pas de linguiste dans leurs rangs depuis la mort de Roger Caillois et en tout cas beaucoup moins de grammairiens et de grammairiennes que la commission de terminologie en question.

Il ressort de ces recommandations que nous devrions renoncer à dire *une agricultrice* puisque ce terme *n'est entré* dans le Petit Larousse qu'en 1982 et n'est donc pas consacré par l'usage ; et continuer à dire un écrivain-femme, une femme-avocat, une femme-juge, un peu *comme on dit un apprenti sorcier* pour expliquer qu'il ne s'agit pas tout à fait d'un sorcier. Contentons-nous d'avoir obtenu de mettre secrétaire au féminin, (au XIXe siècle) toutes les fois qu'il s'agit de servir un patron, mais au masculin quand c'est la *France qu'on prétend servir*.

Ne nous reste-t-il pas lingère, blanchisseuse, manucure, hôtesse de l'air (non, pas pilote, voyons ! pan sur les doigts...), concierge, infirmière, cuisinière et tant d'autres beaux métiers féminins !

Pour celles qui auraient l'outrecuidance de ne pas tenir compte de ces conseils paternels, les académiciens montrent bien qu'elles en seraient les premières punies : *« Quand on a maladroitement forgé des noms de métiers au féminin, parce qu'on s'imaginait qu'ils manquaient, leur faible rendement les a très vite empreints d'une nuance dépréciative : cheffesse, doctoresse, poétesse, etc. »*.

En somme nous ne pouvons être que maladroites en proposant des féminins, qui ne manquent d'ailleurs *que dans notre imagination* (pas du tout dans celle des hommes), et nous n'y gagnerions que moqueries et une dépréciation de plus. La situation serait en quelque sorte bloquée.

Mais pourquoi serions-nous forcément plus maladroites à forger des *mots nouveaux que les « inventeurs »* d'*informaticien*, d'*astronaute* ou de *metteur en ondes ?* Et pourquoi l'Académie française n'est-elle jamais partie en guerre contre les quelque vingt-trois commissions de terminologie qui fonctionnent depuis *des années déjà pour adapter le français* aux réalités modernes, qu'il s'agisse de sciences, de techniques, d'urbanisme ou de sociologie, et qui lancent sur le marché chaque année quelques centaines de mots, parmi lesquels des néologismes beaucoup *plus affolants que députée, sculptrice* ou *électricienne ?* On peut citer par exemple : *logiciel, visioconférence, cinéparc* pour *drive-in, urbanologue* ou *informaticien*.

En réalité, les mandarins du Quai Conti sont de chastes puristes, j'al*lais dire puritains, qui* ne sauraient laisser profaner la langue par des femmes. « Cachez ce féminin que je ne saurais voir... » Ces féminins en effet, et c'est la conclusion sans appel de la déclaration de l'Académie, *« risquent de mettre la confusion et le désordre dans un équilibre subtil né de l'usage »*. Point final.

Le terrorisme verbal

Il est permis de s'interroger sur cet *« équilibre subtil »* quand des journalistes, en mal de termes adéquats, parlent à propos de la fusillade à l'ambassade de Libye à Londres tantôt d'une femme policier *tuée, tantôt d'un policier-femme tué*, ou en désespoir de cause d'une policewoman ! Pourquoi pas d'un policier à seins ? Toutes ces contorsions verbales n'ont qu'un but : ne pas employer l'évident et très français « policière ». De même s'agit-il d'équilibre ou de confusion quand on annonce que « le compositeur Germaine Tailleferre est mort », alors que le mot « compositrice » figure à la fois dans le Larousse et dans le Robert ; de *même qu'inspectrice et factrice sont* dans le Littré depuis 1967. Mais les journalistes eux-mêmes, qui sont pourtant le banc d'essai de l'usage en train de se faire, n'échappent pas toujours à cette sorte de terrorisme verbal qui interdit toute initiative dès qu'il s'agit de féminiser.

En réalité il n'y a pas de féminin possible quand on ne veut pas qu'il y en ait. Et les arguments produits et qui se voudraient linguistiques ne sont en fait qu'idéologiques et relèvent de ce phallocentrisme naïf qui a *présidé* dans le passé à tant de jugements, de théories, de lois, de décisions historiques, dont une des plus significatives a été l'institution du suffrage dit universel qui oubliait seulement *une moitié* des *Français !* Peut-on avouer plus clairement que la Déclaration des droits de l'homme ne s'appliquait qu'aux hommes effectivement ? Peut-on signifier plus hypocritement que les mâles se considèrent en fait comme les vrais *représentants de l'espèce humaine ?* Ils continuent d'ailleurs à prétendre que le masculin non marqué (quelle trouvaille !) serait une sorte de neutre qui recouvrirait les deux sexes, ce que la réalité quotidienne et l'usage démentent sans cesse aujourd'hui.

La vie, heureusement, va se charger de bousculer cette vieille dame *trop digne* qu'est la langue *française*, chaperonnée par quarante duègnes sourcilleuses. Quand elle parvient à leur échapper, au Québec, par exemple, elle sait encore faire preuve de *jeunesse et d'imagination. Là-bas la* féminisation des métiers est chose faite, normale, acceptée.

Ici, on veut ignorer que la répression, la dissuasion, s'exercent aussi par la parole, ou la non-parole, et les hommes s'accommodent d'autant mieux des lacunes du vocabulaire qu'elles ne les concernent jamais. C'est à sa fille Camille qui, à seize ans, faisait déjà preuve de dons éclatants, que la famille Claudel répétait : *« Tu ne vas tout de même pas faire de la sculpture, alors que ce métier n'a pas de féminin ! »* On pense à cette phrase de Hegel : *« Seul le mot confère au concept son statut individuel dans l'univers mental. »*

Nos compagnons le savent si bien que quand, par exception, un métier uniquement féminin s'ouvre à eux, *que font-ils ? Ils réunissent une commission de technologie !* C'est ainsi que refusant à juste titre de s'appeler monsieur la sage-femme, ils ont opté pour le terme de « maïeuticien » qui leur a paru digne d'assurer le prestige mâle tout en rejetant le beau nom de *sage-femme dans les limbes d'un savoir empirique venu du Moyen Age.*

Ignorance ou mauvaise foi

C'est exactement le contraire *que* nous voudrions faire. *Quelle femme,* même une féministe caricaturale sor*tie de l'imagination de Jean Dutourd*, oserait proposer un terme tel que maïeuticien, créé pour la circonstance, sans correspondance avec son homologue féminin et incompréhensible de surcroît, sinon pour les hellénistes ? On est consterné par l'igno*rance ou la mauvaise foi de ceux (et* celles) qui feignent de croire que cette *« commission des précieuses ridicules »* créée par la *« cheftaine Roudy »* (*le Quotidien de Paris*) pour *« enjuponner le vocabulaire »* (*le Figaro-Magazine*) va faire assaut de *« clitocratie »* (*France-Soir*) et susciter des *mots absurdes tels que cheffesse d'État, députrice* ou *majordame* (*Alain Gillot-Pétré dans Libération*).

Mais il est hélas dans la tradition *française*, la pire, d'accueillir par la dérision, l'esprit à bon marché ou le sous-entendu grivois toutes les initiatives prises par les femmes. Qu'il s'agisse du droit à porter le pantalon que le préfet Lépine proscrivait au début de ce siècle sous prétexte qu'il entraînait une baisse de natalité par disparition du désir masculin... jusqu'au droit de vote, qui valut aux suffragettes pendant *des dizaines* d'années les brocards et les carica*tures de toute la presse.*

Il est évident que toute langue pour rester vivante doit s'adapter aux réalités nouvelles. La présence de femmes de plus en plus nombreuses dans des métiers de *plus* en plus divers est une de ces réalités. Et tout effort de transformation des mentalités et des comportements est voué à l'échec s'il ne s'accompagne pas d'une évolution du vocabulaire. En feignant de trouver ridicules et futiles *les travaux de cette commission*, ou dépourvus de toute caution linguistique sérieuse (celle de l'Académie française n'en est qu'une parmi d'autres), en feignant de ne *voir les membres de ce groupe que* comme une assemblée de dames désœuvrées qui pépient sur des problèmes qui les dépassent (1), on recourt une fois de plus au dénigrement, thème traditionnel mais éculé de « billets » qui se veulent spi*rituels. Tous ces gens perpétuent une* situation dépassée, une situation d'exclusion où les métiers hautement techniques, les fonctions politiques et de prestige resteraient l'apanage du sexe masculin, oubliant qu'un système de vocabulaire n'est jamais in*nocent. Comme le disait déjà* Rémy de Gourmont il y a soixante-dix ans : *« L'absence de féminins dans le dictionnaire a pour résultat dans le code l'absence de droits féminins. »*

Le fait que trop souvent les femmes qui occupent ces fonctions *soient les premières à vouloir conserver* leur titre masculin ne doit pas nous impressionner. Il prouve tout simplement qu'elles ont intériorisé le discours dominant. Aujourd'hui encore le discours lexicographique que représente la femme comme un être *humain incomplet et relatif,* tout comme l'avaient fait le discours freudien, et, plus loin de nous, mais d'*une manière* aussi *contraignante*, celui des Pères de l'Eglise. Rien d'étonnant que nous soyons encore *contaminées, souvent* même sans le savoir. Car on sait bien aujourd'hui que mieux le conditionnement est réussi, moins on y est sensible, moins *on s'en rend compte*.

Il y a pourtant une dynamique et une *sécurité dans le mot juste*. Mais le temps des académies n'est hélas plus celui des cathédrales ! Il est rafraîchissant de lire (2) qu'il existait au Moyen Age des tisserandes, des barbières, *des chaudronnières* ou des chantres. De même qu'il est récon*fortant* de retrouver telle chronique *du Monde* où Robert Le Bidois, autorité en matière de langage, préconisait *docteure, professeure, ingénieure*, sur le modèle de prieure ou *supérieure. Si l'on n'ajoute pas cet e* muet, écrivait-il, on continuera à dire Madame Le.

De même Maurice Chaplan, qui signe Aristide dans *le Figaro*, rappelle qu'il a été un des premiers à préconiser avec insistance la féminisation *des titres, tout comme aujourd'hui* Jacques Cellard ou Alain Rey, « l'homme du *Robert* », qui préconise : *« Ce n'est pas la langue encore moins les lexicographes qui mettront le moindre bâton dans les roues. »*

D'ailleurs, les véritables pro*blèmes pour le formulation* du féminin ne se posent que pour une trentaine de noms de métier sur des milliers, et l'énorme majorité des mots, soit se terminent déjà par un e muet, soit comportent des féminins parfaitement conformes à l'esprit de la langue.

Il ne semble donc pas utopique de penser que cette recherche et les propositions qui s'ensuivront ont toutes les chances de réussir et d'abord parce qu'elles vont dans le sens de la vie, de la clarté et de l'efficacité du langage. On peut seulement déplorer que trop d'hommes, fussent-ils immortels, usent de leur influence pour tenter de décourager tout changement et de perpétuer l'immobilisme.

« L'intérêt de la vérité demanderait que ceux qui réfléchissent daignassent enfin s'associer à ceux qui se remuent... » (Diderot.)

(*) *Romancière.*

(1) Rappelons que de nombreux hommes siègent dans cette commission.

(2) *Le Temps des cathédrales*, de Régine Pernoud.

LETTRES AU Monde

Encore un exemple...

Dans les pages « Télévision » du 30 juin 1984, votre collaborateur Claude Durieux écrit, sous le titre « Quand l'habit fait le moine », que la costumière Agnès Nègre veut être « un créateur de costumes ». Encore une dame qui croit nécessaire de se déguiser en homme pour être prise *au sérieux*.

Très bien ! Si telle est son opinion et si elle « y tient », il faut la faire connaître aux lecteurs du *Monde*. *Mais pourquoi ne pas lui faire* remarquer que le mot « créatrice » existe aussi ? Faut-il croire que Mme A. N. *crée* uniquement des costumes pour des *acteurs* des deux sexes et qu'il n'y a pour elle ni « actrice » ni « créatrice ». S'il en est ainsi, disons que la descendance de Mme Aurore Dupin, alias George Sand, est *bien* étrange.

Nous apprenons un peu plus loin que Mme A. N. travaille « en free-lance », autrement dit, en français *non franglisé, qu'elle est une* créatrice indépendante. Est-ce si difficile à écrire spontanément ?

RENÉ NICOLAS
(Boulogne-sur-Seine).

Fiscalité et moralité

Trop souvent l'administration fiscale et les douanes se situent au-dessus des lois qui s'imposent au commun des *mortels*, y *substituant* leurs propres règles, même si elles vont à l'encontre de ce que l'on enseigne dans toutes les facultés de droit du monde.

Les Français dans leur grande majorité ignorent tout de cet état de choses, et il faut reconnaître que les médias, intarissables quand il s'agit *de les mettre en garde contre les* dangers des coups de soleil ou de la cure d'amaigrissement, restent extrêmement discrets sur ce sujet. Presque personne, à moins de l'avoir appris à ses dépens, ne sait que par exemple tout versement d'espèces dans une banque est une pratique suicidaire. Cet argent sera considéré *par le fisc comme un revenu non déclaré, et taxé comme tel.* Vous pourrez expliquer de bonne foi qu'il s'agit des économies du ménage ou du remboursement d'un prêt à un ami ou de gains aux courses : vos protestations d'innocence n'y changeront rien. On vous répondra : *prouvez-le...*

La règle du jeu est définie dans un texte trop mal connu intitulé « Livre des procédures fiscales ». Une de ses dispositions les plus inventives, pudiquement appelée « inversion de la charge de la preuve », conduirait rapidement, si elle était appliquée en matière pénale, à mettre la moitié des Français en prison.

Les instances de recours comme les tribunaux administratifs ou le Conseil d'Etat sont ligotés par ces textes et ne peuvent qu'éliminer à la sauvette les abus les plus criants en *tirant prétexte de vices de forme.* Quant aux banques, elles ne disposent pas du secret professionnel et jouent, à leur corps défendant on s'en doute, le rôle ingrat de mouchard de l'administration fiscale.

Il était intéressant de savoir *quelle* serait la position des socialistes face à cette situation qui faisait partie du fameux héritage. Leur attitude très libérale sur la question des contrôles d'identité, par exemple, pouvait laisser espérer la suppression de procédures inspirées *davantage des tribunaux de l'Inquisition* ou des lois d'exception de Vichy que du « socialisme à visage humain ». Malheureusement, force est de constater qu'ils ont utilisé avec enthousiasme ce legs du septennat précédent, quitte même à en *rajouter en accordant* à la direction générale des impôts un droit de perquisition de jour et de nuit, heureusement annulé par le Conseil constitutionnel.

Ainsi, nous vivons dans un système où un policier n'a pas le droit *de vérifier votre identité mais* où un contrôleur du fisc peut vous dépouiller complètement sans avoir le moins du monde à apporter la preuve de votre culpabilité.

L'attitude ambiguë de l'Etat s'explique sans doute par le fait que, de nos jours, le premier souci des sociétés démocratiques n'est plus la *surveillance des consciences ou des* comportements mais la nécessité de *remplir* les caisses ; et nécessité a fait loi. Supprimer la peine de mort, restreindre les pouvoirs de la police, permet à l'Etat de se faire, sans bourse délier, une réputation flatteuse de libéralisme. Dans le même temps, on peut discrètement accroî*tre les pouvoirs des administrations* douanières et fiscales, mesure à la fois moins voyante et plus rentable. Il est vrai qu'une telle arme permet parfois de démasquer de vrais fraudeurs. Mais à l'utiliser à tort et à travers, on la condamne.

Tout cela montre que les nostalgiques du consensus entre la majorité et l'opposition ont tort de désespérer. Celui-ci se réalise parfois, notamment sur le dos des contribuables.

D. VERSINI,
administrateur de sociétés.

Les efforts du peuple albanais

Dans son numéro du 26 juin, votre journal publiait un article intitulé « *Le* prix des obsessions albanaises », où le rédacteur tire de *l'incident – pénible –* du Club Méditerranée de Corfou des conclusions osées, voire inexactes.

Si douloureux qu'il puisse être – et il l'a été ici tout spécialement, – un accident n'en reste pas moins un événement fortuit, totalement inat*tendu*. En tirer argument pour porter un jugement, bien téméraire, sur une nation de trois millions d'habitants et sur ses efforts – surhumains – pour rattraper et parfois dépasser les grandes nations, constitue une extrapolation hâtive.

L'objectivité voudrait que l'on ne passe pas sous silence les réalisations *impressionnantes accomplies par un* peuple cherchant à maîtriser une nature difficile et à la mettre, pour la première fois dans l'histoire, au service de l'homme.

Citons au passage la transformation de marécages infestés de palu*disme en immenses cultures* modernes, la mise en valeur de pentes montagneuses arides par la plantation de dizaines de milliers d'arbres fruitiers, de pieds de vigne et d'oliviers. L'érection d'un grand combinat sidérurgique dans le cœur du pays, la construction d'usines d'instruments de haute précision, la *mise au jour de gisements archéologiques* d'une richesse insoupçonnée, l'enregistrement et l'étude approfondie d'un trésor folklorique d'une valeur exceptionnelle, véhiculé dans une langue qui, à elle toute seule, est l'égale d'un groupe de langues indo-européennes : groupe germanique, latin, slave ou celte.

Il faut avoir vu le défilé du premier mai à Tirana pour réaliser le *désir ardent d'un* peuple de défendre son indépendance et les acquis du régime dans une explosion touchante de ferveur et d'allégresse juvéniles.

Mais tout cela ne serait pas possible sans la volonté d'un homme à la *stature exceptionnelle*, qui guide son pays depuis quarante ans et se trouve aussi être le seul dirigeant actuel dans le monde à avoir enseigné notre langue et notre littérature.

Faut-il rappeler enfin l'ancienneté et le caractère privilégié des relations entre *nos* deux peuples, dont l'histoire est pleine de convergences. En 1878, lors de la ligue de Prizren et du congrès de Berlin, c'est le consul de France à Shkodër, le Scutari de l'époque, qui, le premier, réclamait la reconnaissance de l'indépendance albanaise, cependant que le grand poète Thimi Mitko traduisait *la Marseillaise* en albanais. Non, l'amitié franco-albanaise ne peut disparaître car *« l'amitié est un remède contre les accidents et les coups du hasard »* (Bourdaloue, *Pensées*, tome II).

DOCTEUR PIERRE VASSAL,
professeur à l'école d'anthropologie de Paris.

Le souvenir de Feraoun

On vient de rendre les honneurs militaires à la dépouille mortelle du général Salan. Le hasard veut que je retrouve dans mes dossiers le numéro des *Lettres françaises* relatant l'assassinat, le 15 mars 1962, par l'OAS de l'écrivain algérien Mouloud Feraoun et de cinq autres animateurs des centres sociaux, parmi lesquels l'inspecteur d'académie Max Marchand.

« *Cet honnête homme,* écrivait Germaine Tillion, *cet homme bon qui n'avait jamais fait de tort à quiconque, qui avait dévoué sa vie au bien public, qui était l'un des plus grands écrivains de l'Algérie, a été assassiné... Non pas par hasard, non pas par erreur, mais appelé par son nom, tué par préférence, et cet homme qui croyait à l'humanité a gémi et agonisé quatre heures, non pas par la faute d'un microbe, d'un frein qui casse, d'un des mille accidents qui guettent nos vies, mais parce que cela entrait dans les calculs imbéciles des singes sanglants qui font la loi à Alger.* »

JEAN MICHAUD,
agrégé d'histoire (Louveciennes).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

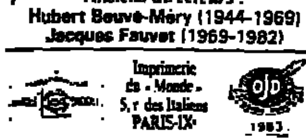
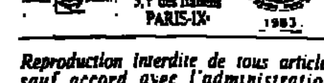
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

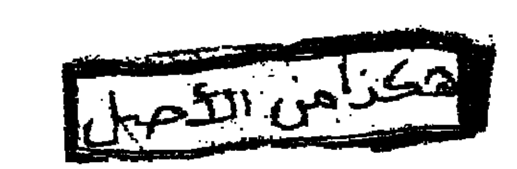
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1983

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



OCÉANIE

Nouvelle-Zélande

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les travaillistes remportent la majorité absolue au Parlement

Le Parti travailliste de M. David Lange a gagné samedi 14 juillet les élections législatives anticipées. Il s'est assuré une majorité absolue confortable en remportant 56 des 95 sièges.

Le Parti national du premier ministre sortant, Sir Robert Muldoon, n'obtient que 37 sièges. Enfin, le petit parti du Crédit social conserve ses deux élus bien que son chef soit battu.

Sir Robert Muldoon, qui a reconnu rapidement sa défaite, a déclaré qu'il prendrait sa revanche en 1987. Reste à savoir si les instances *de son parti vont le reconduire à son* poste de dirigeant après cet échec spectaculaire.

La Banque centrale de Nouvelle-Zélande a suspendu dimanche toutes les transactions en devises afin d'éviter toute spéculation sur une éventuelle dévaluation du dollar néo-zélandais.

M. DAVID LANGE : un avocat des milieux modestes

La Nouvelle-Zélande s'est donné l'un des plus jeunes chefs de gouvernement de son histoire en la personne de M. David Lange. Cet avocat de quarante-deux ans, spécialiste du droit criminel, a franchi en sept ans toutes les étapes qui conduisent à la direction des affaires du pays. Ce fils de médecin des quartiers pauvres d'Auckland avait deux adversaires à battre.

D'abord chez les travaillistes pour la direction du parti. Il échoue une première fois en 1980, d'une voix contre Sir Wallace Rowling. Il s'est déjà fait une solide réputation chez les jeunes, qui voient en lui le sauveur d'une formation à la dérive. Accumulant les échecs électoraux, Sir Wallace Rowling passe la main en février 1983.

A ce moment-là, peu nombreux sont les partisans de M. Lange à estimer qu'il a la moindre chance contre le redoutable Sir Robert Muldoon, premier ministre depuis 1975, lors des élections législatives de 1984.

D'un physique imposant, il s'attache désormais à corriger son allure de prédicateur des quartiers pauvres. Il reste à convaincre la bourgeoisie qu'il n'est pas un dangereux utopiste mais un modéré capable de maîtriser l'aile dure de son parti. C'est ainsi qu'il cite en exemple de sa démarche le prudent *travailliste australien* M. Bob Hawke, qui a remporté les élections en mars 1983.

A ses détracteurs, à propos de ses insuffisances en économie, M. Lange répond : *« Un premier ministre ne doit pas être un super-technocrate qui connaît le prix de chaque chose et la valeur de rien. »*

A partir de ce constat, il attaque son redoutable adversaire, Sir Robert Muldoon, sur son terrain préféré. A l'interventionnisme croissant de l'Etat préconisé par le chef des *conservateurs*, il oppose le *libéralisme*, renversant ainsi les rôles en doctrine économique. Face à son rival, M. Lange préconise la *« réconciliation »* nationale entre les secteurs socio-professionnels. Son slogan – *« Construisons ensemble la Nouvelle-Zélande »* – peut séduire les milieux financiers lassés des déclarations tonitruantes et de l'assurance arrogante de Sir Robert Muldoon. M. Lange sait aussi que beaucoup d'électeurs sanctionneront avant tout le premier ministre sortant.

Né en 1942, père de trois enfants, *M. Lange a exercé le métier d'avocat* jusqu'à son entrée au Parlement en mars 1977. Elu chef adjoint du Parti travailliste en novembre 1979, il s'est occupé dès lors des relations extérieures et a multiplié les déplacements à l'étranger.

SIR ROBERT MULDOON : VICTIME DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

Sir Robert Muldoon a dominé la vie politique néo-zélandaise depuis 1975. Né en 1921 dans l'un des quartiers pauvres d'Auckland, il entre au Parlement en 1960. Il se fait rapidement une solide réputation de jeune loup au sein du Parti national. Sir Robert Muldoon en prend la direction en 1974 et gagne haut la main les élections de 1975.

Chef du gouvernement et ministre des finances, il impressionne par sa personnalité haute en couleur. Son style agressif et arrogant ne plaît pas toujours, y compris à l'étranger. Avec l'*apparition des difficultés* économiques, il se fait de nombreux ennemis chez les conservateurs. Il était, ces dernières années, un ardent partisan d'une réforme du système monétaire international.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Mondale a fait un faux pas à la veille de la convention démocrate

Le Parti démocrate américain commence, ce lundi 16 juillet à San-Francisco, la *convention au cours de laquelle* il désignera son candidat à l'élection présidentielle de novembre.

De notre envoyé spécial

San-Francisco. – M. Hart est arrivé en déclarant qu'il entendait toujours remporté l'investiture. M. Jackson a dit pour sa part qu'il était venu participer à une convention et non à un *« couronnement »* et le futur « couronné », M. Mondale, a fait un faux pas à la veille de l'ouverture des cérémonies, ce lundi 16 juillet.

Après avoir annoncé qu'il remplaçait le président du Parti démocrate, M. Charles Manatt, par M. Bert Lance, une personnalité controversée de l'administration Carter, M. Mondale a dû faire volte-face dimanche, vingt-quatre heurs après. En mal d'événements, privée de suspense sur l'issue de la convention, la presse américaine a immédiatement souligné que tout était décidément imprévisible chez les démocrates, sauf les querelles intestines et cet incident mineur a pris des proportions désagréables pour le parti.

Il n'a nullement troublé l'énorme et joyeuse foire à la démocratie qui, parallèlement, s'est ouverte samedi dans San-Francisco, envahie de militants de toutes les causes et de manifestants syndicalistes, homosexuels et pacifistes. Il ne remet pas non plus en question la désignation mercredi soir de M. Mondale comme candidat à l'élection présidentielle, mais fait ressortir deux des nombreux problèmes du Parti démocrate.

D'abord, l'ancien président Carter a laissé aux électeurs américains un si mauvais souvenir que tout ce qui peut rappeler son mandat inquiète son parti. Or M. Lance a été un proche ami de M. Carter et aussi son directeur du budget. Il a dû démissionner en 1977 après avoir été soupçonné de malversations dans ses affaires privées. Les tribunaux l'ont lavé des accusations portées contre lui, mais la seule idée de voir revenir sur le devant de la scène un homme sur qui plane le parfum de la défaite et du scandale a braqué le parti. M. Mondale, lui, avait considéré que M. Lance était un organisateur réputé et un habille collecteur de fonds. Il le trouvait d'autant plus utile que, président de l'appareil démocrate en Géorgie et très populaire dans le Sud, M. Lance rééquilibrait géographiquement son équipe après la nomination de Mme Ferraro, qui, elle, est représentante de New-York.

Rien n'y fait car – deuxième problème – l'*appareil démocrate, c'est*-à-dire ses élus et surtout ses permanents ainsi que l'importante composante syndicale, entend depuis l'époque Carter exercer une influence suffisante pour contrebalancer le poids du candidat à l'élection présidentielle et, éventuellement, celui de l'occupant de la Maison Blanche. Principal artisan du succès de M. Mondale, son favori dans la course à l'investiture, l'appareil a vu dans la décision du futur adversaire de M. Reagan une tentative pour assurer son indépendance et prendre le contrôle du parti.

Il s'y est donc opposé : M. Mondale a dû renoncer au départ de M. Manatt et se contenter de nommer M. Lance à la tête de sa campagne.

Un facheux imbroglio

Cet imbroglio a terni l'image de M. Mondale, qui venait d'être rehaussée par le choix de Mme Ferraro comme colistière. M. Jackson *(385 délégués) et M. Hart* (1 267 délégués) en ont profité pour hausser le ton afin de prendre position pour l'avenir sans passer pour autant pour des diviseurs. Tâche d'autant plus facile que l'autorité de M. Mondale (environ 2 050 délégués, soit plus que la *majorité*) *vient* d'être contestée par ses propres partisans.

L'ouverture de la convention estompera ce faux pas, mais malheureusement pour les démocrates, elle a *été* précédée dimanche de grandes parades peu séduisantes *pour beaucoup d'Américains* moyens. Le matin, ce sont quelque 100 000 syndicalistes qui sont dans les rues de San Francisco. Les plombiers tirent un char sur lequel une blonde en maillot de bain fait sa toilette dans une cabine de douches vitrée. Les routiers défilent dans des voitures d'avant guerre, derrière un cyclopousse dans lequel l'un des leurs, portant un masque de Ronald Reagan, fume le cigare avec délectation. Des pancartes dénoncent la pollution causée par l'industrie chimique et contre laquelle les républicains ne prennent pas de mesures. D'autres, extrêmement nombreuses, mettent en garde contre les dangers d'une intervention militaire américaine en Amérique centrale. Un énorme calicot proclame que, *« avec la reaganomie les pauvres deviennent plus pauvres, les riches plus riches et les tensions plus grandes ». « Reagan au bureau de chômage ! »*, crie-t-on à tue-tête tandis que les ouvriers du bâtiment trônent sur leurs bulldozers et que les employés *des grands magasins (en grève à* San-Francisco) conspuent leurs patrons.

Tout est bon enfant, guilleret, et ces syndicalistes n'ont rien de révolutionnaire, mais la cote des syndicats est au plus bas dans l'opinion américaine, même parmi les électeurs démocrates, dont la moitié professent une opinion *« défavorable »* à leur égard. Or cette parade est moins organisée contre M. Reagan que destinée à rappeler à M. Mondale qu'il ne devra pas oublier à la *Maison Blanche le soutien* de l'AFL-CIO.

On plie les banderoles, et tout le monde va déjeuner. San-Francisco, qui passe pour la ville la plus libérale des Etats-Unis, compte tirer de 35 à 50 millions de dollars de *bénéfices de la convention*. Environ trente mille personnes, dont une bonne moitié de journalistes, vont y prendre part ou la suivre quatre jours durant. Avec les distributeurs de tracts et les manifestants accourus de tous les coins du pays, cela constitue une clientèle de choix pour les commerçants.

Bonne humeur

Chaque communauté, des Hispaniques aux Noirs, en passant par les Indiens et les juifs, profite de l'occasion pour essayer de se faire mieux connaître, pour faire avancer ses dossiers et bénéficier des dix secondes de télévision. Même le consulat soviétique s'est mis de la partie et doit recevoir mardi matin un groupe de délégués.

On saisit, d'un seul coup d'œil, que la démocratie est une activité prospère aux Etats-Unis – certainement plus bouillonnante et plus riche à l'ombre du Parti démocrate qu'à celle du Parti républicain. Sous un soleil exceptionnel à San-Francisco pour cette période de l'année et entre les marchands de hot-dogs et de Coca-Cola, la bonne humeur des démocrates est chaleureuse et communicative.

13 h 30 : à l'angle de Market Street, la *grande* artère de la ville, et de Castro Street, rue principale de l'un des quartiers homosexuels de San-Francisco, les « gays » et les lesbiennes, coude à coude, se rassemblent pour leur parade. Préparée de longue date, celle-ci est un succès. Venus de presque tous les Etats, les homosexuels sont aussi nombreux que les syndicalistes et *tout aussi tranquilles. Le temps où il* fallait choquer pour se faire connaître et *« sortir du placard »* (1) est bien passé. Si les hommes ne tenaient pas la main des hommes, et les femmes celle des femmes, ce serait un cortège d'Américains comme les autres, avec ses jeunes et ses vieux, ses pauvres et ses riches, ses ouvriers et ses ingénieurs de la Silicone Valley, ses médecins et même ses religieux. Il y a les presbytériens « gay », la synagogue « gay », les *« catholiques pour la dignité humaine »* et divers amoureux de Jésus.

Une banderole rappelle que les anciens combattants homosexuels ont *« défendu la patrie »*. Quelques officiers défilent – en civil il est vrai. Une mère affirme sur une *pancarte qu'elle est « fière de ses trois fils homosexuels »*. La police de San-Francisco, qui en a vu d'autres, a revêtu sa tenue anti-émeutes tandis qu'un service d'ordre impeccable, muni de talkies-walkies, canalise les manifestants qui ne sont pris à partie qu'une seule fois et verbalement par un groupe de routiers éméchés. On réclame la *suppression de toute forme de* discrimination, notamment professionnelle, revendication soutenue par le Parti démocrate, qui assure dans ses instances une place de choix aux homosexuels.

On demande de plus grands *crédits pour la recherche sur le* SIDA qui a stabilisé les couples depuis qu'il fait des ravages. On rit, on est heureux de se retrouver si nombreux et on siffle à perdre le souffle quelques poignées de représentants de la « majorité *morale » qui adjurent les pécheurs* d'abandonner leur vice et d'implorer le *« pardon de Dieu »*.

Il s'agissait de montrer à l'Américain moyen, sur les écrans de télévision, que les homosexuels ne sont que des homosexuels, pas des *diables ou des fous*, et la démonstration est faite. Reste évidemment à savoir si elle aura converti les intolérants au libéralisme et plus profité à M. Mondale qu'à M. Reagan.

BERNARD GUETTA.

(1) Allusion à l'expression *closet queen*.

Les négociations avec La Havane sur l'immigration cubaine ont échoué

Correspondance

New-York. – Les entretiens américano-cubains ont pris fin samedi 13 juillet à New-York aussi discrètement qu'ils avaient commencé et n'ont pas rapproché les *points* de vue concernant les problèmes de l'immigration. Le département d'Etat, qui avait d'abord refusé d'admettre l'existence même d'une négociation, s'est limité à publier une courte déclaration spécifiant qu'aucune solution n'avait été *trouvée aux questions en suspens*.

Les Américains entendaient limiter le débat au retour à Cuba des éléments criminels et des malades mentaux arrivés aux Etats-Unis en 1980 à bord du navire *Mariel*. Les Cubains insistent, eux, pour que la discussion porte sur le problème général de l'immigration. Pratiquement ils voudraient reprendre les né*gociations qui avaient été engagées* par l'administration Carter et rompues en 1981 par le gouvernement Reagan. Déjà, à l'époque, le gouvernement cubain avait insisté pour que le retour à Cuba des « indésirables » du *Mariel* soit discuté dans un cadre *plus large*, incluant *l'attribution* de visas américains à quinze mille Cubains autorisés à quitter l'île. La délégation cubaine dirigée par le ministre adjoint des affaires étrangères, M. Alarcon de Quesada, n'a fait, dit-on, que réaffirmer ce point de vue.

Les milieux officiels américains déclarent en privé que de telles conversations avaient peu de chances d'aboutir, étant donné le soutien apporté par le régime castriste aux guérillas du Salvador et sa politique de *« subversion »* en Amérique centrale. Rien dans le comportement de La Havane n'indique un assouplissement qui permettrait d'améliorer les relations, dit-on à Washington.

En fait, le problème de l'immigration est embarrassant pour le président Reagan. S'il cédait aux demandes de La Havane, c'est-à-dire s'il admettait un certain nombre de Cubains, il s'exposerait aux critiques de la droite de son parti hostile à *toute négociation* avec Castro. En outre, il mécontenterait les autorités de Floride, où les nouveaux immigrants s'installeraient très probablement, grossissant la communauté cubaine, dont les activités créent beaucoup de difficultés locales. Mais en refusant d'admettre un nombre substantiel de ces nouveaux immigrants, la plupart anciens prisonniers politiques ou ayant de la famille installée aux Etats-Unis, le président Reagan peut perdre l'appui électoral de la communauté cubaine, qui, jusqu'à présent, a vigoureusement approuvé sa politique de fermeté envers La Havane.

H. P.

Nicaragua

UN JÉSUITE NOMMÉ MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Managua *(AFP)*. – Le gouvernement *sandiniste a nommé le samedi* 14 juillet un jésuite, le Père Fernando Cardenal, quarante-neuf ans, au poste de ministre de l'éducation. Frère de l'actuel ministre de la culture, le Père Ernesto Cardenal, le nouveau ministre devient le troisième prêtre membre du gouvernement sandiniste, puisque le titulaire des affaires étrangères, le Père Miguel d'Escoto, appartient également à l'Eglise.

Cette nomination apporte un démenti *« aux accusations lancées contre le sandinisme qu'il y aurait une persécution religieuse au Nicaragua »*, a déclaré le commandant *Daniel Ortega, coordonnateur de la* junte de gouvernement.

Mais l'archevêque de Managua, Mgr Obando y Bravo, a de nouveau fait état de telles persécutions, dans son homélie de dimanche. Il a critiqué sévèrement la récente expulsion de dix prêtres étrangers, qui *« se sont toujours consacrés*, a-t-il dit, *à travailler pour les plus pauvres »*. Les dix prêtres ont été chassés du pays pour avoir participé à une manifestation de soutien à un prêtre nicaraguayen, le Père Amado Pena, accusé par les autorités d'être lié aux groupes antisandinistes. Interrogé par des journalistes sur la situation de ce prêtre, qui est incarcéré et qui doit être jugé par un tribunal « populaire », Mgr Obando a déclaré : *« Au Nicaragua, tout est possible, parce qu'on y gouverne par décret et, à tout moment, on peut y agir de forme arbitraire. »*

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PRÉSIDENT ZAIROIS A BRUXELLES

Manifestants enthousiastes et opposants assagis

De notre correspondant

Bruxelles. – Le président Mobutu, qui devait quitter Bruxelles ce lundi matin 16 juillet, après une visite de cinq jours, a déclaré que son voyage dans l'ancienne puissance coloniale, où il n'était pas *revenu depuis quatre ans*, lui a donné *« entière satisfaction »*.

N'en faudrait-il qu'une preuve, elle a été fournie samedi soir par une grande fête populaire, qui a réuni plusieurs milliers de Zaïrois vivant en Belgique. Ceux-ci, entre des danses populaires et des concerts de tam-tam, ont acclamé le leader de leur pays en entonnant avec enthousiasme *l'hymne zaïrois* ; manifestation très bien organisée il est vrai mais démontrant quand même que Bruxelles n'est pas seulement le siège d'une opposition politique dont l'action a toujours irrité le maréchal Mobutu.

Certes, le bilan *définitif* de cette visite n'est pas encore établi. Pendant une semaine, la *« grande commission »* belgo-zaïroise va se pencher encore sur le problème des relations politiques, économiques et financières entre les deux pays. Dès maintenant toutefois, *il* paraît acquis que le crédit d'Etat à Etat accordé par la Belgique sera porté de 400 à 450 ou même 500 millions de francs belges par an. De même, le crédit courant de la banque nationale belge devrait passer d'un milliard à un milliard et demi. De plus, le président Mobutu a trouvé un accueil chaleureux dans les milieux *industriels et commerciaux* de Bruxelles. Deux missions commerciales, comptant plus de cent-vingt personnalités, conduites par le secrétaire d'État à l'énergie, M. Etienne Knoops, vont d'ailleurs se rendre prochainement au Zaïre pour y étudier de nouvelle possibilités d'investissements.

De telles initiatives sont, dues sans aucun doute au rétablissement de la *« confiance »*, dont le Zaïre bénéficie à l'heure actuelle, après qu'il ait imposé à ses citoyens et à son administration les *« remèdes de cheval »* exigés par le Fonds monétaire international. Le président Mobutu a *d'ailleurs* reconnu en public que jusqu'ici les investisseurs hésitaient à venir dans son pays.

Le premier ministre belge, M. Martens, lui a réitéré l'assurance qu'en dépit des efforts de diversification amorcés dans la politique africaine de la Belgique, le Zaïre demeure un *« partenaire privilégié »*. Du côté du gouvernement belge, on assure avoir *fait part* à l'hôte officiel de certaines *« préoccupations »* au sujet du respect des droits de l'homme au Zaïre. Pourtant, M. Mobutu a affirmé de son côté, qu'ayant été invité par le roi, le gouvernement de Bruxelles n'aurait certainement pas voulu l'interroger sur les *« affaires intérieures »* du Zaïre. Au surplus, a-t-il estimé, la Belgique ne serait pas très bien placée pour lui *« donner des leçons »* dans ce domaine.

Quant aux opposants politiques de Bruxelles, le maréchal Mobutu, après avoir reconnu que ce phénomène l'a irrité autrefois, affirme que aujourd'hui ses adversaires *ne font* rien d'autre qu'*« amuser la galerie »*. Evoquant lui-même le sort de treize parlementaires qui désiraient fonder un parti d'opposition à Kinshasa, il a assuré que six d'entre eux *« vivent dans leur village natal »*, et révèle que cinq autres se trouvaient fort opportunément dans la salle. Interrogés par les journalistes à la demande même du *président*, ces rebelles assagis ont affirmé avoir librement réintégré le parti unique, à Kinshasa, tout simplement parce qu'ils n'ont pas trouvé *« le soutien du peuple »*...

JEAN WETZ.

A ALEXANDRIE

La rumeur d'une prochaine fermeture du consulat de France suscite de vives inquiétudes

Le projet de nouvelle modification de la « carte consulaire » – autrement dit des implantations de *consulats de France à l'étranger* – notamment sur le pourtour de la Méditerranée, – suscite de vives inquiétudes dans les différentes communautés intéressées. Qu'il s'agisse de résidents français dans les villes où cette représentation risque d'être supprimée, ou des amis, parfois très nombreux, que la culture française et la francophonie y comptent. C'est tout particulièrement *le cas* à Alexandrie, d'où des lecteurs égyptiens et français nous ont écrit pour *nous faire part* de la vive préoccupation que suscite chez eux la rumeur selon laquelle le consulat général de France pourrait faire partie des postes prochainement fermés.

Cette métropole en pleine expansion, qui compte aujourd'hui près de quatre millions d'habitants, fait fonction de « capitale d'été ». Elle devrait en outre devenir le siège permanent de plusieurs grandes administrations égyptiennes (le ministère des transports maritimes y est déjà installé). Son autonomie de fait, administrative et commerciale, est déjà grande par rapport au Caire. *Plus de soixante mille Egyptiens* y pratiquent couramment notre langue, et la colonie française y est sensiblement plus importante que les colonies anglaise et allemande, qui disposent elles aussi d'un consulat général. Elle pourrait en outre quadrupler si la centrale nucléaire d'El-Daaba était effectivement construite par le consortium franco-italien qui est sur les rangs pour l'attribution de ce marché.

Il semble que, compte tenu de ces perspectives, et devant l'ampleur des protestations suscitées par le projet de fermeture du consulat de France (protestations dont la presse égyptienne s'est elle-même fait l'écho), Paris soit sur le point de revoir sa position. On indique en tout cas, au Quai d'Orsay, qu'aucune décision définitive n'est encore arrêtée, et que les inquiétudes exprimées à ce sujet pourraient se révéler sans fondement. – B. B.

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

- VINGT SOLDATS TUÉS. – Vingt soldats ont été tués et douze autres ont été portés disparus à la suite de l'attaque d'un train, le samedi 14 juillet, par des guérilleros du Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN), près d'Aguilares, à 40 kilomètres au nord de San-Salvador. Les trente-deux soldats gardaient un train qui transportait du ciment vers la ville de Metapan, dans le nord du pays. – *(AFP.)*

Libye

- TRIPOLI FERME SON AMBASSADE A NOUAKCHOTT. – Le ministère libyen des affaires étrangères a annoncé, dimanche 15 juillet, qu'il allait fermer son *« bureau populaire »* (ambassade) en Mauritanie. Tripoli a décidé de fermer plusieurs ambassades à la suite d'une résolution du *« congrès populaire libyen » en faveur d'une réduction* du nombre des *« bureaux populaires »* établis à travers le monde. – *(Reuter.)*

ASIE

Chine

La presse dénonce le durcissement de l'URSS depuis la mort d'Andropov

De notre correspondant

Pékin. – Par deux fois en quelques jours, la presse chinoise destinée à l'étranger a publié des commentaires signés faisant état du durcissement de la politique du Kremlin depuis la mort d'Andropov et son remplacement par M. Tchernenko. Une telle analyse ne serait guère nouvelle dans les médias occidentaux. Elle surprend plus ici, même si elle n'a pas été reprise par la presse nationale en langue chinoise.

Au cours des derniers mois, à la suite des changements au sommet de la direction soviétique, la politique étrangère soviétique suscite beaucoup de commentaires dans le monde, et, selon une opinion quasi-universelle, l'URSS s'est notablement *« durcie sur les grands problèmes mondiaux »*, a estimé l'agence Chine nouvelle, le 9 juillet. Elle a donné pour exemple les relations américano-soviétiques, en particulier sur le désarmement et la question des missiles de croisière, à propos desquelles toutes les initiatives du président Reagan en faveur d'un dialogue ont, si l'on en croit l'agence, été repoussées.

En ce qui concerne la politique asiatique de Moscou, Pékin insiste sur les offensives de printemps de l'armée rouge en Afghanistan et sur le soutien accru apporté au Vietnam. Et Chine nouvelle d'écrire : *« La propagande antichinoise de Moscou a connu un net regain d'activité ces derniers mois. Par exemple, Tchernenko, le dirigeant numéro un de l'URSS, a ouvertement attaqué la Chine en deux occasions »* en recevant, le mois dernier, les dirigeants vietnamiens et laotiens.

Le même jour et pratiquement dans les mêmes termes, l'hebdomadaire *Beijing Informations* s'en est pris personnellement au chef du Kremlin, ajoutant que la Chine n'accepterait jamais de repasser *« sous contrôle »* de l'URSS, qu'elle *« ne tirerait jamais les marrons du feu pour quiconque »*, soviétique ou autre, et que ses relations avec le Kremlin ne seraient jamais celles *« de père à fils ou de maître à esclave »*.

On ne saurait être plus clair. Surtout quand l'hebdomadaire ajoute que *« jusqu'à ce jour, la nature des relations sino-soviétiques demeure inchangée. (...) L'amélioration de ces relations sera longue et lente, en dépit des progrès déjà faits des deux côtés dans le développement des échanges économiques, culturels et sportifs »*.

Aucune « politique d'équidistance »

Pourtant, dans sa livraison de ce lundi 16 juillet, l'hebdomadaire *Liaowang* se livre à une analyse détaillée des relations de Pékin avec Moscou et Washington, apportant de sérieuses nuances à la politique d'équidistance poursuivie ces derniers temps par la Chine entre les deux Super-Grands. Certes, l'atmosphère entre Chinois et Américains s'est récemment réchauffée, en particulier avec la visite à Washington de M. Zhao Ziyang, premier ministre chinois, et du président Reagan à Pékin. Mais le problème de Taiwan demeure et la *« proposition américaine de liens stratégiques [avec la Chine] n'est pas réaliste »*.

Liaowang rapproche la visite du président Reagan de l'annulation à la dernière minute de celle du vice-président du conseil soviétique Arkhipov, prévue le 10 mai, sous prétexte qu'*« elle n'était pas suffisamment préparée »*. *« D'accord, puisque vous n'êtes pas suffisamment préparés*, ironise l'hebdomadaire, *prenez votre temps. »* Et si Pékin ne veut jouer ni la carte soviétique ni la carte américaine, et refuse toute alliance, il ne s'agit en aucun cas d'une *« politique d'équidistance »*, car, *« dans les affaires internationales, il n'est pas possible de rester à égale distance des deux parties. (...) Quand la Chine fait un pas en avant vers l'une des deux parties, il n'y a aucune raison de penser qu'elle fera automatiquement un pas en direction de l'autre »*.

Voilà les Américains avertis peut-être, mais surtout les Soviétiques. Pékin peut d'autant mieux se permettre ce langage que après avoir connu une certaine inquiétude après la mort d'Andropov, et, peut-être aussi le report de la visite de M. Arkhipov, qui n'a jamais été annulée, les Chinois semblent avoir pris la mesure du durcissement soviétique, qui ne devrait pas dépasser une certaine limite. Et si les relations de parti à parti demeurent particulièrement froides, celles d'Etat à Etat avec l'URSS, comme avec les pays de l'Est, et même avec la Mongolie, continuent de se développer

Ainsi, Mme Chen Muhua, conseiller d'Etat et ministre du commerce extérieur, rentre-t-elle d'une tournée en Hongrie, en Pologne et en Tchécoslovaquie. Le vice-ministre polonais des affaires étrangères vient d'arriver à Pékin pour signer un accord consulaire. La Chine et la Mongolie ont paraphé un accord frontalier. Des touristes soviétiques ont visité la Chine. Les échanges économiques s'accroissent. Et si la récente visite à Moscou du vice-ministre chinois des affaires étrangères chargé de la négociation sino-soviétique, M. Qian Qichen, ne semble pas avoir fait avancer les choses, la presse chinoise s'est montrée discrète. La prochaine session des négociations sino-soviétiques est prévue pour le début de l'automne.

De toute manière, il ne faut guère se leurrer sur les objectifs de cette négociation. Le contentieux idéologique entre les deux pays est lourd depuisleur rupture au début des années 60, et Moscou refuse toujours de discuter des questions frontalières. Une normalisation n'est pas pour demain et les durcissements ou les assouplissements dans les positions des deux parties n'affectent en rien le fond de la négociation, mais portent avant tout sur la forme. En même temps, Moscou et Pékin ont une assez longue pratique l'un de l'autre pour savoir jusqu'où aller trop loin, et qu'un conflit idéologique n'est pas un obstacle infranchissable à un commerce fructueux. Mais, tant que les Soviétiques continueront d'appuyer l'épine vietnamienne dans le pied de la Chine, aucun réel progrès ne paraît possible.

PATRICE DE BEER.

Inde

Des tribunaux d'exception vont être créés pour juger les « terroristes »

L'imminence, semble-t-il, d'un accord pour le retrait de l'armée avait permis le report, lundi 16 juillet, de la marche de protestation vers le Temple d'or annoncée par un *« commando suicide »* des sikhs. Le parti autonomiste Akali dal avait appelé ses sympathisants à marcher sur le sanctuaire afin d'obtenir que l'armée l'évacue. Environ deux mille d'entre eux ont été arrêtés dans l'ensemble de l'Etat du Pendjab.

Le gouvernement central a publié, samedi 14 juillet, un décret aux termes duquel les Etats fédérés sont autorisés à instaurer des tribunaux d'exception pour juger les « terroristes ». Ce texte s'applique, en principe, à tout le pays, à l'exception de l'Etat du Jammu-et-Cachemire, qui dispose déjà d'une législation particulière. Mais il vise en fait principalement le Pendjab, de nombreux sikhs étant passés dans la clandestinité.

Au Jammu-et-Cachemire, l'armée a tiré en l'air, dimanche à Srinager, capitale de l'Etat, pour disperser quelque trois cents personnes qui manifestaient aux côtés de l'ancien chef de gouvernement local, M. F. Abdoullah, récemment limogé. Les manifestants, agitant des drapeaux noirs et scandant *« Allah O Akbar ! »* (Allah est grand), défilaient derrière M. Abdullah ; ils ont fait demi-tour au premier coup de feu.

Les forces de sécurité ont pris position au centre de la ville et dans les quartiers où le chef de gouvernement déchu conserve de nombreux partisans. – *(Reuter, AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Koweït

M. Gromyko est attendu en visite officielle en septembre

Le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Andrei Gromyko, effectuera, au Koweït, une visite officielle dont la date n'a pas encore été fixée, a annoncé dimanche 15 juillet, M. Jassem al Marzouk, ministre koweïtien des affaires du conseil des ministres par intérim et ministre du commerce et de l'industrie.

« La visite à Koweït de M. Gromyko ne signifie pas un alignement de l'émirat sur le bloc communiste », a-t-il dit à la presse à l'issue de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, *« mais la fourniture d'armes par l'Union soviétique est effectuée conformément aux besoins de notre pays, qui applique une diversification de ses sources d'armements »*.

Selon la presse du Golfe, la visite à Koweït de M. Gromyko s'effectuera en septembre. Cette visite sera la première du chef de la diplomatie soviétique dans un pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) où sont représentés les Emirats arabes unis, le Koweït, l'Arabie Saoudite, Oman, Bahrein et le Qatar, et au sein duquel seul le Koweït entretient des relations diplomatiques avec Moscou.

● AU CAIRE, l'officieux *al Akhbar* indique que l'accord relatif à l'achat d'armements soviétiques par le Koweït aurait été paraphé, mercredi dernier à Moscou et porterait sur une transaction d'un montant de 327 millions de dollars. *Al Akhbar* estime que l'administration américaine *« a commis une erreur »* en refusant de fournir au Koweït des missiles Stinger, *« amenant cet Etat à se tourner vers l'Union soviétique pour la recherche de nouveaux armements »*.

Le journal, qui reflète l'opinion du gouvernement égyptien, affirme que la fourniture au Koweït d'*« équipements militaires soviétiques divers »*, vise à *« assurer la défense de ce pays en prévision de toute escalade de la guerre du Golfe »*. Relevant que les Etats-Unis *« n'avaient aucune raison »* de refuser des armes à un pays *« qui cherche à se protéger »* alors que l'administration américaine en donne à Israël, *al Akhbar* estime que *« l'Union soviétique a saisi cette occasion et qu'il incombe aux dirigeants américains de réviser leur attitude »*. – *(AFP.)*

LES DISSENSIONS PALESTINIENNES

Report de la réunion élargie d'Alger

La réunion élargie inter-palestinienne qui devait se tenir dimanche 15 juillet à Alger a été reportée et aura lieu dans une dizaine de jours, également à Alger, a annoncé à l'AFP le secrétaire général adjoint du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), M. Yasser Abd Rabbo.

Le dirigeant palestinien n'a pas précisé les raisons du report de cette réunion, destinée à préparer la prochaine session du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil), dont la date-limite a été fixée au 15 septembre prochain.

La réunion élargie doit rassembler les chefs des principales composantes de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), parmi lesquels MM. Yasser Arafat (Fath), Georges Habache, Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), et Nayef Hawatmeh, Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP).

Les membres des principales institutions politiques de la centrale palestinienne (le comité exécutif et le conseil central de l'OLP) ainsi que le président du CNP doivent également prendre part à la réunion d'Alger.

A Damas, M. Nayef Hawatmeh, secrétaire général du FDLP a déclaré que le prochain Conseil national palestinien aura à juger l'action du chef de l'OLP.

Dans une interview à l'AFP, le dirigeant palestinien a affirmé que l'accord d'Aden (entre les principales composantes de l'OLP), confirmé à Alger vendredi dernier, stipulait qu'*« Arafat devrait rendre des comptes sur sa visite au Caire en décembre 1983 et ses positions politiques contraires aux résolutions du CNP »*.

« Le verdict sera pris par le CNP et, dans ce cadre, chaque fraction aura le droit de proposer les sanctions qu'elle considère adéquates à l'encontre de Yasser Arafat », a précisé M. Hawatmeh.

« Nous insistons sur le fait qu'Arafat doit rendre des comptes dans le cadre des institutions de l'OLP et qu'il reviendra à ces dernières de statuer sur son sort », a encore dit M. Hawatmeh. *« C'est pourquoi nous ignorons à l'heure actuelle quel sera son sort. »* – *(AFP)*.

Liban

A DAMAS : accord sur un plan de sécurité dans le Nord

Un « plan de sécurité » pour le Koura (Liban-Nord), où s'affrontaient deux milices toutes deux alliées de la Syrie, a été mis au point dimanche matin 15 juillet à Damas entre MM. Robert Frangié, chef des Maradas et fils de l'ancien président Soleiman Frangié, et Inaam Raad, chef du Parti social national syrien (PSNS), en présence du vice-président syrien M. Abdel Halim Khaddam.

Les participants se sont mis d'accord en présence des dirigeants des deux parties et du commandement pour le Liban nord de la Force arabe de dissuasion (FAD), composée de soldats syriens.

● A BEYROUTH, la presse libanaise observe ce lundi 16 juillet une grève générale en signe de protestation contre l'attentat perpétré samedi à l'aube contre le propriétaire et rédacteur en chef du quotidien libanais de gauche *As Safir*, M. Talal Salmane. A l'issue d'une réunion qu'ils ont tenue samedi, les deux syndicats libanais de la presse et des rédacteurs ont souligné que *« toute agression contre la presse constitue une agression contre la liberté et la démocratie »*.

M. Salmane, qui a été atteint d'une balle à la mâchoire, se trouvait toujours samedi après-midi à l'hôpital américain de Beyrouth. Opéré d'urgence, il est hors de danger. Le siège du journal a déjà été la cible de deux attaques à la bombe cette année, et son imprimerie a été incendiée en 1980. Les auteurs de ces agressions n'ont jamais été identifiés.

● *Assassinat d'une personnalité israélite libanaise.* L'un des notables de la communauté juive de Beyrouth, M. Raoul Mizrahi, quarante-cinq ans, a été assassiné, et son corps mutilé a été découvert vendredi 13 juillet aux abords de l'aéroport de Beyrouth-Khaldé, apprend-on, de source *militaire à Jérusalem*. M. Mizrahi avait disparu depuis dix jours de son domicile. Il a été inhumé dimanche au cimetière juif de Saida, au Liban sud, à la demande de sa famille. Selon des sources israéliennes, M. Mizrahi, qui entretenait des rapports commerciaux avec Israël depuis deux années, aurait été assassiné pour ce motif par des miliciens chiites d'Amal. – *(AFP.)*

Un juriste libanais, M. Bassem El-Jisr, a été élu directeur de l'Institut du monde arabe à Paris

M. Bassem El-Jisr, juriste et journaliste libanais résidant à Paris depuis 1976, a été élu à l'unanimité par les dix-neuf membres de l'Institut du monde arabe (IMA), à Paris, premier directeur général de cette institution. Il prendra ses fonctions le 1er septembre.

Créé en 1980 par la France et dix-neuf Etats arabes, l'IMA, dont le siège définitif est en construction à Paris, *« a pour but de faire connaître aux Français la civilisation arabe »*. Le président de son conseil d'administration, de droit un Français, est M. Philippe Ardant, ancien professeur de droit public à Nanterre. La France et les pays arabes s'étaient récemment mis d'accord pour que le poste de directeur soit attribué à un Arabe. Après le retrait de candidatures algérienne, irakienne et tunisienne, un consensus s'est formé sur le nom de M. El-Jisr, ce qui se veut un hommage au rôle particulièrement actif joué par le Liban en faveur de la culture arabe.

En même temps que l'élection de M. El-Jisr, on a appris l'adhésion à l'IMA de la Libye, qui, jusque-là, boudait cette institution. L'une des tâches du directeur général sera de conduire les Etats membres à accepter parmi eux l'Egypte, non admise jusque-là pour cause de paix avec Israël. Comment, en effet, pourrait-on concevoir plus longtemps une organisation chargée de diffuser la culture arabe sans le principal pays arabophone ?

J.-P. P.-H.

★ IMA, 40, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : (1) 549.04.30.

[M. El-Jisr, qui est né en 1930 à Beyrouth, est le fils d'un notable musulman sunnite de Tripoli, ancien président du Sénat puis de l'Assemblée du Liban, au temps du mandat français. Titulaire de la licence en droit de l'université jésuite Saint-Joseph de Beyrouth, M. El-Jisr a présenté sa thèse de droit public en Sorbonne sur le Pacte national libanais de 1943. Ancien directeur-fondateur de l'Agence nationale libanaise d'information, M. El-Jisr a collaboré régulièrement à la presse du monde arabe et publié six ouvrages en arabe consacrés surtout au système politique libanais. Il fut cofondateur du Parti démocrate libanais, laïc et multiconfessionnel, qui s'est autodissous en 1975.]

UN LIVRE PUBLIÉ PAR L'INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES

Quelle sécurité pour le Golfe ?

« Les six Etats du Golfe ne sont capables de résister militairement à une attaque (iranienne par exemple) que pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures avant de subir des dommages graves et une éventuelle occupation des champs de pétrole du côté arabe du Golfe. » Cette affirmation de Robert Pranger, directeur des programmes internationaux à l'American Enterprise Institute, montre l'étroitesse de la marge de manœuvre de Washington, soucieux de protéger ses alliés mais aussi de ne pas s'engager dans une aventure militaire en pleine année électorale.

Au moment où le conflit entre l'Iran et l'Irak prend des proportions alarmantes, l'Institut français de relations internationales (IFRI) publie un livre éclairant sur les difficultés tant politiques que militaires de la défense du Golfe, composé de dix études faites en 1982-1983 par divers spécialistes français ou étrangers.

Les premières portent sur l'évolution de l'Arabie Saoudite, de l'Iran et de l'Irak et expliquent ainsi comment, dans un premier temps, la politique américaine des années 70, qui s'appuyait essentiellement sur Téhéran et Ryad, a contribué à rejeter Bagdad dans le camp soviétique. L'Irak a, en effet, signé avec Moscou un « traité d'amitié et de coopération » en 1972. La révolution iranienne de 1979 devait jeter bas ce beau schéma en faisant déferler sur le monde arabo-islamique une onde de choc qui menace tout particulièrement les monarchies pétrolières.

Dans son introduction, Bassma Kodmani, chargée de recherches à l'IFRI, prend comme point de référence des soubresauts politiques dans le Golfe, l'année 1979 : renversement du chah d'Iran ; troubles intégristes, avec notamment l'attaque de La Mecque, dans la Péninsule ; guerre entre les deux Yémens ; signature des accords de Camp David ; deuxième choc pétrolier ; enfin, l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique.

Tous ces événements, à des titres divers, ont, en effet, contribué à ouvrir une période de grande instabilité dans cette région considérée comme vitale par l'Occident. Paul Balta analyse l'impact de la révolution iranienne, dont les excès ont contribué au déclenchement de la guerre par l'Irak et dont l'idéologie a favorisé la montée des passions anti-occidentales dans le monde musulman.

Le paradoxe est qu'aujourd'hui *« les pays occidentaux sont confrontés à la recherche d'un équilibre entre la nécessité de fournir un armement aux pays du Golfe pour leur permettre de se défendre et les risques de déstabilisation internes que peut provoquer leur surarmement »*, notamment par la présence de nombreux conseillers étrangers.

M. William Quandt, directeur du programme énergie et sécurité nationale à la Bookings Institution, montre bien aussi l'inadéquation entre la politique américaine, essentiellement préoccupée des visées soviétiques et, dès lors, désireuse de former un consensus stratégique incluant à la fois Israël et l'Arabie Saoudite, et celle des pays du Golfe, aujourd'hui plus inquiets des menaces iraniennes mais se refusant à toute « collusion » avec Israël, « ennemi numéro un » de la nation arabe.

A ce propos, Bassma Kodmani décrit l'interpénétration entre le conflit israélo-arabe et celui du Golfe, notant que *« le soutien à la cause palestinienne est devenu un « facteur de légitimation » des régimes et, par la même occasion, un enjeu de compétition entre eux »*.

Pour ce qui est des problèmes militaires, R. Pranger démonte les difficultés auxquelles se heurtent pour l'instant les Etats du Golfe, qui, soumis aux pressions des Etats vendeurs d'armes, n'ont ni une interopérabilité de leur équipement ni les moyens d'une défense commune avec les Etats-Unis. Il souligne aussi les difficultés de la mise en place de la force de déploiement rapide américaine, dont l'action est limitée par le refus des Etats du Conseil de coopération du Golfe, à l'exception d'Oman, d'accorder le droit de stationnement à des troupes étrangères.

Face à ce tableau, Shahram Chubin, directeur de recherches à l'Institut universitaire des hautes études internationales à Genève, explique la position soviétique qui consiste essentiellement en ce qu'il nomme *« un jeu à somme nulle »*. *« Pour réaliser ses projets*, écrit-il, *l'URSS compte moins sur l'attrait de son régime que sur les échecs de l'Occident – en particulier des Américains – ainsi que sur l'instabilité locale. »*

Tous les auteurs s'accordent à estimer que l'évolution intérieure iranienne est un facteur capital car il n'y a pas de défense possible de cette région sans l'Iran, *« qui s'interpose entre les Soviétiques en Afghanistan et les Etats du Golfe »*. *« L'approche idéale en cas de défense*, écrit R. Pranger, *est celle qui œuvrera par une alliance entre les Etats arabes et l'Iran au sein d'un système de sécurité. »*

La sécurité du Golfe hantera encore sans doute longtemps les nuits des stratèges. On pourra regretter que l'IFRI ait attendu un an avant de faire paraître ce livre utile et clair rassemblant des études dont quelques-unes auraient gagné à être mises à jour, notamment après le fiasco occidental au Liban.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(*) *Quelle sécurité pour le Golfe ?* Publié pour l'IFRI par les éditions Economica. 196 pages. 95 F.

CORRESPONDANCE

La stabilité du régime saoudien

L'ambassade royale de l'Arabie Saoudite à Paris nous adresse la lettre suivante :

Permettez-moi de vous signaler que votre journal, commentant, dans son numéro du jeudi 7 juin 1984, l'évolution de la situation qui prévaut dans le Golfe, a écrit que : *« les dirigeants saoudiens sont préoccupés par l'agitation intérieure »*.

Loin de nous l'idée de mettre en question votre droit d'émettre sur telle ou telle situation l'opinion qui paraît correspondre à votre analyse, mais cet élément de votre appréciation est inexact.

Ne pas le rectifier, pour rétablir la vérité, risque de susciter l'ambiguïté et de provoquer l'amalgame, ce qui pourrait induire vos lecteurs en erreur surtout que votre journal, connu pour son sérieux, fait autorité.

Pour réfuter cette allégation étayée par votre commentaire, nous nous interrogeons : comment un pays comme le Royayme d'Arabie Saoudite vers lequel, en raison de la position qu'il occupe et des enjeux qu'il présente, les regards du monde entier sont tournés, serait-il gagné par l'agitation intérieure sans qu'un tel événement n'attire l'attention des observateurs internationaux et n'occupe la « une » de la presse mondiale qui suit de près, d'ailleurs, l'évolution de la situation dans cette région du monde ? Puisqu'aucun organe de presse n'en a fait état, quelle est cette lanterne magique à laquelle a recouru l'auteur du commentaire pour apercevoir, seul et en exclusivité, que l'agitation est en train de répandre ses méfaits dans mon pays ? Le sérieux de votre journal nous met dans l'obligation de nous poser cette interrogation. En vérité, la stabilité dont jouit mon pays est réelle. Elle résulte de la confiance réciproque et de la solidité des liens entre les dirigeants et la population. C'est cette cohérence qui explique la stabilité qui est, faut-il encore le rappeler, l'une des caractéristiques de mon pays. Il est un fait cependant que mon pays se trouve dans une région où l'instabilité a été, malheureusement, depuis un quart de siècle, le trait dominant pour des raisons multiples. Les Saoudiens sont assez mûrs pour comprendre et avoir conscience du sérieux avec lequel s'accomplissent les réalisations économiques et sociales qui visent leur bien-être, se rendre compte et toucher du doigt les efforts poursuivis pour assurer leur développement et leur épanouissement.

...ord sur un plan
...ns le Nord

...assem El-Jisr, a été
...u monde arabe à Paris

CORRESPONDANCE

La stabilité du régime saoudien

EUROPE

RFA

L'octroi d'un nouveau crédit de 1 milliard de deutschemarks à Berlin-Est serait imminent

Correspondance

Bonn. — Bonn et Berlin-Est s'apprêtent à conclure un accord portant sur l'attribution par la RFA d'un nouveau crédit à la RDA et sur l'amélioration des contacts personnels entre les deux Etats. D'ores et déjà considéré en RFA comme le plus important depuis la signature du traité fondamental de 1972, cet accord, s'il se confirmait, devrait ouvrir la voie à la visite en RFA, fin *septembre*, de M. Erich Honecker, le chef de l'Etat et du parti est-allemands. Il traduit, surtout, la volonté des deux gouvernements de faire jouer à leurs relations un rôle d'apaisement dans le climat Est-Ouest (*le Monde* du 5 juillet).

Le porte-parole de Bonn, M. Peter Boenisch, a annoncé, dimanche 15 juillet, l'aboutissement des négociations menées avec la RDA par un consortium de banques ouest-allemandes en vue de l'attribution du nouveau crédit. Celui-ci devrait être du même ordre que celui accordé l'année dernière à Berlin-Est, soit environ 1 milliard de deutschemarks (1). Il n'a cependant pas encore été approuvé par le chancelier Kohl, dont la décision dépend apparemment des conversations encore en cours sur les deux autres volets de l'accord : l'amélioration des déplacements de personnes d'un côté à l'autre de la frontière, et la visite elle-même de M. Honecker.

Au titre des concessions offertes par la RDA en échange de la garantie publique pour le nouveau crédit figurerait notamment la diminution du change obligatoire de 25 deutschemarks par jour, dont toute personne doit s'acquitter pour se rendre en RDA. Celui-ci avait été triplé en septembre 1980. à la suite des premiers développements de la crise polonaise, limitant le nombre des déplacements des Allemands de l'Ouest à l'Est. Les dirigeants est-allemands s'engageraient, en outre, à élargir les possibilités de visites à l'Ouest pour raisons familiales et à autoriser cinq mille personnes de plus à immigrer en RFA d'ici à la fin de l'année. Il y en a eu vingt-neuf mille depuis le début de l'année, principalement entre février et mai derniers. Il ne serait cependant plus question, comme il avait été apparemment envisagé, d'une diminution de l'âge auquel les Allemands de l'Est sont autorisés à se rendre librement en voyage en Occident (soixante-cinq ans).

La conclusion de cet accord et l'annonce officielle de la visite de M. Honecker, qui pourrait se rendre à cette occasion en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, en Bavière et en Sarre, sa région natale, confirmeraient la permanence que les deux Etats allemands entendent donner à leur rapprochement. L'attribution d'un premier crédit de 1 milliard de deutschemarks, l'année dernière, en pleine crise des missiles, avait marqué la volonté des deux gouvernements de ne pas sacrifier leurs relations à l'affrontement entre Moscou et Washington. Volonté confirmée lors de la rencontre entre MM. Khol et Honecker à Moscou en marge des funérailles d'Andropov, par l'énoncé du principe d'une *« responsabilité commune des deux Allemagnes pour la paix »*.

Cette lune de miel s'était concrétisée de manière spectaculaire au cours du printemps dernier par la multiplication des visites de responsables politiques ouest-allemands à l'Est et la vague des autorisations d'émigration accordées par Berlin-Est. Le règlement du sort des cinquante demandeurs d'asile réfugiés à la représentation ouest-allemande de Berlin-Est avait une nouvelle fois souligné, début juillet, la capacité des deux gouvernements à surmonter un problème qui, en d'autres temps, aurait pu tourner à la crise ouverte.

Jusqu'au dernier moment, les dirigeants ouest-allemands ont craint une éventuelle intervention de Moscou pour freiner les ardeurs de Berlin-Est. Le Kremlin, qui ne cache pas, depuis quelques mois, son irritation devant le développement des relations inter allemandes, n'a cessé, ces derniers temps, de multiplier les attaques contre le *« revanchisme »* ouest-allemand, devenu, avec M. Reagan, la principale cible de leur propagande.

HENRI DE BRESSON.

(1) 1 deutschemark vaut environ 3 francs.

AFRIQUE

Maroc

L'USFP quitte le gouvernement avant la campagne pour les élections législatives du 14 septembre

Rabat *(AFP, Reuter)*. — L'Union socialiste des forces populaires (USFP) va quitter le gouvernement pour *« être libre de son action et de ses propos »* pendant la campagne pour les élections législatives du 14 septembre, vient d'annoncer, lors du quatrième congrès de cette formation, M. Abderrahim Bouabid, premier secrétaire et ministre d'Etat dans le gouvernement d'union nationale.

Le roi Hassan II avait annoncé le 8 — qu'*« au moment opportun, précédant les élections »*, tous les chefs des partis participant au gouvernement seraient libérés de leurs fonctions *« pour leur laisser les mains libres »*.

Les chefs de partis, ministres d'Etat sans portefeuille dans l'actuel gouvernement sont au nombre de six, il s'agit de MM. Abderrahim Bouabid (USFP), M'Hamed Boucetta (Istiqlal), Ahmed Osman (Rassemblement national des indépendants), Maati Bouabid (Union constitutionnelle), Mahjoubi Ahardane (Mouvement populaire) et Arsalane El Jadidi (Parti national démocrate).

L'USFP est la principale formation d'opposition. Le rapport de son bureau politique présenté à l'ouverture du congrès se prononce pour *« un changement radical du système capitaliste libéral »* et dénonce la *« tutelle »* du FMI sur le royaume. Des diplomates et des délégués étrangers ont toutefois souligné que le ton du rapport, présenté par M. Abderrahim Bouabid était relativement modéré en comparaison avec des interventions précédentes.

Les socialistes marocains ont été la cible de plusieurs campagnes de répression. Certains de leurs dirigeants, comme Mehdi Ben Barka ou Omar Benjelloun — leurs portraits ornent la salle du congrès — ont été assassinés ou ont disparu dans des circonstances mystérieuses, et des centaines de militants ont été déférés devant les tribunaux sous l'accusation de complot. M. Bouabid a cependant félicité le roi Hassan II pour avoir demandé en novembre à l'administration d'observer une stricte neutralité dans les prochaines élections législatives.

Sur la question du Sahara occidental, les socialistes marocains sont apparemment en plein accord avec le roi. Dans leur rapport, ils font remarquer que les nouvelles lignes de défense marocaines rendent les forces armées royales *« maîtresses de toute la région »*. Ils soulignent que les *« attaques des séparatistes du soi-disant Polisario ne peuvent être menées qu'à partir de bases en territoire étranger »*, et demandent instamment à l'Algérie et à la Mauritanie de respecter les frontières du Maroc.

L'USFP, comme le roi Hassan II, s'oppose fermement à la proposition de l'OUA de rechercher un règlement par des négociations directes entre Rabat et le Front Polisario. Tout en dénonçant l'*« incohérence »* des efforts de la diplomatie marocaine à cet égard, elle se prononce néanmoins pour l'organisation du référendum d'autodétermination prôné par l'Organisation panafricaine à son sommet de Nairobi en 1981.

Intervenant pendant la session d'ouverture, M. M'Hamed Yazid, qui conduit une délégation du FLN algérien, invité par l'USFP, avait assuré que l'Algérie était favorable à l'application des résolutions de l'OUA. *« Nous aussi »*, s'est exclamé M. Bouabid, sous les applaudissements des deux mille délégués. *« Le problème est qu'ils ne parlent pas des mêmes résolutions*, a estimé un diplomate africain. *Les Algériens parlent de la résolution d'Addis-Abeba sur les pourparlers directs, et les Marocains de celle de Nairobi sur le référendum. »*

Pologne

Un entretien avec M. Lech Walesa

(Suite de la première page.)

» Au total, la situation n'est pas mauvaise d'un point de vue historique, nous sommes entrés dans une nouvelle phase,qui sera plus intéressante.»

Cette manière d'apprécier les faits n'est guère partagée en Europe occidentale. M. Walesa en convient : *« L'Occident ne nous comprend pas, il voit qu'il n'y a plus rien de spectaculaire, des grèves, des foules dans les rues, des feux d'artifice, mais les feux d'artifice, ça coûte trop cher, nous ne voulons pas devenir un Afghanistan. Notre combat actuel est plus intéressant, plus porteur d'avenir, il est normal qu'en Occident on ne s'en rende pas compte, le rassasié ne peut pas comprendre celui qui a faim. »*

Cela dit, M. Walesa est d'avis que la situation actuelle ne peut pas durer, que, précisément, le 22 juillet, marquera un tournant, une réorientation, selon qu'une amnistie complète sera décidée ou non, selon la direction que prendra le pouvoir.

Une autre voie

« Après, il faudra faire autre chose, autrement. Les gens sont en prison depuis trop longtemps. Si cette affaire n'est pas réglée, il faudra chercher une autre voie. » Laquelle ? Il est trop tôt pour le dire, mais il est prêt ; il sait ce qu'il fera ; *il n'a pas peur*.

Il ne fait guère de doutes que M. Walesa souhaitait que les négociations engagées au printemps pour la libération de certains dirigeants de Solidarité et du KOR réussissent : *« A certains moments, il peut être plus utile d'être en prison qu'en liberté, mais, en ce moment, nous avons besoin de gens en liberté. »* Et il est plus que probable qu'il n'a pas été tout à fait étranger à ces négociations. Mais cela ne l'empêche nullement d'apporter le soutien le plus ferme qui soit à ceux qui ont refusé de se plier aux conditions posées.

Aussi nécessaire qu'elle soit, la libération des prisonniers, même complète, ne serait pas suffisante, car : *« Si l'on persiste à refuser tout pluralisme, les prisons se rempliront aussitôt à nouveau. »* C'est l'autre exigence du moment ou plutôt l'exigence constante depuis août 1980, inséparable de la première, pour que les choses puissent avancer. Certes, sur ce point, le pouvoir semble intraitable, mais M. Walesa veut toujours croire qu'un déblocage est possible : *« Cela ne peut pas durer comme cela, on ne peut pas s'en tenir à la pure dictature. »* Mais la dictature n'est-elle pas, précisément, le fondement de ce régime ? M. Walesa refuse de se laisser entraîner sur ce terrain : *« Le gouvernement a signé une convention* (celle de l'Organisation internationale du travail, entre autres). *Il faudra bien qu'il les respecte et d'ailleurs c'est dans son intérêt. »*

C'est le seul moyen d'inciter les gens à travailler, de faire redémarrer le pays *« qui stagne, qui recule même, alors que le reste du monde avance rapidement »*. Le pluralisme, c'est-à-dire la possibilité d'exister pour les organisations indépendantes du pouvoir, jouissant donc de la confiance des gens *« n'est pas forcément dangereux si l'on s'entend sur le champ d'application »*. On retrouve là, si l'on comprend bien, l'idée qui fut celle du courant principal de Solidarité. Se cantonner aux domaines syndical, culturel et social, tout en laissant au parti le pouvoir proprement politique, central. *« C'est le seul moyen d'éviter que la situation n'empire et, à terme, une tragédie. »*

Les arrestations ne résolvent rien

Que pense-t-il des dernières déclarations de M. Zbigniew Bujak, le dirigeant clandestin qui se dit certain que sa génération verra la fin du communisme : *« Il s'exprime mal, il est un peu jeune. Il faut nous réorienter de manière pratique, pas brandir des slogans. »* Suit une pirouette habituelle : *« Si l'on regarde bien, il y a plus de communisme, d'égalité dans certains pays capitalistes que dans les pays communistes... »*

Lui-même, comment voit-il son rôle ? A-t-il le temps et la possibilité, dans les conditions de surveillance où il vit, et en tenant compte de son travail aux chantiers, d'assumer une part du travail d'organisation, ou doit-il se limiter aux déclarations en général, par le canal de la presse étrangère ? *« Beaucoup de mes amis pensent qu'il suffit que j'existe, que je serve de ciment, pour empêcher que tout parte en tout sens, et qu'eux-mêmes peuvent se charger du travail. Mais, en fait, je fais aussi du travail concret, et même beaucoup, mais, pour des raisons évidentes, je ne peux pas en parler. »*

Il reconnaît tout de même que, actuellement, les frontières qui séparent les actions légales et illégales ont tendance à s'effacer et que, par exemple, il se charge parfois lui-même, désormais, de faire connaître certains communiqués de la commission clandestine de Solidarité.

Quel effet a eu à Gdansk l'arrestation récente de M. Bodgan Lis, dirigeant de l'organisation clandestine régionale ? *« Ça été une très grande perte. Lis est un homme de très grande valeur. Mais, en même temps, cette arrestation a eu un effet extraordinaire. Puisqu'il n'était plus là, beaucoup de gens se sont dit qu'il fallait le remplacer. Des centaines de personnes se sont mises à travailler dur (c'était au moment de la campagne pour le boycottage des élections) et j'ai constaté qu'il y avait beaucoup de nouveaux Lis qui apparaissaient. Cette arrestation n'a pas du tout été une bonne opération pour le pouvoir. Les arrestations ne résolvent jamais rien. »*

JAN KRAUZE.

MOSCOU CONSTATE LA PERSISTANCE DE « PROBLÈMES SÉRIEUX »

Moscou *(AFP)*. — Le quotidien soviétique *Industrie socialiste* décrit samedi 14 juillet de façon nuancée la situation en Pologne, notant que si le pays a *« pansé ses blessures »*, il n'a toujours pas réglé nombre de *« problèmes sérieux »*, dont *« l'influence croissante »* de l'Eglise catholique.

Sans jamais évoquer le procès de quatre dirigeants du KOR, le journal qualifie ainsi de *« pleinement satisfaisante »* la participation aux élections municipales de la mi-juin, que l'opposition avait appelé à boycotter, de plus de 74 % des électeurs (chiffre officiel). Selon lui, ces élections ont marqué *« l'échec total de ceux qui comptaient sur un boycottage »*, afin de *« poursuivre leurs activités contre-révolutionnaires »*.

« Il reste, note le quotidien, *que les renégats de tout bord continuent leur activité de sape, notamment parmi la jeunesse. » Et si,* poursuit-il, *« des premiers pas ont été faits »* vers une *« amélioration »* de la situation économique, deux problèmes majeurs restent en suspens, *« l'influence croissante de l'Église catholique (...), qui est loin de soutenir l'ordre socialiste »* et la *« transformation socialiste de la campagne qui se développe essentiellement sur la base des exploitations privées »*, soit les quatre cinquièmes du secteur agricole. *« Tout cela rend plus difficile l'évolution progressive du pays vers le développement de l'économie socialiste et le renforcement de l'unité idéologique et politique du peuple »* polonais, conclut le journal.

EN ATTENDANT UNE ÉVENTUELLE AMNISTIE

La répression continue

Le quarantième anniversaire du régime communiste en Pologne devrait être l'occasion d'une grande réunion de famille. M. Nicolas Tikhonov, chef du gouvernement soviétique, a déjà annoncé sa participation. Une amnistie est attendue à cette occasion, mais en attendant la répression continue.

Samedi 14 juillet s'est ouvert à Olsztyn un nouveau procès contre M. Andrzej Slowik, ancien président de Solidarité pour la région de Lodz. Condamné à six ans de prison en décembre 1981, sa peine avait été réduite de moitié par « I —l'amnistie partielle I —» de l'an dernier, mais il est à présent accusé d'avoir insulté le directeur du pénitencier de Barczew, nous indique notre envoyé spécial. (Au mois de mai un autre dirigeant régional de Solidarité M. Wladyslaw Frasyniuk a été condamné pour la même raison à dix mois de prison supplémentaires.)

L'audience s'est déroulée dans des conditions particulièrement pénibles, M. Slowik, visiblement malade et à bout de forces, ayant demandé en vain son ajournement (il a fait de longues grèves de la faim entre mars et mai derniers pour protester contre les coups et les mauvais traitements). Il a fallu attendre queb l'accusé s'évanouisse par que l'audience soit, par la force des choses, interrompue. Elle a été remise au mercredi 18 juillet.

D'autre part, samedi également, l'agence PAP a annoncé l'inculpation du père Popieluszko, poursuivi en raison des sermons qu'il prononce mais aussi pour *« I —détention de munitions et d'explosifs I —»*, une accusation considérée par ses proches comme particulièrement aberrante. Un autre prêtre, le père Jankowski, aumônier des chantiers navals de Gdansk, a, lui aussi, été à nouveau interrogé par la police le même jour.

D'autre part, le pape Jean Paul II a récité samedi une prière spéciale pour les quatre dirigeants polonais du Kor jugés à Varsovie, et pour tous ceux qui sont emprisonnés pour des motifs idéologiques. Le souverain pontife a dit cette prière au cours de la messe qu'il a célébrée dans sa résidence d'été de Castelgandolfo devant cent soixante pèlerins polonais.

Espagne

Madrid a obtenu de Bruxelles l'extradition de deux membres supposés de l'ETA

Madrid. — le cercle se referme autour de l'ETA. *Pour la première fois*, l'Espagne a obtenu d'un gouvernement étranger l'extradition de deux membre supposés de l'organisation séparatiste basque. La Belgique a, en effet, accepté de remettre aux autorités de Madrid MM. Joseba Arteche et Salvador Ormaza, arrêtés en octobre dernier près d'Anvers avec un chargement d'armes. Transportés dans un avion militaire belge, les deux hommes sont arrivés le samedi 14 juillet, à Madrid, où ils ont été écroués à la prison de Carabanchel. Le gouvernement de Bruxelles a subordonné leur extradition à plusieurs conditions : qu'ils ne soient pas l'objet de mauvais traitements *« physiques ou psychiques »*, qu'ils puissent être assistés à tout moment d'un avocat et que leur procès ait lieu rapidement.

MM. Joseba Arteche et Salvador Ormaza sont supposés appartenir à l'ETA politico-militaire huitième assemblée. Ils avaient été arrêtés en compagnie d'un ressortissant français, M. Charles Lopez, qui, depuis, a été expulsé par les autorités belges vers son pays d'origine. Le ministère espagnol de l'intérieur pense que les trois hommes avaient pour mission d'acheter des armes au marché noir en Belgique. Les deux Espagnols extradés sont accusés, dans leur pays, de plusieurs délits (attaques à main armée et enlèvements notamment) mais pas d'assassinat.

A Madrid, on espère que la décision sans précédent prise par la Belgique incitera d'autres gouvernements à agir de même. Les autorités espagnoles disposent à cet égard d'un atout important : rompant avec sa politique antérieure, l'Interpol (qui n'est compétente que pour les

De notre correspondant

délits de droit commun) a finalement accepté au début de ce mois plusieurs dizaines de mandats d'arrêt internationaux lancés en Espagne contre des membres supposés de l'ETA. Parmi ces derniers, une demi-douzaine ont été arrêtés ces derniers jours en territoire français, où ils se trouvent toujours en prison.

Attentats contre des biens français

Ces arrestations s'ajoutent aux nombreuses mesures d'expulsion et d'éloignement de la frontière prises depuis le début de l'année au nord des Pyrénées à l'encontre de Basques espagnols sympathisants des indépendantistes. Le changement d'attitude des autorités françaises a vite provoqué une réaction de l'ETA-militaire qui, dans un communiqué envoyé le 13 juillet à plusieurs organes d'information de Bilbao, critique *« la collaboration policière et administrative »* du gouvernement français dans la lutte contre *« les aspirations légitimes de démocratie et d'autodétermination du peuple basque »*. L'ETA menace d'entamer une campagne contre les intérêts français en Espagne, en soulignant que *« l'attitude des autorités de Paris met sérieusement en cause les bonnes relations traditionnelles entre la société basque et l'Etat français »*.

L'ETA-militaire est déjà passé aux actes et a revendiqué l'attentat commis dans la nuit du 10 au 11 juillet au col de la Brujula, près de Burgos, sur la route qui relie Irun à Madrid ; cinq camions français avaient été endommagés par des explosifs placés sous leur cabine alors que leurs conducteurs dînaient dans une auberge proche. Par ailleurs, quatre voitures immatriculées en France ont été incendiées dans la nuit du 13 au 14 juillet dans les rues de Pampelune et des inconnus ont tenté sans succès de mettre le feu à un autocar de la même nationalité dans lequel dormaient des touristes (1). Enfin, un commando de quatre personnes appartenant à l'organisation terroriste Grapo et affirmant *« agir pour appuyer l'ETA »* a dévalisé, le 14 juillet, une succursale du Crédit Lyonnais à Barcelone avant de faire exploser une bombe dans l'établissement.

THIERRY MALINIAK.

[L'extradition de Belgique de deux militants présumés de l'ETA a provoqué une certaine surprise à Bruxelles, nous indique notre correspondant Jean Wetz. Les milieux officiels belges s'interrogent sur les conséquences possibles d'une telle décision. L'ETA militaire va-t-elle se livrer à des représailles contre les installations belges à Madrid ou même contre des personnes et des institutions sur le territoire belge ?

Autre question posée à Bruxelles, selon notre correspondant : pourquoi les autorités n'ont-elles pas adopté la « solution logique » qui aurait été de renvoyer les deux militants basques en France, d'où ils étaient venus ? M. Jean Gol, ministre belge de la justice et vice-président du gouvernement a répondu que le gouvernement belge ne voulait pas se débarrasser de ce problème « sur le dos de la France ».]

(1) Ces derniers attentats ont été revendiqués par un groupe d'« appui aux prisonniers et réfugiés basques », apposé à la « collaboration franco-espagnole », a indiqué dimanche le journal nationaliste basque Egin.

URSS

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ENGAGÉE PAR ANDROPOV CONTINUE

L'ancien directeur d'un magasin d'alimentation a été exécuté

Iouri Solokov, l'ancien directeur du plus célèbre magasin d'alimentation de Moscou, Gastronom n° 1, l'ancien Elisseiev, a *été exécuté*, a annoncé, vendredi 13 juillet, le journal *Moscou Soir*. Il avait été condamné à mort le 24 novembre dernier.

Solokov a été au centre de l'une des plus importantes affaires de corruption révélées en URSS au cours des dernières années. Selon les attendus du jugement il s'était livré avec quatre complices *« à des malversations sur des marchandises et à des actes de concussion pendant une longue période »*. Sokolov, qui menait un grand train de vie, passait pour avoir ses entrées auprès de la famille Brejnev. L'affaire Solokov avait débuté immédiatement après l'accession d'Andropov au secrétariat général.

D'autres indices montrent que la *« lutte contre la spéculation et la corruption »* engagée par Andropov se poursuit. L'organe du gouvernement soviétique *Izvestia* a annoncé, dimanche, l'arrestation d'un *« groupe organisé »* de soixante-treize personnes, dont plusieurs responsables du ministre du commerce de Russie, qui spéculaient sur les produits alimentaires de la ville de Rostov-sur-le-Don. La fraude aurait porté sur plus de 700 000 roubles (875 000 dollars).

Par ailleurs, deux chefs d'une bande d'escrocs qui avait fraudé sur le bétail et encaissé 900 000 roubles ont récemment été condamnés à mort en Kirghizie.

● *M. Tchernenko en vacances.* — Le président Constantin Tchernenko a quitté Moscou dimanche 15 juillet pour prendre ses vacances d'été, ont rapporté l'agence Tass et la télévision soviétique sans préciser où il se rendait. — *(Reuter)*.

● *Des Yougoslaves demandent l'asile politique en Suède.* — Une cinquantaine de Yougoslaves du Kosovo ont demandé l'asile politique au gouvernement suédois, a-t-on annoncé de source officielle samedi 14 juillet à Malmö (sud de la Suède). Les fugitifs viennent d'une région où, pour 80 % de la population est d'origine albanaise et fait partie de mouvements clandestins nationalistes opposés au gouvernement yougoslave et qui réclament que le Kosovo reçoive le statut de République fédérée. — *(AFP)*

16-17 JUILLET 1942 – RAFLE DU VEL' D'HIV'
FRANÇAIS, VOUS N'AVEZ PAS LA MÉMOIRE COURTE

Un texte publicitaire tentant avec impudence de réhabiliter Pétain est paru dans *le Monde* du 13 juillet 1984. Les auteurs de ce plaidoyer, dérisoire sur le plan historique, ont délibérément insulté les familles des déportés et des résistants, allant jusqu'à prétendre que Pétain aurait été déporté en Allemagne, d'où il se serait évadé, alors qu'il fut transféré dans un château en Allemagne, d'où il passa en Suisse avec l'accord des autorités allemandes le 24 avril 1945 ; allant jusqu'à prétendre aussi que Pétain aurait été condamné sur la base d'un faux « comme dans l'affaire Dreyfus ».

Pas un mot dans ce texte sur l'action anti-juive du régime de Vichy, qui a fait l'essentiel du travail policier souhaité par les nazis en arrêtant en zone libre et en zone occupée des dizaines de milliers de juifs que Pétain et Laval ont livrés à la Gestapo.

Aujourd'hui heureusement il suffit de lire tous les manuels scolaires d'histoire des classes terminales pour savoir pourquoi Pétain et Vichy ne seront pas réhabilités tant que la France restera un pays libre, républicain et démocratique.

LOI portant statut des Juifs

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,
Le conseil des ministres entendu,
Décrétons :
Art. 1er. – *Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif...*

Fait à Vichy, le 3 octobre 1940.
PH. PÉTAIN.

LOI sur les ressortissants étrangers de race juive,

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,
Le conseil des ministres entendu,
Décrétons :
Art. 1er. – *Les ressortissants étrangers de race juive pourront, à dater de la promulgation de la présente loi, être internés dans des camps spéciaux par décision du préfet du département de leur résidence...*

Fait à Vichy, le 4 octobre 1940.
PH. PÉTAIN.

Extraits des manuels d'histoire des classes terminales.

« Les juifs connaissent un sort pire, victimes qu'ils sont de l'antisémitisme d'Etat de Vichy et de l'antisémitisme de peau des nazis. Les juifs qui n'étaient pas de nationalité française sont le plus souvent arrêtés par la police française (lors de la « rafle du Vel' d'Hiv' », à Paris, en juillet 1942, elle en arrête 12 884) avant d'être transférés dans cette antichambre des camps de la mort qu'est le camp de Drancy. Au moins 75 000 juifs (dont 23 000 ont la nationalité française) sont déportés à Auschwitz » (p. 42).

« Laval, qui prétend pouvoir forcer la main à Hitler, se lance dans des marchandages de plus en plus sordides avec le Reich, qui exige des juifs, des hommes pour ses usines et une action commune contre les résistants : c'est ainsi que l'Etat français livre des juifs étrangers, enfants compris, pour conserver sa juridiction sur les juifs de nationalité française » (p. 41). Editions Colin.

∴

« Vichy instaure de lui-même une législation antisémite à caractère racial. Le 3 octobre 1940, les « juifs de nationalité française » sont soumis à un statut. Ils sont exclus de l'armée, de la fonction publique. Un numerus clausus *limite leur nombre dans l'Université (3 %) et les professions libérales (2 %). Les préfets peuvent les interner : au printemps 1941, 40 000 juifs sont derrière les barbelés. En mars 1941, l'application de ces mesures pour la zone Sud est confiée au Commissariat général aux questions juives »* (p. 57). Editions Magnard.

∴

« Pendant une trentaine d'années, le rôle joué par l'Etat français dans la persécution et la mort des juifs français et des juifs étrangers réfugiés en France a été volontairement masqué par les responsables politiques et oublié par les manuels d'histoire. Or, les documents aujourd'hui disponibles permettent d'éclairer d'un jour nouveau cet épisode particulièrement affreux de l'histoire de la France contemporaine. Loin d'avoir été imposé par les seuls nazis, le génocide de plus de 70 000 juifs n'a été possible que grâce à la collaboration empressée du gouvernement de Vichy » (p. 60).

« Ce qu'ont révélé des travaux récents fondés sur la consultation des archives allemandes, c'est l'ampleur des offres de Vichy aux Allemands, dispensés par là-même de se charger des basses besognes (...). Le gouvernement de Vichy multiplie les gestes de bonne volonté : il livre les juifs recensés par les soins de l'administration française » (p. 69). Editions Hachette.

∴

« L'expression « Je n'ai rien abandonné d'essentiel » se réfère à la volonté de Vichy de conserver les apparences de la souveraineté, mais que vaut celle-ci quand Vichy accepte... la déportation des juifs pratiquée avec l'aide de la police et de la gendarmerie » (p. 47).

« En France, les juifs arrêtés par la police française sont entassés dans des camps d'internement : au Vélodrome d'Hiver, après la grande rafle du 16 juillet 1942 à Paris, à Beaune-la-Rolande, Pithiviers, Drancy. Hommes, femmes et enfants sont ensuite acheminés par wagons plombés jusqu'à leur dernière destination » (p. 63). Editions Hatier.

∴

« L'antisémitisme de Vichy date de 1940. Il s'est durci en juin-juillet 1941 (juifs exclus de tout poste de direction dans l'économie). En 1942, la « zone libre » se met au diapason de la zone occupée pour contribuer à la « solution finale ». A la rafle du Vel' d'Hiv' (16-17 juillet) répondent au Sud les arrestations de juifs étrangers » (p. 79).

« Comment répondre aux exigences de Berlin, en cette année 1942 ? En fournissant de la main-d'œuvre pour les usines de guerre et des juifs pour les camps d'extermination de la « solution finale ». La déportation des juifs de la « zone libre » commence dès le mois de juillet, en même temps que les rafles de la zone occupée » (p. 94). Editions Istra.

∴

« Après la défaite de juin 1940, la persécution des juifs a commencé en zone occupée dès l'arrivée des troupes allemandes. Le gouvernement de Vichy de son côté n'a pas perdu de temps, et s'est livré très tôt à une véritable surenchère en matière d'antisémitisme. En particulier, c'est de sa propre initiative qu'il a promulgué en zone dite libre un statut des juifs le 3 octobre 1940 » (p. 50).

« Le régime de Vichy est aussi un régime policier, qui, dès sa naissance, s'engage dans une répression conséquente contre ses adversaires : communistes affiliés à la IIIe Internationale, tenants de la dissidence gaulliste, francs-maçons, juifs (...) La police aux questions juives veille à l'application des lois antisémites promulguées par Vichy. S'y ajoutent bientôt des Brigades spéciales engagées dans les rafles des juifs et la chasse aux patriotes » (p. 43). Editions ABC.

∴

« La persécution des juifs s'accentue, ils sont livrés aux Allemands, pillés par les agents du Commissariat des affaires juives de Vichy, après qu'il leur ait été interdit de posséder des entreprises » (p. 62). Edition Nathan.

∴

« Le gouvernement français livre lui-même à Hitler les juifs étrangers (la rafle du Vel' d'Hiv' à Paris le 17 juillet 1942) (p. 34). Editions Scodel.

∴

« Une législation antisémite à caractère racial est mise en place. Dès octobre 1940, les juifs de nationalité française sont dotés d'un statut, aggravé en juin 1941 : définis selon des critères raciaux et non seulement religieux, les juifs sont exclus de la fonction publique, de la magistrature et de l'armée, soumis à des restrictions les éliminant pratiquement des professions libérales et de l'Université. Dès la fin de 1940, les juifs d'origine étrangère de la « zone non occupée » sont rassemblés dans des camps, d'où, en 1942, ils seront transférés à Drancy, près de Paris, point de départ des déportations en Allemagne. Dès mars 1941, un Commissariat général aux affaires juives est chargé de la coordination de ces mesures » (p. 56). *« D'autre part, les persécutions antisémites s'aggravent et les autorités de Vichy participent ouvertement à la mise en œuvre de la politique allemande. Des milliers de juifs de la zone occupée sont déportés en Allemagne ; à cette occasion, se déroule le tragique épisode de la « rafle du Vel' d'Hiv' »* (p. 60). Editions Bordas.

∴

« La politique antisémite en zone libre est une initiative de Vichy. Dès le 3 octobre 1940 est publié un statut des juifs, à caractère racial, qui les exclut de nombreuses professions, à l'exception des juifs anciens combattants. Une loi du 4 octobre 1940 autorise l'internement des juifs étrangers dans des camps de concentration sur simple décision administrative. La faim, la maladie, la mort, seront les compagnes quotidiennes des internés de Gurs, Noé, Récébédou, Le Vernet, Rivesaltes. En mars 1941, la direction d'un Commissariat aux questions juives est confiée à Xavier Vallat. Une police des questions juives est mise en place. Un second statut, en juin 1941, instaure un recensement obligatoire » (p. 84).

« En janvier 1942, les dignitaires nazis, lors de la conférence de Wannsee, avaient décidé la « solution finale du problème juif », c'est-à-dire l'extermination. Vichy met sa police à la disposition des nazis pour les grandes rafles de juifs en zone occupée. La plus tristement célèbre est l'opération « Vent printanier » (16-17 juillet 1942), où près de 13 000 personnes furent enfermées au Vel' d'Hiv' (Paris, 15e arrondissement).

» L'Etat français livre les juifs étrangers internés en « zone libre », et, semble-t-il, dans l'intention de protéger les juifs français, il remet aux nazis, en gage de sa bonne volonté, les enfants juifs étrangers que l'Allemagne ne réclamait pas. En décembre 1942, ce sont les autorités italiennes qui interdisent au gouvernement de Pétain-Laval d'arrêter des juifs dans leur zone d'occupation (p. 90). Editions Belin.

NON, LES FRANÇAIS N'ONT PAS LA MÉMOIRE COURTE,
NON ! PÉTAIN ET VICHY NE SERONT PAS RÉHABILITÉS.

POUR SOUTENIR MORALEMENT ET FINANCIÈREMENT L'ACTION DE L'ASSOCIATION
« LES FILS ET FILLES DES DÉPORTÉS JUIFS DE FRANCE »
(président : Serge KLARSFELD)
QUI PUBLIE CETTE PAGE DE PUBLICITÉ PAYANTE, ÉCRIRE A :
F.F.D.J.F./B.P. N° 104/75722 PARIS CEDEX 15.

Le Monde

politique

L'ENGAGEMENT D'UNE PROCÉDURE

M. Mitterrand : Je m'inquiète de ce que pensent ceux qui ne pensent pas comme moi

Interrogé lors du journal de 13 heures de TF 1, samedi 14 juillet, M. François Mitterrand est revenu à la fois sur ses déclarations du jeudi 12 juillet et sur la baisse des impôts dans le projet de budget pour 1985 (nos dernières éditions datées 15-16 juillet).

● LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION. — M. Mitterrand a justifié son initiative en affirmant notamment : *« Il arrive (...) que l'obligation qui doit prévaloir est celle de l'unité nationale lorsque la minorité éprouve le sentiment sincère (...) que soudain il y a quelque chose qui se brise ou qui risque de se briser. Alors mon devoir est d'intervenir. »*

« Si la Constitution est révisée dans le sens voulu, alors chaque fois qu'une liberté publique paraîtra menacée — et pour cela je serai à l'écoute, attentif à ce qui se passe en France, — j'interviendrai. »

Interrogé sur un possible engagement personnel de sa part sur le référendum, tel que le demande M. Barre, il a répondu : *« Ce sera selon, c'est moi qui déciderai. »*

A propos du champ d'application du référendum, en cas de modification effective de l'article 11 de la Constitution, M. Mitterrand a souligné que la peine de mort *« n'est pas comprise dans la définition constitutionnelle des libertés publiques »* et ne pourrait donc pas faire l'objet d'un référendum.

● RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE POPULAIRE. — M. Mitterrand a affirmé : *« La difficulté est purement pratique. Pour moi, ce n'est pas une difficulté de principe. C'est difficile à organiser dans un pays de 55 millions d'habitants. Cela reste posé. Je serais heureux de trouver une solution. »*

● LE RETRAIT DU PROJET SAVARY SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ. — « [La loi Savary] *elle est là. Je pense qu'il faut d'abord que l'ordre du jour de la session extraordinaire qui est en cours soit modifié par l'introduction du débat sur le référendum. C'est ce qui prime tout maintenant. Avant de retirer de l'ordre du jour quelque disposition qui s'y trouve (...), attendons de voir comment les choses vont se passer. C'est-à-dire quelles sont les dispositions des Assemblées. Mais il va de soi que ce projet est incompatible avec toute démarche référendaire. Cette loi Savary disparaît dès lors que le processus référendaire au niveau parlementaire est engagé. »*

« Moi, a-t-il continué, *je pense que c'est une bonne loi. Je pense qu'elle a été jugée de façon très injuste. Je pense que M. Savary a fait un travail honnête, considérable, pendant une très longue négociation* (...). *Mais cette opinion que j'ai, il est visible qu'elle n'est pas partagée par un très grand nombre de Français. Alors (...) je m'inquiète aussi de ce que pensent ceux qui ne pensent pas comme moi. Et j'en tiens compte. Je dois tenir compte de la réalité. Un certain nombre de projets ou d'idées qui me sont propres et chers ne doivent pas aller jusqu'à heurter la sensibilité profonde d'une autre grande quantité de Français. »*

● LA BAISSE DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES. — *« La baisse des prélèvements obligatoires et particulièrement la baisse des impôts que j'ai décidée doit figurer dans le budget 1985 qui s'appliquera l'année prochaine »,* a-t-il affirmé.

« Il y aura deux sortes d'impôts qui seront diminués l'impôt sur le revenu des personnes physiques et la taxe professionnelle qui vise les entreprises. Pour l'impôt sur le revenu, ce sera la plus forte baisse jamais connue depuis la Libération (...). Par rapport à la masse des impôts, la réduction sera d'environ 8 %. Ce sera la plus forte baisse des impositions fiscales depuis la guerre. Ce qui viendra en économies supplémentaires sera produit par le nouvel équilibre de la sécurité sociale et par diverses mesures qui seront connues lorsque le gouvernement se sera prononcé. »

● L'ÉVOLUTION DES INDICES ÉCONOMIQUES. — A propos de l'inflation, M. Mitterrand a souligné : *« L'inflation, qui a été de 7,7 % sur les douze derniers mois, est le chiffre le plus bas depuis onze ans, c'est-à-dire depuis le début de la crise. C'est la meilleure réussite jamais obtenue par un gouvernement ou un ministre de l'économie depuis onze ans. »*

Au sujet de la récente hausse de l'essence, il a affirmé : *« C'est vrai* [que la hausse de l'essence est une chose difficile pour les Français, mais] *c'est difficile pour les Français aussi d'avaler une augmentation considérable des importations de pétrole (26 % par rapport à l'année dernière) payées en dollars beaucoup plus cher que l'année dernière. Il faut veiller aux intérêts de la France sur le plan de son commerce extérieur et donc sur le plan de sa consommation d'énergie. C'est une raison, ce n'est pas la seule. »*

M. Mitterrand a enfin affirmé : *« Je ne suis pas de ceux qui répètent constamment : « On va gagner, on va » » gagner. » Il faut que je fasse la démonstration que l'on a gagné, et le pays croira ce qui sera dit par les responsables du pouvoir lorsqu'il aura ça sous les yeux. Pas de promesses, pas d'engagement, pas de perspectives magnifiques. Quand on aura gagné à ce point pour justifier cette expression, après tout ce n'est pas moi qui le dirai, c'est le peuple qui le dira. »*

Mme VEIL : M. Mitterrand doit s'engager à consulter les Français sur la liberté de l'enseignement.

Dans une interview accordée au *Journal du dimanche* daté 15 juillet, Mme Simone Veil réagit à la décision de M. Mitterrand d'engager une réforme de la Constitution par voie référendaire. *« Le président Mitterrand,* dit-elle *démontre ainsi, une fois de plus, que non seulement il s'est installé dans les institutions de la Ve République, mais qu'il accentue encore le caractère présidentiel ; il ne craint pas de désavouer son propre gouvernement et cherche à renforcer ses prérogatives. On est loin du* Coup d'Etat permanent.

« Je regrette pour ma part, continue l'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, *que l'interprétation de la Constitution conduise à considérer que le référendum est nécessairement destiné à vérifier la légitimité du président de la République (...).*

« Enfin, explique Mme Veil, *il est bien évident que le référendum proposé n'a de sens que s'il y a un engagement formel et précis du président de la République de consulter ensuite les Françaises et les Français sur la liberté de l'enseignement elle-même. »*

● *La NAR approuve la décision de M. Mitterrand de consultation par voie de référendum. — « Très sensible à la volonté d'unité nationale et de paix civile exprimée par le président de la République, la Nouvelle Action royaliste approuve son projet d'élargissement de la consultation par référendum. »*

Elle se félicite également du *« dépôt d'un nouveau projet de loi sur l'enseignement privé »*, en espérant qu'il *« permettra, par la reconnaissance claire d'une liberté essentielle, d'en finir avec une trop longue division entre Français »*.

« LA LETTRE DE LA NATION » (RPR) : charabia

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du RPR, du lundi 16 juillet, Pierre Charpy écrit : *« M. François Mitterrand a sans doute eu tort de chercher à s'expliquer dans une deuxième intervention télévisée sur ce qu'il avait dit dans la première. Il avait réussi à surprendre tout le monde, amis et adversaires. Mais, l'effet de surprise passé, chacun a pu se rendre compte que lui-même ne savait plus très bien où il en était. Ayant pris tous les autres joueurs à contre-pied, il apparaît bien embarrassé du ballon. La confusion de ses propos en témoigne. (...)*

» François Mitterrand réserve au président de la République le soin de juger s'il faut consulter le peuple. Et cela, c'est une nouveauté qu'il faut apprécier à sa juste valeur : supposons par exemple que, aux élections législatives de 1986, la majorité de l'Assemblée change mais que François Mitterrand reste quand même à l'Elysée, il pourrait organiser des référendums à répétition sur les lois que le gouvernement aurait fait voter par les deux Assemblées. En a-t-il vraiment l'intention ? Mystère. »

A propos du sort de la loi Savary, Pierre Charpy demande : *« Que peut bien signifier ce charabia ? D'abord, que le projet de loi Savary actuel ne peut pas être soumis à référendum (pourquoi ? Mystère !). Ensuite que si les deux Assemblées, c'est-à-dire en fait le Sénat, n'acceptent pas tel quel le projet présidentiel d'élargissement du domaine du référendum, l'article 11 de la Constitution ne sera pas modifié et que le projet de loi Savary actuel sera maintenu et imposé en fin de compte malgré les votes du Sénat. Il s'agit, en somme, d'un chantage. »*

Le piège et ceux qui ne veulent pas s'y laisser prendre

« Pourquoi ce référendum ? [le chef de l'Etat] *en avait assez de patauger dans les marécages d'une politique intérieure qui ne lui donnait pas que des satisfactions. Changeons de question pour changer de climat, devait-il se dire. Devant un piège tendu un mois à l'avance, il serait bien sot de s'y laisser prendre »* : c'est M. François Mitterrand, alors *premier secrétaire du parti* socialiste, qui développait cette analyse, en 1972, après que Georges Pompidou eut annoncé l'organisation d'un référendum sur l'élargissement de la Communauté européenne.

Douze ans plus tard, l'opposition pourrait la reprendre à son compte face à M. Mitterrand, président de la République. A une différence près : M. Mitterrand n'a pas « changé de question » pour changer le climat. La question traitée au travers du référendum est celle sur laquelle l'opposition avait centré, avec succès, le débat politique. Il s'agit des libertés.

Sans doute le chef de l'Etat aurait-il aimé continuer de parler de ce qui, à ses yeux, est l'essentiel, du redressement économique du pays, de la *« France qui gagne »*, selon l'expression utilisée le 14 juillet à TF 1. Il s'agit là d'une constante de son discours et de son action depuis l'allocution de Figeac, en septembre 1982.

Elle a connu ses temps forts pendant son voyage aux États-Unis en mars dernier et, au retour, lors de la mise ne œuvre des restructurations industrielles. L'opposition, si locace au début du septennat lorsqu'elle annonçait la déroute économique de la gauche, s'est tue, peu à peu, tant il apparaissait que les socialistes, à sa grande surprise, mettaient en œuvre une politique qu'elle n'avait pas pu ou pas su engager elle-même lorsqu'elle était au pouvoir. M. Raymond Barre lui reconnaît même quelque mérite et M. Michel Noir, député du Rhône — un homme qui prend du poids auprès de M. Jacques Chirac, — vient d'en faire autant. *« Un événement extraordinaire vient de se produire ; la désindexation des salaires sur les prix. C'est la première fois qu'on y parvient »*, a-t-il déclaré, entre autres hommages, au *Nouvel Observateur*.

A *l'exception du chômage — mais* comment s'y prendrait-elle pour en venir à bout ? — le terrain économique et social n'est plus le meilleur pour l'opposition, bien que le gouvernement ne parvienne pas non plus, à l'inverse, à en tirer argument autant qu'il le voudrait. *« Ce gouvernement,* note M. Noir, *est décidément fastueux dans la manière de s'y prendre pour rendre invisible ce qui ne va pas trop mal. »*

A défaut de la politique économique, l'opposition s'est donc engouffrée sur le terrain de l'insécurité. Ce thème à prédominence électorale est *toutefois d'un maniement délicat*. Il produit des dérapages — immigration, racisme — qui jettent le trouble au sein même de l'opposition, comme l'ont montré Mme Veil et quelques autres à propos de l'élection municipale partielle de Dreux. Il fait le lit — on l'a vu à l'occasion des élections européennes — de l'extrême droite. Il sera certainement réutilisé — M. Chirac l'a fait pour contrer, justement, M. Le Pen, — mais il n'a qu'un caractère conjoncturel.

Restaient les libertés. L'opposition a mis du temps à inverser en sa faveur la prééminence que les socialistes *avaient acquise dans ce* domaine. Lorsqu'elle les invoquait à propos des nationalisations ou des lois Auroux, l'argument faisait sourire. *« C'est le goulag »* : Plantu prêtait cette appréciation, dans un dessin publié par *le Monde*, à deux hommes en Rolls qui prenaient connaissance de « mesures gouvernementales ».

Mais la gauche, malgré elle, a facilité la tâche de l'opposition. Les « coupeurs de têtes » du congrès socialiste de Valence, le *« vous avez juridiquement tort parce vous êtes politiquement minoritaires »* lancé par M. André Laignel aux députés de l'opposition, l'effet de tribune « réussi » par M. Pierre Mauroy lorsqu'il a annoncé, en octobre 1983, devant le congrès socialiste de Bourg-en-Bresse, le dépôt d'un projet de loi sur la presse ont contribué, au fil des ans, à créer le climat.

L'exploitation de ce thème a été déterminante lors de la campagne *des élections européennes*. La manifestation du 24 juin en faveur de l'école privée a confirmé qu'il s'agissait d'un *débat politique majeur*. Depuis, les dirigeants de la majorité et M. Mitterrand se sont aperçus que leurs arguments les plus évidents n'étaient pas entendus.

Noyées sous les « oui »

L'initiative du référendum prise par le chef de l'Etat paraît en partie destinée à priver l'opposition d'un débat qu'elle domine aux yeux d'une large partie de l'opinion. Libertés ? M. Mitterrand prend l'opposition au mot et offre aux Français d'ouvrir un contrôle populaire sur leur exercice. *Enseignement privé ? L'ambiguïté* demeure, mais il est assuré que le président de la République cherche à escamoter le « corps du délit », c'est-à-dire la loi Savary.

Reste la loi sur la presse, dont la discussion est largement engagée devant le Parlement et qui, en termes *d'opinion publique, n'a pas l'impact*, au regard des libertés, de la querelle scolaire. Ainsi, avec quelques mois de retard et un référendum en plus, serait réalisé le souhait exprimé au mois de février par M. Lionel Jospin : on arrête tout — le projet Savary — et on parle d'autre chose.

L'opposition, *évidemment*, ne se laissera pas aussi facilement priver de son meilleur argument, de celui qui, au fil des mois et les résultats des élections européennes aidant, lui a permis de contester de plus en plus violemment, et avec de plus en plus de crédibilité, la légitimité de la majorité de gauche.

Le piège tendu, *« il serait bien sot de s'y laisser prendre »*, comme disait M. Mitterrand en 1972. La droite s'efforce donc de faire capoter le projet. Premier *obstacle* sur la route de M. Mitterrand : la tactique souhaitée par M. Chirac qui interdirait, si le Sénat suivait le maire de Paris, un vote du projet en termes *identiques par les deux Assemblées* et donc l'appel au référendum. Deuxième obstacle : l'exigence, exprimée par Mme Simone Veil et par M. Raymond Barre notamment, de l'organisation immédiate d'un référendum sur l'enseignement puisqu'un vote positif sur le premier référendum *souhaité par M. Mitterrand le permettrait.*

Cette stratégie — celle de Mme Veil et de M. Barre — suppose qu'au préalable la *question* posée par le *chef de l'Etat aux Français soit noyée* sur les *« oui »* et le scrutin banalisé de telle façon que M. Mitterrand ne puisse pas en tirer un argument de légitimité.

L'appel au « raz de marée », suggéré par M. Bernard Stasi, plutôt que le pari sur une abstention massive, présente cependant un inconvénient. Il ouvre un champ d'action à ceux *qui, au sein de l'opposition,* souhaiteraient se démarquer de cette unanimité de façade, dénaturer à leur façon la consultation en demandant au Français de répondre à une autre question : pour ou contre la gauche, pour ou contre M. Mitterrand. Cette attitude — voter « non » — pourrait *tenter M. Le Pen, bien que ses premières* déclarations n'indiquent pas qu'il prenne ce chemin. Contrairement aux autres chefs de file de l'opposition, il n'a pas, dans cette affaire, grand-chose à perdre.

JEAN-YVES LHOMEAU.

POINTS DE VUE

Un danger pour les libertés

par ALAIN MADELIN (*)

HABILEMENT, M. François Mitterrand tente de présenter la modification de l'article 11 de la Constitution comme étant l'*« ouverture à notre peuple d'un vaste espace de libertés »*. Cela est faux. Elle ne constitue qu'une manœuvre destinée à camoufler le *recul politique que représente* le retrait de la loi Savary.

Du point de vue des libertés, cette manœuvre est inquiétante. Sans doute faut-il attendre de connaître le détail de la modification constitutionnelle proposée, mais on peut d'ores et déjà en souligner quelques dangers. Au travers des débats parlementaires sur la presse et sur l'enseignement, je n'ai cessé, pour ma part, de *poser un problème de fond* : celui des limites de la souveraineté populaire. L'Assemblée nationale — ai-je *soutenu — représente assurément* la souveraineté populaire. Sa légitimité n'est pas en cause. Mais cette souveraineté *n'est pas illimitée. Les* pères de la démocratie libérale ont toujours eu la volonté de border le pouvoir, quel qu'il soit. Il est faux de dire, pensaient-ils avec raison, que le peuple par lui-même ou par ses représentants peut tout ce qu'il veut.

Notre charte fondamentale, la Déclaration de 1789, mélange à la fois les droits de l'homme et les droits du peuple : les droits de l'homme, ce sont ceux de l'individu ; les droits du peuple, ce sont ceux de la communauté. Et il y a malheureusement conflit. *On retrouve ce même* conflit dans la proposition de M. François Mitterrand. Une liberté publique *peut-elle être l'enjeu d'un* référendum ? Pour l'instant, tout le monde n'imagine le référendum que comme le moyen de protéger ou d'accroître les libertés.

En réalité, la voie est à double sens : 51 % des Français peuvent aussi, un jour, décider de restreindre telle ou telle liberté qui n'aurait recueilli que 49 % des suffrages. Accepter cela, c'est nier les droits de l'homme, les droits individuels. C'est tourner le dos aux démocraties libérales.

Les *démocraties libérales, ce sont* celles où l'esprit des lois et la Constitution disent aux législateurs et au *peuple lui-même, s'il se fait législateur*, qu'il est des choses auxquelles la loi elle-même ne doit pas toucher. Or nous venons de faire le constat qu'un certain nombre de libertés publiques fondamentales, comme la liberté de communication, la liberté d'entreprendre, la liberté d'enseignement, sont insuffisamment protégées par la Constitution. Voilà pourquoi la *vraie réforme constitutionnelle*, aujourd'hui, devrait consister à mieux abriter nos libertés publiques dans la *Constitution. Ce n'est qu'après ce* préalable que l'on peut songer à élargir le champ du référendum, en limitant soigneusement les consultations populaires, à des réformes acceptées par le Conseil constitutionnel, et qui ne mettent donc pas en cause les libertés publiques.

Il faut *réfléchir aux risques* de la révision proposée par M. François Mitterrand. Que l'on songe à ces nombreuses *périodes* de notre histoire tourmentée où l'on aurait pu, par voie de référendum et au moyen de quelques questions habiles, porter des coups sévères aux libertés.

Mesure-t-on bien toutes les conséquences de cette réforme constitutionnelle ? En voici trois *exemples* :

— Puisque l'on s'obstine à mettre l'abolition de la peine de mort au chapitre des libertés conquises (je ne vois pas très bien, pour ma part, de quelle liberté il s'agit), la modification de l'article 11 va, à coup sûr, entraîner la constitution d'un mouvement tendant à exiger des partis politiques et des prochains candidats à la présidence de la République qu'ils soumettent *cette question à référendum.* Quelques faits divers viendront relancer le débat. Et si ce référendum il y a, on en connaît d'avance la réponse ;

— Supposez que l'on soumette à référendum la question suivante : faut-il reconduire les immigrés sans travail à la frontière ? Oui ou non ?

— Imaginez qu'à la suite d'une grève prolongée d'un service public *ou d'un secteur industriel on soumette* à référendum une limitation du droit de grève ou la restriction de *quelques libertés syndicales ?*

J'attends quelques sondages sur ces questions. L'initiative du référendum revient au président de la République, mais n'est-il pas choquant, du point de vue de la démocratie, que le sort des libertés puisse dépendre, en dernier ressort, de la seule sagesse *du président ?*

(*) Député UDF d'Ille-et-Vilaine.

Diversion

par RENÉ MONORY (*)

LE président de la République vient d'annoncer son intention de demander au Parlement une réforme de la Constitution, qui *devrait être ratifiée par référendum* en septembre prochain. Cette décision appelle, selon moi, trois observations.

La première, c'est qu'il s'agit évidemment d'une opération de diversion politique par laquelle le gouvernement *de gauche s'écarte une fois* de plus de ce qui devrait être sa priorité des priorités, à savoir l'adaptation de la France aux mutations technologiques et sociales qu'impose la *crise actuelle. Ni les chômeurs privés* de tout espoir ni les chefs d'entreprise enfermés dans des procédures paralysantes ne demandent une réforme de la Constitution ! Ils attendent *et attendront encore une nouvelle* politique qui permette enfin le redémarrage de l'économie française.

Ma deuxième observation concerne le Sénat dont l'engagement obstiné au service de la liberté de *l'enseignement a finalement* contraint le gouvernement à abandonner son projet. Je me réjouis que cette victoire de la liberté soit en même temps la victoire d'une Haute *Assemblée qui pèse chaque jour plus* lourd dans le combat pour le bon sens.

Ma dernière observation concerne le fond de la réforme. Je suis personnellement favorable à l'extension du champ d'application du référendum *aux libertés publiques fondamentales*. Mais la réforme annoncée par le président de la République ne peut être acceptée que si elle garantit une extension réelle des libertés et ne se traduit pas *principalement* par un renforcement des pouvoirs du président et par un nouvel abaissement du Parlement.

Or, le risque est considérable : on ne saurait admettre, par *exemple*, qu'une telle réforme donne au président *les moyens d'empêcher*, par des référendums démagogiques, la future majorité de revenir sur des réformes de structure aussi néfastes que les nationalisations ou certaines dispositions des lois Auroux. Je souhaite donc que l'opposition regarde plus loin que la querelle scolaire et se montre extrêmement vigilante quant aux conditions juridiques précises de l'extension de la procédure référendaire.

Pour me résumer, je regrette qu'on détourne l'attention des véritables problèmes qui sont ceux de l'avenir économique et social du pays et, si je suis prêt à dire oui à un véritable élargissement des libertés publiques, je n'hésiterai pas à dire non à une manœuvre politicienne qui ne garantirait pas strictement le fonctionnement régulier de la démocratie.

* Sénateur CDS, ancien ministre.

● *Création d'un Office national pour les rapatriés.* — Le *Journal officiel* a publié, le vendredi 13 juillet, un décret du premier ministre portant création d'un Office national à l'action sociale, éducative et culturelle pour les rapatriés. Cet établissement public est chargé de contribuer à la mise en œuvre des mesures destinées à favoriser l'intégration des rapatriés, aux termes de l'ordonnance du 21 juillet 1962, dans le respect de leur identité culturelle. L'Office est placé sous la tutelle du ministre chargé des rapatriés, son siège est fixé à Carcassonne.

RÉFÉRENDAIRE

M. Hermier : une initiative qui ne répond pas aux préoccupations des Français

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF, député des Bouches-du-Rhône, a estimé, dimanche 15 juillet, lors du « Forum » de RMC, que *« le référendum n'est (...) pas de nature à répondre à la préoccupation émise par les Françaises et les Français lors du vote de l'élection européenne »*. M. Hermier, qui a rappelé que, *« s'il s'agit d'étendre la procédure du référendum au problème des libertés »*, le PCF n'a *« aucune objection »* sur ce projet, a souligné *« un certain nombre de préoccupations »*. *« Il faut*, a-t-il ainsi remarqué, *veiller au risque que l'élargissement de la procédure de référendum ne conforte l'aspect personnel présidentiel de nos institutions, et notamment les possibilités d'utilisation plébiscitaire de cette procédure. »*

« Au-delà de cette initiative politique, a-t-il estimé, *ce qui est sans aucun doute essentiel pour la gauche, c'est de bien tirer la leçon de l'avertissement populaire du 17 juin et de faire autrement, de manière plus dynamique, pour résoudre les grands problèmes de l'emploi, du pouvoir d'achat, de l'école, des conditions de vie dans les grandes villes. »*

Au sujet des questions économiques et de l'école, il a ajouté : *« Nous avons l'inquiétude (...) que l'on ne tire pas toutes les leçons du scrutin, et qu'au bout du compte (...) le gouvernement ne se donne pas, pour les mois qui viennent, les moyens d'une politique nouvelle. »*

A propos de l'école, M. Hermier a réaffirmé que le PCF *« craignait que l'on n'ait pas véritablement la volonté de transformer l'école publique et sque l'on aille vers de nouveaux reculs »* sur la question des rapports entre l'école privée et l'Etat.

Au sujet du prochain budget, M. Hermier a indiqué que le PCF était favorable à un allégement des impôts, *par des mesures de justice fiscale »*. Il a affirmé : *« Si on allège les impôts et que dans le même temps on augmente l'essence, on se propose d'augmenter le téléphone (...) et on coupe dans les grandes dépenses sociales, (...) on prendrait dans une poche ce qu'on donnerait d'une main. Il y aurait là une politique qui poserait de vrais problèmes de justice et d'efficacité économique. »*

De son côté, François Hilsum, qui signe l'éditorial de *l'Humanité* du 16 juillet, observe que la droite *« applaudit bruyamment »* à l'initiative présidentielle. Il ajoute : *« Même Le Pen se déclare satisfait ; quant à Chirac, qui, décidément n'aime pas jouer les carabiniers, il devance ses collègues en réclamant des référendums en rafale. Sur tout et pour tout remettre en cause, l'école, bien entendu, mais aussi les nationalisations, la presse, l'audiovisuel, les collectivités locales et la loi électorale. »*

« L'énoncé de ces questions montre bien les limites démocratiques de la pratique référendaire », écrit-il avant de rappeler : *« Il y a eu à peine un mois, les Français ont dit ce qu'ils voulaient. Infligeant un échec à toute la gauche et, notamment, au Parti socialiste, qui a le plus perdu, en rassemblant moins de voix aux élections européennes que Georges Marchais en 1981, les Français ont fait savoir qu'ils voulaient une politique économique et sociale différente de celle suivie ces derniers temps. »*

APRÈS LE RETRAIT DU PROJET SAVARY

AVANT UN AN ?

L'examen d'un projet de loi scolaire est incompatible avec toute démarche référendaire, a déclaré samedi M. Mitterrand. Cela reporte toute étude d'un nouveau texte législatif au milieu de l'automne au plus tôt. A ce moment, le Parlement sera très occupé par le budget 1985. Aussi M. Poher n'a-t-il pas tort de déclarer, comme il l'a fait samedi, qu'il sera difficile de légiférer sur l'école avant au moins un an.

Un an ? Mais M. Mitterrand et M. Mauroy et M. Savary n'ont cessé de répéter ces dernières semaines : *« Notre projet de loi est bon. Il n'attente pas à la liberté ! ; on s'en apercevra lorsqu'il sera appliqué... »* Aussi, souhaitaient-ils le voir mis en œuvre le plus rapidement possible, suffisamment tôt en tout cas pour laisser à l'opinion le temps d'en constater les effets — heureux et sûrement pas liberticides — avant les élections législatives de 1986. A tel point qu'en avril dernier l'on prêtait à M. Jospin, premier secrétaire du PS, l'avis que, déjà, le temps manquerait et qu'il valait mieux renoncer. Ce sentiment est encore plus fondé aujourd'hui que le délai d'application d'une loi — si loi il y a — sera à l'évidence encore réduit. De là à déduire que M. Mitterrand n'exclut pas d'enterrer l'idée d'un projet de loi d'ici à la fin de la législature...

Une difficulté n'en subsiste pas moins. Le gouvernement a toujours justifié la nécessité de promulguer un texte sur les raports entre les collectivités territoriales et les établissements privés pour combler un vide créé par la loi de décentralisation (*le Monde* du 14 juillet). Si cette nécessité existait la semaine dernière, elle n'a pas été effacée par les interventions présidentielles à la télévision ! Comment s'en sortir ? Apparemment, il n'y a que trois moyens. Le premier n'est qu'un faux-fuyant : laisser subsister le vide. Cette perspective affole les responsables de l'enseignement catholique qui redouteraient de voir surgir une multitude de conflits, entre communes, voire départements ou régions, et établissements privés. Restent deux solutions : tourner l'obstacle en recourant à un décret. Mais qu'en penseraient les hautes assemblées gardiennes du droit ? Ou faire voter une loi d'une sécheresse absolue se bornant à indiquer que les dispositions de la loi du 22 juillet 1983 sur la décentralisation appliquée à l'enseignement public s'étendent à l'enseignement privé sous contrat. A supposer qu'un consensus émergerait, ce seul point soulève déjà des problèmes de fond (les communes devraient financer le fonctionnement des écoles privées, les départements celui des collèges, les régions celui des lycées, ce qui pose quelques difficultés). L'opposition politique échapperait-elle, à un an des législatives, à la tentation d'exploiter à nouveau le thème de la question scolaire ?

On peut faire crédit à M. Mitterrand lorsqu'il révèle avoir été touché par la *« sincérité »* des manifestants de l'école privée, lorsqu'il évoque *« ses obligations, qui ne sont pas celles de M. Bouchareissas, le secrétaire général du CNAL »*. Si cela signifie qu'il modère pour l'heure ses ambitions laïques, comment réagiront les plus intransigeants de ses amis politiques ? C'est l'inconnue à ne pas négliger lorsqu'on sait qu'au printemps dernier vingt mille sections du Parti socialiste avaient écrit au gouvernement pour réclamer plus de laïcité dans le projet Savary en gestation, ce qui aboutit aux amendements du 22 mai. Il faudra, là aussi, beaucoup de vertus pédagogiques au pouvoir pour expliquer, dans son propre camp, que les dures nécessités imposées par *« le gouvernement de la France »* ne sont pas des renoncements.

CHARLES VIAL.

Un référendum est peu probable

(Suite de la première page.)

Les responsables catholiques, eux, pensaient s'être fait entendre et comprendre avec la manifestation du 4 mars dernier à Versailles. Or des amendements de dernière minute devaient être introduits ensuite et votés à la sauvette. Amendements qui leur faisaient perdre la face et ne leur permettaient plus d'éviter une manifestation à Paris.

Depuis l'intervention du chef de l'Etat, les laïques masquent difficilement leur amertume. M. Laignel déclare se féliciter de l'abandon du projet de loi qui, à ses yeux, était trop favorable à l'enseignement privé. Mais il se doute bien que si le gouvernement retire son texte, ce n'est pas pour le rendre plus inacceptable au million et demi de personnes qui ont défilé à Paris le 24 juin.

Les responsables catholiques se gardent bien de crier victoire, même si l'annonce de M. Mitterrand leur a retiré une épine du pied. Les évêques, en particulier, voyaient avec inquiétude s'étendre les dégâts : l'Eglise était confondue de nouveau avec la droite, on l'accusait de défendre des privilèges, et les catholiques eux-mêmes étaient divisés. L'épiscopat se dit qu'une nouvelle chance est peut-être à saisir — seul un gouvernement de gauche pouvant résoudre définitivement la question scolaire — mais les événements des trois années écoulées le rendent très prudent.

Un référendum sur l'école serait une aubaine pour l'opposition. Il n'enchanterait, en revanche, ni les laïques ni les catholiques. Les premiers savent maintenant qu'une majorité de la population réclame le pluralisme scolaire, et qu'il est beaucoup plus facile de mobiliser les Français sur la liberté que sur l'égalité. Quant aux évêques, ils craignent comme la peste tout scrutin qui couperait la France — et l'Eglise — en deux. Il était relativement possible de se démarquer des partis de droite pour organiser des manifestations. Ce ne serait plus le cas avec un référendum qui serait totalement politisé.

Demanderait-on aux Français de se prononcer par oui ou par non sur une nouvelle loi, bourrée de dispositions techniques ? On voit mal comment l'éviter. Car un référendum sur la simple « liberté scolaire » n'aurait aucun sens. Comme l'a souligné M. Laignel, ce terme recouvre plusieurs choses : *« Liberté d'ouvrir des écoles privées, liberté des parents de placer leurs enfants dans l'école de leur choix, liberté des maîtres du privé de choisir leur statut, liberté de financement des collectivités locales »*. Encore oublie-t-il une autre liberté, essentielle aux yeux des défenseurs de l'école catholique : celle, pour un établissement, de choisir ses maîtres sans contrainte et d'avoir ainsi un projet éducatif cohérent...

M. Mitterrand peut, après tout, se servir du référendum... sans l'organiser. Devenue possible par une modification constitutionnelle, cette procédure serait une menace pour pousser l'un ou l'autre camp à avoir une position plus conciliante.

Retirer purement et simplement le projet Savary ne peut être qu'une solution provisoire. Une nouvelle législation s'impose pour trois raisons au moins : des mesures budgétaires ont été déjà prises (l'arrêt des crédits *« évaluatifs »* aux établissements privés), des conflits locaux sont en cours (entre municipalités et écoles primaires) et les futures lois de décentralisation vont créer un vide juridique (*le Monde* du 14 juillet).

Deux hypothèses sont envisagées dans les milieux catholiques. La première est de s'attaquer tout de suite à ces questions financières urgentes, quitte à discuter calmement d'un projet global. La deuxième hypothèse est de réunir un « comité des sages » pour déblayer le terrain, en attendant une négociation en bonne et due forme. Mais aucune de ces formules ne permettrait de résoudre rapidement la querelle scolaire dont le prolongement serait *« malsain »* dit-on dans l'entourage de l'archevêque de Paris.

Les deux camps attendent des indications de l'Elysée. Ils veulent savoir qui sera leur véritable interlocuteur : M. Mitterrand ? M. Mauroy ? M. Savary ? Ou les remplaçants de ces deux derniers ? Les vacances scolaires se prêtent à un entracte, mais la rentrée sera tendue si, d'ici là, on n'est pas sorti du brouillard.

ROBERT SOLÉ.

Le Monde

société

ACCOUCHEUR, MAIEUTICIEN, PARTUROLOGUE OU... SAGE-FEMME ?

Le premier homme à la blouse rose

De notre correspondant

Reims. – Il demeurera, dans l'histoire de cette profession aussi vieille que le monde, le premier homme à y être entré. Sans bruit, ni douleur, en catimini. Mais au fait, comment doit-on l'appeler ? Accoucheur ou sage-femme ? Quel casse-tête ? Les autorités ont penché un temps pour le vocable, plutôt neutre, de maïeuticien, ou pour celui, plus asexué, de parturologue. La corporation, s'accrochant aux traditions, ne l'a pas entendu de cette oreille, si bien que l'on a opté pour la terminologie d'homme sage-femme, au risque d'engendrer une antinomie.

M. Yves Monnoyer, un Rémois âgé de vingt-huit ans, marié, père d'un enfant, a obtenu son diplôme d'État le 29 juin dernier, sanctionnant deux années d'études au lieu des trois réglementaires pour ceux qui n'ont pas, à son exemple, commencé une formation de médecine.

Pourquoi avoir choisi ce métier ? Pourquoi pas ? rétorque-t-il d'un ton naturel ; pourquoi un homme serait-il moins qualifié qu'une femme pour assister une parturiente alors que les cliniques sont remplies de gynécologues ou d'obstétriciens ? Il va de soi que M. Monnoyer ne le pense pas, lui qui, à sa façon, sans acrimonie, œuvre pour l'égalité des sexes.

« Très chouettes »

Et puis qu'y a-t-il de plus émouvant, de plus respectable, que d'aider une mère à mettre son enfant au monde ? *« Le rôle médical et affectif de la sage-femme convient aussi bien aux hommes »,* plaide-t-il, en ajoutant : *« Ce métier, outre la relation avec l'enfant, implique un contact assez intense avec les patientes, qui ont besoin de soutien dans un moment parfois pénible, même si la conclusion est joyeuse, et de réconfort dans les heures qui précèdent l'accouchement. »*

Pendant ses études, M. Monnoyer a pratiqué soixante-quatorze accouchements. Il en a suivi une dizaine d'autres depuis son intégration dans l'équipe de sages-femmes de la clinique Courlancy à Reims, où, par solidarité, il porte la blouse rose de rigueur. Il se félicite de l'accueil *« excellent »* qui lui a été réservé, tant par les vingt-deux filles de sa promotion, *« très chouettes »,* qui l'on approché *« avec plus de curiosité que d'étonnement »,* par ses collègues de travail, lesquelles n'ont manifesté aucune hostilité à son endroit. Du coup, l'appréhension qui le tenaillait s'est vite envolée, à peine contrariée par quelques quolibets épidermiques lancés dans les couloirs de la maternité par une poignée de ricaneurs dérangés par cet « incongru » en rose, ou de railleurs impénitents.

Quant aux patientes, elles n'ont pas marqué la moindre animosité. *« Elles ne sont guère surprises »,* confie M. Monnoyer *« et ne font guère la différence entre le gynécologue et l'homme sage-femme. Souvent, elles m'appellent docteur, ce qui exige un travail d'explication. Au fond, c'est positif ».*

La seule anicroche est venue d'une femmme musulmane qui, pour des considérations tenant à sa culture, a obstinément refusé la visite dans sa chambre de l'homme sage-femme.

M. Monnoyer est seulement préoccupé du fait que son avenir s'inscrit en pointillé : son contrat expire en septembre. Or la profession est plutôt encombrée et un hôpital de la région a déjà fait savoir qu'il n'embaucherait pas cette sage-femme d'un autre type.

DIDIER LOUIS.

EN BREF

Le « gel » de la rémunération des hauts fonctionnaires en 1983 était illégal

Le Conseil d'Etat vient de donner partiellement satisfaction à la requête de l'Union des groupements des cadres supérieurs de la fonction publique et de l'Association générale des administrateurs civils, qui lui demandaient d'annuler le décret du 26 juillet 1983 écrêtant *« les rémunérations les plus fortes de la fonction publique ».*

Ce décret faisait suite aux engagements pris en 1982 par le ministre de la fonction publique lors de la discussion, avec les organisations syndicales de fonctionnaires, du dispositif salarial pour 1983. Il prévoyait que la partie des rémunérations des fonctionnaires civils et militaires, des agents des collectivités locales et des établissements publics ayant excédé 250 000 F en 1982 ne serait pas revalorisée en 1983. En application de ce texte, les primes et compléments de traitement d'un certain nombre de hauts fonctionnaires avaient été *« gelés »* à leur niveau de 1982.

Le Conseil d'Etat n'a pas remis en cause, dans sa décision, le principe même de l' *« écrêtement ».* Mais il a estimé que le gouvernement n'avait pu légalement disposer pour le passé et avait donc limité à tort la progression des rémunérations versées entre le 1er janvier 1983 et la date d'entrée en vigueur du décret.

La décision du Conseil d'Etat, dont ne bénéficieront pas tous les agents visés par le décret mais seulement les fonctionnaires civils de l'Etat et les magistrats, devrait avoir une conséquence pratique non négligeable : tous les fonctionnaires dont le total des rémunérations versées entre le 26 juillet et le 31 décembre 1983 n'a pas excédé 250 000 F peuvent réclamer à l'Etat le remboursement des sommes *« écrêtées ».*

● *Cinq personnes tuées dans un accident d'avion.* – Cinq personnes ont péri brûlées vives, dimanche 15 juillet, dans l'accident d'un avion de tourisme sur l'aérodrome des Sables d'Olonnes (Vendée). Le pilote et ses passagers, tous membres d'une même famille de l'Oise, avaient l'intention de rejoindre Beauvais. Pour une raison inconnue, le Jodel de type Mousquetaire s'est écrasé en bout de piste au décollage et a pris feu immédiatement.

L'Upstène (antidépresseur) doit être administré avec précaution

L'administration d'un antidépresseur de découverte récente, l'Upstène (ou Indalpine) doit dorénavant obéir à certaines précautions.

Le secrétariat d'Etat à la santé signale en effet que des anomalies de la formule sanguine (diminution des globules blancs) ont été signalées chez des personnes de plus de soixante-cinq ans traitées à l'Upstène, avec une fréquence de 1 cas sur 20 000 malades. La commission nationale de pharmacovigilance recommande donc que ce médicament soit réservé aux cas de dépressions sévères résistant aux autres thérapeutiques chez les malades de plus de soixante-cinq ans.

En cas de fièvre, d'angine ou d'ulcérations buccales, il est recommandé à toutes les autres personnes ainsi traitées d'arrêter la prise du médicament et de consulter un médecin.

« PASSEPORT EUROPÉEN » LE 1er JANVIER 1985

Le « passeport européen » verra le jour en France le 1er janvier prochain. Il est de couleur bordeaux tirant sur le violet, et son format, plus petit que le passeport actuel, est identique à celui du permis de conduire. Il n'a pas fallu moins de deux sommets et une résolution communautaire pour aboutir à ce résultat, somme toute modeste, puisque, si leur présentation change, les passeports continueront à être délivrés selon les règles propres à chaque pays.

Les Français qui le désirent pourront garder leur passeport actuel et le faire renouveler. Ceux qui se sentent la fibre européenne auront, en revanche, la possibilité d'acquérir le nouveau document dont la couverture porte au-dessus des mots « République française » la mention « Communauté européenne ». Certaines des indications qui figurent dans le nouveau document sont rédigées dans les huit langues en vigueur dans la CEE. Le passeport européen sera rendu plus sûr par l'utilisation d'un filigrane, d'un fond de sécurité et de réactifs chimiques, qui provoquent des taches indélébiles en cas de tentative de falsification.

La manifestation des écologistes contre le projet d'urbanisation de Gavarnie

Les écologistes du Sud-Ouest, qui attendaient plusieurs milliers de participants au rassemblement organisé le 14 juillet à Gavarnie (Hautes-Pyrénées) sur le thème « Sauvons la montagne », n'ont pu réunir que quelques dizaines de personnes. La manifestation contre le projet d'aménagement de Gavarnie devait être aussi l'occasion pour les écologistes de donner leur sentiment sur la nouvelle « loi montagne ».

Les montagnards étaient là

De notre envoyé spécial

Gavarnie. – On leur avait annoncé « des cars et des cars » d'écologistes. Un millier de chevelus et barbus, peut-être deux, allaient-ils envahir la station et *« faire leur cirque »* le jour du 14 juillet ? Ça non ! Le conseil municipal de Gavarnie avait donc battu le rappel de *« tous les amis de la montagne »* – élus, directeurs de station, moniteurs de ski, guides, commerçants, etc. – pour établir un contre-feu et donner une leçon à ces « rigolos » montés de la plaine.

La mobilisation des montagnards est un succès : autour des quarante élus du canton, ceints de leur écharpe tricolore, on déploie les banderoles aux fiers accents : *« Solidarité totale avec les montagnards »,* et cette formule qui résume un état d'esprit bien partagé par les deux cents « manifestants » de la haute vallée : *« Mestre a case »* (« maître chez soi »). Oubliées les rivalités entre stations et les querelles de clocher : tous solidaires contre *« ces gens des villes qui veulent nous donner des leçons ».*

Mais on s'est effrayé pour rien : les écologistes, qui n'ont pas affrété le moindre car, sont montés individuellement et se retrouvent finalement moins nombreux encore que les montagnards. Autour de Georges Adagas, ancien élu de Gavarnie passé à l'opposition municipale, se sont rassemblés les militants d'Ecologie-Bigorre, menés par Michel Geoffre, ingénieur informaticien à Tarbes, et ceux de SEPANSO-Béarn (1) conduits par Raymond Ratio, ingénieur EDF à Pau.

On conteste les chiffres : *« Quatre mille trois cent cinquante lits à Gavarnie, c'est du jargon administratif,* explique Raymond Ratio. *A raison de trois lits réels par lit banalisé, cela peut conduire à douze mille personnes hébergées en même temps. Dans une commune de cent soixante-neuf habitants, c'est de la folie. »* On replie la banderole « Gavarnie, patrimoine national », et l'on se dirige vers *l'hôtel de la Cascade, une étroite* bâtisse qui sert de mairie en attendant l'ouverture du nouvel édifice municipal. Le maire, M. Germain Bordes, entouré de *« tous les élus du canton »,* accepte finalement de recevoir une délégation d'écologistes.

Les malheureux ! Noyés dans la masse des montagnards en colère, les écolos ne font pas le poids. Leur contre-projet, personne ne veut le lire. Un dialogue – tendu – s'établit cependant entre le maire et les protecteurs de la nature : *« Votre patrimoine appartient à la nation, vous n'en êtes que les gestionnaires,* disent-ils. *Vous pouvez y venir quand vous voulez,* répond le maire, rouge d'indignation. *Que vous défendiez la montagne, d'accord, mais que vous fassiez de la politique chez nous, non ! Je n'ai pas de comptes à vous rendre ! »* Un écologiste a le malheur de contester la rentabilité du projet : *« La rentabilité, je vous interdis d'en parler,* coupe un adjoint. *Ce qui compte, c'est de donner un emploi aux gens. Nous, agriculteurs, nous faisons les dix-sept heures dans la journée pas dans la semaine ! Si vous voulez prendre la faux, allons nous mesurer sur le pré ! »*

La peur du crottin

Le ton monte, et le mépris des montagnards pour *« ces petits messieurs de la ville »* (à défaut des barbus-chevelus qui manquent à l'appel) éclate sans vergogne : *« Vous ne venez à la montagne que lorsque vous ête fatigués de la ville. Et vous vous baladez chez nous en pataugas, sac au dos. Alors, taisez-vous ! »* A la sortie de la mairie, un autre adjoint enfonce le clou : *« Pour moi, vous n'êtes rien. Trois pour cent aux européennes, c'est du pipi de chat. Vous n'êtes que des mange m... »* Il vaut mieux se séparer.

Les montagnards sont-ils tous ainsi unanimes ? Dans leur méfiance vis-à-vis de « ceux d'en bas », sans doute, bien qu'ils comptent sur eux pour leur avenir au moins comme touristes... Mais, à Gavarnie même, tous ne sont pas enthousiastes pour les grands projets de la nouvelle municipalité. *« Leur idéologie, c'est le forfait d'agences avec excursions en bus depuis Lourdes et téléphérique pour le cirque,* explique Adrien Lartigue, agriculteur exploitant, propriétaire de huit chevaux d'excursion. *Finis chevaux et ânes. Le crottin les dérange. »* Avis partagé par le propriétaire du garage central, hôtelier et loueur de chevaux, M. Pierre Laporte : *« Ils veulent bâtir Gavarnie avec les promoteurs, pour le seul profit des promoteurs. C'est la fin des chevaux et des trente-cinq paysans qu'ils font vivre. »* Ce à quoi la municipalité rétorque : *« Si on nous refuse notre projet, il faudra fermer notre station et mettre trente-six employés au chômage. »* A Gavarnie, deux modes de développement s'affrontent : l'ancien et le nouveau. Le nouveau est en train de l'emporter, contenu seulement par les prudences de l'administration centrale et les mises en garde de l'écologie.

ROGER CANS.

(1) SEPANSO (Société d'étude et protection d'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest).

● *Violente tempête dans les Vosges.* – Quatre-vingts communes des Vosges ont été sinistrées lors de la très violente tempête qui a soufflé sur le département à la fin de la semaine dernière. Plus de mille hommes (soldats, pompiers, gendarmes, secouristes, etc.) travaillent pour aider la population et trois cent quatre-vingt-six habitants, dont les maisons ont été détruites, sont logés provisoirement dans des caravanes. Les cultures, les bois et les vergers ont subi de très graves dommages. Une polémique oppose les autorités locales à la préfecture, les premières dénonçant l'*« incohérence des moyens mis en œuvre »* par la seconde.

LE FINANCEMENT D'UN FOYER D'IMMIGRÉS DE LA VILLE DE PARIS

Dans notre article consacré à l'insalubrité et aux vices de construction du foyer d'immigrés situé 15, boulevard de la Commanderie, à Paris-19e, en grève des loyers depuis un an (*le Monde* du 27 juin), nous avions indiqué que, selon le comité de défense des résidents, *« un crédit de 2565368 F serait bloqué par la commission départementale du logement des immigrés depuis le 23 mars 1983 ».*

La préfecture de Paris précise à ce sujet que la commission avait en fait accepté une demande de financement pour travaux présentée début 1983 par le bureau d'aide sociale (BAS) de la Ville de Paris, gestionnaire de l'établissement, et portant, le 11 mars, sur une avance de 855013 F et, le 29 mars, sur un financement de 1720355 F, soit au total 2575368 F (et non pas 2565368 F).

Une notification de la mise à disposition de ce financement a été adressée au BAS le 31 mars 1983, ajoute la préfecture de Paris.

Le 22 décembre, la commission a décidé le report d'une nouvelle demande de financement – de 1683466 F – après avoir constaté qu'*« aucun des travaux précédemment financés en mars 1983 n'avait été exécuté par le BAS ».* Ainsi, seule la demande de 1683466 F a été différée, *« le BAS ayant conservé l'entière disposition du financement de 2575368 F ».*

M. Lafouge, directeur du BAS, nous déclare, pour sa part, qu'il n'a pas sollicité auprès des organismes adéquats le prêt de cette somme de 2575368 F – malgré l'agrément de la commission – et qu'il ne le fera pas *« tant que n'auront pas été expulsés du foyer de la Commanderie les quelque deux cent trente personnes (sur une capacité de trois cent trois lits) qui y résident indûment ».*

Quant aux avocats du comité de défense des résidents, ils affirment que l'*« illégalité de fait »* invoquée par M. Lafouge, à propos de la présence de ces deux cent trente locataires non attitrés, *« résulte, précisément, du refus de la direction du BAS d'admettre, depuis plus d'un an, l'inscription de nouveaux immigrés dans ce foyer ».*

Des lits par milliers

De notre correspondant

Le projet d'urbanisation de Gavarnie, village de 169 habitants, aboutirait à l'utilisation d'une ZAD (zone d'aménagement différé) de cinq hectares dans la zone de Baretge. La municipalité de Gavarnie a fait étudier par la SETOMIP (Société d'équipement de Toulouse Midi-Pyrénées) un projet d'urbanisation portant sur la réalisation de 4 350 lits, sur une surface de 44 000 mètres carrés. A cela s'ajouterait une extension du réseau de remontées mécaniques de la station, avec deux nouveaux équipements exigeant des investissements de 8 millions de francs. Le conseil général des Hautes-Pyrénées a accordé une garantie d'emprunt de 15 millions de francs à la municipalité de Gavarnie. L'aménagement doit s'étendre sur plusieurs années ; une première tranche de travaux avait été prévue initialement en 1984 pour un montant de 10 millions avec des bâtiments limités à un et deux niveaux.

Le nouveau préfet des Hautes-Pyrénées, M. Christian Blanc, préfère attendre jusqu'à l'automne pour signer l'arrêté de création de la ZAD, pièce maîtresse du projet.

Le dossier des aménagements a été soumis depuis deux ans au comité interministériel des unités touristiques nouvelles (UTN). Ce comité s'est prononcé définitivement de manière favorable le 21 janvier. La SETOMIP avait trouvé des promoteurs privés à Bordeaux et Pau notamment pour les intéresser au début et à la suite de la réalisation des structures d'accueil. 20 % de la première tranche étaient assurés (sur plans) de la commercialisation.

Cependant, le préfet des Hautes-Pyrénées a demandé, avant de décider ou non de signer l'arrêté de création de la ZAD, quelques mois de réflexion. Car le site de montagne de Gavarnie est considéré comme un des plus beaux du monde. L'architecte départemental des Bâtiments de France, M. Marcos, après avoir donné un premier avis favorable moyennant quelques réserves, propose maintenant une solution de rechange à la ZAD prévue dans le bas de la station. Cette solution prévoirait, dit-on, des immeubles à cinq niveaux au-dessus de la ZAD, sur la routm de Bouchero.

GILBERT DUPONT.

Un proxénète lyonnais tué dans sa prison à Barcelone

De notre correspondant

Lyon. – L'ascension d'un petit loubard villeurbannais, devenu en quelques années le caïd du milieu lyonnais, a été interrompue, samedi 14 juillet, en Espagne, de deux coups de feu. Raymond Vaccarizi dit « Vacca », trente-quatre ans, a été tué dans sa cellule à la prison « Modelo » de Barcelone, où il attendait son extradition, demandée par le gouvernement français, en avril 1983. Selon la direction de l'établissement pénitentiaire, Raymond Vaccarizi aurait été attiré à la fenêtre de sa cellule, vers 23 h 15 heure locale, par des appels de son épouse. C'est alors qu'un tireur embusqué sur une terrasse d'un immeuble voisin a fait feu à l'aide d'un fusil à lunette, atteignant le truand à la tête et au thorax.

Ce règlement de comptes a provoqué quelques incidents dans l'enceinte de la prison, où la police a dû intervenir pour rétablir le calme.

« Vacca » avait été arrêté le 18 mars 1983 à Barcelone alors qu'il était sous le coup de sept mandats d'arrêt internationaux pour *« association de malfaiteurs, assassinats, hold-up, proxénétisme aggravé... »*

Le proxénétisme a été le premier « métier » de Raymond Vaccarizi. D'abord artisanale, son « affaire » prend de l'ampleur grâce à l'unique méthode qu'il connaisse : la violence. « Vacca » et son « gang des proxénètes tortionnaires » sont arrêtés fin 1977 et condamnés à cinq ans de prison.

« Newlook »

Après avoir purgé sa peine, aidé par son frère Daniel et plusieurs autres membres de sa famille, Raymond Vaccarizi se trouve en 1982 à la tête d'un gang très organisé à qui l'on attribue de nombreux hold-up et homicides dans le Rhône, l'Isère et la Loire. Sans renoncer au proxénétisme, l'entreprise Vaccarizi se diversifie dans le trafic d'armes et régnera, sans partage, sur le milieu lyonnais jusqu'au 10 janvier 1983.

Ce soir-là, cerné à Charvieu (Isère) dans la villa de son frère aîné Paul, Raymond Vaccarizi échappe, au prix d'une fusillade nourrie, à la souricière des policiers, mais, le lendemain, au cours d'une rafle géante, dix-huit membres du clan, dont les deux frères et la mère de Raymond, sont arrêtés et inculpés.

Tandis que deux autres de ses lieutenants sont arrêtés à Fos-sur-Mer et à Narbonne, Vacca tente, depuis l'Espagne, de relancer ses affaires. Malgré un nouveau « look », l'ennemi public numéro 1 de Lyon est repéré et arrêté en douceur par les policiers français et espagnols. D'abord emprisonné à Madrid, il a été transféré au bout de six mois à Barcelone, après avoir, dit-on, poignardé un codétenu.

Cet adepte de la violence, qui ne sortait jamais sans un gilet pare-balles, sera donc mort de mort violente dans le seul endroit où il aurait pû se sentir en sécurité.

J.-J. B.

Trente faux-monnayeurs arrêtés dans le Sud-Est

Les policiers de Montpellier et de Marseille ont démantelé, vendredi 13 juillet, un vaste réseau de trafiquants de fausse monnaie entre l'Italie et la France. L'interception, le même jour, au poste-frontière de Vintimille, d'un poids lourd transportant cinq cent mille fausses pièces de 10 francs, est le résultat d'une longue enquête. La police suivait le chargement depuis Trieste, à la frontière italo-yougoslave, mais n'a pu localiser le lieu de fabrication des pièces.

Après l'interpellation du chauffeur, Marc Gay, quarante-deux ans, les policiers ont arrêté une trentaine de personnes parmi les bandes spécialisées dans l'écoulement de la fausse monnaie. Dix-sept ont été inculpées, dont quelques « personnalités » du milieu. Il s'agit notamment de Fernand Pasquali, cinquante-huit ans, propriétaire de la villa où les pièces devaient subir une dernière patine, qui avait été condamné à une lourde peine pour proxénétisme, Jacques Chambourlier, trente-sept ans, déjà condamné à un an de prison pour recel de malfaiteur, et Gérard Cuias, cinquante-cinq ans, qui avait été condamné à quatre ans de prison pour trafic de fausses coupures de 500 francs. Les autres personnes incarcérées à la prison des Baumettes à Marseille seraient de simples comparses.

RÉVISION DU PROCÈS MIS ET THIENNOT ?

Une délégation du comité de soutien à Gabriel Thiennot et Raymond Mis a été reçue, mercredi 11 juillet, par M. Jean-Pierre Plantard, directeur adjoint du cabinet du garde des Sceaux. Condamnés en 1947 à vingt ans de travaux forcés pour le meurtre d'un garde-chasse à Mézières-en-Brenne (Indre), puis libérés après sept ans de détention, MM. Thiennot et Mis n'ont cessé de clamer leur innocence. Une première demande de révision, déposée en juillet 1980 par Me Thibault, avocat à Châteauroux, avait été rejetée. M. Plantard a assuré les membres de la délégation que *« l'enquête en cours en vue d'une révision du procès était sérieusement menée et qu'il était vraisemblable que la commission de révision soit saisie ».*

UN TROISIÈME ATTENTAT A PARIS

La surenchère d'Action directe

En commettant un troisième attentat à Paris, le 14 juillet, le groupe Action directe entend surtout prouver qu'il combat sur un terrain politique en s'en prenant aux biens et non aux personnes. Mais jeudi dernier, trois membres de ce groupe terroriste d'ultra-gauche, soupçonnés d'avoir tué deux policiers le 31 mai 1983, à Paris ont été inculpés.

Action directe tient par-dessus tout à son image. Selon ses animateurs, Action directe = lutte contre l'impérialisme et le capitalisme = soutien au peuple du tiers-monde = révolution. Sorti de ce théorème en forme de carte de visite, point de salut. Action directe, mouvement clandestin né en 1979 aux marges de l'extrême gauche, se veut un label politique et seulement politique.

Ainsi faut-il probablement interpréter le troisième et dernier en date des attentats par explosifs, revendiqué par ce groupe et commis samedi 14 juillet vers 23 h 15 à Paris, devant un bâtiment du ministère de l'industrie, rue Crillon (4e arrondissement). Un communiqué viendra bientôt, sans aucun doute, expliquer la raison « politique » de cette explosion qui a causé des dégâts importants et blessé légèrement deux personnes. La veille et l'avant-veille, Action directe, toujours, avait revendiqué deux attentats contre des locaux du ministère de la défense et de l'Institut atlantique des affaires internationales dans la capitale (le *Monde* du 14 juillet et daté 15-16 juillet).

« Hold-up alimentaires »

Action directe veut signifier le plus fortement possible : nous sommes des militants politiques, des *« communistes révolutionnaires »*. Ce message vise certainement à en contredire un autre : l'inculpation, jeudi dernier, de trois membres de ce groupe *accusés d'avoir tué*, le 31 mai 1983, avenue Trudaine, à Paris, deux policiers. Ce message-là, policier et judiciaire, dit bien haut : nous avions raison, Action directe, dissous par le conseil des ministres en août 1982, est bien le groupe que l'on dépeignait, un ensemble d'anciens militants politiques en pleine dérive délinquante et meurtrière.

Trois attentats d'un côté, trois inculpations de l'autre. Les déflagrations ne doivent pas masquer l'importance des décisions judiciaires concernant Régis Schleicher, vingt-sept ans, proche du fondateur d'Action directe, Jean-Marc Rouillan (toujours en fuite), Claude et Nicolas Halfen, vingt-neuf et vingt ans. Car ces inculpations sont d'abord l'aboutissement d'une longue enquête policière. Les inspecteurs de la brigade criminelle s'étaient juré de *« coincer »* les auteurs de la fusillade de l'avenue Trudaine déclenchée par un groupe de cinq ou six personnes au cours d'un contrôle d'identité.

L'inculpation n'équivaut nullement à la culpabilité. L'instruction n'a pas encore commencé. Mais la police estime avoir *« ficelé »* ce dossier et démontré que les membres d'Action directe vivent de « hold-up alimentaires ». Les trois hommes inculpés l'étaient déjà dans le cadre de l'enquête sur l'attaque à main armée commise en octobre 1983 contre la Société générale, avenue de Villiers, à Paris.

Les inculpations notifiées par M. Jean-Louis Bruguière apportent aussi – indirectement – un nouvel élément à l'histoire des relations tumultueuses entre le gouvernement, sa police et la justice. La mort du Brigadier Goudry et du gardien de la paix Caiola, le 31 mai, avait été l'occasion, le 3 juin, d'une fronde policière : une manifestation de policiers sous les fenêtres de la Chancellerie et une autre, un peu plus tard, à proximité du ministère de l'intérieur et du palais de l'Elysée. Une fronde non sans conséquence puisque plusieurs responsables syndicaux, *dont M. Rémy Halbwax*, secrétaire général du syndicat indépendant de la police nationale, furent révoqués après coup. Par des voies non prévues, Action directe aurait ainsi réussi à déstabiliser momentanément, le 31 mai 1983, un pouvoir *« social-démocrate »* honni...

LAURENT GREILSAMER.

MONACO ET LA SENTENCE DU VATICAN

L'autre mariage de Caroline

Le premier mariage de Caroline de Monaco n'est donc pas annulé. Pas encore, en tout cas. Selon des sources épiscopales françaises, il faudra attendre plusieurs semaines, peut-être même plusieurs mois, pour connaître la sentence du Vatican. De quoi offrir mille sujets d'inquiétude aux magazines illustrés qui ne se lassent pas de décrire, à longueur d'année, les états d'âme de la jolie princesse.

Le sujet peut paraître frivole. Après tout, Caroline de Monaco n'a pas attendu le feu vert pontifical pour conclure un second mariage. Mais les responsables catholiques prennent cette affaire au sérieux, sachant que de nombreux fidèles seront très sensibles à la sentence romaine. Le secrétariat général de l'épiscopat français a même publié un dossier de presse pour prévenir les mauvaises interprétations.

Les faits sont publics. Le 28 juin 1978, la fille aînée du prince Rainier épouse un Français, M. Philippe Junot. Le *« merveilleux roman d'amour »* ne dure pas : ils divorcent en octobre 1980. L'année suivante, Caroline introduit une demande de nullité auprès du tribunal de la Rote. Sans attendre la conclusion de cette procédure, la jeune femme épouse, en décembre 1983, un industriel italien, M. Stefano Casiraghi. Un enfant naîtra de cette union en juin 1984.

Sur quoi se fonde la demande d'annulation de Caroline ? Mystère. Conformément à la procédure ecclésiastique, la raison reste secrète. On murmure à Rome – où M. Junot a été longuement entendu – que les trois juges chargés de ce dossier examineraient *« l'immaturité »* des ex-conjoints, voire un « pari » que l'ex-époux aurait fait sur son mariage.

D'autres causes d'invalidité sont prévues par le droit canonique. Par exemple, *« le manque de liberté »* ou *« l'incapacité, pour causes psychologiques ou physiques, d'assumer les obligations essentielles du mariage »*. Ce qui laisse une certaine marge d'appréciation aux juges romains.

A vrai dire, l'Eglise n'*« annule »* aucun mariage : elle se contente d'en reconnaître éventuellement la nullité, décrétant qu'il n'y a pas eu d'union véritable. Ce n'est pas forcément la Rote qui se prononce : la plupart des dossiers sont traités au niveau diocésain (soixante et onze mille en 1981, alors que sept cent soixante-quinze seulement étaient à Rome). Dans 50 % des cas environ, la nullité est reconnue.

Une telle procédure coûte en moyenne 4 000 F en première instance et 2 000 F en deuxième instance. Pour un dossier traité à Rome, le prix peut aller jusqu'à 10 000 F. Mais un bon tiers des causes retenues bénéficient de la gratuité totale ou partielle, selon les ressources du plaignant.

Caroline de Monaco n'a pas dû reculer devant la dépense... Elle a fait un dépôt en compte bloqué à la chancellerie de l'évêché de Monaco. On en soustraira les frais engagés, et le reliquat lui sera versé à la fin du procès. A-t-elle bénéficié d'un privilège dû à son rang ? Oui, puisqu'il *existe au Vatican un tribunal spécial* réservé à l'examen des causes matrimoniales des chefs d'Etat. *« Pour éviter*, précise le document de l'épiscopat français, *que des pressions, politiques ou autres, jouent sur les juges locaux »*. L'ex-femme de *M. Junot est intervenue à temps* : depuis novembre 1983, ce tribunal spécial est réservé aux chefs d'Etat eux-mêmes et non plus à leurs enfants.

La raison d'Etat

L'Eglise a une longue habitude des divorces princiers. Au Moyen Age, on se mariait entre parents ou alliés, ce qui exigeait souvent une dispense. Il suffisait ensuite de faire valoir l'absence – réelle ou non – de celle-ci pour annuler l'union contractée. *Les évêques ne se privaient pas* d'user de ce pouvoir pour s'attirer les grâces des gouvernants ou infléchir leur politique.

Plusieurs rois de France ont bénéficié d'une sentence de nullité : Louis XII (pour épouser Anne de Bretagne), Henri IV (pour épouser Marie de Médicis). Napoléon, lui, arracha de force une annulation au diocèse de Paris et exila certains cardinaux avant d'épouser en secondes noces Marie-Louise d'Autriche, tandis que le pape était son prisonnier. Parmi les autres conflits célèbres, on cite les manœuvres de Philippe Auguste qui, au douzième siècle, *harcela Célestin III* pour faire annuler – sans succès – son mariage avec la princesse Ingeburge de Danemark. Et, naturellement, Henri VIII d'Angleterre, dont le second mariage avec Anne Boleyn, condamné par Rome, fut l'une *des causes du schisme anglican*.

Les temps ont changé. Dans une reconnaissance de nullité de mariage, *« aucune raison d'Etat ne peut entrer en jeu »*, affirme l'épiscopat français. Il est vrai que dans le cas de Monaco (*« Combien de divisions ? »*), la « raison d'Etat » fait sourire... Mais rien n'empêche le *Vatican d'avoir accéléré* la procédure pour Caroline, et rien ne pourrait empêcher Jean-Paul II, à qui revient la décision finale, d'être indulgent. Les Grimaldi sont l'une des dernières familles catholiques au pouvoir. A une époque où l'union libre et le divorce font tache d'huile, il n'est peut-être pas inutile de récompenser une princesse, fût-elle en situation d'adultère, qui veut absolument un nouveau mariage religieux...

Dans cette affaire, ce n'est certes pas la « raison d'Etat » qui préoccupe le pape, mais l'opinion publique. Caroline de Monaco ne lui a-t-elle pas déjà valu des milliers de lettres ? Le Vatican craint d'être critiqué, quelle que soit sa sentence. S'il dit non à l'annulation du premier mariage de Caroline, on l'accusera d'être tatillon et sans pitié. S'il décrète, au contraire, l'annulation, *on le soupçonnera d'être sensible* aux pressions et de favoriser les puissants de ce monde... Le dossier de Mme ex-Junot est décidément bien embarrassant.

ROBERT SOLÉ.

Mgr Elchinger dénonce « la subversion culturelle et morale de la jeunesse »

Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, qui doit prendre sa retraite dans quelques mois, a invité les Français, lors de son homélie du 14 juillet, à essayer de construire *« un programme commun d'éducation »*. Ce programme, a-t-il expliqué, nécessite des éducateurs acceptant de préparer des « hommes responsables », sachant « payer le prix de la liberté ». Selon l'évêque de Strasbourg, *« le péril le plus redoutable de notre époque vient de la subversion culturelle et morale de la jeunesse et de la société ». « Depuis des années, nous laissons détruire les valeurs éthiques, déformer et même pervertir le jugement de beaucoup de nos concitoyens. (...) La pollution morale du monde actuel, la priorité refusée à la dimension spirituelle de l'homme, les contestations et contradictions continuelles qui découlent de la confusion des valeurs, tout cela met en relief l'aide que les convictions chrétiennes devraient apporter à l'équilibre et au bien-être temporel de la société. »*

Pour le prélat, *« il est urgent de réhabiliter l'acte d'enseigner et d'éduquer les consciences. (...) Il faut recommencer à semer ensemble des pensées vraies, des habitudes saines »*.

DEVANT LE CHEF DE L'ÉTAT A MELUN

La gendarmerie « super star »

Accompagné de deux fils de gendarme – son propre ministre de la défense, M. Charles Hernu, et le chef d'état-major des *armées, le général Jeannou* Lacaze, – le président de la République était tout sourire et détendu, samedi après-midi 14 juillet, à l'issue de l'impressionnante parade de la gendarmerie nationale sur le champ de manœuvre de Melun (Seine-et-Marne).

Il faut dire que *« cette très belle arme » et « cette très grande force de discipline »*, comme l'a qualifiée M. François Mitterrand, lui avait réservé un grand spectacle avec, notamment, un *défilé* de 4 000 gendarmes à pied ou à cheval et de trois cents véhicules, parmi les plus hétéroclites.

Avec ses 88 371 gendarmes d'active et du contingent, la gendarmerie nationale dépasse, en *effectifs*, la *marine nationale et elle* talonne l'armée de l'air, comme semblait le regretter un officier général invité à la tribune présidentielle. Avec ses nouveaux blindés à roues VBC équipés d'un canon de 90 millimètres et depuis que lui ont été attribuées certaines des missions de défense opérationnelle du territoire (DOT) relevant jusqu'à *présent* de l'armée de terre, la gendarmerie nationale apparaît de plus en plus comme une rivale de l'armée de terre française, *comme s'en est étonné* avec quelque amertume un autre officier général invité à la même tribune.

Gendarmerie maritime, avec ses guêtres blanches comme en portent les fusiliers marins. Gendarmerie de l'air, avec ses ailes déployées sur la casquette comme dans l'armée de l'air. Gendarmerie de l'armement. *Groupement* de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (l'ex-GIGN), avec ses pistolets mitrailleurs autrichiens *à silencieux incorporé, à l'image* des commandos parachutistes. Groupement porté de gendarmerie mobile, avec ses véhicules de combat *et les tenues camouflées* pour la lutte contre un adversaire infiltré, parachuté ou débarqué. Détachements d'hélicoptères. Groupement blindé de gendarmerie mobile, avec ses automitrailleuses légères et ses véhi*cules blindés à roues*, dont certains armés du canon de 90 mm. Toutes les spécialités de la gendarmerie étaient à Melun.

On est loin, en vérité, de ce qu'évoque encore la tradition dans la conscience collective, *« ce gendarme des lointaines provinces »*, comme l'a rappelé le chef de l'Etat, que l'on vient consulter, y compris pour un vol dans les poulaillers, *« parce qu'il est intégré au terrain et à la population »*. Cette image reste vraie. *Mais une autre apparaît* désormais et le « show » de Melun a eu le mérite de ne pas le dissimuler.

Cette nouvelle image, c'est celle d'une gendarmerie qui monte en puissance, qui se grossit *progressivement, sans avoir* l'air d'y toucher, de toutes les spécialités des trois autres armées. Au point d'inclure et de réunir dans ses rangs un peu de tout ce qui fait la caractéristique des trois autres armées en empruntant à chacune, et, principalement, à l'armée de terre, des échantillons qu'elle regroupe en une force autonome.

Choyée

La gendarmerie n'est pas une quatrième armée, après l'armée de terre, l'aviation et la marine. Ce qui sous-entendrait l'existence *d'un quelconque classement* entre des forces qui ont, cependant, des missions très différentes. En fait, la gendarmerie tend à *devenir* une armée comme les autres, et son directeur général, un magistrat d'origine, le chef d'état-major d'une puissante organisation à l'égal des trois autres.

« On dit qu'elle est choyée actuellement », *a confié en privé* le chef de l'Etat. Comme le serait une « super star ». A certains des invités présents à l'issue de la parade de Melun, M. Mitterrand a donné l'impression d'avoir, lui aussi, été sensible à cette montée en puissance, perceptible, de la gendarmerie, dont les effectifs n'ont cessé de croître depuis 1981, quand ceux des trois autres armées étaient appelés à diminuer.

« Il faut sans doute en rester là », a encore ajouté le président de la République à l'adresse de son ministre de la défense, qui a tenu, de son côté, à assimiler la gendarmerie à *« une arme »*, comme le veut la tradition, à l'instar d'autres, telles l'infanterie, l'artillerie ou l'arme blindée-cavalerie, *qui composent* l'armée de terre. Pour le commun des mortels, ce pourrait être une simple querelle de vocabulaire. Au sein de la collectivité militaire, il s'agit de bien autre chose : comme une illustration de la lutte d'influence et de pouvoir entre des forces qui cherchent à valoriser leur statut propre pour mieux justifier ensuite leur demandes de crédits.

JACQUES ISNARD.

sports

CYCLISME

LA SEIZIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

Fignon à la manière de Merckx

En gagnant dimanche 15 juillet la seizième étape contre la montre Les Echelles-La Ruchère, Laurent Fignon a confirmé la victoire qu'il avait obtenue au Mans à l'issue de la première « spéciale » individuelle. Il s'est rapproché à 6 mn 29 s de Vincent Barteau, toujours titulaire du maillot jaune, et il a repris 33 s supplémentaires à Bernard Hinault, qu'il précède désormais de 2 mn 46 s. Classé deuxième de ce contre la montre, l'amateur colombien Luis Herrera a réalisé, de son côté, le meilleur temps sur la seconde moitié du parcours constituée par une côte de 8 kilomètres d'une dénivellation moyenne de 8 %.

La Ruchère. – Bernard Hinault, beau joueur, avait accepté que Laurent Fignon le batte l'autre semaine sur la route du Mans en utilisant un vélo aérodynamique à haut rendement, car, selon lui, le progrès technique est indispensable à la compétition cycliste. Mais il s'est rebiffé quand les organisateurs ont modifié l'ordre des départs de l'étape contre la montre de La Ruchère. Ce changement de dernière heure bousculait son plan de bataille, et le Blaireau ne plaisante pas avec ses choses-là. Il est entré dans une violente colère, menaçant d'abandonner, lui qui nous paraissait si pacifique et si détendu les jours précédents. Puis il s'est ravisé. Il a choisi l'explication sur le terrain de préférence aux polémiques de couloir.

De notre envoyé spécial

Dans l'ascension de la Chartreuse, progressant à coups de pédale rageurs, le Breton a sans doute voulu montrer qu'on ne le provoquait pas impunément. Son orgueil n'a cependant pas suffi. Après avoir longtemps fait jeu égal avec Fignon, il s'est finalement incliné à proximité du but. Terminant par un sprint irrésistible, ce qui est rare dans un exercice de ce genre et sur une pente aussi sévère, le grand blond à lunettes lui a pris 23 secondes au cours des trois derniers kilomètres, soit près de 8 secondes par kilomètre. Deux coureurs ont également fini plus vite que Bernard Hinault, l'amateur colombien Luis Herrera et l'Espagnol Delgado, des grimpeurs qui retrouvent leurs ambitions avec la montagne.

Jeunesse et fraîcheur

La victoire de Laurent Fignon est celle de la jeunesse et de la fraîcheur athlétique aux dépens de l'athlète vieillissant éprouvé par de rudes campagnes. *Le vainqueur du Tour* de France 1983 a beaucoup progressé depuis l'an dernier. Il a acquis une maîtrise et une confiance en soi qui semblent manquer à la plupart de ses adversaires.

« Ma condition physique est telle, dit-il sans vanité, *que je peux rouler au régime maximum et évoluer à la limite de la rupture sans risquer l'accroc. Quand on connaît cet état de grâce, la course cycliste devient un enchantement. »*

En suivant le match Fignon-Hinault dans la montée de La Ruchère, un endroit où le Tour est véritablement allé se perdre, Raymond Poulidor évoquait cet autre duel fameux qui l'opposa à Jacques Anquetil sur les flancs du Puy-de-Dôme, voici tout juste vingt ans. Il était bien placé pour savoir ce que représente l'effort total à bicyclette, surtout dans les courses contre la montre, qui ne tolèrent aucun relâchement : *« Ce qu'a fait Laurent est admirable,* a constaté Poulidor, *et sa performance révèle le futur champion. Par sa morphologie, sa position et son efficacité, il me rappelle Eddy Merckx ».*

JACQUES AUGENDRE.

LES CLASSEMENTS

Seizième étape

LES ECHELLES-LA RUCHÈRE-EN-CHARTREUSE *(contre la montre)*

1. Fignon (Fr.), les 22 km en 42 mn 11 s 15 (moyenne 31,291 km) ; 2. Herrera (Col.), à 25 s ; 3. Delgado (Esp.), à 32 s ; 4. Hinault (Fr.), à 33 s ; 5. Gorospe (Esp.), à 41 s ; 6. Arroyo (Esp.), à 1 mn 9 s ; 7. Kelly (Irl.), à 1 mn 21 s ; 8. Millar (G-B), à 1 mn 26 s ; 9. Anderson (Aust.), à 1 mn 30 s ; 10. Breu (Suisse), à 1 mn 30 s.

Classement général. – 1. Barteau (Fr.), 74 h 38 mn 14 s ; 2. Fignon (Fr.), à 6 mn 29 s ; 3. Hinault (Fr.), à 9 mn 15 s ; 4. Anderson (Aust.), 11 mn 3 s ; 5. Veldscholten (P-B), à 11 mn 16 s ; 6. Delgado (Esp.), à 11 mn 25 s ; 7. Kelly (Irl.), à 12 mn 4 s ; 8. Lemond (E-U), à 12 mn 33 s ; 9. Millar (G-B), à 12 mn 38 s ; 10. Arroyo (Esp.), à 14 mn 31 s.

● *Le Tour de France féminin.* – La Néerlandaise Helene Hage a renforcé sa position en tête du classement général en gagnant, le 14 juillet, la treizième étape du Tour de France féminin, disputée contre la montre autour de Voreppe ; elle a couvert les 23,4 km en 44 mn 21 s (moyenne 31,654 km), devançant de 7 secondes la Française Christine Waller et de 38 secondes l'Américaine Mary-Nanne Martin. Avant les deux journées de repos qui devaient suivre, Helene Hage comptait au classement général une avance de 1 mn 42 s sur Mary Nanne Martin et de 4 mn 2 s sur la Française Valérie Simonnet.

PROPOS D'UN SUIVEUR

La chaîne des transmissions

De notre envoyé spécial

Grenoble. – Pour dire au peuple l'épopée, qu'elle soit militaire ou sportive, triomphe ou désastre, il faut des porteurs de nouvelles. Le coureur de marathon fut l'un des plus illustres. Cet ancêtre du facteur pourrait être aujourd'hui le saint patron des télécommunications.

Dans l'intendance du Tour de France, les télécommunications sont une institution majeure. Chaque jour leur équipe est à la disposition de quatre cents journalistes qui, sans elle et sans toute une infrastructure spécialement mise en place, en seraient réduits à piaffer dans des bureaux de poste insuffisants ou des hôtels de toute évidence dans l'impossibilité de faire face à la demande de ces fournisseurs de copie toujours impatients d'adresser où elle doit parvenir leur respective vision des événements.

Pour les télécommunications, le Tour de France c'est, quotidiennement, durant vingt-cinq jours, entre 16 heures et 20 heures, deux mille minutes de télex, quatre cents télécopies, quatre-vingt-dix téléphotos et deux cent cinquante communications téléphoniques d'une durée moyenne d'un quart d'heure. Les exigences ont bien changé depuis 1935, première année où les PTT de l'époque entraient en lice sur les routes de la « grande boucle ». Pour assurer cette charge, la direction du réseau national constitue, chaque année, une équipe permanente d'une quarantaine de personnes qui, du départ à l'arrivée, suit, elle aussi, l'épreuve, ou, plus exactement, la précède sans avoir eu le temps d'en suivre les péripéties. Ils sont ainsi dix opérateurs de télex, deux de télécopie, cinq de téléphoto et quatre standardistes au téléphone. Il s'y ajoute un personnel de comptabilité et les chauffeurs de neuf voitures qui ont à transporter tout ce monde et son matériel durant trois semaines. Chacun les connaît. Ils connaissent chacun.

Exploit quotidien

Cela pourtant ne saurait suffire à tout. Chaque région apporte aussi son concours. Ce sont des agents locaux qui « tirent » les lignes nécessaires, installent les circuits divers. L'exploit est quotidien. Lorsque la caravane fait étape à Nantes ou à Bordeaux, les réseaux, dans de telles agglomérations, sont en principe aptes à faire face à l'événement. Il n'en va pas de même lorsque les organisateurs ont choisi des points d'arrivée impossibles, comme ce château du Rouret, en Ardèche, ou, dimanche, les hauteurs de La Ruchère, au cœur de la Chartreuse.

Il faut, ces jours-là, tout amener sur place pour que les radios, les télévisions, l'eurovision puissent assurer le fameux sacro-saint « direct » depuis les lignes d'arrivée. A La Ruchère, les agents grenoblois ont dû installer spécialement un pylône de quarante mètres pour le faisceau hertzien. On y a transpiré un mois durant.

Ainsi se transmet l'information. Le temps est révolu où le Tour de France n'était qu'une affaire française. Révolue aussi l'époque où, pour lui, on pouvait se permettre de couper purement et simplement les abonnés du coin. *« Ce serait aujourd'hui la révolution »,* dit en souriant Christian Magne, le patron de l'équipe, sans parenté avec Antonin, le champion, mais qui, assurément, porte un patronyme prédestiné. Il en est, lui, à son vingt-et-unième Tour de France.

Il se souvient des difficultés rencontrées et des affres éprouvées lors d'arrivées pyrénéennes, à Luchon ou à Saint-Lary, *« des coins où l'on n'avait rien »* mais où, pourtant, on est chaque fois parvenu à faire face. Sa hantise, c'est le pépin, le *« circuit défaillant ». « Tout à l'air de baigner dans l'huile, mais nous ne saurions nous permettre de mettre vingt lignes en place et d'en avoir soudain quinze qui ne marchent pas. »*

Il touche du bois. Il peut constater que tout le monde est content, que les Américains ont pu « avoir » New-York ou Philadelphie, que les Colombiens ont trouvé, partout où ils en avaient besoin, leur liaison avec Bogota. Les exploits de Fignon, les mérites de Barteau, les difficultés et les humeurs de Bernard Hinault, l'essentiel comme l'anecdote, en toutes les langues de la terre, passent d'un continent à l'autre. L'équipe des « télécom » est déjà assurée de mériter un maillot arc-en-ciel.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

TENNIS

EN QUARTS DE FINALE DE LA COUPE DAVIS

La France perd un match, mais gagne des joueurs

En quarts de finale de la Coupe Davis, la Tchécoslovaquie a éliminé la France par trois victoires à deux. Henri Leconte a remporté les deux victoires françaises en battant d'abord Ivan Lendl (6-3, 8-6, 6-4), puis Tomas Smid dans le dernier simple comptant pour l'honneur (6-3, 6-3). Guy Forget a subi deux défaites face à Smid (6-4, 2-6, 3-6, 6-1, 6-4) et Lendl (11-9, 6-4, 6-2). le double remporté par Slozil et Smid face à Leconte et Portes (6-2, 5-7, 7-5, 4-6, 6-2) a fait la différence.

La Tchécoslovaquie jouera en septembre prochain sa demi-finale contre la Suède, vainqueur du Paraguay (4-1) tandis que l'autre demi-finale opposera les Etats-Unis, vainqueurs de l'Argentine (5-0) à l'Australie, vainqueur de l'Italie (3-0).

Hradec-Kralove. – Le tennis français a perdu le match, mais il a gagné des joueurs. C'est la leçon d'une défaite qui, pour une fois, ne laisse pas de goût amer. Car, dans un pays où on a trop tendance à considérer que le tennis se résume à Noah, Leconte et Forget ont démontré, face à l'une des meilleures équipes du monde, que la Fédération n'est pas bâtie sur du sable.

Tout comme l'ancien champion de Roland-Garros, ces deux joueurs sont issus du système fédéral qui prend en charge les éléments prometteurs de onze ou douze ans, les encadre dans les lycées tennis-études (Nice pour Leconte, Bordeaux pour Portes, l'INSEP pour Forget) et lance les plus doués dans le circuit professionnel.

Doués, Leconte et Forget le sont assurément. Surdoués même pour peu que la tête suive. Dans une équipe de France « libérée » par la force des choses de la personnalité parfois écrasante du numéro un national, un véritable esprit commando a permis de frôler l'exploit. N'ayant ni réputation à défendre, ni rôle de favoris à assumer, Leconte et Portes ont joué un tennis libéré et inspiré qui a plus que perturber l'une des meilleures paires du monde, Smid-Slozil, en l'occurrence, écrasée par le poids d'une éventuelle contre-performance.

La transformation de Leconte, qui est en train de se rapprocher du cadre fédéral d'entraînement après avoir pris les conseils du romain Ion Tiriac, est, sur ce point, évidente. Prenant très au sérieux son rôle de numéro un, donnant l'exemple à la fois par sa correction sur le court et *la qualité de son jeu, il a affirmé* une personnalité qu'on ne lui soupçonnait pas. Après s'être imposé en trois sets à un Lendl peut-être surmené, il a également fait comprendre à Smid qui était le patron sur le terrain. Et pourtant le Tchécoslovaque, numéro 14 mondial, avait présenté jusque-là un jeu sans faille, et on peut être assuré que, devant son public, il n'a pas bradé son dernier simple, même si la qualification de son équipe pour les demi-finales était acquise.

Erreur tactique

Avec une absence totale de complexe, l'ancien champion du monde junior Guy Forget, qui avait forcé Smid aux cinq sets le premier jour, a bousculé d'entrée Lendl, qui a été mené 4 à 0. Enchaînant avec un minimum de préparation ses services et ses volées, Forget a même eu une balle de premier set à 5-2 sur le service de son adversaire. Lendl a naturellement su se sortir de ce mauvais pas. Toutefois Forget a réussi à le pousser dans ses derniers retranchements avant de céder la première manche au vingtième jeu (11-9) après quatre-vingt-dix minutes de tennis haletant. Loin d'être abattu par cet échec initial, le Français a encore mené 4 à 1 dans la deuxième manche.

Le talent et l'expérience de Lendl ont finalement prévalu. Sans doute Forget n'a-t-il pas su continuer à prendre des risques (pas toujours

Correspondance

payants). Sans doute a-t-il facilité la tâche de son adversaire en acceptant l'échange du fond du court. A ce petit jeu, le Tchécoslovaque est imbattable. Ses dernier vainqueurs – Leconte, McEnroe – ont tous arraché leur victoire au filet et en pilonnant le revers de Lendl.

Erreur tactique, donc, de Guy Forget. Mais il n'est pas si simple d'imposer son jeu à l'un des deux meilleurs joueurs mondiaux, qui, imperturbable, envoie des boulets à dix millimètres des lignes, durant presque trois heures, lorsqu'on est soi-même le cent vingt huitième du classement des tennismen professionnels.

Reste que Guy Forget a su crânement soutenir la comparaison : ce n'était même pas envisageable en septembre dernier lorsqu'il a mis fin à son expérience désastreuse d'entraînement avec l'Australien Bob Brett.

Repris en main depuis lors par l'encadrement fédéral, il partage désormais son temps entre ses entraînements à Paris et ses stages chez Georges Deniau, à Nîmes. Là, il travaille de façon spécifique son jeu de jambes, argument essentiel pour son tennis d'attaque. Là, il peaufine son service, redoutable surtout lorsque, dans son élan, il bascule largement à l'intérieur du court. Forget s'astreint de surcroît, à un programme de musculation spécifique des jambes. D'apparence plutôt frêle, il lui manque encore un peu de puissance, mais sa vitesse de balle (notamment sur le coup droit) est telle qu'il n'a pas besoin de viser les lignes. Au contraire, il a tout intérêt à prendre une large marge de sécurité à l'intérieur du court. Voilà tout ce qu'actuellement ce réel espoir perdu et retrouvé est en train d'apprendre et de comprendre. Au bout du compte, s'il persévère, on peut s'attendre à une progression spectaculaire.

Il reste à souhaiter que l'importance des regroupements fédéraux n'échappe plus à ces garçons, souvent enfants gâtés par la vie et qui, après avoir été élevés dans le giron fédéral, se sont attaché avec plus ou moins de bonheur les services d'entraîneurs étrangers. A dix-neuf et vingt et un ans, la maturité de ces jeunes millionnaires en dollars n'est pas telle qu'ils puissent se dispenser d'un cadre de travail solide et d'entraîneurs à la personnalité assez forte pour qu'ils le fassent respecter. C'est la leçon de l'excellent stage préparatoire à cette rencontre de Coupe Davis mené par Jean-Paul Loth et Patrice Hagelhauer. Rencontre perdue, *certes* dans l'immédiat, mais tellement porteuse de promesses pour l'avenir.

CHRISTIAN BINDNER.

Les autres quarts de finale

● *A BRISBANNE : Australie b. Italie (5-0).* – Edmondson-McNamee b. Ocleppo-Panatta (3-6, 7-5, 6-4, 6-3). Fitzgerald b. Panatta (6-4, 8-10, 6-2) ; Cash b. Ocleppo (9-7, 6-4).

● *A BASTAD : Suède b. Paraguay (4-1).* – Pecci-Gonzalès b. Jarryd-Edberg (6-2, 8-6, 4-6, 6-1) ; Sundstrom b. Gonzalès (6-3, 6-1, 6-2) ; Jarryd b. Napout (6-3, 6-0).

● *A ATLANTA : Etats-Unis b. Argentine (5-0).* – McEnroe-Fleming b. Clerc-Jaite (7-5, 4-6, 6-3, 6-1) ; Connors b. Clerc (8-6, 6-2) ; McEnroe b. Jaite (6-3, 6-4).

LA « RENTRÉE » DE BJORN BORG

Seize mois après avoir annoncé officiellement sa retraite, l'ancien champion du monde suédois Bjorn Borg doit effectuer sa « rentrée » en disputant une compétition officielle, le tournoi de Stuttgart, doté de 117 000 dollars.

Après avoir perdu son dernier match officiel, le 31 mars 1983, contre le Français Henri Leconte au tournoi de Monte-Carlo, le quintuple vainqueur de Wimbledon et le sextuple champion de Roland-Garros s'était contenté de disputer des exhibitions très lucratives à travers le monde. C'est dans cet esprit qu'il avait annoncé sa participation du 16 au 22 juillet au « tournoi » de Stuttgart, où il avait de nombreuses opérations promotionnelles à réaliser. Mais ce tournoi, qui n'était alors qu'une exhibition parmi d'autres, allait rentrer dans le circuit du grand prix à cause de la défection des organisateurs de Bastad (Suède).

C'est ainsi que l'ancien numéro un mondial, qui ne figure plus au classement des joueurs professionnels, va se retrouver à vingt-huit ans dans le « grand bain » avec des joueurs comme Kevin Curren, neuvième mondial, Eliot Teltscher, Tomas Smid et aussi Henri Leconte, qui débarquera de Tchécoslovaquie auréolé de sa victoire sur Ivan Lendl.

ATHLÉTISME

Un successeur pour Guy Drut ?

L'athlétisme français tient peut-être le successeur de Guy Drut. Il s'appelle Philippe Tourret, il est cadet, et il a écrasé de sa classe la troisième et dernière journée des Championnats de France des jeunes, le 15 juillet à Fontainebleau. Il a, en effet, amélioré de 15/100e son record de France cadet du 110 m haies (haies basses) en réalisant 13 s 39 avec un brio qui ne laisse aucun doute sur ses possibilités. Petit pour un spécialiste de haies (1,78 m pour 67 kg), Philippe Tourret a cependant la même enfourchure que le champion olympique de Montréal (91 cm) beaucoup plus grand (1,89 m), au service d'un grand bagage technique.

Les Jeux sont encore un rêve lointain pour Tourret : « Pour l'heure, il faut encore apprendre. Sur les haies hautes, en effet, je peux perdre une seconde. » *Toutefois, ce résultat a éclipsé quelque peu le « chrono » pourtant excellent de Stéphane Caristan, chef de file du 110 m haies et sélectionné pour Los Angeles, chronométré en 13 s 72 avec 3,20 m de vent favorable dans la course espoirs.*

En l'absence de valeur, sûres telles que Boussemart, Marie-Rose, Bouchard, et Maryse Ewanje-Epée, on a néanmoins noté d'excellentes performances. Raphaël Polianti (1,84 m pour 80 kg) a amélioré de 1,42 m le record cadet du lancer du marteau, avec un jet de 66 m. Encore chez les cadets, Pascal Lerus a passé 2,15 m à la hauteur. Chez les juniors, Pierre Camara s'est distingué en remportant la longueur et le triple saut, tout en concourant sur 200 m. Isabelle Chevallier a réussi 1,85 m en hauteur, tandis que Fabienne Ficher surclassait ses rivales sur 100 mètres en 11 s 71. Parmi les espoirs, on a relevé les performances de Marie-France Loval sur 100 m (11 s 57), de Géraldine Bonnin à la longueur (6,41 m) et de Serge Helan au triple saut (16,47 m).

Conclusion de Jean Poczobut, le directeur technique national de la Fédération d'athlétisme : « Le niveau général permet de dire que l'équipe juniors sera très compétitive l'an prochain, encore plus que la précédente couvée, pourtant très forte. Mais je regrette la faiblesse, notamment à la longueur et au disque junior, ainsi qu'au 400 m féminin. »

LES RÉSULTATS

Sports équestres

CSIO D'HICKSTEAD

Les cavaliers ouest-allemands ont gagné le 15 juillet la Coupe des nations du CSIO d'Hickstead (Sud de l'Angleterre). Franke Sloothaak sur Farmer *(4 points) Ulrich Meyer zu Bexten sur* Merano *(4 points). Peter Luther sur* Livius *(8 points) et Paul Schockemoehle sur* Deister *(0 point) ont devancé la formation française composée de Frederic Cottier sur* Flambeau *(4 points) Philippe Rozier sur* Jiva *(4,5 points) Eric Navet sur* J't'adore *(0 point) et Pierre Durand sur* Jappeloup *(0 point).*

CSI DE LA BAULE

Le jeune cavalier français Jean-Charles Gayat a causé une surprise en gagnant le 15 juillet le Derby du CSI de la Baule sur Ignace. *Il a été seul cavalier à réaliser un parcours sans faute avec l'Espagnol Luis Alvarez Cervera sur* Jexico du Park, *qui a néamoins été pénalisé de 2 points pour dépassement du temps. Le Brésilien Nelson Pessoa sur* Faon rouge *s'est classé troisième.*

Motocyclisme

GRAND PRIX DE MOTOCROSS DES PAYS-BAS

Le pilote français Jacky Vimond (Yamaha), qui a gagné la première manche du grand prix de motocross des Pays-Bas en 250 cm3 à Heerlen, a été désigné comme vainqueur de l'épreuve par les organisateurs après l'annulation de la seconde manche en raison de la pluie. Vimond a précédé son compatriote Yannick Kervella (Yamaha) et l'Allemand de l'Ouest Arnd Drechsel (KTN). Au classement du championnat du monde Vimond est désormais troisième avec 140 points derrière l'Autrichien Heinz Kini Gardner (207 points) et le Britannique Jeremy Whatley (149 points).

Boxe

RÉUNION DE MONACO

Deux victoires éclair ont été enregistrées, le 15 juillet, à Monaco, pour la première grande réunion pugilistique depuis cinq ans : le Portoricain Wilfredo Benitez, ancien champion du monde, a été battu en 4 mn 28 s par le Noir américain Davey Moore au cours d'un combat qui constituait une demi-finale mondiale des poids super mi-moyens (version WBA) ; l'Italien d'origine africaine, Nino La Rocca, devait être encore plus expéditif en mettant KO le Mexicain Juan Elizondo, prétendant au titre mondial des mi-moyens, en 1 mn 12 s.

Automobilisme

1000 KM DU NURBURGRING

L'Allemand de l'Ouest, Stefan Bellof, âgé de vingt-six ans, et le Britannique Derek Bell, âgé de quarante-trois ans, ont gagné, le 15 juillet, les 1 000 km du Nurburgring, course comptant pour le championnat du monde d'endurance, sur une Porsche 956, à la moyenne de 156,383 km/h.

Le Belge Thierry Boutsen et son coéquipier britannique David Hobbs, également sur Porsche 956, se sont classés deuxièmes à un tour devant les Italiens Riccardo Patrese, Alessandro Nannini et Paolo Barilla sur Lancia, à trois tours.

Après quatre épreuves, le Britannique Bell et l'Allemand de l'Ouest Bellof se partagent la tête du classement général des pilotes avec 41 points, tandis que Porsche mène au classement des marques avec 80 points. La cinquième manche aura lieu le 29 juillet sur le circuit britannique de Brands Hatch.

Tennis

TOURNOI DE GSTAAD (100 000 dollars)

Demi-finales

Nystrom (Suè.) b. G. Allan (Aus.), 6-2, 7-5 ; Teacher (E.-U.) b. G. Higueras (Esp.), 6-7, 6-3, 6-2.

Finale

Nystrom (Suè.) b. G. Teacher (E.-U.), 6-4, 6-2.

COUPE EUROPA A LEE-ON-SOLENT (G.-B.) (jeunesses de moins de quinze ans)

Finale : France b. Suède, 4-1.

Annica Narbe (Suè.) b. Stéphanie Dussault (Fra.), 6-0, 4-6, 6-3 ; Alexia Dechaume-Emmanuelle Derly (Fra.) b. Maria Ekstrand-Helen Jonsson (Suè.), 6-3, 6-3 ; Alexia Dechaume (Fra.) b. Maria Ekstrand (Suè.), 7-5, 6-2 ; Maider Laval (Fra.) b. Helen Jonsson (Suè.), 6-4, 6-4 ; Emmanuelle Derloy (Fra.) b. Maria Salasgard (Suè.), 6-4, 3-6, 6-1.

TOURNOI DE NEWPORT (170 000 dollars)

Finale : Amritraj (Ind.) b. Mayotte (E.-U.), 3-6, 6-4, 6-4.

Le Monde

ECONOMIE

SELON LA BANQUE MONDIALE

L'élévation du niveau de vie des pays pauvres dépend toujours de la baisse de la fécondité

La plus grande partie du rapport de la Banque mondiale sur *le développement porte cette* année sur les conséquences socio-économiques de l'accroissement *démographique mondial, plus particulièrement,* bien entendu, celui des pays en développement (*le Monde* du 10 juillet). Il fait ressortir le lien existant entre la baisse de la fécondité déjà amorcée dans de nombreux pays pauvres et le niveau général de développement ; il insiste sur le rôle que peut jouer la planification familiale pour ralentir la croissance de la population.

DES données démographiques *qu'analysent les experts de* la Banque mondiale, on peut retenir plusieurs points généraux :

Les pays en voie de développement qui représentent déjà à l'heure actuelle les trois quarts de la population mondiale (environ 4,8 milliards d'habitants), en compteront une part encore plus grande à l'avenir. Le taux d'augmentation de la population qu'ils ont connu depuis la guerre est *« sans précédent » ; en dépit d'un* fléchissement global, dû essentiellement au déclin enregistré en Chine, ces taux demeurent *« universellement hauts »* et n'ont été que dans quelques pays en voie de développement seulement inférieurs à 2 % par an au cours des deux dernières décennies. Même en cas de rapide déclin de la fécondité (et de la mortalité), la population du monde en développement fera plus que doubler d'ici à 2050, pour atteindre, selon les projections, 6,9 milliards d'habitants. Sinon, elle pourrait être, au *rythme actuel, de 8,4 milliards* d'habitants.

Sombre tableau

C'est en Afrique, au sud du Sahara, et dans le sous-continent indien que la fécondité et la mortalité sont les plus élevées et les revenus les plus faibles. C'est donc dans ces régions les plus pauvres du monde que la population est appelée à augmenter le plus fortement.

D'autre part, la haute fécondité *(4 à 8 naissances par femme en âge* de procréer) et la diminution de la mortalité infantile font que 40 % de la population des pays en voie de développement est aujourd'hui âgée de moins de quinze ans.

La structure de la pyramide des âges signifie que la natalité demeurera élevée pendant quelque temps encore. D'ici à l'an 2000, le nombre des personnes âgées de vingt à quarante ans augmentera dix fois plus vite dans les pays en voie de développement que dans les pays industrialisés.

La Banque mondiale attire l'attention sur les conséquences économiques de la rapide croissance démographique, en particulier pour les pays les plus pauvres. Ceux-ci, a souligné son président, M. Clausen, le 11 juillet, à Nairobi, ne pourront se développer si leur croissance démographique ne se ralentit pas. Pour les pays dont le développement est le plus rapide, une fécondité élevée, spécialement parmi les couches les plus pauvres de la population, *« pourrait prolonger indéfiniment l'attente d'un meilleur niveau de vie ».*

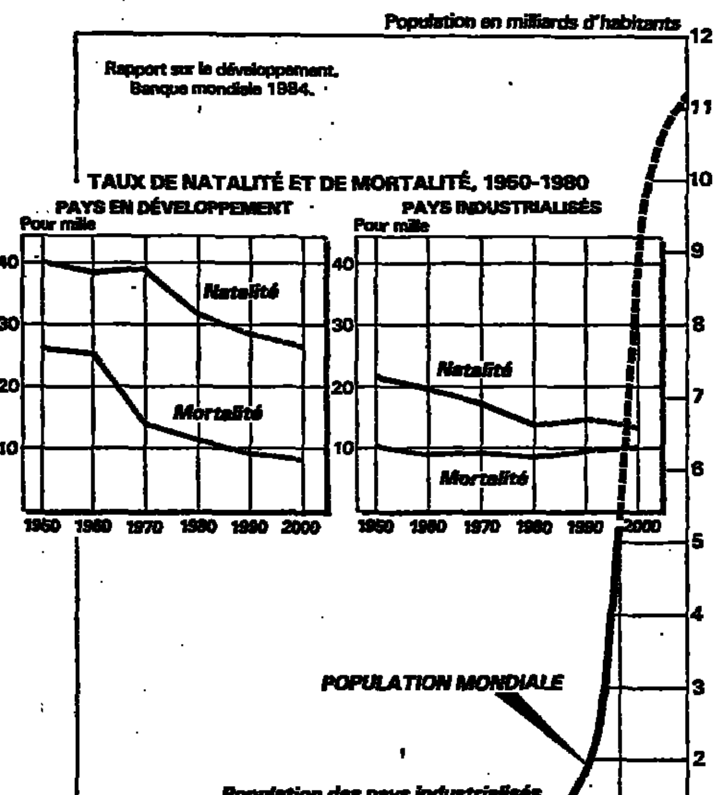
Passant en revue un à un les secteurs sur lesquels se fait sentir ce phénomène, le rapport sur le développement relève, en particulier, que la croissance démographique est une charge plus grande aujourd'hui pour les pays en voie de développement qu'hier pour les pays développés (le *rapport ne devrait-il pas dire que* cette croissance a été au contraire un stimulant de l'essor économique pendant plus d'un siècle en Amérique du Nord, en Europe et au Japon ?). L'accroissement de la population est plus fort ; les migrations internes et internationales ne peuvent pas jouer comme naguère le rôle de soupape de sûreté (elles n'offrent pas de véritable solution, estiment les experts, pour lesquels *« la rapidité de l'accroissement naturel est un facteur plus important que l'exode rural dans l'expansion des villes »*) ; l'agriculture ne dispose plus de vastes espaces vierges à exploiter.

Les pays connaissant déjà une forte densité humaine et où les terres et les ressources sont limitées (Bangladesh, Egypte, Kenya, Indonésie, Burundi, Rwanda, Malawi, Inde, Chine, Népal) auront vraisemblablement plus de difficultés que ceux qui possèdent des ressources inexploitées et parfois un niveau de dévelop*pement relativement avancé* (Brésil, Côte-d'Ivoire, Zaïre...). Mais certains pays d'Asie orientale ont montré qu'un accroissement parfois rapide de la population pouvait aller de pair avec des améliorations substantielles *du revenu par habitant.*

Cependant, ce que veut démontrer la Banque mondiale et que répète son président, est le fait que, *dans la plupart des pays, un taux* plus faible de croissance démographique rend la tâche plus facile en matière d'investissements sociaux et économiques.

Si l'on regarde les conséquences sur l'éducation, l'accroissement du nombre d'enfants d'âge scolaire oblige les Etats concernés à affecter *d'avantage de ressources à l'éducation.* Et cela *« seulement pour maintenir les taux de scolarisation et la qualité de l'enseignement à leurs niveaux actuels ».*

On sait déjà également que les pays qui ont connu, ces dernières *années, une forte croissance démo*graphique devront compter avec une population active nombreuse pendant la première moitié du vingt et unième siècle. Le Nigéria, par exemple, verra son doublement d'ici à l'an 2000. D'une façon générale, écrit le rapport, cet accroissement de la population active risque d'accentuer les inégalités de revenus, surtout si un grand nombre de nouveaux travailleurs sont jeunes et inexpérimentés, et d'aggraver les différentes formes de chômage. Et, étant donné qu'on n'assistera pas à un transfert de population de l'agriculture vers l'industrie comme naguère dans les pays développés, les pays en voie de développement devront faire tout ce qui est en leur pouvoir pour absorber la main-d'œuvre en économie rurale. Combien entendront ce conseil ? Ou seront du moins capables de le mettre en œuvre ?



LA POPULATION MONDIALE CONTINUERA DE CROÎTRE FORTEMENT MALGRÉ LE RALENTISSEMENT DE LA NATALITÉ

Le vingtième siècle, encore plus à partir de 1950, apparaît comme celui du plus grand essor démographique de tous les temps. Estimée à 300 millions de personnes au début de notre ère, la population mondiale a mis mille cinq cents ans pour doubler. C'est seulement à partir du dix-huitième siècle qu'elle a commencé à croître régulièrement, à un rythme de 0,5 % qui s'est prolongé jusqu'au vingtième siècle. Le *taux est ensuite passé progressivement à 1 % pendant la première partie de ce dernier*, puis à 2 % à partir de 1950. En 1900, il y avait 1,7 milliard d'hommes sur la terre (deux fois plus que cent cinquante ans plus tôt). En 1950, le nombre était passé à 2,5 milliards, pour atteindre 4,7 milliards en 1980.

« Les disponibilités en aliments ne sont pas le problème »

Abordant le problème de l'équilibre entre ressources et population, le rapport sur le développement souligne que la production alimentaire des pays en voie de développement a augmenté rapidement au cours de ces dernières décennies, mais que son rythme d'augmentation n'a pas pour autant dépassé celui de la population. Elle n'est même pas parvenue à l'égaler dans de nombreux pays à faible revenu, au Bangladesh, au Népal, et dans vingt-sept des trente-neuf pays d'Afrique au sud du Sahara. Et, dans un certain nombre d'autres, y compris les deux pays les plus peuplés – l'Inde et la Chine, – l'équilibre est fragile. *« C'est un véritable tour de force que ces pays parviennent à faire face à leurs besoins »* en denrées alimentaires... Pourtant, et même s'il semble *« qu'il y ait pénurie de terres sur la planète »* et que certains pays aient peu de chances de pouvoir devenir autosuffisants, il existe des possibilités de nourrir une population croissante, que le rapport souligne, en affirmant que *« les disponibilités en aliments ne sont pas le problème ».*

En revanche, il rappelle qu'un rapide accroissement démographique peut dégrader des terres agricoles et risque de pousser des populations vers certaines régions écologiquement fragiles. Selon les rédacteurs, si la pression démographique n'est pas *toujours le principal coupable, elle* aggrave la situation.

Le rapport s'interroge aussi sur les avantages et les coûts de l'urbanisation. Vingt et une des vingt-cinq villes de plus de 10 millions d'habitants se trouveront en l'an 2000 dans le tiers-monde. Il semble aux auteurs que de *« substantielles économies d'échelle »* soient possibles dans les villes dont la population atteint 150 000 habitants, suivant l'exemple de l'Inde, mais que de petites et moyennes villes ne constituent pas un pôle d'attraction. Ils affirment non seulement que les mesures pour maîtriser directement les mouvements de population sont *« socialement et financièrement très coûteuses »* – elles sont surtout le fait de pays à économie planifiée, – mais aussi que le programme de transmigration en Indonésie (pour*tant mis en place avec le concours de* la Banque mondiale) visant à soulager l'île de Java n'est pas un succès. Les migrations internationales sem*blent, d'autre part,* davantage dues au souci des travailleurs d'obtenir de meilleurs salaires qu'à la pression *démographique.* Revenant quelque *peu sur ses analyses antérieures*, la Banque mondiale pense que ces migrations sont en fait relativement modestes – elles sont freinées de *toute façon aujourd'hui par la récession* en Occident et dans les pays du Golfe et certaines politiques de restriction de l'immigration – et *qu'elles ne devraient pas augmenter* de façon spectaculaire.

Comment freiner

Le rapport sur le développement considère que l'augmentation du revenu n'entraîne pas nécessairement une diminution de la fécondité, mais qu'il ne fait pas de doute que les changements socio-économiques contribuent à la longue à faire baisser la fécondité et diminuer la croissance démographique. Tant il est vrai que les gens dont les ressources augmentent souhaitent généralement moins d'enfants. On constate ce phénomène dans les pays relativement avancés du tiers-monde ou parmi les couches évoluées de la population dans les pays les plus pauvres.

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 14.)

L'« explosion » démographique n'aura pas lieu

AU moment où la Banque mondiale publie un rapport sur la population *(voir ci-contre l'analyse de Gérard Viratelle)* certes très « interventionniste » (sans doute trop), mais en retrait tout de même sur les thèses les plus extrémistes du *birth control*, qui trouvaient naguère des oreilles plus complaisantes au sein des institutions internationales, l'administration américaine a mis la dernière main à un document *plutôt restrictif qui définit* la politique des Etats-Unis en matière d'aide extérieure au planning familial.

Il n'est peut-être pas de domaine où le « volontarisme », bardé de bonne volonté, mais privé le plus souvent de bases scientifiques tant soit peu solides pour appuyer et justifier son action, peut se révéler plus dangereux que dans celui-là. Il est toujours loisible de citer des chiffres impressionnants propres à inspirer l'idée qu'il convient absolument, sous peine d'inimaginables catastrophes, d'infléchir délibérément un mouvement qu'on présente comme quasiment inéluctable. En prenant bien soin de préciser qu'il ne peut s'agir de prévisions, mais seulement d'hypothèses subordonnées à des conditions bien définies, mais dont la réalisation peut aujourd'hui paraître vraisemblable, la Banque mondiale fait état de certaines « projections » en effet très inquiétantes. *Par exemple, le fait qu'en* l'an 2050 le Bangladesh *pourrait* compter 450 millions d'habitants, et l'Ethiopie 230.

Cependant qui, il y a encore moins de dix ans, avait prévu un ralentissement notable de la fécondité (nombre de naissances *par femme en âge de procréer)* dans la plupart des pays du tiers-monde ? Certainement pas le Club de Rome, qui a tant fait au *début des années 70 pour semer* la panique d'une « explosion *démographique* » à venir, en reprenant purement et simplement, mais en y ajoutant force statistiques (l'ordinateur n'a pas le pouvoir d'améliorer le raisonnement), la thèse de Malthus (que le rapport de la Banque mondiale prend justement la peine de réfuter), d'après laquelle la population croît selon une progression géométrique et les ressources pour la nourrir, selon une progression simplement arithmétique.

Dans les pays en développement à revenu moyen, d'abord et surtout dans les pays du Sud-Est asiatique, mais aussi, dans une moindre mesure, en Amérique *latine, au Brésil et au Mexique* (naguère le pays le plus prolifique du monde), on a vu s'amorcer un processus de « transition démo*graphique », pour reprendre* l'expression dont les spécialistes usent pour décrire le phénomène qui s'est produit en Europe avec la *révolution industrielle*, c'est-à-dire un accroissement des richesses créées plus rapide que celui de la population. La façon la plus efficace, et aussi la plus conforme à la dignité de l'être humain, est de prendre le problème à rebours de Malthus. C'est la politique économique qu'il faut d'abord réformer, pour lever les obstacles à la croissance. Une économie plus rationnelle provoquera une élévation du niveau de vie, et pour en profiter les familles choisiront librement de réduire le nombre de naissances.

PAUL FABRA.

Point de vue

Comment le FMI pourrait favoriser le développement rural

par ALAIN REVEL (*)

Plus de quarante pays sont actuellement soumis au *contrôle du Fonds monétaire* international (FMI). A quelles conditions ses programmes d'ajustement pourraient-ils favoriser le développement de leur secteur agricole ?

UN article paru récemment dans ces colonnes (1) prenait le contre-pied des affirmations communément admises selon lesquelles les programmes d'austérité imposés par le FMI aux pays endettés défavorisaient les classes pauvres de la société, et donc les classes moyennes. L'auteur développait la thèse inverse : en imposant la suppression des subven*tions aux produits alimentaires*, le FMI réduit le déficit budgétaire et le niveau des importations de produits alimentaires (2) ; il en résulte une baisse, à moyen terme, du taux d'inflation, une diminution immédiate du pouvoir d'achat des urbains et une hausse des revenus des ruraux ; l'équilibre ville-campagne peut ainsi être restauré et l'urbanisation sauvage freinée. Cette idée est intéressante, mais presque impossible à mettre en œuvre dans les conditions qui prévalent actuellement dans la plupart des pays en développement.

En réalité, les programmes d'ajustement du FMI ont, jusqu'à présent, négligé à peu près complètement l'impact qu'ils pourraient avoir sur la population agricole et rurale des pays en développement. Or celle-ci, particulièrement chez les plus pauvres d'entre eux, représente pourtant plus de 80 % de leur population totale. Pour que la suppression des subventions à la consommation des aliments de première nécessité ait un impact sur la population agricole du pays, il faut, en réalité, que trois conditions soient simultanément satisfaites, ce qui n'est généralement pas le cas des pays où intervient le FMI : un véritable espace économique doit relier les villes aux campagnes, le prix des importations alimentaires doit pouvoir être contrôlé dans la mesure où les politiques de dévaluation massive souvent préconisées par le FMI ne peuvent être immédiatement réalisées à cause de l'importance de leurs effets pervers (hausse du prix de l'énergie importée), l'aide alimentaire ne doit pas décourager *les paysans de produire.*

Dans la plupart des pays les plus pauvres, particulièrement en Afrique, le *marché représenté* par la consommation alimentaire des villes ne peut être alimenté par la production des campagnes. Celles-ci vivent en totale autarcie, et leur *niveau de vie, y compris* leur niveau alimentaire, est entièrement lié aux aléas climatiques et aux conditions de sécurité, qui peuvent provoquer des déplacements considérables de population. Le seul lien de ces paysans avec l'économie de marché provient des productions de rente (café, cacao, arachide, coton...), qui sont achetées à un prix garanti par des organismes publics *ou parapublics.*

Les villes, de leur côté, sont alimentées, de plus en plus, à partir de *produits importés*, dont l'utilisation ne nécessite pas un travail de préparation aussi difficile que le mil (millet ou sorgho), qui doit être broyé au pilon ; la farine de blé et le riz blanchi, quant à eux, se prêtent à une cuisson rapide.

Aussi, le premier travail du FMI devrait être de vérifier s'il est possible de recréer ce lien entre la production céréalière des campagnes et la consommation des villes. C'est ce que le Conseil mondial de l'alimenta*tion suggère depuis plusieurs années* sous le nom de *« stratégies nationales de développement alimentaire »* et c'est ce qu'un pays comme l'Inde a su réaliser depuis 1975. Aussi les conditions de prêts du FMI, en conjonction avec les prêts d'ajustements structurels de la Banque mondiale, devraient pousser à recréer ce lien.

L'enjeu est vital puisqu'il s'agit de réintégrer dans les circuits économiques nationaux les 80 % de la population qui en sont exclus, car ils vivent loin des marchés acheteurs.

Encore faut-il que la production des paysans locaux ne soit pas en permanence chassée des marchés urbains, soit par des importations céréalières à prix inférieurs à ceux des produits locaux, cette différence pouvant aussi provenir de la surévaluation de la devise locale, soit par des apports de nourriture gratuite sous forme d'aide alimentaire.

En toutes circonstances, les gouvernements maintiennent des subventions à la consommation urbaine pour *éviter* les *révoltes* qui, du Caire à Casablanca en passant par Varsovie, sont provoquées par la crainte de voir augmenter le prix du pain. Aussi les paysans locaux *restent-ils* à l'écart des circuits. Même lorsque les cours mondiaux montent brusquement, on continue d'importer.

Les programmes du FMI ne peuvent donc améliorer la situation économique des paysans et des ruraux s'ils ne s'attaquent pas simultanément à ces trois problèmes fondamentaux :

1. *instaurer* des prix suffisamment rémunérateurs pour que les paysans acheminent leur production vers les villes ;

2. protéger ces prix contre les importations à bas prix, décidées à l'occasion des écoulements de surplus des pays développés ;

3. *contrôler* l'aide *alimentaire* en vérifiant *qu'elle* est soit vendue aux urbains à un prix suffisant, soit donnée à des catégories sociales vulné*rables et à elles seules (femmes* enceintes, enfants dans les écoles), soit utilisée pour payer en nature les paysans participant à des travaux *permettant d'améliorer les infrastruc*tures du pays (routes, chemins de fer, petites retenues d'eau...).

En revanche, si le FMI introduisait ces éléments, en conjonction avec la Banque mondiale, dans ses recommandations, on pourrait assister à une revitalisation des campagnes conduisant à la création d'une épargne rurale et d'une source autonome d'investissements. Un cercle ver*tueux pourrait alors s'instaurer avec,* à terme, une réduction du déficit alimentaire des pays en développement et de leur endettement.

(*) Secrétaire général du Comité interministériel *pour l'agriculture et* l'alimentation, coauteur avec Christophe Riboud d'un livre paru chez Calmann-Lévy (1981), sous le titre : *les Etats-Unis et la Stratégie alimentaire mondiale.*

(1) « Non, le FMI n'est pas une puissance coloniale », par Georges *Molins-Ysal, professeur à l'Université* des sciences sociales de Toulouse (*le Monde* du 22 mai 1984).

(2) Les importations de produits alimentaires sont en *général* incompressibles.

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

L'inépuisable sujet des taux d'intérêt; vive l'économie mathématique!

par DANIEL VITRY (*)

UNE fois de plus, la masse monétaire et les taux d'intérêt fournissent la matière de plusieurs livraisons. Paul Evans a, en effet, publié, dans le *Journal of Political Economy*, un article sur « *les effets sur la production de la croissance de la masse monétaire et de l'instabilité du taux d'intérêt aux Etats-Unis* » (1). Il s'agit d'apprécier les conséquences de la nouvelle politique pratiquée par la Réserve fédérale américaine depuis octobre 1979. Cette nouvelle politique consiste à chercher à contrôler la masse monétaire dans le court terme et à ne pas intervenir systématiquement pour stabiliser les taux d'intérêt. Contrairement à ce que l'on dit parfois, les monétaristes ne se sont pas félicités de ce changement ; en particulier, Milton Friedman s'est élevé contre les mouvements en yo-yo de la masse monétaire, qui entraîne une grande instabilité économique, et Meltzer a parlé d'une expérience ratée.

L'objet du papier d'Evans est d'analyser les effets de la croissance de la masse monétaire et de l'instabilité (est-il vraiment utile de traduire systématiquement le terme anglais « *volatility* » par volatilité, qui, en français, a un autre sens) du taux d'intérêt sur la production nationale en utilisant le modèle monétariste de Barro. Celui-ci suppose que seules les variations non prévues de la masse monétaire ont une incidence sur le production et le chômage. Le plus difficile dans ce modèle est de distinguer dans l'évolution passée de la masse monétaire ce qui était prévisible de ce qui ne l'était pas. Pour le faire, Barro assimile le niveau prévisible de la masse monétaire avec le niveau estimé par un modèle, la partie considérée comme imprévisible étant la différence entre le niveau constaté et le niveau estimé. Les variables qui servent à la détermination de la masse monétaire sont la masse monétaire des périodes antérieures, la politique budgétaire et le taux de chômage. Ensuite, la partie non prévisible de l'évolution de la masse monétaire sert de variable explicative à l'évolution de la production nationale. Le modèle d'Evans diffère assez largement du modèle de Barro lors de l'estimation de la production nationale, parce qu'il intègre dans l'explication du niveau de la production nationale un indice de la « volatilité » de la masse monétaire et du taux de l'intérêt.

Ainsi armé, Evans peut apprécier les conséquences du changement de la politique monétaire de 1979. Les principaux résultats sont alors les suivants : la production ne dépend ni de la variabilité de la croissance de la masse monétaire ni de celle, anticipée, du taux d'intérêt ; par contre elle dépend négativement de la variabilité non prévue du taux d'intérêt. Enfin la politique monétaire menée depuis 1979 a augmenté la variabilité non prévue du taux d'intérêt ; elle a de ce fait une part de responsabilité dans la récession. Les auteurs l'estiment à un point de moins de croissance de la production en 1980 et à deux points et demi de moins en 1981 et 1982, un vrai désastre !

Consommation ou investissement ?

Continuons avec les taux d'intérêt. M. H. Pesaran et R.A. Evans ont publié un article dans l'*Economic Journal* sur « *Inflation, gains en capital et épargne des ménages au Royaume-Uni, 1953-1981* » (2). Il s'agit de mesurer les effets des gains et pertes en capital sur l'épargne privée. Les modèles explicatifs de la consommation sont très nombreux et intègrent comme variables déterminant la consommation le revenu net d'impôt, les transferts, la richesse détenue par les ménages, les prix des biens de consommation et des actifs et le taux d'intérêt ; il s'agit là de variables objectives. Les aspects plus subjectifs de la consommation sont décrits à travers la fonction de préférence des individus envisagée sur toute leur durée de vie.

Dans les modèles classiques du cycle de vie, on néglige le plus souvent l'impact de l'évolution du prix des titres détenus par un ménage ; l'intérêt du modèle présenté par nos auteurs est qu'il permet de prendre en compte l'effet des gains et des pertes en capital sur la consommation. Celle-ci se trouve alors expliquée par le revenu courant évalué en termes réels ainsi que par la valeur des titres détenus « déflatés » par le prix des biens de consommation ; ainsi on pourra apprécier l'impact de l'évolution des prix sur la consommation. L'idée qui préside à cette formulation est que le revenu et la valeur des titres limitent la consommation des ménages mais conditionnent aussi les prêts que les ménages voudraient contracter.

L'une des difficultés à surmonter provient de la mesure de la consommation. Le plus souvent les théories incluent dans la consommation non seulement les biens non durables mais aussi les services rendus par les biens durables. Malheureusement les estimations de ces services rendus n'existent presque jamais ; on les remplace parfois par les dépenses en biens durables ce qui n'est pas très satisfaisant, car ce type de dépenses peut être, dans certains cas, considéré comme des investissements pour les ménages et devrait à ce titre faire l'objet d'une analyse spécifique. Faute de disposer d'autre chose c'est ce que les auteurs sont obligés de faire.

Du côté des actifs financiers, les auteurs n'intègrent que les actions britanniques, les obligations d'Etat et les actifs liquides ; les plus et moins-values réalisées sur l'immobilier vont de ce fait se trouver exclues, là aussi faute de données. Des calculs réalisés, il résulte que les plus et moins-values réalisées n'ont pas les mêmes effets selon leur origine ; lorsqu'elles sont réalisées sur les titres d'Etat elles n'ont à peu près pas d'influence sur l'épargne des ménages de même que les moins-values enregistrées sur les actifs liquides du fait de l'inflation. Au contraire, les plus ou moins-values sur les actions ont beaucoup d'influence sur l'épargne. Cette différence d'impact peut probablement s'expliquer par le fait que l'ampleur des variations des plus et moins-values sur titres d'Etat par rapport aux revenus des ménages a été beaucoup moins importante que celles des plus et moins values sur les actions ordinaires. Par ailleurs, la division de la période 1853-1981 en plusieurs sous-périodes permet d'affirmer que la relation obtenue est très stable.

Depuis plus d'un siècle une corrélation positive entre les taux d'intérêt et le niveau général des prix intrigue les économistes. Dans son *Traité de la monnaie* (1930), Keynes avait baptisé cette relation du nom de paradoxe de Gibson. Dans un article paru dans *Economica*, « Le paradoxe de Gibson, une analyse sur plusieurs pays » (3), Gérald Dwyer a cherché à tester cette relation. Beaucoup d'explications ont été données à ce paradoxe : c'est ainsi que Wicksell, en 1899, et Keynes, en 1930, pensaient qu'un développement de la demande de prêts conduisait à une hausse du taux d'intérêt, qui se traduisait par une augmentation de l'offre de monnaie et du niveau général des prix. Irvin Fisher avait, en 1930, une explication beaucoup plus simple du paradoxe : l'évolution du taux d'intérêt nominal dépendrait de l'inflation anticipée. L'intérêt de l'article est de soulever une question préalable : qu'en est-il vraiment de l'existence de cette relation ?

Une étude de la relation taux d'intérêt-niveau des prix est faite pour le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la France et la Belgique et porte sur des périodes commençant vers 1750 et 1850 selon les pays. La relation de Gibson n'est pas du tout systématiquement vérifiée ; il n'y a pas de relation stable sur de longues périodes entre les taux d'intérêt et le niveau des prix. Ainsi, pour les Etats-Unis, la relation entre le taux d'intérêt à long terme et les prix est très faible, et la relation entre le taux d'intérêt à court terme et les prix est négative. Dans le cas de la France, la relation n'est pas vérifiée du tout. Il n'y a que dans le cas du Royaume-Uni, où la relation n'est pas mauvaise. D'une façon générale, on améliore cependant un peu la qualité statistique des résultats en divisant la très longue période en sous-périodes ; l'explication d'Irvin Fisher serait alors la bonne.

La conférence de Gérard Debreu

Tournons-nous vers l'économie mathématique. Gérard Debreu a, en effet, publié la conférence qu'il a faite lors de la réception de son prix Nobel d'économie en décembre dernier (4). Il s'agit d'un plaidoyer en faveur de l'utilisation des mathématiques dans l'analyse économique. Deux dates marquent la naissance de l'économie mathématique : 1838 et 1944. C'est en 1838, en effet, qu'un Français, Augustin Cournot, a publié ses *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses* et, en 1944, que John Von Neumann et Oscar Morgenstern ont fait paraître leur ouvrage *Théorie de jeux et comportement économique*, qui a été à l'origine de l'essort actuel de l'économie mathématique. Entre-temps des travaux importants avaient été publiés, en particulier ceux de Léon Walras sur l'équilibre général. C'est la théorie de l'équilibre général qui a été le principal centre d'intérêt de l'économie mathématique. L'un des concepts-clé est celui d'espace des biens : il s'agit de la liste de tous les biens que l'on trouve en nombre fini dans l'économie et auxquels on donne le signe positif s'il s'agit d'instants (*input*) et négatif s'il s'agit d'extrants (*output*). L'espace ainsi défini a une structure dite d'espace vectoriel qui permet l'utilisation de théorèmes classiques en mathématiques. En définissant une unité de compte on peut intégrer un système de prix (un vecteur prix) dans cet espace.

Walras avait expliqué l'équilibre économique par l'interdépendance entre les agents économiques sur les différents marchés. A l'équilibre, compte tenu du système des prix, chaque producteur a un profit maximum et chaque consommateur une satisfaction maximale ; en outre, pour chaque bien, l'offre est égale à la demande. Restait à démontrer l'existence d'un tel équilibre. Pendant soixante ans, on ne savait pas faire autre chose que compter le nombre d'équations et d'inconnues ; il a fallu attendre les années 30 pour qu'Abraham Wald trouve la preuve, mais ses travaux ne retinrent pas beaucoup l'attention. La démonstration rigoureuse de l'existence d'un équilibre n'a pu être faite par Arrow et Debreu qu'en utilisant le théorème mathématique dit du point fixe.

C'est à l'occasion de recherches sur l'existence de l'équilibre que deux des théorèmes les plus importants de l'économie du bien-être furent mis au jour ; le premier dit que, si tous les agents économiques sont à l'équilibre, il n'est pas possible d'améliorer la satisfaction de l'un sans réduire celle d'un autre ; la situation est dite optimale au sens de Pareto. Le second théorème dit que si une situation est optimale au sens de Pareto, il existe un système de prix qui assure l'équilibre de tous les agents. Beaucoup de recherches furent consacrées à l'unicité de l'équilibre.

Un autre exemple de l'apport des mathématiques à l'analyse économique est donné par les travaux actuels sur le cœur de l'économie ; il s'agit de poursuivre une vieille idée reprise par Edgeworth en 1881 selon laquelle la concurrence s'accroît sur les marchés lorsque le nombre d'agents qui y figurent augmente, chacun détenant une part du marché extrêmement faible. A partir de là, on s'interroge sur le lien entre l'équilibre de concurrence et l'optimum. Jusqu'au début des années 60, on ne savait poser clairement la question que pour une économie réduite à deux biens. C'est encore en utilisant des théorèmes mathématiques que Debreu et Scarf ont pu généraliser les résultats de l'analyse.

L'intérêt d'utiliser les mathématiques dans l'analyse économique, c'est d'abord la rigueur du raisonnement et l'obligation qui en résulte d'approfondir les questions posées. C'est en outre la généralité des réponses, qu'il est facile de préciser ; c'est enfin la simplicité des théories, qui sont alors plus aisément utilisables par les économistes. Sur la simplicité, certains auront peut-être quelques réserves !

(*) Professeur à l'université de Paris-II.

---

(1) P. Evans : « The effects on output of money growth and interest rate in the United States ». *Journal of Political Economy*, avril 1984.

(2) M. H. Pesaran and R. A. Evans : « Inflation, capital gains and UK personnal savings : 1953-1981 ». *The Economic Journal*, juin 1984.

(3) G. P. Dwyer Jr : « The Gibson paradoxe : a cross country analysis ». *Economica*, mai 1984.

(4) G. Debreu : « Economic theory in the mathematical mode ». *American Economic Review*, juin 1984.

Les auteurs

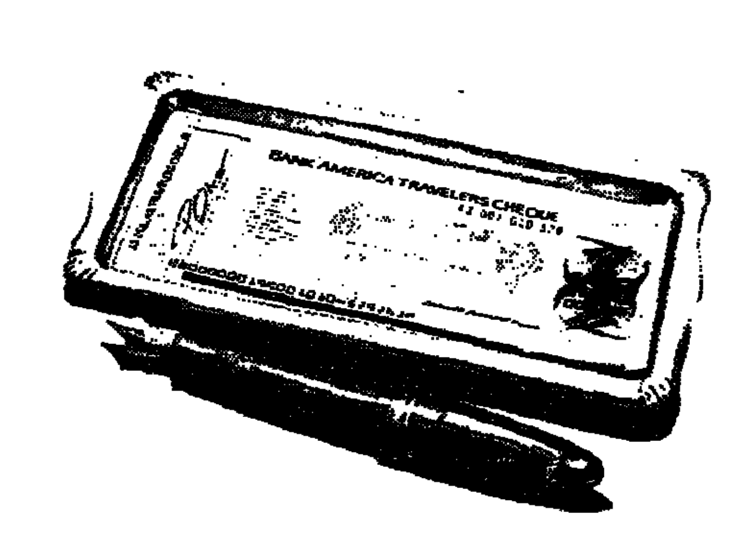
– Paul Evans est assistant à l'université Stanford aux Etats-Unis ;

– M. H. Pesaran et R. A. Evans travaillent au Trinity College de l'université de Cambridge en Grande-Bretagne ;

– Gerald P. Dwyer Jr est assistant à l'université Emory, Atlanta, Georgie, Etats-Unis ;

– G. Debreu est professeur à Berkeley, aux Etats-Unis. Il a obtenu le Prix Nobel d'économie en 1983.





L'élévation du niveau de vie des pays pauvres dépend toujours de la baisse de la fécondité

(Suite de la page 13.)

La Banque mondiale pense néanmoins que les mesures macro-économiques susceptibles d'améliorer le revenu devront être accompagnées de dispositions prises par les pouvoirs publics pour décourager *la fécondité : elles devraient* avoir pour but de diminuer la mortalité *infantile et juvénile* (la mort d'un enfant poussant les parents à donner naissance à un nombre d'enfants supplémentaires, alors qu'une faible mortalité a un effet inverse) ; d'éduquer les parents, et d'abord les femmes, dont la situation sociale devrait être améliorée, car c'est, selon le rapport, l'un des facteurs qui contribue le plus à réduire la fécondité, etc.

Dans les premiers temps, le relèvement de l'âge du mariage et l'allaitement maternel peuvent conduire au même résultat. Mais – et c'est finalement là où veut en venir la Banque mondiale, – partout où la fécondité a *baissé fortement, c'est grâce au* contrôle des naissances (méthodes contraceptives, avortement). Elle estime que des programmes d'information et de vulgarisation incitatifs à ce sujet peuvent réduire la fécondité, et elle veut répandre l'idée que la limitation des naissances est à la portée de tous.

Le fait que 85 % des pays représentant 90 % de la population mondiale des pays en voie de développement disposent de services de *planification familiale n'implique pas* que ceux-ci soient utilisés par *l'ensemble des habitants* ; tous n'atteignent pas, en particulier, les régions rurales ; et dans de nombreux pays beaucoup reste à faire. Le plaidoyer pour la planification familiale passe en revue les avantages (amélioration de la santé des femmes et des enfants) et certaines des contraintes (manque de ressources nationales et familiales). N'ignorant pas les controverses que suscitent, dans le tiers-monde mais aussi dans les pays industrialisés, certaines pratiques contraceptives, la Banque mondiale se contente de décrire les méthodes employées ou les expériences faites dans certains pays, et, partant de *l'observation que 40 %* de tous les couples des pays en voie de *développement utilisent maintenant* une forme ou une autre de *contraceptifs, le rapport définit la* notion de *« besoins non satisfaits » parmi les femmes exposées à une* grossesse qui n'utilisent aucune *méthode de contraception*, et souhaitent espacer des naissances.

Là réside, en somme, un « *potentiel » pour la contraception.*

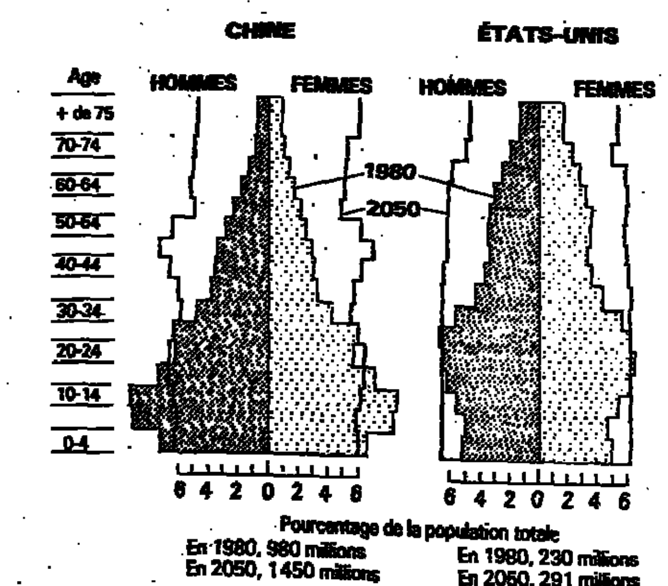
Reste les obstacles culturels, politiques, aspects que ne traite pas le rapport sur le développement, qui ne considère que ceux à caractère économique et démographique.

Sauf dans quelques pays où elle est prise en charge par l'Etat (à 100 % en Chine et à 80 % en Inde), la planification familiale bénéficie plus ou moins largement de l'assistance internationale (celle-ci provient principalement des pays de l'OCDE, et singulièrement, par différents canaux, des *Etats-Unis*). *La Banque* mondiale souhaiterait que les initiatives privées y *portent un plus grand* intérêt pour suppléer des Etats qui *n'y consacrent généralement* qu'une part minime de leur budget. Les dépenses annuelles en matière de planification des naissances dans les pays en voie de développement sont en moyenne inférieures à 1 dollar par tête d'habitant, a indiqué M. Clausen, en précisant qu'une augmentation relativement faible de ces dépenses pourrait permettre de réduire leur population d'environ deux milliards d'habitants en 2050. La Banque mondiale, a-t-il précisé, entend doubler le montant de ses prêts dans les domaines de la *population et de la santé et accorder* ceux-ci plus particulièrement à l'Afrique et à l'Asie.

Le quadruplement de l'assistance *internationale totale consacrée à la* planification familiale pour amener un *déclin rapide de la fécondité est jugé « ambitieux »* par le rapport lui-même *mais pas « excessivement coûteux »*, si l'on considère que cette assistance s'est élevée à environ 500 millions de dollars en 1981 représentant 1,9 % de l'aide des pays membres de l'OCDE.

Mais le contrôle des naissances n'est pas seulement affaire de crédits ! Ce n'est pas non plus, comme le reconnaît le rapport, *« une simple affaire technique et démographique : elle revêt en effet une dimension morale et culturelle. Avoir des enfants est tout à la fois un événement d'une profonde signification personnelle et, dans presque toutes les sociétés, un aspect capital de la vie communautaire. Pour beaucoup la procréation est un droit fondamental de l'individu, au-dessus de tout « bien » susceptible d'être acheté et vendu, et qui ne peut être contesté qu'au nom d'un autre droit »*.

GÉRARD VIRATELLE.



LE POIDS DES PERSONNES AGÉES SE FERA AUSSI SENTIR EN CHINE

Le rapide déclin de la fécondité allège les charges des pays en développement, mais posera à terme d'autres problèmes. C'est ainsi que la Chine, à la suite des forts taux de naissances de la fin des années 60 et du début des années 70, aura à faire face, au milieu du siècle prochain, à une forte augmentation du nombre des personnes âgées. Leur proportion par rapport à l'ensemble de la population sera plus forte qu'elle n'a jamais été dans les pays développés, y compris aux Etats-Unis.

Le Monde

culture

FESTIVALS

« DON CARLO » à Orange

Le destin qui broie les hommes

Après *la Force du destin* et l'*Aïda* fort contestables des années précédentes, les Chorégies d'Orange ont retrouvé leur haut niveau des années 70 avec *Don Carlo*, de Verdi, qui a bénéficié d'une distribution *idéale*. Ayant d'abord accueilli M. Valéry Giscard d'Estaing par un tumulte équitablement partagé en applaudissements et en sifflets, l'énorme foule qui remplissait le Théâtre antique est allée d'enthousiasme en enthousiasme, malgré une certaine réserve vis-à-vis de la mise en scène sobre et belle de Jean-Claude Auvray.

Grâce soit rendue à celui-ci de n'avoir pas cherché à naturaliser espagnol le grandiose mur romain, si fort symbole par lui-même, comme le dit Auvray, du destin qui broie les hommes et les princes même dans ce pathétique *Don Carlo* dont *« personne ne sort gagnant ou triomphant »*. Jean-Paul Chambas s'est contenté de piquer sur les parois quelques « éclats » de tableaux, des visages de Velasquez, des mains du Greco, comme un collage. Ou, plutôt, comme ces pancartes ou ces panneaux qui, dans le théâtre élisabéthain, suffisaient pour indiquer un temps, un lieu.

Ce dépouillement contrastait peut-être à l'excès avec les costumes très historiques sortis des magasins de la Scala de Milan, et sans doute le public s'est-il senti frustré par un autodafé dépourvu de flammes et de scènes grand-guignolesques, mais il était bien plus important de faire ressortir la nudité du drame par la sobriété des gestes, par le placement des personnages sur ce superbe plateau légèrement incurvé, délimitant des aires de jeu différentes, et par la belle configuration des groupes et des foules en des dessins géométriques simples, d'une belle signification. Le mérite de la régie d'Auvray est d'avoir recréé le naturel des situations dramatiques, rendues aussi visibles que cette musique, une des plus poignantes et des plus vraies de Verdi.

Le mérite en revient également à l'Orchestre national, éblouissant sous la direction d'un jeune chef américain inconnu, Thomas Fulton (remplaçant James Conlon), *qui a* fouillé tous les détails de la partition *et donné* à la représentation un mouvement, un éclat et un dramatisme intenses, spectaculaires, sans tout à fait atteindre à l'émotion et à la grandeur requises.

Mais c'en était assez pour dynamiser, unifier des chanteurs exceptionnels : Simon Estes, Philippe II terrible, d'une immense majesté dans chacune de ses interventions, dans chacun de ses gestes. Giacomo Aragall, qui a retrouvé la plénitude de sa voix, l'éclat de ses accents, le dynamisme juvénile du généreux et imprudent Carlo. Renato Bruson, surtout, dans ce rôle de Posa, l'un de plus beaux du répertoire de baryton, *politique éclairé*, libéral ardent, ami fraternel, tout ce qui passait dans cette voix sombre et chaleureuse, élevée au sublime dans ce dernier air du mourant qui console son ami en chantant comme une berceuse à sa propre mort.

Récital Castro-Alberty

Montserrat Caballe est apparue, elle aussi dans une belle forme vocale, Elisabeth assez soumise, d'un art simple et limpide, qui n'a guère pris une allure dramatique que dans l'ultime duo avec Carlo, tandis que Grace Bumbry, au sommet de son art, *incarnait* une Eboli saisissante, sèche et brutale, puis désespérée, avec cette voix qui jaillit en sursauts terrifiants de ce timbre au sombre éclat plein de tourments intérieurs. *Une grande soirée* pour le chant, sans oublier l'impressionnant Inquisiteur de Luigi Roni et d'excellents seconds rôles, ainsi que les Chœurs de Radio-France, d'une forte présence musicale autant que dramatique.

Nous avions entendu auparavant, dans la cour Saint-Louis, pimpant décor de théâtre avec ses volets verts fermés sur une façade dorée de soleil, *une autre cantatrice de qualité*, Margarita Castro-Alberty. Récital inégal, où la jeune et robuste Portoricaine déployait un peu à tort et à travers son superbe « matériel » vocal.

Quelle idée de commencer par le *Dove sono* de la Comtesse et le *Non mi dir* de Donna Anna, alors que sa voix trop corsée, un peu lourde et pas très juste montre qu'elle est fort éloignée de la technique mozartienne ! Vite un peu trop minaudière, avec des expressions apprises dans Bellini et Paisiello, elle pouvait du moins y déployer son legato et les beaux reflets de son timbre, comme sa virtuosité dans un air terrible de *Lucrèce Borgia*, de Donizetti, malgré des trilles incertains.

Elle triomphait enfin dans des *airs – sans doute* longuement rodés à la scène – du *Bal masqué* et de la *Force du destin*, d'un ardent dramatisme. Mais on avait l'impression de l'approcher au plus près quand elle chantait dans sa langue maternelle, avec l'accent du cœur, la *Maja* et le *Rossignol* de Granados si pleins de rêve et de frémissement intime, ou les merveilleuses mélodies au rythme souple et libéré de Villa-Lobos. Et quelques romances joliment espiègles nous faisaient souvenir de son âge, où l'on devrait avoir plus souvent le droit de rire, plutôt que d'être vouée aux héroïnes écrasées par le destin qui défigure les corps et les âmes.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Don Carlo*, donné en direct par France-Musique, sera diffusé ultérieurement par Antenne 2. Les Chorégies d'Orange se poursuivent avec un *Requiem allemand* de Brahms ce lundi *(retransmis par France-Musique)*, des récitals de chanteurs tels que José Carreras, *Teresa Zylis-Gara et Katia Ricciarelli*, deux représentations de *Carmen (les 28 et 30 juillet) et un ballet sur le Chant de la terre* de Mahler (le 4 août). *Au programme de l'an prochain, Simon Boccanegra et Boris Godounov.*

Les débutants d'Avignon

(Suite de la première page.)

Elles jouent une adaptation centrée sur le couple Phèdre – Oenone, sur l'irrésistible mouvement d'amour et de mort. D'une boîte suspendue, tombe un fil de sable lumineux. Elles sont ensevelies dans le sable qui s'accroche à la toile bourrue de leurs vastes robes blanches, de leurs turbans.

Deux filles du désert, perdues, isolées, accrochées l'une à l'autre et le sable tombe avec une patience inexorable, éclabousse, rejaillit, construit un piège, une tombe douce et sèche, aride comme la passion de Phèdre. Les images sont simples, belles, leur force est immédiate. Les deux femmes piétinent le sable, se lèvent, retombent, prisonnières et meurent comme on meurt de soif, les lèvres brûlées par l'absence de baisers dans une rosace couleur sang qui vient se plaquer sur le sable.

Jean-Luc Lagarce dirige une compagnie. Plus précisément, il écrit et monte des spectacles sous le nom, la Roulotte. Il est installé à Besançon et irait bien ailleurs pour des raisons pratiques. Le off-Festival lui procure l'occasion de jouer trois semaines de suite, ce qui n'est pas possible habituellement. En général, il peut donner quatre ou cinq représentations et, avec de la chance, deux ou trois autres ailleurs, six semaines après. Cette fois, il s'est associé avec une autre compagnie, Le Graffiti, qui lui a organisé une tournée (*Phèdre* est un titre vedette. Avec deux comédiennes et un tas de sable, ce n'est pas la mer à boire).

L'espace et le temps

Mais la pire difficulté pour les troupes mal connues, c'est de trouver un créneau de temps qui leur permette de vérifier leur travail sur la distance, de voir si elles sont capables de se faire un public et de se faire connaître. A Grenoble, le groupe Alertes a tenu un pari incroyable : jouer pendant un mois la première version de *Platonov* dans son intégralité, cinq heures plus deux entractes d'une heure. Au premier, on servait un repas, au second, la vodka-orange, si bien que certains, écroulés sur le tapis, n'ont jamais vu la fin. Mais, après quelques jours difficiles, le spectacle a fait le plein. Le groupe Alertes a déjà présenté plusieurs spectacles sur Grenoble et est soutenu techniquement par la Maison de la culture (comme la Roulotte par le Centre dramatique de Franche-Comté). Quand même, on sortait à 3 heures du matin de l'usine désaffectée, aménagée par Christian Fenouillat.

« L'espace et le temps, c'est ce qui est essentiel avec Tchekhov », dit le metteur en scène, Chantal Morel. Elle a parfaitement utilisé l'espace, le côté déglingué de la vieille usine, le sol noir couvert de tapis délavés (depuis *la Cerisaie* par Peter Brook, on ne joue plus Tchekhov dans la dentelle blanche), les poutrelles métalliques, le wagon fermé, le terrain vague, fondu dans la nuit, où se nouent les idylles désespérées de Platonov, le raté d'instituteur, le don Juan mou, mal dans sa peau et qui se laisse aimer sans croire à l'amour.

Pour le troisième acte, il y avait un changement de lieu ; on allait dans un autre coin de l'usine où étaient installés des pupitres d'école. C'était plus pratique mais là plutôt une facilité... la seule du spectacle. Vingt comédiens, une pièce touffue, inégale, qui contient des moments de vérité terribles, qui tourne en rond, au moment de finir, qui n'en finit pas et vire presque au burlesque.

Mais l'ensemble est une entreprise formidable, menée avec la modestie intelligente des grandes ambitions et qu'on aimerait voir se poursuivre à Grenoble, ou ailleurs. En fait, le seul point commun entre les trois spectacles est d'avoir été vus pratiquement à la suite, ce qui a mis l'accent sur un phénomème quasi général mais que, dans le rythme habituel, on remarque à peine : la pudeur des acteurs vis-à-vis de la violence. Ils expriment, plus ou moins bien, mais enfin ils expriment, l'émotion, la tendresse, la dureté, l'humour. Et, dès qu'il s'agit de laisser parler la souffrance, ils hurlent ou s'abattent, les yeux vagues, comme s'ils ne connaissaient pas les fureurs mortelles de la jalousie et de l'humiliation. Comme s'ils avaient peur de ces forces destructrices que Büchner, Racine, Tchekhov ne craignaient pas.

COLETTE GODARD.

★ *Woyzeck*, cour de l'Oratoire. *Jusqu'au 19. Phèdre*, l'Ame lierre, jusqu'au 7 août.

LES NOMINATIONS DANS LES CENTRES DRAMATIQUES

L'arrivée, à Avignon, de M. Robert Abirached, directeur du théâtre au ministère de la culture, devrait s'accompagner prochainement d'un communiqué concernant plusieurs nominations dans les centres dramatiques nationaux. On parle ainsi de Jacques Rosner à Toulouse, de Daniel Mesguich à Saint-Denis, d'Alfredo Arias avec le groupe TSE à Aubervilliers, de Catherine Dasté à Ivry et d'Iouri Lioubimov à Bobigny. René Gonzales enfin pourrait aller à Lyon ou bien à Nice.

On s'attend en outre à une *réforme* dans le système d'attribution des subventions.

■ **AIX-EN-PROVENCE. – La cantatrice italienne Lucia Valentini-Terrani ne pourra assurer le rôle de Rosine dans « Le Barbier de Séville » de Rossini prévu en ouverture du trente-septième Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Elle sera remplacée en alternance par la mezzo polonaise Ewa Podles (les 17 et 21 juillet) et par la française Magali Damonte (les 19, 27, 29 juillet et le 1er août).**

■ **SALVADOR DALI est sorti de sa longue réclusion au château de Pubol, près de Gérone, où il s'est réfugié depuis la mort de Gala, son épouse, en 1982. Il a visité son musée à Figueras le vendredi 13 juillet au soir, soutenu par ses infirmières.**

NOTES

JAZZ

AVAN VAN et 6e CONTINENT au Forum

Le sens du public

Avec Fal Frett, 6e Continent ou Malavoi que Dédé Saint-Prix a accompagné, son groupe Avan Van est l'un des phares de la musique martiniquaise. Le plus remarquable pour une île si peu étendue est que ces quatre groupes (et quelques autres musiciens) occupent une place importante dans la sensibilité populaire aujourd'hui : ce goût mêlé de spectacle, de danse, de chant, de percussion et d'électronique, ce plaisir des rythmes anciens frottés aux techniques modernes, la tradition passée au vocodeur. Devant l'idée approximative (mais chaleureuse) des Caraïbes et des origines africaines qui en découle dans le public, les spécialistes n'ont pas fini de tiquer, mais le fait est là.

La deuxième surprise tient aux différences fondamentales des quatre groupes martiniquais remarqués à Fort-de-France comme à Angoulême. Sur un répertoire solide, Fal Frett hésite avec bonheur entre la mise en place du jazz-rock (nuancé tout de même par l'esprit des îles) et la nostalgie jazzy qui tient à son saxophoniste Bib Monville. Malavoi, *tous violons aux vents*, est en train d'inventer une forme neuve, populaire, vibrante, sur fond de tradition éprouvée. Ayant le redoutable honneur de clôturer Angoulême après le triomphe de Portal, très tard dans la nuit, ils ont su en un clin d'œil et deux coups d'archet, grâce aussi au charme de leur chanteuse Marijosé Alie, transformer un redoutable chapiteau en fête de la danse.

6e Continent plonge avec un métier parfait dans le reggae jusqu'au mode de vie, sur des textes incisifs en anglais, en français ou en créole. Avec passion et netteté : ce *qui en fait le groupe de prédilection* de la jeunesse martiniquaise. Il doit participer aux « Nuits chaudes du Forum » (jusqu'au 26) comme Dédé Saint-Prix dont la formidable *présence en scène, ce sens du public* articulé sur une direction d'orchestre *entraînante, change chaque* prestation en cérémonie fastueuse. Il rêve de faire de son rythme préféré (le chouval bwa) l'équivalent du reggae. Il en a la puissance.

FRANCIS MARMANDE.

★ « Nuits chaudes du Forum » : Dédé Saint-Prix et Avan Van (17-18), 6e Continent (19-21), Pierre Akendengué (24-26).

■ **LA TOURNÉE AMÉRICAINE DE MICHAEL JACKSON. – Le chanteur Michael Jackson et ses frères, réunis une nouvelle fois dans le groupe Jackson Five, ont entamé à Kansas City une tournée américaine qui s'annonce triomphale. A Kansas-City, 45 000 personnes s'étaient rassemblées pour écouter les chanteurs, et certains spectateurs avaient payé 150 dollars au marché noir le billet d'entrée d'une valeur de trente dollars.**

CINÉMA

La quarante et unième Mostra de Venise

Gianluigi Rondi, directeur du Festival cinématographique de Venise, a présenté à Paris, le 13 juillet, la prochaine Mostra, qui aura lieu du 27 août au 7 septembre. Section officielle Venise 41, Semaine de la critique, section « minuit » avec des films grand public (pour la France, *Viva la vie* et *Tchao pantin*) et *Venezia genti*, section des films du tiers-monde : quatre axes pour un festival que Gianluigi Rondi veut le plus ouvert possible, et pas seulement le domaine réservé du cinéma culturel. L'innovation de la section « minuit » répond à une demande populaire et Venise tient à assurer la sauvegarde du cinéma en général.

Le jury de l'an dernier était composé des réalisateurs les plus importants de la « nouvelle vague » des années 60, dans tous les pays. *Le* jury 1984 réunira des cinéastes, des artistes, des romanciers. Sous la présidence de Michelangelo Antonioni, il comprend les frères Taviani, le musicien Michele Petrassi, le peintre Balthus, les écrivains Gunther Grass et Isaac Bashevis Singer, le réalisateur espagnol Rafael Alberti, l'Américaine Ericka Young, l'acteur Erland Josephson, interprète de Bergman. Un représentant de l'URSS reste à désigner.

Gianluigi Rondi a, de plus, annoncé une rétrospective complète des films de Luis Bunuel et un hommage à Joseph Losey, avec *Steaming*, qu'il tournait en Angleterre avant sa mort (vedette : Vanessa Redgrave). Il a confirmé la présence, dans la sélection française, des « quatre R » : Alain Resnais (*l'Amour à mort*), Eric Rohmer (*les Nuits de la pleine lune*), Jacques Rivette (*l'Amour par terre*), Jean Rouch (*Dyonisos*), et *les Favoris de la lune*, tourné en France par Otar Iosseliani. Bien que le programme complet ne soit pas encore déterminé, on sait que l'Italie sera représentée, en section officielle, par *Cuore*, de Comencini, *Carmen* de Rosi, *Le futur est femme*, de Ferreri et *Bertoldo, Bertoldino et Caccasseno*, de Monicelli.

Autre innovation : un prix Fraternité, créé sous les auspices de l'UNESCO, pour récompenser les films qui défendent la solidarité, la fraternité entre les hommes et les nations. *Le jury de ce prix – auquel* le Festival va donner un grand retentissement – sera présidé par M. Edgar Faure. Avec, pour membres, des personnalités internationales, liées à l'UNESCO, au Conseil national de la recherche scientifique, *au cinéma et à la télévision* : Alberto Indelicato, Mahdi Elmandjra, Jean-Michel Arnold, Enrico Fulchignoni, Marta Meszaros, Ettore Scola, Max von Sydow, Enzo Decaro (celui-ci étant le secrétaire). Le règlement du prix Fraternité n'étant pas actuellement défini, il a été décidé que les jurés, cette année, feraient leur choix parmi les films en compétition.

J. S.

● *Cinéma d'animation.* – Le studio du réalisateur Alexandre Alexeieff, un des pionniers du film d'animation, mort en 1982, va être reconstruit au fort de Saint-Cyr, *transformé en centre de l'image*. Les cinéastes professionnels pourront y utiliser les outils élaborés par le réalisateur. Ses écrits et ses documents seront également accessibles au public.

● *Mort d'Ernest Tidyman.* – Le journaliste et scénariste Ernest Tidyman est mort samedi 14 juillet à Londres. Il était âgé de cinquante-six ans. Né à Cleveland (Ohio), en 1928, Ernest Tidyman a été journaliste pendant vingt-cinq ans, notamment au *New York Time*, avant de devenir écrivain et scénariste (*High Plains Drifter, French Connection*).

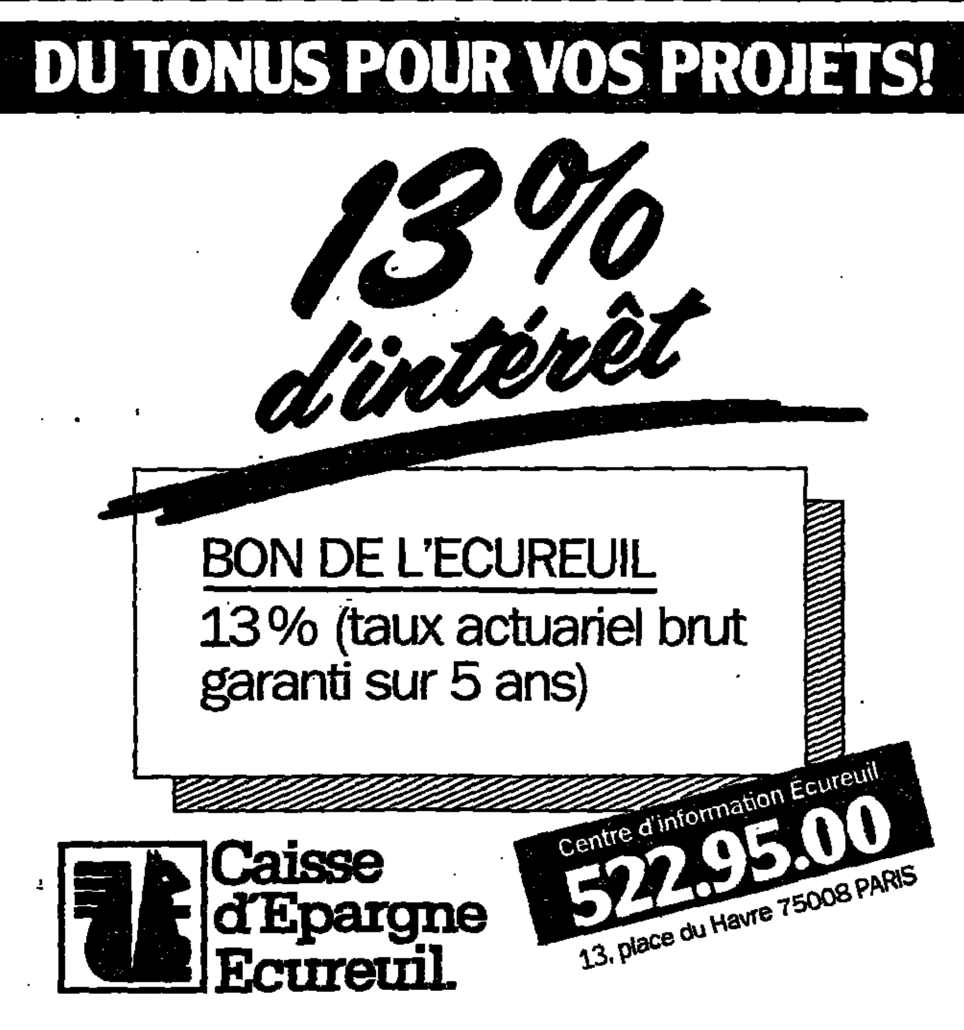
THÉATRE

Un festival de printemps sera organisé à Paris

La Ville de Paris a demandé à Stéphane Lissner, administrateur artistique du TMP-Châtelet, d'organiser au printemps un festival qui doit rassembler, pendant trois semaines, des compagnies professionnelles de Paris, de province, de l'étranger. Deux ou trois metteurs en scène consacrés seront invités, ainsi que des compagnies qui ont déjà fait leurs preuves mais n'ont pas encore atteint le vedettariat. Certaines pourraient être parrainées par des institutions, des centres dramatiques, qui, souvent, aident les nouveaux metteurs en scène à produire leur spectacle – comme Antoine Vitez, salle Gemier pour Daniel Martin (*Mariage* de Gombrowicz) ou Patrice Chéreau à Nanterre pour Jean-Hugues Anglade (*Great Britain*).

Cette manifestation de printemps compléterait en somme le Festival d'Automne, qui, lui, lance la saison avec des opérations de prestige. Stéphane Lissner, d'ailleurs, ne tient pas au mot « festival ». Pour lui, il s'agit de reprendre et de développer ce qu'il a fait quand il avait dix-huit ans – c'était au début des années 1970 – en ouvrant, salle Adyar, son Théâtre Mécanique, où il a accueilli des gens comme Pip Simmons ou Robert Gironès : *« Ils n'avaient pas besoin de moi pour faire du théâtre, ils avaient besoin d'un théâtre à Paris. Cette fois, l'un des aspects les plus importants de mon travail est de prendre des accords pour que chaque spectacle soit présenté dans le lieu qui lui convient le mieux. »*

Cette fois, il travaille avec les moyens publicitaires dont dispose la Ville de Paris, plus une subvention de deux millions, plus une contribution – qui n'est pas encore définie – de la région, et l'espoir d'intéresser des sponsors. A l'issue du festival, un prix du meilleur spectacle sera décerné.



« HIROSHIMA MON AMOUR » au Lucernaire

Cathédrale des mots

Elle est née à Nevers, en France. Elle a eu vingt ans à Nevers et elle a aimé un Allemand tombé sur la rive du fleuve le jour de la libération de la ville. Sa mémoire a transformé ce premier bonheur en passion. Lui est Japonais. Ils se rencontrent à Hiroshima, ville symbole, ville où « les touristes pleurent ». Leur amour naît sur des souvenirs. Comme les courants de la Loire, le passé est dangereux, et leur aventure, impossible.

Hiroshima mon amour est une hitoire de quatre sous magnifiés par le texte de Marguerite Duras. C'est une litanie, un cortège de mots qui emprisonnent, pèsent sur les cœurs et les esprits. Ils agacent parfois par la sophistication de leur harmonie mais conservent leur sortilège. Magie de l'écriture. On pense à un cantique à la gloire de l'amour, du souvenir et de l'oubli où la mise en scène de Michael Longsdale tranche par sa pudeur. Il préserve des instants de silence et invente entre les deux comédiens des regards qui portent en eux suffisamment de tendresse.

Gestes de tous les amants, simples et caressants, doux et violents. Polia Jansha et Shigeaki Takahashi frémissent en sourdine avec leurs mains, leurs yeux, leurs sourires, l'un près de l'autre, assis ou couchés. Un soupir de plus, un cri et cet équilibre de pureté par rapport à cette cathédrale bâtie sur des mots s'écroulerait.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Lucernaire (Théâtre noir), jusqu'au 1er septembre.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Tannhäuser.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Manon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Est-il bon ? Est-il méchant ?

Les autres salles

CHAPITEAU-PELOUSE DE REUILLY (296-87-86), 21 h : Dialogues des Carmélites.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.

EGLISE SAINT-MERRI (822-95-06), 21 h : Pour Simone Weil.

ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : la Mouche et le Pantin.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. 21 h : le Plaisir de l'amour.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 h : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Tambours et gros Léon ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret ; 22 h : Panique à Orly.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Petitelle ; 22 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Grand Ballet de Budapest.

GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30 : Compagnie de danse populaire française.

Le music-hall

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : A. Tome.

Les concerts

Notre-Dame, 16 h : Mid south youth Chorale.

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Philharmonie ; Les jeunes de l'Ile de France, dir., A. Myrat (Bon ; Bottesini, Chopin...).

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (874-26-22), 21 h : Fela.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Whopee Makers, B. Lecroart.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Tremplin de la Chapelle.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Bongo Santamaria.

PETIT-JOURNAL (326-28-59), 21 h : New Farmers.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 : H. Sellin Trio.

Festival estival de Paris

(549-14-83)

Faculté de droit d'Assas, 20 h 30 : Havard Radcliffe Orchestra, dir. : J. Yannatos (Gershwin, Ginastera, Debussy).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

MARDI 17 JUILLET

15 h, l'Attaque de San Cristobal, de J. Gilling ; 19 h, Divers aspects du cinéma japonais - Y. Ozu : les Frères et sœurs Toda ; 21 h, le Miserie del signor Travet, de M. Soldati.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, le Diable dans la ville, de G. Dulac ; Hommage à Smita Patil : 17 h, Un conte populaire, de K. Mehta ; 19 h 30, le Seuil, de J. Patel.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52)

BEAT STREET (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CANNON BALL II (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06.

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRAULEIN S.S. (It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LADY LIBERTINE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LOOKER (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 16 juillet

MES CHERS AMIS N° 2 (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES MOISSONS DU PRINTEMPS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

NEW YORK NIGHTS (A., v.f.) (**) : Miramar, 14e (329-89-52).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, (h. sp.), 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES PIRATES DE L'ILE SAUVAGE (Ang., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UTU (Néo-Zél., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).

YENTL (A.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12), UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

DENT POUR DENT, film américain de Steve Carver ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 14e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 9e (241-77-99).

L'HOMME A FEMMES, film américain de Blake Edwards ; v.o. : Forum (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e, (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

SCHLOCK (LE TUEUR A LA BANANE), film américain de John Landis ; v.o. : Forum Orient, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation 12e (343-04-67) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

TANK, film américain de Marvin J. Chomsky ; v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TONNERRE, film américain de Larry Ludman ; v.o. : Forum Orient, 1er (233-42-26) ; Marignan, 2e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler, 14e (522-46-01) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*), film américain de Joseph Zito ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

A NOS AMOURS (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

ANTONIO DAS MORTES (Brés., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CORRESPONDANT-17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (236-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'EXTRAVAGANT DR DOOLITTLE (A., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

FAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V. F. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Lumière, 9e (246-49-07).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflets Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE GRAND PARDON (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PIQUE-NIQUE A HANGING ROCK (Aus.) : Movies, 1er (260-43-99).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SALUT L'AMI, ADIEU LE TRESOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

SEX O CLOCK USA (A., v.f.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LES VITELLONI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17).

COMMUNICATION

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PUBLICITÉ A CARACTÈRE POLITIQUE

A propos d'un placard des partisans du maréchal Pétain

Plusieurs de nos lecteurs se sont émus du contenu de la page publicitaire consacrée à la défense de la mémoire du maréchal Pétain et publiée dans *le Monde* du 13 juillet. Ils se sont, parfois, étonnés de voir leur journal se prêter à cette publication sans autre forme de commentaires.

Ce n'est pas la première fois que ce type de placard publicitaire nous vaut d'être interpellés. Il en avait été ainsi, récemment, avec des pages reprenant les arguments de socialistes défenseurs de l'enseignement public.

Nous répondons, évidemment, à tous ceux qui nous écrivent. Mais comme tous ceux qui nous lisent ne nous écrivent pas, nous tenons à leur donner quelques explications sur la manière dont nous nous situons par rapport à un mode de communication relativement nouveau en France.

Le développement de la publicité à caractère politique est une réalité depuis déjà plusieurs années, mais c'est une réalité encore mal perçue, sinon mal reçue, alors qu'il s'agit d'une pratique assez répandue, banalisée, dans d'autres pays. Notamment aux Etats-Unis.

Nous sommes placés là devant un fait de société, et la première question à se poser à son sujet n'est peut-être pas de savoir s'il faut le nier ou s'il faut le réglementer. Il vaut mieux s'interroger sur les raisons qui expliquent le développement de ce genre de publicité ou, si l'on préfère, de propagande.

Dans un environnement qui laisse peu de place entre l'atomisation et la massification de la vie sociale, qui favorise le repliement sur soi plutôt que la convivialité, qui réduit les lieux et les réseaux d'expression et d'échanges au profit de la diffusion d'une surinformation superficielle, il est de plus en plus difficile de se faire entendre ou de l'être d'une manière qui ne soit pas tronquée, édulcorée, médiatisée.

C'est par réaction que se développent des tentatives d'interpellation du grand nombre, de tous les autres, par des individus ou des groupes, isolés, inconnus, oubliés. Alors que se réduisent les possibilités de dialogue, alors que s'étiole la diversité du débat politique, en raison, notamment, de la concentration des moyens d'information et de la simplification des messages, certains tentent d'aller à l'encontre de cette évolution. Et ils créent les moyens de s'exprimer (les radios privées) ou cherchent des supports d'accueil : l'affichage, la presse écrite. Afin d'attirer l'attention et de préserver l'intégralité de leur message, pour échapper au nécessaire filtrage des professionnels de l'information, ils choisissent la communication publicitaire. Que font-ils d'autre sinon de se livrer, sous cette forme, à une activité de propagande en faveur de leurs convictions avec ce que cela suppose de partialité, d'affirmations contestables, d'arguments polémiques ?

A moins de réduire son rôle, qui est aussi de témoignage, d'affichage, d'accueil à l'expression la plus diversifiée, la presse ne saurait ignorer ce besoin de communiquer. Elle ne peut, on s'en doute, lui fournir gratuitement les moyens de s'exprimer dès lors qu'il ne répond pas à ses critères en matière d'information (l'actualité, l'intérêt général des lecteurs, la vérification des faits, la hiérarchie dans la présentation, la place disponible). Au reste, il s'agit, le plus souvent, moins d'informer que de diffuser un message.

Pour toutes ces raisons, la publicité politique procède effectivement de la communication publicitaire et non de la présentation rédactionnelle qui engage la déontologie du journalisme. Si elle ne reste pas étrangère à ce mode de communication, la presse doit-elle exercer un contrôle, qui tournerait vite à la censure, sur le contenu des textes publicitaires qui lui sont proposés ?

Elle est tenue de respecter la législation en vigueur qui condamne les appels au meurtre, les incitations au racisme, par exemple. C'est ce que nous faisons. Nous n'acceptons pas, non plus, la mise en cause de tiers, sauf s'il s'agit d'une réponse à une initiative du même genre, nous veillons à mentionner le caractère publicitaire de la présentation et nous maîtrisons le rythme de ces parutions pour ne pas être débordés par celles dont les promoteurs auraient des moyens de financement sans limites.

Aller au-delà, c'est se lancer dans une réglementation tendant, qu'on le veuille ou non, à limiter un mode d'expression. Ce serait prendre le risque de l'arbitraire avec celui de la censure. Accompagner, comme on nous l'a suggéré, certains de ces textes de propagande de commentaires rectificatifs ou accusateurs nous placerait dans une situation fausse pour deux raisons : d'une part, si nous estimons qu'une polémique vaut la peine d'être portée à la connaissance de nos lecteurs, nous le faisons dans la partie rédactionnelle du journal ; d'autre part, si nous contestons le contenu de certains textes publicitaires, nous paraissons cautionner tous les autres dont nous ne disons rien.

A l'usage, nous avons constaté que ces interpellations publicitaires prenaient leur place, au même titre que les affiches, dans des débats plus larges et que, parfois, en se répondant, elles les nourrissaient. Il en a été ainsi à propos de la loi sur l'école, et une association de victimes du nazisme réplique dans le numéro de ce jour au placard des partisans du maréchal Pétain qui reprenait les thèses, très connues, de son auteur, Me Jacques Isorni.

A. L.

NOUVELLE PROGRAMMATION ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Politique de rigueur à TF 1

M. Hervé Bourges a déjà prévenu la plupart des responsables de la production depuis le début du mois de juillet : dès la rentrée, la politique des programmes sera complètement bouleversée. Ce changement radical se traduira par la suppression de *huit émissions, pour l'essentiel*, les magazines documentaires : « Vagabondages », « Saga », « l'Histoire à la une », « Santé », « D'homme à homme », « Domino », ainsi que *deux séquences artistiques* programmées habituellement le mercredi soir après le feuilleton « Dallas ». Les productions en cours seront achevées, mais instruction a été donnée *pour n'en lancer aucune nouvelle*. Tous ces rendez-vous mensuels, ou encore plus espacés, devraient donc avoir disparu de l'antenne au début de l'année prochaine.

Le PDG de TF 1 l'a dit et répété : il ne veut pas subordonner la politique de la chaîne aux résultats des sondages. Les derniers résultats de l'enquête du Centre d'études des supports de publicité (CESP) (*le Monde* du 21 juin) attestent cependant une audience encore insuffisante pour donner à TF 1 ce profil d'une *« grande chaîne populaire »*, qui demeure l'objectif prioritaire. M. Hervé Bourges et son entourage ont donc opté pour des formules qui permettent de « fidéliser » plus facilement le public. Des séries documentaires, sur le modèle des séries de Tazieff ou de Cousteau, remplaceront les émissions supprimées. *« Diffusées de semaine en semaine, elles deviennent des rendez-vous auxquels les téléspectateurs s'attachent plus facilement qu'aux émissions mensuelles ».*

Cette nouvelle orientation répond aussi à une préoccupation économique. Si TF 1 avait poursuivi sa lancée, elle aurait atteint un déficit de plus de 30 millions de francs en fin d'année. La suppression des grandes émissions devrait donc aboutir à un resserrement des dépenses et permettre d'atteindre l'équilibre. Mais, au-delà, M. Bourges escompte aussi relever un second défi qui est celui lancé à tout l'appareil du service public de l'audiovisuel : développer la création, c'est-à-dire faire plus avec moins de moyens.

Pour le président de TF 1, les données de base sont simples : une heure de série documentaire coûte environ 600 000 F, alors qu'un magazine documentaire revient, en moyenne, à 800 000 F, voire plus ; une séquence de « Saga » reviendrait même à 1,2 million de francs, soit deux fois plus qu'une émission signée Haroun Tazieff. La même différence se retrouverait, selon M. Bourges, entre les téléfilms et les séries romanesques, dont le coût de production serait entre 30 % et 50 % moins onéreux.

Les responsables de TF 1 espèrent donc augmenter de manière substantielle le volume des créations en *1985* par rapport à cette année : 50 heures de séries documentaires au lieu de 22 heures ; 110 heures de fictions « lourdes » au lieu de 97 heures et 50 heures de fictions « légères » contre 25 heures.

Cette nouvelle politique de production devrait bien sûr avoir d'importantes répercussions sur la grille des programmes qui sera révélée en détail à la mi-août. Retenons simplement les principales incidences de cette réorientation stratégique, qui portent essentiellement sur les mardis, mercredis et jeudis. Les futures séries documentaires – dont les contenus restent encore à déterminer dans le courant de l'été – seront diffusées mardi et mercredi en deuxième partie de la soirée pour former deux « blocs » successifs. Deux émissions d'une même série pourront ainsi se suivre d'un jour à l'autre, ce qui est une innovation.

En première partie de la soirée, un jeu d'aventures devrait précéder le documentaire du mardi à l'heure où les téléspectateurs ont l'habitude de retrouver l'une des émissions d'information de la chaîne. Le mercredi soir, « Dallas » commencera toujours la soirée jusqu'à ce que cette nouvelle politique des programmes permette d'introduire à la place une seconde série dramatique française dans la grille de la chaîne, vers la fin de 1985. La soirée de l'information aura désormais lieu le jeudi soir à 21 h 30.

Chasse aux « fraudes »

D'autres retouches, moins importantes en terme de production, seront apportées aux après-midi et aux programmes de fin de semaine. Elles consisteront essentiellement à uniformiser la grille en entourant la tranche 16 heures - 18 heures d'un label unique : « Vive la vie », et à réduire le nombre des émissions différentes. *« Nous avons douze émissions le samedi, là où Antenne 2 en a sept »*, dit-on à TF 1, *« et chaque émission représente une organisation et toute une mobilisation génératrice de coûts que l'on peut très bien éviter ».*

Partout, Hervé Bourges veut *« resserrer les boulons »*. Rigueur oblige. Et pas seulement en production. C'est ainsi qu'une véritable *« chasse aux gaspillages »* est désormais ouverte dans toute la chaîne. La rédaction est la première à en sentir les effets : la présidence procède en ce moment à plusieurs *« redressements »* après avoir décelé ce qu'elle qualifie de *« fraudes »*. Une dizaine de journalistes auraient déjà accepté de rembourser aux alentours de un million de francs de notes de frais *« abusives »* lors de reportages au Liban. Autre exemple : les services administratifs seront désormais tenus de suivre une procédure d'appels d'offre avant de passer commande auprès d'imprimeurs. Le PDG de TF 1 s'est en effet aperçu que l'on avait trop souvent coutume de s'adresser toujours aux mêmes. Economie escomptée : 30 % des 3,5 millions de francs que représente ce poste de dépenses.

Si on peut penser que ces dernières mesures visent à éviter d'être encore « épinglé » par le sénateur Jean Cluzel dans son rapport annuel, elles procèdent, selon M. Bourges, d'une *« nouvelle philosophie du service public. Les organismes comme TF 1 doivent désormais s'acquitter de leurs missions en respectant les règles de gestion d'une entreprise privée ».*

En imposant une gestion plus rigoureuse tant dans le fonctionnement de sa société qu'à l'endroit de ses méthodes de production, Hervé Bourges veut aussi donner une réponse politique à tous ceux qui réclament, comme M. Jacques Pomonti (*le Monde* du 11 juillet), des réformes de structures, arguant le plus souvent de l'incapacité des chaînes actuelles à relever le défi de la création.

En misant sur les séries, en abandonnant les grandes émissions documentaires, le président de TF 1 choisit une formule d'économie. Elle lui permet aussi de répondre « présent » au gouvernement – sensible aux arguments des réalisateurs qui se sont plaints jusque dans le bureau du président de la République de la baisse de production – et qui veut imposer à l'audiovisuel public un budget 1985 en baisse.

ERIC ROHDE.







RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 16 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Opération V 2.
Film anglais de B. Sagal (1969), avec D. Mc Callum, S. Neve, D. Buck, L. Landen, C. Gray, M. Anthony (N.)
1944. Des aviateurs anglais doivent détruire une base de V 1 et de V 2, installée dans un château, en France occupée. Or, les Allemands ont enfermé là des prisonniers-otages. Un film de guerre, consciencieusement réalisé avec de petits moyens, et qui prend, parfois, un style de reportage.

22 h Robert Hirsch ou la page blanche.
Émission de Clément Garbisu.
Le portrait d'un grand comédien au théâtre. L'art de la contorsion, de la comédie moliéresque. Robert Hirsch dans Monnaie de singe, *d'Yves Robert*. Martin soldat, *de Michel Deville, dans* la Belle Hélène, *de Stellio Lorenzi.*

23 h 5 Journal.

23 h 20 Le jeune cinéma français de court métrage.
Enfin seul, *de Gérard Martin.*

23 h 15 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : la trilogie de « la Villéjiature ».
De C. Goldoni, mise en scène G. Strehler (dernière partie : le Retour de la villégiature), avec P. Dux, L. Mikael, D. Gence, F. Seigner.
Dernier épisode des aventures du pique-assiette Ferdinando, de Jabina. La villégiature commencée avec tant de plaisir s'achève dans une atmosphère maussade. Affaire d'intérêts.

21 h 55 Spécial Festival de la musique : Opus 84.
En direct d'Aix-en-Provence.
Le Barbier de Séville, *de Rossini* ; La Finta Giardiniera, *opéra de Mozart, en direct du cloître de l'Archevêché, avec José Van Dam et Michaël Melbye, Roberta Alexander...*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Kennedy.
Réal. Jim Goddard, avec Martin Sheen, J. Shea, B. Brown...
Le destin de John F. Kennedy, de son élection à la présidence des États-Unis à sa mort à Dallas. Les intrigues de la CIA. Un feuilleton à la gloire de l'homme politique. Caricatural.

21 h 25 Journal.

21 h 45 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Plus petit que moi, tu meurs, reportage de R. Gutierrez et P. Jasselin.

22 h 30 Parole de régions.
Ce soir FR 3 Aquitaine. La préhistoire en Dordogne.
Sérénade opus 30 pour violon, flûte, alto, violoncelle et harpe, d'Albert Roussel interprétée par l'Atelier de musique de Ville-d'Avray.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 L'autre scène, ou les vivants et les dieux : tous les chemins se rencontrent dans l'œil.

21 h 50 Les musiciens du Nil : musique de la Haute-Égypte.

22 h 30 Nuits magnétiques : migraine oblige.

FRANCE-MUSIQUE
FM A ORANGE

20 h Musiques à danser.

21 h 30 Concert (en direct du Théâtre antique) : *Ein deutsches Requiem*, de Brahms, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. C. Perrick, sol. B. Hendricks, R. Bruson.

Mardi 17 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF1 Vision plus.

11 h 55 Quarante ans déjà.

12 h Eurovision : Tour de France cycliste.

13 h Journal.

13 h 30 Série : Aux frontières du possible.

14 h 25 Croque-vacances.
Dessins animés, bricolage, variétés, infos-magazine et feuilleton.

16 h Eurovision : Tour de France cycliste.

17 h 45 Dessin animé : Dog Father.

17 h 55 Votre auto a cent ans.
Un bon petit diable.

18 h 5 Série : Une autre vie.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Tour de France (résumé).

20 h Journal.

20 h 35 Les Mardis de l'information : Derrière les murs.
Magazine de la rédaction de TF1 proposé par A. Denvers. Reportage de H. Chambon et J.-C. Fontan. (Rediffusion).
Formidable témoignage sur la vie quotidienne d'un grand hôpital psychiatrique, celui du Vinatier, à Bron (tout près de Lyon), un de ces grands complexes appelés à disparaître : quinze cents malades, deux mille personnes pour s'en occuper. Henri Chambon a eu carte blanche pour filmer ce qu'il voulait. Un document dur, parfois à la limite du soutenable, mais une prise en compte de la souffrance, avec le respect qu'elle impose. Rediffusion de l'émission diffusée en novembre 1983.

21 h 30 Série documentaire : Dialogue avec le sacré.
La société des masques, réal. S. Kurc.
Les masques, images des ancêtres et des êtres surnaturels : leur fonction religieuse et juridique chez les Dans et les Guerés, peuple du Libéria, en Afrique.

21 h 55 Journal.

22 h 10 Cinéma : le Pré.
Film italien de P. et V. Taviani (1979), avec M. Placido, I. Rossellini, S. Marconi, G. Brogi, A. Goodwin (v.o. sous-titrée)
Un Milanais, licencié en droit, venu à San Gimignano, en Toscane, pour régler une affaire de famille, s'éprend d'une jeune fille animant un atelier théâtral pour enfants et déjà liée à un agronome en chômage, qui veut créer une communauté agricole. Un grand film romantique sur les difficultés de l'amour, l'échec des utopies, des vocations d'une jeunesse vivant dans une société bloquée. Tourné en hommage à Rossellini avec la simplicité fondamentale de son humanisme.

22 h 50 Journal.

23 h 15 Bonsoir les clips.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal

12 h 5 Série : Les enquêteurs associés.

12 h 30 Cyclisme : Tour de France.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Des agents très spécieux.

14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Tout pour la musique, avec V. Lagrange, E. Wiener et R. Didier.

15 h 25 Sports été.
En différé de Mamaroneck : Golf.

18 h Récré A 2.
Pic pic pic ; Yakari ; Lataiu et Lireli ; Terre des bêtes (les animaux de compagnie).

18 h 30 C'est la vie.
Sites, musées, vacances insolites.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Du rififi chez les hommes.
Film français de J. Dassin (1955), avec J. Servais, C. Mohner, R. Manuel, J. Darcey, P. Vita, M. Lupovici, R. Hossein (N. rediffusion).
Un caïd vieilli et tuberculeux monte, avec trois hommes, l'audacieux cambriolage d'une bijouterie, rue de la Paix. Une bande rivale cherche à s'emparer du butin. D'après un roman d'Auguste Le Breton, Dassin, exilé en France (à cause du maccarthysme), cherchait à retrouver l'atmosphère lyrique de ses films noirs américains. Aujourd'hui, ce film date mais la mise en scène du « casse » est restée un beau morceau de pur cinéma.

22 h 30 Série : Peintres contemporains.
Jean Le Gac et le peintre L..., de J. Le Gac, réal. M. Pamart.
Un professeur de dessin, peintre du dimanche : diverses expositions consacrent son style qui utilise le texte et la photographie. Jean Le Gac, filmé chez lui, se raconte, travaille, parle de lui à la troisième personne. Une approche concrète de la peinture.

22 h 50 Journal.

23 h 15 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 Jeu littéraire : Les mots en tête.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Fête de la musique à Lyon.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma : The Painted Hills.
Film américain de H. F. Kress (1951), avec Lassie, P. Kelly, B. Cowling, G. Gray, A. Smith, A. Doran.
Un chercheur d'or donne son chien, qui lui a sauvé la vie, à petit garçon, orphelin de père. La bête dépérit loin de son maître. Septième et dernière aventure de Lassie, vedette canine. Cet inédit-là, présenté en version française, aurait pu le rester. On n'y aurait rien perdu.

21 h 45 Journal.

22 h 5 Bleu outre-mer.
Saint-Pierre-et-Miquelon.
Rencontre avec des Saint-Pierrais qui ont fait carrière au Québec. Portrait du professeur Le Gall installé à Saint-Jean de Terre-Neuve depuis trente ans.

23 h 5 Parole de régions.
FR3 Aquitaine : l'Europe à nu.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Gabriel Bacquier chante Paris : Mélodies de Berthomieux.

FRANCE CULTURE

7 h Réveils en d'autres lieux.

8 h Les chemins de la connaissance : Sandor Ferenczi, une psychanalyse chaleureuse ; à 8 h 33, les trésors de Cérès ; à 8 h 50, les algues et les vagues.

9 h 15 La matinée des autres : beauté divine.

10 h 30 Le texte et la marge : les allergies, avec le docteur Henocq, de l'Institut Pasteur.

10 h 50 Musique : Black and Blue (jazz en grandes surfaces, avec Maurice Cullaz).

12 h 5 Agora.

12 h 45 Panorama.

13 h 30 Présence des arts : la France à Venise.

14 h 10 Un livre, des voix : « Cœur noir », de Eric von Lustpader.

14 h 50 Musique : *les terrasses de l'été (poèmes de* Pablo Neruda).

16 h 3 Les yeux de la tête : portrait de cire (R. Queneau) ; à 16 h 35, *Mardiscophilie* ; à 16 h 45, moteur ; à 17 h 5, l'autre rive ; à 17 h 40, terre des merveilles.

18 h 10 Le cri du homard.

18 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « l'Etoile noire », de Christiane Baroche, lu par Gérard Lartigau.

19 h 25 Jazz à l'ancienne.

19 h 30 Sciences : histoire des origines (de la biologie à la culture).

20 h Les enjeux internationaux.

20 h 30 Dialogues : Une France de toutes les couleurs, avec Françoise Gaspard et Tahar Ben Jelloun.

21 h 45 Lectures : textes de Paul Fort.

21 h 50 Musique : les tournois du royaume de la musique (les jeunes musiciens français).

22 h 30 Nuits magnétiques : des pauvres dans la rue.

FRANCE MUSIQUE
FM A AIX-EN PROVENCE

6 h Musique légère.

7 h 10 Actualité du disque compact.

9 h 5 Méditerranées : La guerre de Troie : œuvres d'Offenbach, Berlioz, Gluck, R. Strauss, Purcell, Roussel.

12 h Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur) : *Trio, op. 274*, de Milhaud ; *Divertimento*, de Mozart, par le Trio à cordes de Paris.

13 h 5 Le jazz au Sud.

14 h Chasses aux trésors : l'Allemagne : œuvres de Beethoven, Reubke, Pfitzner, Spohr, Schreker, Mendelssohn, Schumann, Antheil.

17 h L'Imprévu (en direct des « Deux Garçons »).

18 h Une heure avec... Scott Ross (clavecin) : œuvres de Haendel, Scarlatti.

19 h 30 Jazz (en direct de la Grande Parade du jazz à Nice).

20 h Musiques à danser : œuvres de Schubert, Ravel, Dukas, Brahms...

21 h 30 Concert : *le Messie*, de Haendel, par le Chœur Monteverdi et l'ensemble English Baroque Solists, dir. J.E. Gardiner, sol. J. Nelson, C. Denley, M. Chance, W. Evans, J. Tomlinson.

23 h 30 Les soirées de France-Musique : à 23 h 35, Jazz-club (en direct du Hot Brass).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La la mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

The education and science faculty in sebha university/socialist people's arab jamahiriya (Libya),

is looking for

75 [Seventy five] teachers

for its various sections according to the following specialities :

- **Educational and psychological studies :**
  - *Educational studies ;*
  - *Psychological studies.*
- **French language.**
- **African languages :**
  - *Sawahli ;*
  - *Alhausa.*
- **Geography :**
  - *Natural geography ;*
  - *Human geography ;*
  - *Economical geography ;*
  - *Survey and maps.*
- **History :**
  - *Ancient history ;*
  - *Middle ages history ;*
  - *Islamic history.*
- **Interpretation and science of society :**
  - *Social problems ;*
  - *Educational sociology ;*
  - *Social theories ;*
  - *General sociology ;*
  - *Industrial sociology ;*
  - *Rural sociology ;*
  - *Civilized sociology ;*
  - *Social thougt history.*
- **English language :**
  - *Phonetics ;*
  - *Teaching of the english language ;*
  - *Practical language ;*
  - *(E.S.P.) english language for scientific sections.*
- **Islamic section :**
  - *Interpretation of holy koran ans its sciences ;*
  - *Islamic creed ;*
  - *Hadith and its sciences ;*
  - *Islamic jurisprudence ans its foundations.*
- **Mathematic department :**
  - *Mathematics ;*
  - *Pure mathematics ;*
  - *Applied mathematics.*
  - *Statistics.*
  - *Mathematical statistics ;*
  - *Applied statistics.*
  - *Computer science :*
  - *Soft ware.*
- **Physic department :**
  - *Theoretical physics ;*
  - *Heat ;*
  - *Solar ;*
  - *Electronics ;*
  - *Nuclear.*
- **Botany department :**
  - *Plant ecology ;*
  - *Plant geography and flora ;*
  - *Bacteriology ;*
  - *Genetics ;*
  - *Viruses ;*
  - *Algae.*
- **Zoology department :**
  - *General zoology ;*
  - *Invertebrattes ;*
  - *Vertebrattes ;*
  - *Animal ecology ;*
  - *Entomology ;*
  - *Parasitology ;*
  - *Genetics ;*
  - *Evolution ;*
  - *Animal physiology.*
- **Earth science department (geology) :**
  - *Paleontology.*

These various specialities have to be teached in english language.

Application to be submitted at the latest on 31st of july 1984. To :

• ARTS GRAPHIQUES NORD,
33, rue de Clignancourt,
75018 PARIS (France).

The personnal interview will take place with the concerned c formed committee on 15th of august 1984 at the Lybian arab people's bureau in Paris.

ingénieurs informaticiens

Arabie Saoudite

Filiale d'un des tous premiers groupes industriels et commerciaux d'Arabie Saoudite, cette société est spécialisée dans la vente et la mise en place de progiciels très performants dans un environnement IBM (elle distribue les produits de MSA, DATACARE, en gestion financière, gestion de pesonnel, gestion hospitalière, ...). *Poursuivant son développement rapide, elle renforce ses équipes et recherche un :*

chef de projet — *Réf. T006/M*

Rattaché au Directeur Général, il aura la responsabilité du management d'une équipe de 5 à 8 analystes, chargée des mises en place des progiciels chez les clients. A ce titre, il concevra les budgets et plannings des mises en place et en assurera le suivi ; il veillera à la qualité technique des interventions ; il sera l'interlocuteur des clients actuels et potentiels. Une expérience d'au moins 3 ans dans la conduite de projets est nécessaire pour occuper ce poste qui offre des possibilités d'évolution rapide de carrière. Une formation aux progiciels est prévue aux Etats-Unis.

analyste confirmé — *Réf. T007/M*

Il se verra confier la responsabilité de la mise en place des logiciels : analyse préalable, définition de fichiers, définition des documents et des procédures, conception et diffusion de la formation des utilisateurs. Une expérience d'analyse de 5 ans environ est nécessaire. La connaissance des applications informatiques en milieu hospitalier serait un atout supplémentaire. Une formation approfondie aux progiciels est prévue aux Etat-Unis.

analyste débutant — *Réf. T008/M*

Il assurera le suivi permanent des applications chez le client, ainsi que leurs développements futurs. Une formation pratique de 6 mois environ sur les progiciels sera assurée par l'entreprise.

Ces postes impliquent une formation supérieure (Ecole d'Ingénieurs ou diplôme universitaire en informatique), la pratique courante de l'anglais, la connaissance de l'environnement IBM sous DOS. L'usage de l'arabe est indispensable pour le poste d'analyste débutant.

Aux salaires motivants qui sont offerts, s'ajoutent la fourniture du logement et d'une voiture ou la compensation financière correspondante, la prise en charge des frais de transports pour les congés annuels. La couverture sociale et médicale est du type de celle pratiquée par les plus importantes multinationales à l'égard de leur personnel expatrié en Arabie Saoudite. Salaires nets d'impôts sur le revenu.

Ecrire avec CV. et prétentions en précisant la référence du poste à M. DUPUY, Sema-Sélection : **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

Société Internationale de Conseils recherche pour des missions en

AFRIQUE

3 Experts

- **études de factibilité de projets agricoles** — Réf. 1102 C
  capable de concevoir et d'animer des actions de formation.
- **management des entreprises publiques du secteur agricole** — Réf. 1102 D
- **financement du Crédit Agricole** — Réf. 1102 E

Les candidats seront agés de plus de 30 ans et pourront justifier d'une expérience d'au moins 5 années. Il leur sera proposé un contrat à durée déterminée assorti d'une rémunération très motivante.

Envoyer votre CV en précisant la réf. du poste choisi, vos dates de vacances et de disponibilité à PLEIN CADRE - 350, rue de Vaugirard 75015 Paris - qui transmettra.

PLEIN CADRE

PROGRAMME DE NUTRITION recherche un

PROFESSEUR

ADJOINT DE BIOCHIMIE ALIMENTAIRE

Un poste permanent à plein temps pour enseigner en anglais et en français et de concevoir un programme autonome de recherche en alimentation et en nutrition PH.D. spécialisé en alimentation ou une discipline connexe.

Envoyer C.V., liste de publications, sommaire des intérêts de recherche et les noms de trois références à Dr M. Kates, Dépt. de biochimie, université d'Ottawa, Ottawa (Ontario) KLN 8 B 4 Canada.

Conformément aux exigences d'immigration cette annonce s'adresse préférablement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Pour le Cameroun cherche INFORMATICIEN bénévole ou retraité, logé, nour. + véhicule, petit salaire. Ecrire SONE INFORMATIQUE B.P. 2886 DOUALA.

EXPERT EN GESTION PERSONNEL FONCTION PUBLIQUE

Dans le cadre d'un projet d'assistance technique au Mali, les Nations unies recherchent un expert en gestion du personnel pour 18 mois.

L'expert devra mettre en place des procédures modernes de gestion du personnel de la fonction publique en vue du passage de la gestion manuelle à la gestion informatisée.

Sont également recherchés pour le même projet des consultants pour 6 mois dans les domaines suivants :

- Organisation et méthodes ;
- Systèmes d'information ;
- Documentation ;
- Formation gestionnaires Fonction publique.

Les Nations unies se chargent des frais de déplacement des experts et de leurs familles et versent aux experts, outre le salaire de base, une indemnité de poste et d'affectation.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae au Service de recrutement et d'administration pour l'assistance technique, Nations unies (M. Vladimir Kolchin), New-York, N.Y. 10017, ou Palais des Nations, CH-1211 Genève, Suisse. Ils sont priés d'indiquer leurs activités professionnelles *antérieures, afin de faciliter l'évaluation de leurs aptitudes techniques et préciser* la date de leur disponibilité.



emplois régionaux

emplois régionaux

GRANDE ÉCOLE DE GESTION

pour accompagner et pour suivre son développement continu (programmes diversifiés de formation au management, 6 000 candidats, 900 étudiants, expansion internationale...).

CHERCHE A ÉTENDRE ET COMPLÉTER SON ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE EN

- Systèmes d'information.
- Marketing études commerciales. Distribution et animation des ventes.
- Finance.

Adresser candidature et c.v. à :
DIRECTION PÉDAGOGIQUE
GROUPE ESC REIMS
B.P. 302, 51061 REIMS CEDEX.

Schweppes France

recherche
pour son usine proche d'AVIGNON

un jeune ingénieur

• Ce Cadre débutant sera diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs des industries Alimentaires / Chimiques / Mécaniques • Il aura la volonté de commencer sa vie professionnelle en production • Rattaché directement au Chef de Production de l'usine, le poste évoluera à court terme vers celui d'un Chef de Quart • Des stages ou une première expérience en production seraient appréciés • La pratique de l'anglais courant serait un atout.

Adresser lettre manuscrite, Curric.-Vitae, photo et prétentions

SCHWEPPES FRANCE, Service du Personnel
104, rue Miromesnil 75008 Paris.

P.R.B.

Grand quotidien régional du Sud de la France recherche

CHEF DE CENTRE CONFIRMÉ

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION CONFIRMÉ

LOCALIER POLYVALENT

Envoyer c.v. manuscrit détaillé et photo s/s nº 292219 à Régie-Presse 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris

ORGANISME RÉGIONAL recherche

JEUNE COLLABORATEUR FINANCIER

pour analyse bilans et trésoreries d'entreprises. Bonne connaissance des mécanismes de financement des entreprises à court et long terme nécessaire.

Exp. bancaire de quelques années appréciée.

Écrire à : Ets public régional 9, rue Saint-Pierre Lentin 45041 ORLÉANS.

ESSO REP

recherche

ingénieurs

GRANDES ECOLES

Formation complémentaire ENSPM - FORAGE et EXPLOITATION GISEMENTS souhaitée.
Pour exercer les fonctions d'**ingénieur opérations forage ou opérations production ou études réservoir.**

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à ESSO REP Service du Personnel - B.P. 150 - 33321 BEGLES

Organisation et Publicité

TERRE DES HOMMES

Mouvement d'aide directe et immédiate à l'enfance meurtrie, sans préoccupation d'ordre politique, racial, ou confessionnel

RECHERCHE

MÉDECIN-RESPONSABLE-NOUVEAU PROGRAMME A NOUAKCHOTT-MAURITANIE

Définition de poste :
Créer programme santé publique pour population enfantine du 5e arrdt de NOUAKCHOTT. Animer équipe infirmières expatriés et mauritaniennes. Responsabilité administrative vis-à-vis TDH et autorité mauritaniennes.

Conditions :
— contrat de deux ans renouvelable
— disponible septembre 1984.

Préférence sera donnée à célibataire, formation médecine tropicale, et expérience précédente dans pays du tiers-monde.

Les candidats devront faire *preuve de motivation réelle pour travail humanitaire en équipe dans organisation non-gouvernementale.*

Faire offre manuscrite à :
TERRE DES HOMMES
Maupas, 49
1000 — LAUSANNE 9
SUISSE.

CHERCHEUR DANS LE DOMAINE DES POLITIQUES DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

- Agé de 26 ans min., ressortissant CEE, Grande Ecole ou formation équivalente, français et anglais courants.
- *Contrat annuel* renouvelable avec Institut de recherche, comportant détachement auprès d'un organisme européen ; résidence : Bruxelles ; salaire : 180.000 à 250.000 FF/an.
- Capacités de travail autonome, assimilation, synthèse et rédaction.

Envoyer dossier avant 15 août, s/nº 8.178, à LE MONDE Pub., serv. ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Etablissement public, en vue expatriation, première affectation AFRIQUE

UN AGENT ADMINISTRATIF-RÉGISSEUR

titulaire diplôme BAC + 2 sanctionnant formation juridique et comptable (DEUG droit, DUT gestion ou titres équivalents)

Écrire : ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

Recherche ingénieur ou traducteur (trice) pour traductions techniques d'allemand en français.
Electronique, électrotechnique, machines outils.
Renseignements à Dr HAEHL Gmbh, Birkenwaldstr. 118, D-7000 Stuttgart 1

Jeune famille suisse cherche

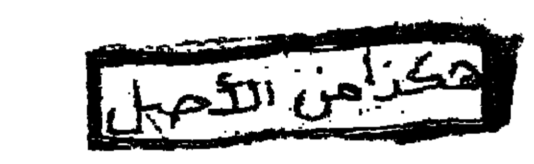
FILLE AU PAIR

Mi-journée, libre pour cours. Ecr. à P. Halbherr, Bernstr. 69, 3052 Bern-Zollikofen, Suisse.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



CHEF DU BUREAU D'ETUDES INSTALLATIONS

Cette société (1550 personnes - 400 millions de C.A.) filiale d'un important groupe industriel allemand est spécialisée dans la conception, la fabrication et l'entretien d'ascenseurs.

Elle recherche son Chef du Bureau d'Etudes Installations comprenant 40 personnes chargées de l'établissement des plans d'installations et des dossiers de fabrication.

Ce poste basé à ANGERS conviendrait à un ingénieur Arts et Métiers, possèdant au moins 5 ans d'expérience professionnelle. Des connaissances en *mécanique, tôlerie, électricité sont nécessaires ainsi que la pratique de l'allemand et de l'anglais.* La connaissance de la CAO serait appréciée.

La réussite à ce poste requiert d'excellentes qualités d'animateur, un sens *développé des méthodes et de l'organisation.*

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo
et rémunération actuelle à Monsieur le Directeur du Personnel
151, rue Saint Léonard 49000 Angers.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

SOCIÉTÉ DE COMPOSANTS D'AIX-LES-BAINS SAVOIE

Dans le cadre du démarrage de cette unité pilote automatisée d'Assemblage et de Test de circuits intégrés complexes MOS, nous recherchons :

INGÉNIEUR RESPONSABLE SERVICE CONTRÔLE QUALITÉ

Ayant au minimum 2 à 3 ans d'expérience dans un poste similaire, il sera chargé :

– d'assurer le contrôle qualité fournisseurs.
– d'assurer le contrôle qualité des fabrications.
– d'organiser et de planifier le travail de ses équipes.

Il sera de formation ingénieur électronicien et/ou physicien, ayant des connaissances en semiconducteurs ; il pratiquera l'Anglais technique. (Réf. 90053/M).

Prière d'adresser votre candidature détaillée avec photo récente et prétentions sous la référence indiquée - au Service des Relations Humaines de THOMSON SEMI-CONDUCTEURS SCA - BP 134 - 73101 AIX-LES-BAINS CEDEX.

THOMSON COMPOSANTS

HAVAS CONTACT



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Banque Internationale Paris 8e

Nous sommes **une des grandes banques étrangères en France**

Nous recherchons, dans le cadre de notre stratégie de développement, un

DIRECTEUR RESPONSABLE DE MARCHES A DOMINANTE PASSIF

Par «marchés à dominante passif», nous entendons l'ensemble des clientèles auprès desquelles nous souhaitons promouvoir en priorité des produits et des services de trésorerie et de placement : grandes entreprises françaises ou multinationales, institutionnels résidents et non résidents, banques et correspondants, etc...

Par Directeur responsable, nous entendons à la fois

- *un excellent technicien des opérations bancaires et financières.*
- *un tempérament de commercial : aptitude au contact clientèle de haut niveau, mobilité géographique, bi ou trilinguiste.*
- *un animateur d'hommes : il s'agit de coordonner l'action de plusieurs responsables de clientèle.*

Le profil souhaité est donc un cadre supérieur, d'environ 40 ans, pouvant justifier d'une expérience réussie dans une fonction de ce type et connaissant bien au moins une des clientèles ci-dessus. *Parlant l'anglais et/ou l'allemand, il possèdera un réel tempérament de «battant»*, et l'aptitude à s'intégrer dans une équipe jeune et très motivée.

M. A. Dannenberger (1) 267.81.24 vous assure la discrétion et transmettra votre candidature
CEPIAD 135, avenue de Wagram - 75017 PARIS.

Nous sommes une société française de 5.500 personnes dont 700 ingénieurs et cadres réalisant plus de 2 Milliards de CA. Nous développons nos activités **INGENIERIE et CONSTRUCTION de BATIMENTS** à l'Etranger. Nous recherchons pour nos contrats ALGERIENS des

directeurs de travaux adjoints

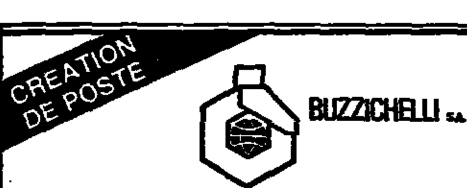
250.000/300.000 F

Il est requis un diplôme d'ingénieur, une expérience d'au moins 5 ans en conduite de chantiers TCE en constructions industrialisées (lycées et bâtiments administratifs). L'un des titulaires, chargé de la LOGISTIQUE : unité de préfabrication lourde, gestion et maintenance du parc machines, engins, véhicules ainsi que des approvisionnements locaux. La connaissance des *Pays Africains ou Arabes* serait un atout. Séjour en base-vie, en célibataire, avec les conditions pécuniaires et de retours réguliers pratiqués *par la profession.*
Réponse et disponibilité rapide souhaitées.

HB **Hervé Le Baut - Consultants**
8 rue La Boétie - 75008 PARIS - Tél. : 265.38.39

AFCOREM

CREATION DE POSTE



TRES IMPORTANTE AFFAIRE FRANCAISE DE SERVICES

(entretien, maintenance d'usines concernant la pétrochimie, les centrales thermiques et nucléaires), de renom international en raison de la qualité et de la diversité de ses réalisations, recherche dans le cadre d'une restructuration France

directeur régional

2 postes sont crées

ZONE NORD-OUEST :
Normandie, Bretagne, Pays de Loire et Centre
bureau : LE HAVRE

ZONE SUD-EST :
Provence, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon
bureau : MARTIGUES.

Chacun des deux Collaborateurs aura la responsabilité générale (commerciale, technique, tenue du budget et rentabilité) de sa zone avec l'appui de la Société-Mère (Toulouse).

35 ans minimum.
Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent.

L'activité antérieure du candidat doit lui permettre d'être adaptable à une clientèle diverse dans le domaine de l'entretien d'usines pétrochimiques, raffineries de pétrole, centrales nucléaires, travaux de mécanique en atelier et sur site, travaux de levage et de manutention.
Esprit de méthode et d'organisation.
Aptitude de gestion rigoureuse.



nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS *Réf. 50130*

Banque Populaire DE L'ALLIER ET DE ROANNE

offre un poste de

CHARGÉ DE CLIENTÈLE ENTREPRISES A MOULINS

MISSIONS :

Dans le cadre d'un plan d'action commerciale défini annuellement :

- suit l'évolution d'un portefeuille d'entreprises qui lui est confié :
  - analyse de besoins de financement ;
  - accroissement de l'équipement en produits et services bancaires ;
  - maîtrise de l'évolution des concours ;
- participe au développement de la part de marché du Groupe dans la cible P.M.E.

PROFIL :

- connaissance approfondie des techniques de financement et des produits bancaires ;
- maîtrise de l'analyse financière ;
- aptitude aux relations humaines, goût de la négociation, volonté de prospecter et de réaliser les objectifs assignés ;
- expérience bancaire, si possible confortée par le séminaire « Approche Entreprises ».

La classification et la rémunération seront fonction de l'expérience.

Ce poste est à pourvoir au 1er septembre 1984.

Merci d'adresser votre CANDIDATURE MANUSCRITE avec C.V. et PHOTO à :
M. MERCIER - Directeur des Relations de Travail et des Moyens - B.P.A.R. - B.P. 100
03101 - MONTLUÇON CEDEX.

Important établissement industriel de l'Etat région Ouest littoral, recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ ÉCOLE D'INGÉNIEURS

(ou diplôme universitaire équivalent)
libéré obligations militaires
pour fonctions analyste-programmeur de systèmes temps réel, ingénieur système.
Expérience souhaitée (informatique, automatique).
Ecrire sous nº 8.192 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Secrétaire général

Lyon - Cette société de 170 personnes, filiale d'un groupe national très important, est spécialisée dans les interventions liées aux problèmes d'infrastructures et de bâtiment ainsi que dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement et de l'énergie. Dans le cadre de son développement, elle recherche son secrétaire général. Il aura pour mission la prise en charge de tous les problèmes administratifs et financiers de la société (comptabilité, administration générale, personnel, réglementations ...), la représentation de la société auprès de certains de ses partenaires extérieurs et l'informatisation d'une partie des tâches relevant de sa compétence. Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure en gestion pouvant justifier d'une bonne connaissance de la législation du travail et possédant une bonne maîtrise de l'outil informatique acquise, par exemple, au cours d'une première expérience professionnelle significative. La rémunération sera fonction de la formation et de l'expérience professionnelle du candidat retenu, mais de nature à intéresser une personnalité de valeur. De réelles opportunités existent tant au sein de la société que du groupe auquel elle appartient. Ecrire en précisant la référence B/7093M.

PA

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.98.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

BANQUE REGIONALE DE L'EST

cherche

le responsable de sa direction inspection

Une parfaite connaissance des techniques et circuits bancaires est indispensable.

Le poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire actuellement au moins en classe VII.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo
sous réf. 337 CONTESSE PUBLICITE,
5, Place du Corbeau, 67000 STRASBOURG
qui transmettra.



SOCIETE DE SERVICES ET *D'INGENIERIE INFORMATIQUE*
(740 personnes, C.A. 280 MF) partenaire d'un groupe industriel de taille internationale rech. pour le SUD-EST de la France

INGENIEURS INFORMATICIENS

DOMAINES :

- télécommunications numériques et informatique

PROFIL :

- 1 à 2 ans d'expérience en modulation, codage et simulation
- anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous Réf. 2053 à GROUPE SYSECA, Service du Personnel, 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD Cedex



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à *toutes* les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ACQUERIR UNE EXPERIENCE DE HAUT NIVEAU DANS LES TECHNOLOGIES DE POINTE...

L'E.F.A.B. est à l'avant-garde des technologies de systèmes d'armes.

efab GIAT

Nous sommes un établissement de 2 500 personnes responsables d'importants programmes d'études et de fabrications pour le Ministère de la Défense, au sein du GIAT, groupement industriel de 17 000 personnes.
Nos activités s'étendent de la recherche appliquée à la production industrielle et à l'assistance technique. Nous disposons de moyens importants renouvelés en permanence par une politique d'investissements très active, axée plus particulièrement sur les technologies de pointe (CAO/DAO/CFAO, ateliers flexibles, robotique, detonique...).

Pour renforcer nos équipes de Recherche et Développement, Projets et Production, nous souhaitons accueillir des :

INGENIEURS DEBUTANTS

Mécaniciens :
- étude et développement de systèmes d'armes (calcul de structures par éléments finis...).
- *conception de lignes de produits*, gestion des programmes d'investissements, maintenance des moyens de production.
- assurance qualité, suivi technique.

Electroniciens :
- étude et développement de composants de systèmes.
- coordination et analyse des projets confiés aux industriels.

Informaticien :
- mise en place et suivi des développements informatiques avec implantation d'ateliers flexibles et C.F.A.O.

INGENIEUR EXPERIMENTE

Environnement de la vente : • suivi technico-commercial des projets auprès des clients et des industriels en France et à l'Etranger.

Ces postes nécessitent des capacités d'autonomie, d'initiative et de contact dans un large environnement scientifique et technologique. Vous y apprécierez la variété dans le travail et le niveau des responsabilités qui vous seront confiées.
Dans le cadre agréable de nos installations de Bourges, nous vous proposons de rejoindre un milieu professionnel stimulant et exigeant.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 84.38 M, à notre conseil EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME.

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
19 rue Yves du Manoir 92420 Vaucresson. Tél. 741.79.19.

MEMBRE DE SYNTEC

IBM IBM IBM IBM IBM

POUR SON CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SITUÉ À LA GAUDE PRÈS DE NICE

RECHERCHE

Pour le développement de produits de télécommunication (Contrôleurs de communication, Convertisseurs de signaux, réseaux)

DES JEUNES INGÉNIEURS TELECOM

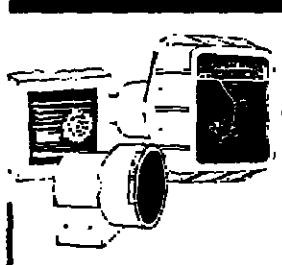
- (X, E.C.P., MINES, ENST, ESE), débutants ou ayant une courte expérience.
- Ces postes nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise. Ils impliquent des stages ou missions de longue durée en France ou à l'étranger, notamment aux Etats-Unis.

Les personnalités de valeur pourront accéder à des responsabilités techniques et humaines à haut niveau au sein de la Compagnie IBM.

Envoyez candidature détaillée et C.V. à: Louis SAHUC - Service du Personnel - IBM FRANCE - 06610 LA GAUDE.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM



GRENOBLE

THOMSON-CSF

TUBES ET DISPOSITIFS A IMAGE

recrute pour son **LABORATOIRE** de **RECHERCHE**

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ESE, ENST, ENSERG,...

Il prendra la responsabilité d'une équipe qui développe des **DÉTECTEURS INFRA-ROUGE** multiplexés par Dispositifs à transfert de charge, pour des applications **MILITAIRES** et **SPATIALES.**

Nous recherchons un novateur passionné par les *techniques de pointe pour imaginer* avec nous ce nouveau type de composants.

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle à l'attention de *H. THIERRY - THOMSON-CSF-DTI* - BP 55 - 38120 ST-ÉGRÈVE.

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

HAVAS CONTACT

Ville de MARTIGUES (BOUCHES-DU-RHONE)
43 000 habitants,

recrute de toute urgence

UN(E) SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, « option discothèque ». Adresser candidature, c.v. et copie des diplômes à *Monsieur le MAIRE*, B.P. 101, 13694 MARTIGUES CEDEX.

URGENT

LABORATOIRE DE RECH. *UNIVERSITÉ DE POITIERS*

offre poste

d'INGÉNIEUR

ÉLECTRON.-INFORMAT.
Tél. : (49) 58-37-60

ou écrire à C.E.A.T.
43, RUE DE L'AÉRODROME
86000 POITIERS.

Centre régional d'informatique hospitalière de Limoges

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

- SYSTÈME
- APPLICATION
- MATÉRIEL BULL DPS7, ETC.

Ecrire avec c.v., photo au Directeur du CRIH, hôpital du Cluzeau, 51, avenue Dominique-Larrey, 87043 LIMOGES Cedex.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

GRANDE BANQUE DE HAUTE-SAVOIE

recherche

UN ORGANISATEUR

A ANNECY

LE PROFIL :
- Un ou deux ans d'expérience professionnelle ;
- Formation supérieure grande école ou école de commerce.

LA MISSION :
- L'analyse et la recherche de nouvelles méthodes et procédures au sein d'une équipe jeune et motivée.

Adr. candidature, photo et prétent. à *RÉGIE-PRESSE*, s/nº T 66.739 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

EST DE LA FRANCE
(230 km de Paris)

Importante Société, en expansion, spécialisée dans la fabrication de *produits* destinés à la construction

recherche

ATTACHE(E) DE DIRECTION

Sous l'autorité du *Directeur général*, il(elle) assurera les missions de relation (filiales, ...) ; contrôle (informatique, ...) ; suivi de dossiers et assistera le Directeur général dans les domaines de la vie interne et de la gestion de la Société.

Le(a) candidat(e) sera âgé(e) de 35 ans environ, de formation universitaire (HEC, Sciences-Po, ...) et possédera une connaissance approfondie de l'anglais.

Il(elle) pourra en outre justifier d'une expérience de quelques années à un poste similaire en milieu industriel.

Les qualités de personnalité : sens confirmé de l'organisation, esprit d'initiative, capacité d'adaptation à des tâches multiples et variées, seront considérées dans l'attribution de ce poste.

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions) à UNIVERSAL COMMUNICATION, sous référence nº LM/708, 122, chaussée de la Hulpe, 1050 Bruxelles (BELGIQUE). Réponse et discrét. assurées.

INGENIEUR SYSTEME

REGION LYONNAISE

Une société de service informatique, filiale d'un groupe nationalisé, recherche pour un **centre-pilote DSA, son Ingénieur Système.**

De formation supérieure ou équivalente, vous justifiez d'une expérience SYSTEME de quelques années, si possible dans un contexte réseau. La connaissance du DPS 7 et de GCOS 64 serait appréciée.

Votre mission : Prendre en charge la constitution d'un réseau reliant plusieurs centres informatiques équipés de matériel DPS 7.

Ce poste est basé dans une ville proche de LYON.

Merci d'écrire sous réf. 1415/L à Bertrand Bissuel. Information téléphonée sur nos opportunités de carrière 24 h/24 au (1) 742.86.50.

INFORAMA carrières
la technologie par les hommes

média-system

10 rue du Plat, 69002 Lyon. Tél. (7) 837-64-05. - PARIS-MARSEILLE-LILLE-TOULOUSE-PAU

SORETEX

SOCIETE D'ASCENSEURS -
1.600 personnes - C.A. 400 millions de F
Filiale d'un important groupe industriel allemand,

recherche pour son Siège basé à ANGERS

INGENIEUR

débutant ou première expérience,
passionné d'électromécanique et d'électronique

Désireux de connaître la technologie de l'ascenseur au travers d'une expérience dans notre activité Méthodes - Installations et après-vente où il pourra à la fois découvrir notre organisation et faire évoluer nos techniques grâce à sa capacité à innover et à proposer des solutions nouvelles aux problèmes posés.

Par la suite, le candidat recruté évoluera en fonction de ses résultats et de ses aspirations vers l'un de nos services techniques ou commerciaux.

La réussite à ce poste nécessite une importante faculté d'adaptation et une bonne aptitude relationnelle.
De fréquents déplacements sont à prévoir.

La pratique de l'anglais et/ou de l'allemand sera un atout supplémentaire.

Envoyer lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à SORETEX - *Direction du Personnel - B.P. 126 - 49001 ANGERS CEDEX*

---

benson

Société du groupe Schlumberger, leader international de l'informatique graphique, recherche pour son établissement près de La Baule,

Chef de personnel

Dans le cadre de la décentralisation de la fonction, sous les ordres du Directeur de l'établissement et reportant fonctionnellement du Directeur du Personnel de BENSON Europe, vous aurez à créer, mettre en place et développer tous les aspects de la fonction.
Vous êtes de formation supérieure (Ecole de Commerce, Droit, Sciences Politiques).

La personne que nous recherchons a au moins 3 à 5 ans d'expérience en milieu *industriel ; elle est reconnue par son dynamisme et son sens du contact.*

La connaissance de l'anglais est indispensable pour pouvoir évoluer dans un groupe à vocation internationale.

Envoyer votre dossier de candidature (CV manuscrit et prétentions), à la Direction du Personnel de BENSON, sous référence 4661, 1 rue Jean Lemoine, ZI des Petites *Haies, 94015 Créteil.*



URGENT

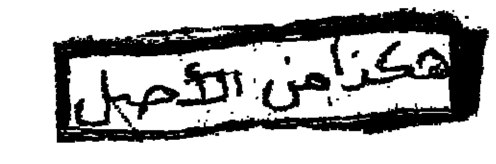
(7) 884.71.68.

200/240 000
GRAND LYON

Superviseur productivité confection

Expérience similaire à un Poste de décideur.
Un objectif précis : la Productivité.
Organisateur et Animateur.
Connaissance de l'Informatique de Production.
De préférence Ingénieur textile.
4 Usines en France (600 p.).
Téléphonez vite à Christiane Le Boucq, Réf. 326 LB pour rendez-vous immédiat.
D. ALBERTINI CONSULTANTS
63 Ter, rue du 8 Mai 1945
69100 Lyon - Villeurbanne.

D.A.



Analyste financier

LA COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ recherche un analyste financier pour sa direction des affaires financières.

Il aura à réaliser des études de secteurs et de sociétés en vue d'évaluations périodiques ou de prises de participation.

Nous souhaitons rencontrer des candidat(e)s occupant des fonctions d'analyste financier depuis quelques années déjà et aimant leur métier pour vouloir continuer à l'exercer durablement.

Une formation supérieure, complétée par un DECS éventuellement, et une bonne connaissance de l'anglais seront exigées.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) à la direction du personnel de la COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ - 1, rue d'Astorg - 75008 PARIS, en précisant si nécessaire votre adresse de vacances, le poste étant à pourvoir rapidement.

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ

MEDIA BA.

De l'air dans votre carrière

L'AIR LIQUIDE

Notre département INGENIERIE ET CONSTRUCTION a une activité tournée vers l'étude et la réalisation d'usines de liquéfaction *des gaz de* l'air *ainsi que d'équipements cryogéniques* très spécialisés.

Il recherche un :

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

responsable des développements concernant la gestion administrative et financière.

Il est l'interlocuteur direct des utilisateurs pour l'élaboration du cahier des charges et la conception des analyses fonctionnelles.

Il assure, avec son équipe, la programmation des nouvelles applications et participe à la maintenance et au développement des chaines existantes.

C'est un ingénieur ayant une bonne connaissance de l'informatique de gestion (COBOL, PAC, MERISE,...) et de l'organisation *administrative.*

Outre les qualités techniques et humaines que requiert ce poste, *il possède un potentiel favorable à son évolution dans le groupe.*

Anglais courant.

Poste basé à CHAMPIGNY SUR MARNE (94).

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle ss la réf. 407 226 LM (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS.

Contrôle comptable
des succursales à l'étranger

La BANQUE PARIBAS recherche l'assistant du Responsable du Contrôle comptable de ses succursales à l'étranger.

Diplômé d'une ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE et d'un DECS de comptabilité, il devra posséder 2 A 3 ANS D'EXPERIENCE similaire ou avoir exercé une fonction équivalente au sein d'un cabinet d'audit comptable.

En outre, une solide maitrise de l'anglais lui sera demandée. Quelques *déplacements de courte durée à l'étranger* interviendront dans le cadre de cette mission.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, sous référence CC à la Direction des Relations Humaines de la BANQUE PARIBAS - B.P. 14 - 75078 PARIS Cedex 02.

BANQUE PARIBAS

MEDIA BA.



emplois régionaux

SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS
INTERURBAINS DE VOYAGEURS
recherche le

Responsable
de son
centre d'exploitation de CAEN

Rattaché à un Directeur de Production, le candidat aura pour mission :

- d'organiser les transports et d'en suivre la réalisation et le fonctionnement sur le terrain,
- *d'encadrer et d'animer une équipe de 100 personnes* (maîtrise et chauffeur),
- de participer à la gestion administrative, financière et sociale du centre.

Homme de terrain et *animateur le candidat* disposera d'une expérience d'encadrement, d'organisation, de gestion acquise dans des fonctions de logistique (*de préférence* dans les *transports*).

Le choix sera dicté par la personnalité du candidat, *notamment à sa capacité d'assumer des responsabilités d'animateur d'hommes.*

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 4273 à S.T.D.C. Place du Canada, 14000 CAEN.

Sté d'ÉDITIONS 6e arrdt
recherche
CHEF DE FABRICATION
(H. ou F.) expérimenté (e).
Env. c.v., photo et prétentions sous le nº T 66.875 M RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Org. à caractère cult. et techn., jumelé à labo. univers. propose à étudiant bien formé et de bon niveau remplissant conditions de titre requises : PSYCHO-SOCIAL (semiol. + comm.) LINGUISTE (pragmat. ou fle) INFORMATICIEN (analyste-programmeur ou systèmes) de préparer DEA ou 3e cycle dans équipe pour travail plein temps à analyse DOCS sociaux vidéo et à réalis. d'outils didactiq. informatis. bourse mensuelle prévue. Ecrire CDFC, B.P. 172, 75562 PARIS CEDEX 12.

URGENT
COMITÉ D'ENTREPRISE
recherche
TECHNICIEN
pour secteur billetterie déterminée.
Expérience similaire souhaitée.
Salaire brut 5799,64 F (+ 13e mois et avantages sociaux).

Adresser c.v. au Comité *d'entreprise du CNATUS,* 12-14, rue de Joinville, 75019 PARIS.

Société recherche
JEUNE INGÉNIEUR DÉBUTANT

Ayant très bonnes connaissances *en résistance* des matériaux et informatique.
Possibilité voyages et démarches commerciales.
Anglais *indispensable.* Poste à pourvoir *région* parisienne.
Adresser c.v. et prétentions nº MO 78232 Bleu 17, r. Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

SOMMES-NOUS FAITS POUR VIVRE ENSEMBLE ?
10 questions essentielles pour votre avenir.



Vous vous demandez peut-être si vous devez poser votre candidature chez nous. Pour vous aider à le savoir, nous vous invitons à vous livrer à un exercice rapide : répondre aux dix questions suivantes.

	OUI	NON
1 Suis-je, ou serai-je prochainement diplômé (e) d'une Ecole d'Ingénieurs, de Commerce, titulaire d'une Maîtrise Scientifique ou de Gestion ?	☐	☐
2 Suis-je, ou serai-je prochainement dégagé des obligations du Service National ?	☐	☐
3 Suis-je intéressé par un poste d'Ingénieur Commercial ou d'Ingénieur Technico-Commercial ?	☐	☐
4 Ma motivation pour une activité de vente et de conseil est-elle forte ?	☐	☐
5 Suis-je à la recherche de mon premier emploi, ou *dans les toutes premières années de ma carrière ?*	☐	☐
6 La négociation à haut niveau *m'intéresse-t-elle ?*	☐	☐
7 *Ai-je de bonnes connaissances en anglais ?*	☐	☐
8 Apprécierai-je l'avantage de suivre une formation normalement rémunérée pendant un an, avant d'exercer pleinement mes fonctions ?	☐	☐
9 L'idée de participer au phénomène informatique mondial me séduit-elle ?	☐	☐
10 *Suis-je sensible à des rapports simples et directs* avec mes collègues et chefs hiérarchiques ?	☐	☐

Si vous avez répondu positivement, vous serez intéressé par un premier entretien avec nous.

Comment poser votre candidature ?

En adressant votre lettre, un C.V. détaillé, à notre *Département Recrutement – Orientation – Conseils –* 2, rue de Marengo, 75001 Paris, sous la mention ICM. 17/7.

Nous vous garantissons la plus grande discrétion.

Les candidat (e) s répondant aux conditions de base, seront reçus à Paris ou dans une Direction Régionale.

Nous leur rembourserons leurs frais de transport.

IBM France
Le bon départ

MASH

CABINET D'AUDIT et de COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche

AUDITEURS CONFIRMES

HEC, ESSEC, ESCP, IEP
3 ans d'expérience en cabinet international

Ecrire avec CV – photo au CABINET CALAN RAMOLINO & ASS. 39, rue du Gal Foy 75008 Paris ou tél. Mr de Lasteyrie 293.00.70



NOUVELLES FRONTIÈRES RECHERCHE

1 INGÉNIEUR SYSTÈME
(Homme ou Femme)

- Responsable système pour IBM 4381 + réseau.
- Autonomie - Responsabilités - Initiatives - Assurera la gestion du site.
- Minimum 2 ans d'expérience. Connaissance MVS, CICS, VTAM.

1 INGÉNIEUR RÉSEAU

- Responsable réseau pour IBM 4381 MVS + 3725.
- *Réseau national + international.* Service vidéotex grand public.
- Autonomie - Responsabilités - Initiatives. Assurera le développement et la gestion du réseau.
- Minimum 2 ans d'expérience. Connaissance VTAM, NCP/NPSI.

1 RÉDACTEUR VIDÉOTEX
pour renforcer son équipe télématique.

Quelques années d'expérience dans ce domaine seraient souhaitables.

Adresser lettre + C.V. à
NOUVELLES FRONTIÈRES - Patrick NOTTIN
74, rue de la Fédération,
75739 PARIS CEDEX 15.

Société internationale de produits cosmétiques

recherche pour son service

DÉVELOPPEMENT NOUVEAUX PRODUITS

INGÉNIEUR ASSISTANT

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur chimiste ayant quelques années d'expérience de la formulation des produits cosmétiques.

Il sera chargé de la liaison entre les laboratoires de mise au point des produits et les services « marketing » et sera responsable de l'animation des projets.

Lieu de travail : banlieue sud de Paris.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions sous nº T 066.903 M
RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Une génération d'avance



INGENIEURS CONFIRMES

«Les meilleures idées sont celles qui aident les hommes» : fondement du rôle social du *groupe ITT*, géant de la communication (CA 83 20 Milliards $). Ce sont aussi ses moyens et son avance technologique liés à sa tradition innovatrice. ITT Data Systems France : *une progression de 60 % par an depuis 1978*, plus de 26.000 unités vendues à ce jour, des équipes hautement qualifiées et l'intérêt porté au développement des carrières, est *l'expression à taille humaine de ce savoir-faire.*
Nous proposons à des ingénieurs confirmés de bénéficier de toutes les opportunités liées *à l'avenir de nos produits* : les réseaux de communication.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Evoluant dans un environnement IBM, vous travaillerez sur des systèmes d'exploitation MVS-DOS/VSE - VM-OS-OS/VS1 et des protocoles de liaison SNA/SDLC et BSC, vous supporterez la force de vente auprès de la clientèle sur une gamme de produits d'informatique répartie allant jusqu'aux réseaux.

INGENIEURS COMMERCIAUX

Maîtrisant l'approche grands comptes, vous commercialiserez des solutions complètes réseaux : vous serez chargé ainsi du développement d'une clientèle sur un secteur géographique déterminé, prendrez la responsabilité de sa gestion et vous préparerez à l'encadrement de jeunes ingénieurs diplômés.

INGENIEURS SUPPORTS TECHNIQUES

Vous participerez à la mise en place d'un produit sur le marché français et définirez les politiques de maintenance et de formation jusqu'à sa stabilisation. Votre rôle d'assistance auprès de la clientèle vous amène à assurer l'expertise technique (sur les plans Hard et Soft) des matériels après installation.

Didier Vandamme vous assure déjà de sa disponibilité -
Tour Maine-Montparnasse, 33 avenue du Maine,
BP 148, 76755 Paris Cédex 15.
Téléphone : 545.67.05.

ITT Data Systems ITT
Entre vous et nous : le dialogue.

Importante Société d'Ingénierie d'environ 200 personnes, ayant une solide notoriété, recherche, *dans le cadre du développement de ses marchés pour son département* «SYSTEMES» (Protection incendie, sécurité des sites, gestion technique centralisée de process industriel, logistique et manutention, sûreté industrielle, etc...)

Un Ingénieur Informaticien Automatique de Process (réf. M.413)

ayant une expérience *industrielle d'au moins 4 à 5 ans*, capable après étude d'un problème de préconiser les solutions adaptées (choix des matériels et conception des logiciels) et d'en contrôler la réalisation. *Il sera amené à développer de petits logiciels pour les besoins propres de la société.* La connaissance des matériels DEC et BULL (mini 6) est souhaitable.

Un Ingénieur Sécurité Industrielle (réf. M.414)

ayant une excellente connaissance et pratique des matériels et des systèmes de protection intérieure et extérieure et des problèmes d'accès. Il devra connaître également la détection et la protection incendie. Il devra concevoir et préconiser les solutions adaptées (aspects technique et financier).

Ces postes s'adressent à des spécialistes ayant une excellente maîtrise de leur *domaine et une pratique de plusieurs années en industrie.* L'anglais est très souhaitable. Ils disposeront d'une large autonomie, tout en pouvant s'appuyer sur une équipe compétente. *La rémunération tiendra compte de l'expérience acquise.*

Adresser CV, et photo en précisant la référence à :

Charles Raynaud Consultants
17, Quai de grenelle - 75015 Paris – Tél : 575 57 87

CSNCR — DESSEIN

L'informatique graphique : un tremplin pour des ingénieurs commerciaux

Notre succès dépend du personnel, de ses idées, de sa productivité, de son désir de se développer et de progresser.

Ingénieur de formation vous avez de solides connaissances en informatique, un féroce appétit pour la vente, un anglais fluide.
Venez nous rejoindre pour commercialiser en **Région Parisienne** notre gamme de terminaux graphiques, périphériques et logiciels destinés aux applications CAO, CFAO, cartographie, DAO.

Nous vous assurerons une formation aux USA.

Outre une rémunération élevée, une voiture de fonction, vous pouvez envisager, à court terme, compte tenu de l'évolution rapide de nos gammes, de larges possibilités d'avenir.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à TEKTRONIX
Direction du Personnel BP 13 91941 LES ULIS Cedex.

Tektronix

la référence en informatique graphique

SILICOM

RECHERCHE $$$$$$$$$

pour la filiale d'un important groupe international son

Chef du service informatique

Rattachement :
A la Direction Administrative.

Fonction :
En plus de la Direction de l'Exploitation, sa mission sera :
- *d'assurer la coordination de son Service avec, d'une part, les utilisateurs et, d'autre part, le Service Informatique Européen du Groupe,*
- *de promouvoir la micro-informatique au Siège et dans les Agences de province.*

Profil :
- *Homme de dialogue et d'analyse.*
- *Formation supérieure.*
- *Expérience gros systèmes IBM et Télécommunications.*
- *Anglais courant.*

Lieu de travail :
Région Parisienne.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à l'attention de Patricia NICOLAS - 21, bd du Lycée - 92170 VANVES.

MEDIA PA

$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$

Sté d'expertise comptable PARIS-17e recherche

RESPONSABLES DE DOSSIERS ASSISTANTS CONFIRMÉS

Écrire avec prétentions et c.v. *s/réf.* 8898 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Ass. rech. formateurs (trices) expérimentés pour stage insertion jeunes septembre.
Env. C.V. et prétent. avt 31/7.
U PRO MI 77
711, quartier Camus.
77190 DAMMARIE-LES-LYS

PONTOISE Sté expertise comptable rech. *pour assurer le* développement de son bureau secondaire

EXPERT COMPTABLE ou MÉMORIALISTE

expérience fiduciaire. connaissance milieu agricole, large délégation. poste évolutif.
Env. C.V. et prét. s/réf. 8899 à P. LICHAU S.A.
B.P. 220 – 75063 PARIS.
Cedex 02 *qui* transmettra.

VILLE DE MANTES-LA-JOLIE (Yvelines)

recrute

UN RESPONSABLE DU SERVICE « ENFANCE-JEUNESSE »

Fonctions :
– *Responsabilité* administrative de l'association paramunicipale qui gère ce service ;
– Responsabilité du personnel vacataire et permanent ;
– Coordination des activités socio-éducatives à l'intérieur du service et avec les différents secteurs concernés sur la ville.

Conditions à remplir :
– De préférence, être « attaché » en fonction ou être inscrit sur la liste d'aptitude ou avoir réussi le concours d'attaché.

Envoyer curriculum vitae à :
Monsieur le Maire-Adjoint
président de Mantes-
Jeunesse
HOTEL DE VILLE
31, rue Gambetta,
78200 MANTES-LA-JOLIE.

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES

Départ. de Seine-et-Marne
recrute
par concours sur titres

1 SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

nationalité française, âgé de moins de 40 ans au 1er janvier 1984, titulaire certificat d'aptitude fonctions bibliothécaire (option lecture publique ou discothèque). Bonnes connaissances musicales exigées.
Adresser candidature président du conseil *général, direction* du personnel, 77010 Melun Cedex, avant le 31 juillet 1984.



SOCIETE DE SERVICES ET D'INGENIERIE INFORMATIQUE
(740 personnes - C.A. 280 MF)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, recherche pour son service ETUDES AVANCEES

INGENIEURS DE HAUT NIVEAU

Diplômés Grandes Ecoles (X, Télécom, Supélec...) ou Université (Thèse de 3ème cycle, d'Etat, Ph. D...)

– *5 à 6 ans d'expérience dans une SSII ou chez un constructeur*
– connaissances dans le domaine du génie logiciel indispensable, en particulier avec UNIX et C.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous Réf.2052 à GROUPE SYSECA, Service du Personnel, 315, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Boumus

RELEVER LES DEFIS DU MONDE INDUSTRIEL DE DEMAIN

Nous sommes une Société Pétrolière décidée à relever les défis du monde industriel de demain.

Nous savons que le Pétrole restera la première ressource énergétique du Monde pendant les décennies à venir, et nous sommes résolument engagés dans les processus d'adaptation et de modernisation nécessaires.

Nous nous donnons les moyens de nos ambitions :
- développement continu de l'exploration et de la production de pétrole brut.
- modernisation profonde de l'outil de raffinage et du réseau de distribution.
- mise en place de méthodes de gestion modernes faisant appel à la compétence et à *l'efficacité des hommes.*
- large recours aux possibilités de l'informatique dans tous les secteurs d'activités.

Nous faisons partie d'un groupe de dimension internationale dont le professionnalisme est pour nous un atout décisif.

Nous poursuivons le développement de nos technologies par des programmes de recherches diversifiés et efficaces.

Si vous êtes séduit(e) par ce projet, si vous êtes jeune diplômé(e) d'

une grande école (X, Centrale, Mines...)

et si vous avez complété votre formation à l'ENSPM ou dans une Université américaine,

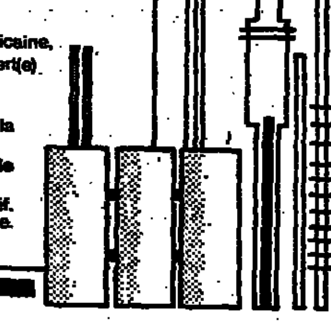
Si votre dynamisme est à la dimension de votre ambition et si vous êtes mobile et ouvert(e) à toutes les perspectives de développement,

Si vous avez le goût des contacts humains,

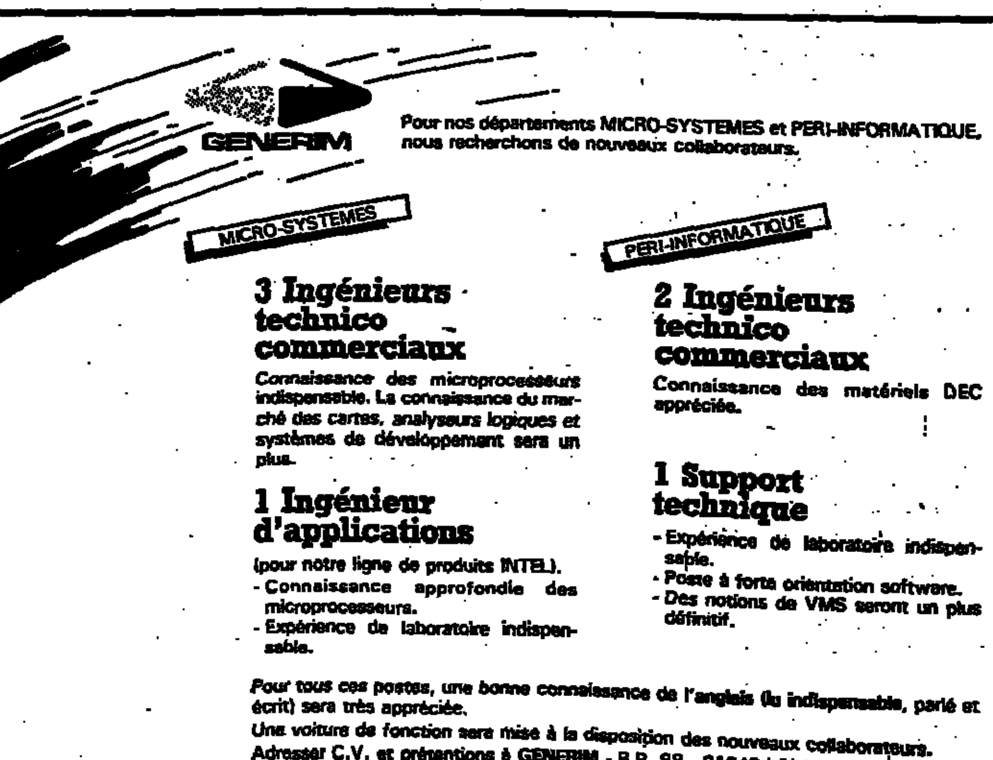
Nous devons nous rencontrer car vous trouverez avec nous la possibilité de faire la *preuve de vos capacités et de réaliser une carrière motivante et diversifiée.*

Pour commencer, nous vous offrons un premier poste dans notre Centre de Recherches, qui vous permettra d'acquérir les bases de votre métier.

Si vous êtes intéressé(e)s, veuillez adresser votre dossier de candidature sous réf. 4694M à l'agence DESSEIN, 69 rue de Provence, 75009 Paris. Discrétion assurée.



DESSEIN



Pour nos départements MICRO-SYSTEMES et PERI-INFORMATIQUE, nous recherchons de nouveaux collaborateurs.

MICRO-SYSTEMES

3 Ingénieurs technico commerciaux

Connaissance des microprocesseurs indispensable. La connaissance du marché des cartes, *analyseurs logiques et* systèmes de développement sera un plus.

1 Ingénieur d'applications

(pour notre ligne de produits INTEL).
- Connaissance approfondie des microprocesseurs.
- Expérience de laboratoire indispensable.

PERI-INFORMATIQUE

2 Ingénieurs technico commerciaux

Connaissance des matériels DEC appréciée.

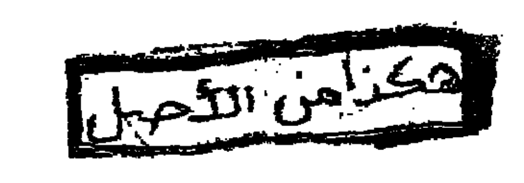
1 Support technique

- Expérience de laboratoire indispensable.
- Poste à forte orientation software.
- *Des notions de VMS seront un plus définitif.*

Pour tous ces postes, une bonne connaissance de l'anglais (lu indispensable, parlé et écrit) sera très appréciée.

Une voiture de fonction sera mise à la disposition des nouveaux collaborateurs.
Adresser C.V. et prétentions à GENERIM - B.P. 88 - 91943 LES ULIS Cedex.

MEDIA PA



IMPORTANT ORGANISME

recrute

RÉF. 204 : FISCALISTE DE HAUT NIVEAU

Pour poste de responsabilité.
Formation grande école ou université.
Bonne connaissance fiscalité d'entreprise et comptabilité.
Expérience d'une dizaine d'années dans l'administration ou l'entreprise.

RÉF. 208 : FISCALISTE

Ayant connaissance fiscalité internationale.
Bonne connaissance de langues étrangères.
Expérience de plusieurs années en matière fiscale.

RÉF. 212 : SPÉCIALISTE FINANCIER

Formation grande école ou université.
Bonne connaissance des questions financières des entreprises.
Expérience d'une dizaine d'années dans l'administration ou l'entreprise.

Envoyer C.V., photo, prétentions avec réf. choisie sous le N° T 66.876 M, RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



FAIRCHILD

Composants de puissance

Nous sommes l'un des premiers fabricants mondiaux de semiconducteurs. Aujourd'hui, la demande croissante de notre nouvelle gamme de composants de puissance passe par l'extension de notre centre de Montrouge et la recherche de :

INGENIEUR PRODUIT

Vous avez une formation d'ingénieur et une *expérience de 5 ans minimum dans le domaine* de la fabrication des semiconducteurs.
Vous prendrez en charge une ligne de composants de puissance et en assurerez le suivi, de l'approvisionnement jusqu'à la livraison.

INGENIEUR QUALITE

De formation ingénieur électronicien, vous *aurez la charge de la qualité, du contrôle et de* l'analyse des composants de puissance.
Vous justifierez d'une expérience similaire de 2 à 3 ans minimum.

INGENIEURS DE PROCESS

Vous avez une formation d'ingénieur et **2 à 3 ans d'expérience minimum** dans la fonction ; vous aurez la charge des procédés de photogravure, de passivation et de métallisation des composants.

Ces postes offrent d'excellentes opportunités d'évolution chez l'un des premiers fabricants mondiaux de semiconducteurs.
Une formation complémentaire sera envisagée au sein de la division puissance de FAIRCHILD en Californie.

Merci de téléphoner Mercredi, Jeudi, Vendredi au 657.13.03. de 8h00 à 18h30 à Mr Rossetti, ou d'envoyer votre dossier de candidature, sous réf. 4645, à FAIRCHILD, Centre Technique, 12 Place des Etats-Unis, BP 655, 92542 Montrouge Cédex.

FAIRCHILD
Schlumberger

SAFT
GROUPE CGE

Leader mondial dans le domaine des accumulateurs alcalins. SAFT avec ses 30 usines et 7500 personnes dans le monde, est aujourd'hui un Groupe Français de premier plan. Il intervient dans des secteurs de pointe tels que Aéronautique, Spatial, Ferroviaire, Militaire et Electronique professionnelle.

Notre Division Commerciale Accumulateurs recherche un

JEUNE CADRE COMMERCIAL

Diplômé d'une Grande Ecole Commerciale, nous vous confierons la **promotion** et la **vente** de nos produits (Accumulateurs Etanches) auprès des principaux clients de notre Agence de la Région parisienne.

Nos produits, Accumulateurs nickel-cadmium, totalement étanches, de longue durée et se rechargeant rapidement, *connaissent un succès croissant auprès du grand public pour les appareils portatifs* (émetteurs-récepteurs, caméras, rasoirs, jouets...) et sur les marchés industriels (informatique, secours de mémoire électronique...).

Ce poste s'adresse à des candidats débutants, ayant de fortes aptitudes à la négociation à tous les niveaux et la volonté de réussir sur un marché porteur.

Nous sommes exigeants car nos performances techniques sont enrichissantes, et rapidement, nos besoins en hommes de valeur pourront vous offrir de larges perspectives d'évolution de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence LM A.9.17 à
SAFT - Direction des Ressources Humaines - 57, rue de Villiers - 92200 NEUILLY SUR SEINE

aérospatiale
hélicoptères

La Division hélicoptères de la Société Nationale Industrielle *AEROSPATIALE* (Super Puma, Dauphin, Ecureuil) recherche pour sa Direction Commerciale basée à la Courneuve (93)

INGENIEUR DES VENTES CONFIRME, H/F

bilingue Allemand

Diplômé d'une école d'ingénieurs ou d'une école de commerce, *le candidat justifiera d'une dizaine d'années d'expérience dans la vente de biens d'équipements.*

INGENIEUR DES VENTES DEBUTANT, H/F

2 à 3 années d'expérience, diplômé d'une école de commerce, il *maîtrisera parfaitement la langue anglaise.*

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo à
Monsieur le Chef des Relations Sociales de la SNIAS,
2 à 20, avenue Marcel Cachin - 93126 LA COURNEUVE.

ISEG, recherche

PROF. VACATAIRES

INFORMATIQUE
COMPTABILITÉ
de 5 h à 15 h/semaine pour BAC, BTS, DECS, expérience exigée dans l'enseignement. Ecrire avec c.v. détaillé, 83, bd de Magenta, Paris-10e.

Importante Société du Secteur Tertiaire (Siège Social à Paris, 1600 personnes) souhaite transformer *l'organisation et les méthodes du service* **INFORMATION** *et le développer.*
Dans cette perspective, elle recherche son

Chef de Service Information HF

Avec la collaboration de 4 personnes, il assurera la préparation, l'impression (imprimerie intégrée) et la diffusion aux agences décentralisées sur tout le territoire et aux divers services du Siège, de *toute une série de documentations informatives ou juridiques concernant la profession, notre* structure et la vie de l'entreprise.
Pour ce poste qui nécessite un sens aigu des relations et une véritable aisance rédactionnelle, il est nécessaire d'avoir une formation supérieure, 30 ans minimum et une expérience confirmée des *métiers de l'information à l'intérieur de l'entreprise.*
Nous vous remercions de nous écrire en joignant CV, photo et prétentions sous référence CSI M à *Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.*

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE RÉGION PARISIENNE

recherche

CHEFS D'AGENCE

Pour unités 5 à 6000 comptes, 15 employés. Niveau d'études supérieures universitaires et bancaires (ITB).
Expérience fonction similaire indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions
sous réf. 78068 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE RÉGION PARISIENNE

recherche

ASSISTANT HF SERVICE DU PERSONNEL EXPÉRIMENTÉ

- Formation supérieure dans la fonction souhaitée.
- Connaissances comptables et logique informatique recherchées.
- Bonne connaissance du Droit Social.
- Sens exact des relations humaines, *beaucoup de rigueur et de précision.*

Envoyer C.V. et prétentions
sous réf. 78067 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX

Pour poste à pourvoir dès septembre 1984
IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche
pour la conception de nouvelles formulations diététiques

UN INGÉNIEUR CADRE

qui assurera les tâches de recherche et développement dans un laboratoire de mise au point sis dans la banlieue sud-est de Paris

Des connaissances en technologie alimentaire et en biochimie de la nutrition sont indispensables.

Il s'agit d'un poste de haute responsabilité qui implique aussi la surveillance et le contrôle des opérations de fabrication et de conditionnement.

Une expérience de quelques années en technologie *alimentaire est souhaitable.*

Adresser C.V. détaillé + photo à C.G.P. (réf. V5)
14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
Filiale du Groupe CGE recherche un

Spécialiste en hygiène et sécurité du travail

pour un de ses chantiers en France

Ce poste conviendrait à une personne ayant une longue expérience du BTP et en particulier de l'électricité industrielle.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prét.) sous réf. 97360 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

Etablissement financier banlieue Ouest

recherche

SON RESPONSABLE FINANCIER

Il devra :
– réorganiser les procédures et le contrôle ;
– mettre en place le plan comptable bancaire ;
– créer une comptabilité analytique ;
– gérer les risques.

Le D.E.C.S. complet est exigé.
Une expérience siège de banque est vivement souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, prétentions, C.V. sous n° T 066.863 M, Régie-Presse, 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

PARIS-8e

RECHERCHONS POUR DIRECTION TECHNIQUE

UN CADRE DE FORMATION SUPÉRIEURE

Jeune diplômé(e) ENSAE

pour études statistiques appliquées à la réassurance

2 ans d'expérience assurance ou réassurance souhaités.

Envoyer c.v. manuscrit + photo et prét. s/n° T 066.886 M, *RÉGIE-PRESSE*, 7, *rue de* Monttessuy, 75007 PARIS.

SIPAV
C.A. 40 Millions FF
Usine de préfabrication située à
SANTENY (94)
filiale d'un grand groupe français du bâtiment, recherche son (sa)

chef comptable

EXPÉRIENCE CONFIRMÉE

Niveau DECS ou équivalent, connaissance du nouveau plan comptable, expérience informatique indispensable (NIXDORF 8870), comptabilité générale et analytique, paye, trésorerie, déclarations sociales, et fiscales, disponibilité immédiate.

Envoyer C.V., prétentions et photo
sous réf. 78040 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX

IMPORTANTE SOCIETE MANUTENTION
REGION SUD DE PARIS
recherche

INGENIEUR-MECANICIEN

PROFIL : forte expérience en analyse des coûts et temps des fabrications en usinage, mécano-soudure, chaudronnerie, serrurerie.

FONCTIONS : le candidat sera intégré dans les services techniques et devra collaborer étroitement avec les bureaux d'études dans la conception des produits.

Adresser C.V., photo, prétentions et téléphone sous référence 1300 à
SIETAM
42 / 48, avenue du Président Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON

JEUNE SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN ORGANISATION ET INFORMATIQUE EN PLEIN ESSOR

INTERVENANT EN MILIEU BANCAIRE
ET DÉVELOPPANT DE NOUVELLES ACTIVITÉS :
SCHÉMA DIRECTEUR, PLAN INFORMATIQUE
CONCEPTION DE SYSTÈMES GÉNÉRAUX D'INFORMATION

recherche

INFORMATICIEN

Expérimenté en études et conception de systèmes capable de prendre en charge le développement de ce type de mission.
Salaire selon expérience.

Envoyer c.v. manuscrit, photo et prétentions à :
O.C.S. Conseils - Opéra Building
5, rue du Helder, 75009 PARIS.

IMPORTANT GROUPE DE PRODUITS CHIMIQUES

recrute

INGÉNIEUR COMMERCIAL AGRICOLE

expérimenté
ayant des connaissances en zootechnie et nutrition.

Ce cadre sera chargé, dans le secteur géographique France, de la vente de nos matières premières aux fabricants d'ALIMENTS DU BÉTAIL.

Le poste, basé à Paris, entraîne de fréquents déplacements en France. Il conviendrait à un homme souhaitant s'intégrer dans une petite équipe commerciale dynamique.

Perspectives d'évolution de carrière
vers l'EXPORTATION
nécessitant une bonne connaissance de l'ANGLAIS.

Si vous êtes intéressé par notre offre,
envoyer un curriculum vitae détaillé avec vos prétentions sous réf. NA à AMEP n° 9501
37, rue du Général-Foy
75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
(région parisienne) recherche pour son laboratoire (recherches et développement)

2 AGENTS TECHNIQUES

Les candidats (es) devront posséder une formation de type DUT ou BTS option électronique ou automatique.
(Notions de micro-informatique souhaitées).
Libérés O.M. Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Envoyer lettre, C.V. et prêt. s/réf. 4278 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220.
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE SYSECA

STE D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE
(740 personnes - C.A. 280 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale dans le cadre de l'expansion de son activité

SYSTEMES DE COMMUNICATION

ingénieurs informaticiens

débutants ou ayant quelques années d'expérience.

POSTES A POURVOIR :
- développement de logiciel,
- conduite de projets.

DOMAINES :
- TELECOMMUNICATIONS,
- TELEPHONIE,
- RESEAUX DE DONNEES,
- TELEMATIQUE,
- MICROINFORMATIQUE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2051 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

FILIALE GROUPE NEIMAN
(secteur serrurerie industrielle)
cherche

RESPONSABLE DES VENTES
pour lancer un produit nouveau

Région parisienne, Nord et Nord-Est.

Agé de 35 ans environ, le candidat recherché est un vendeur confirmé, doté d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'équipement des hypers et magasins libre service.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs C.V. et prétentions à M. Helft, SUREX, 39, avenue Marceau, 92400 Courbevoie.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE recherche

CHEF DU BUREAU D'ÉTUDES

Formation : Ingénieur Electronique ou Electromécanique, avec bases en optoélectronique.

Expérience minimum 4 ans en fibres optiques radio-télécommunication, informatique et connectite.

Anglais exigé, allemand souhaitable.

250.000 +

Ecrire sous réf. 360 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS qui transmettra.

Groupe de PME (secteur agro-alimentaire)
recherche pour son siège situé en banlieue Ouest de Paris, son

RESPONSABLE FINANCIER ET COMPTABLE

capable d'animer et de coordonner les fonctions Finance, Comptabilité Générale et Budgétaire, et Gestion du Personnel.

Titulaire d'un DECS, diplômé d'une école de gestion ou de formation équivalente, vous avez environ dix années d'expérience dans les domaines du contrôle budgétaire, de la comptabilité et de la gestion du personnel. L'expérience de l'environnement micro-informatique serait également souhaitable.

Nous vous proposons, au sein d'une équipe de dirigeants, un poste de responsabilité exigeant rigueur et efficacité, un sens du contact humain et une réelle aptitude au travail en groupe.

Merci de nous adresser votre c.v., photo, lettre manuscrite et prétentions sous la référence EC/07 à : FIDOREX, 14, rue de Moscou, 75008 PARIS.

VILLES ET VILLAGES

Société de Promotion Immobilière du Groupe S.E.E.R.I., spécialisée dans la réalisation d'opérations groupées en secteur aidé, exerçant son activité dans toute la région parisienne

RECHERCHE
pour son service gestion

UN(E) RESPONSABLE DE PROGRAMMES

son rôle consistera à assurer la conduite financière, administrative et commerciale de plusieurs opérations immobilières.
Une expérience d'au moins deux ans dans le même domaine est requise pour ce poste.

Pour faire acte de candidature écrire à
VILLES ET VILLAGES
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS
ou
Téléphoner au 723-72-58 poste 373.

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE RÉGION PARISIENNE

recherche

JEUNE EXPERT COMPTABLE OU COMPTABLE
HAUT NIVEAU

- Bon fiscaliste capable de mettre en place une nouvelle chaîne comptable.
- Connaissances informatiques.
- Expérience bancaire.
- Aptitude à l'animation appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 78066 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Ces fonctions sont à pourvoir dans une société française
AU TOUT PREMIER RANG MONDIAL
de son secteur d'activité (prestations de services).

Membre d'une équipe commerciale de haut niveau, les titulaires seront responsables de la recherche de nouveaux clients et du suivi des relations commerciales de la Société et de ses filiales françaises et étrangères.

La diversification internationale de cette société, l'originalité et la nature particulière de ses prestations lui font rechercher des personnalités qui, de par leur formation générale et commerciale de premier plan (HEC, ESSEC, École Sup. de Commerce...), seront à même d'assurer des contacts à haut niveau.

La pratique courante de l'anglais est indispensable, celle d'autres langues (arabe en particulier) appréciée.

Les postes sont situés à PARIS : ils impliquent des voyages fréquents dans le monde entier.

Adresser c.v., photo et prét. sous n° 8.187 *le Monde* Pub., serv. annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES (PARIS 7ème)
recherche

chefs de mission réviseurs confirmés *HF*

Diplômés de l'enseignement supérieur ayant acquis la pratique de l'audit en cabinet.

Les candidats retenus:
- interviendront auprès des sociétés dans des secteurs d'activités variés,
- bénéficieront d'une formation diversifiée préparant au diplôme d'expertise comptable

Merci d'envoyer CV manuscrit, photo et prétentions sous réf. 49992 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS

Institut de formation, recherche pour 1er septembre 1984
FORMATEUR(TRICE)
stage insertion sociale et professionnelle jeune 16-18 ans pour octobre-nov., plusieurs
FORMATEURS(TRICES)
stage insertion 16-18 ans 18-21 ans. Connaissance public jeunes et exp. insertion.
Bon niveau général.
Bac + 2 ou équivalent.
Envoyer c.v. à INIREP
2, rue Leveilland,
28100 DREUX.

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE RÉGION PARISIENNE

recherche

SPÉCIALISTE *HF* CRÉDIT AUX ENTREPRISES

- Bien informé des problèmes liés à l'import-export.
- Formation supérieure universitaire ou bancaire (maîtrise, ITB, ESC...)
- Dynamisme commercial aptitude à l'animation d'une équipe.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 78065 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX

INGENIEUR
L'AVENIR DEVANT SOI

Malgré une conjoncture morose, les perspectives de recrutement pour les ingénieurs demeurent favorables en ce début d'année 1984.

Face à une stabilisation du nombre d'ingénieurs diplomés par les Grandes Ecoles, qui plafonne depuis 2 ans à 10.500 par an, de nouveaux modes de recrutement ne vont-ils pas apparaître? Quelle est la part prise par l'approche directe?

Quels sont les postes de direction d'entreprises industrielles détenus par les ingénieurs?

Les entreprises du "tertiaire" s'ouvrent aujourd'hui davantage aux ingénieurs, mais quelles autres structures et autres fonctions vont s'offrir plus largement à eux?

Une enquête réalisée par Régie-Presse le Monde apporte un éclairage nouveau sur l'ensemble de ces questions. Destinée aux Ingénieurs, Responsables d'entreprises, Responsables du Personnel et de Recrutement elle fait le point sur ce métier et son avenir.

INGENIEURS L'AVENIR DEVANT SOI

régie presse
Le Monde

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite, de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse Ing. 7, rue Montessuy, Cedex 75382 PARIS Cedex 07.

DEMANDES D'EMPLOIS

COMPTABILITÉ

J.H., 25 ans, titulaire C.A.P., *niveau B.E.P.*, stage C.E.F.A.R.E.F., sur nouveau plan comptable.
6 ans expérience de comptabilité générale, cherche emploi stable.
Ecr. s/n° 6.644 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

51 ans, bonne éducation, bonne présentation, permis de conduire, je cherche place dame de compagnie monsieur ou dame.
Ecr. s/n° 8.189 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 31 ans, comptable + sociologue, expérience de mise en place comptable et administrative en institution médico-sociale ch. poste encadrement administratif à partir octobre en région parisienne. T. 033-13-67 (soir).

J.F., DOCUMENTALISTE, licenciée anglais, formation informatique, recherche emploi : secteur économique, Banque, Presse.
Ecr. s/n° 6.643 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR PERSONNEL

50 ans, recherche travail à TEMPS PARTIEL dans P.M.E., P.M.I. audit et contentieux social conférencier lois Auroux.
Ecr. s/n° 3.712 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GRADE cl. IV. responsable serv. port. étr. Credoc, cherche poste similaire région Ouest Paris. Faire offre. par écrit sous n° 3.746 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. BT tourisme ch. emploi de AGV ou organismes touristiques. Ecrire Rolland COUNINE, Jonquery 51700 DORMANS.

J.F. 27 ANS. TYPOGRAPHE QUALIFIÉE cherche emploi stable. Téléphone : 243-81-82.

Maît. Histoire préparation d. CAPES, Histoire/Géo, J.F. 25 ans, ch. poste enseignant Paris ou banl.
Ecrire sous le n° T 066.883 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE DE DIRECTION

Formation financière compta. commerciale ESCP, 54 ans, profil esprit jeune dynamique, sens contact responsab. langue anglaise ancien audit expér. domain. variés product. prest. rompu commerc. caractère. Pragmatique alliant humour rigueur RECHERCHE POSTE. Étudiera toute offre telle relance entreprise, commerce. Région indifférente.
Ecr. s/n° 3.749 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉTUDIANTE allemande, 21 ans, rech. emploi pour août-sept.. J. KANZLER, Korbinianstr., 20, 8050 FREISING, R.F.A.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
VOLVO 345 DL, gris métallisé 30.000 km, année 83, auto-radio Parfait état. Argus : 40.000 F. Prix de vente : 39.000 F. Téléphoner après 20 h. : 281-55-50.

formation professionnelle

STAGE 3
INSTITUT D'INFORMATIQUE
forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
BASES DE DONNEES
FACILITES DE PAIEMENT
AIDE ASSUREE A L'EMPLOI
26, rue Bergère Paris 9ème
Mo Montmartre / R.E.R. Auber
824.45.25 +

Un DEUG pluridisciplinaire préparant non seulement aux carrières de l'enseignement du 1er et du 2e degré, mais aussi orientant vers les carrières
- de gestion - administration publique, de gestion des organismes culturels ;
- de l'animation socio-culturelle et artistique ;
- du livre et du tourisme.

DEUG LETTRES, ARTS, EXPRESSION, COMMUNICATION
On s'inscrit à l'UNIVERSITÉ DE PARIS-III, 13, rue de Santeuil, 5e arrdt, avant le 27 juillet.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) B.P. 402-09.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une *documentation sur la revue* spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

ST-MICHEL 4/5 P.
rénové ce jour de 18 à 20 h. 29, r. Galande. 1.100.000 F.

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3-4-5 P. et DUPLEX
Vis. témoin ts jrs. 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

7e arrdt

PROPRIÉTAIRE VD directement
Me ÉCOLE MILITAIRE
bon imm. asc., chf cent., petit studio, entrée, kitchenette, douche, w.c.
3, passage de l'Union (angle 175, r. de Grenelle), lundi, mardi 16-19 h.

8e arrdt

S/PARC MONCEAU
récent, gd liv., 2 chbres, box, studio, balc. 4e, SOLEIL, VUE IMPRENABLE, refait à neuf. Vis. le 17-18-19 de 11 h. à 13 h, 15 h. à 17 h. ou 766-33-00
33, BD DE COURCELLES (8e).

9e arrdt

METRO SAINT-GEORGES
bel imm 1980, ascenseur
6 PIÈCES 150 m²
impec., agencement parfait
Prix : 1.200.000 F.
Rens. A.B.C. 208-08-14
le spécialiste de l'Est Paris.

MAUBEUGE gd liv. + 2 chb. + 2 bains, chf cent., 75 m² 650.000 F. Pptaire 225-46-82

16e arrdt

16e NORD 8 P.
serv. gar. Matin 567-47-47

17e arrdt

45 bis, AV. VILLIERS
Me MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE de 2-4-5 p. et STUDIOS
LUXUEUSE REHABILIT.
Visite lundi-mardi 14/18 h.

19e arrdt

Près parc, bon imm. ancien
3-4 P. + PATIO intér.
refait neuf. 450.000 F

EXCEPTIONNEL FACE PARC
BUTTES-CHAUMONT
rue Manin, bel imm. ancien
APPARTEMENT DE STANDING
vastes réceptions
6 PIÈCES, 240 m²
vues s/parc et Paris impren.
Balcon, asc. service, cave.
Rens. ABC 208-08-14
Le spécialiste de l'Est PARIS.

20e arrdt

GAMBETTA
2 PCES tt cft. 280.000 F.
PPTAIRE : 225-46-82.

Province

Village 20 km NICE, alt. 500, vend appt rénové + terrain 3.000 m². Px 390.000 F., maison rénovée, poss. 3 appts + terrain 3.200 m², 788.000 F. Téléphone : (93) 89-78-87 ou 55-81-55.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère rive gauche avec ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire.
873-20-67 même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 rech. pr clients sérieux APPT 200 m², 15e, 7e arrdts.

propriétés

EN ROUSSILLON
A vendre à PRADES, très belle maison de caractère. Nbreuses dépendances, parc 1 hectare
Tél. h.r. (68) 96-15-19
Tél. h.b. (68) 96-07-38.

Vds bâtiments ruraux isolés, en partie restaurés, vieilles pierres + 7 ha., très beau pays. Source du Triaux, 20 km de GUINGAMP (22) 300.000 F. Tél. (16-96) 24-32-86.

locations non meublées offres

Paris

504-56-29 24 H. sur 24 h. CHAQUE JOUR,
l'Association française des propriétaires
Paris - Ile-de-France
3, R. de Montévidéo, 16e
diffuse des offres de location
APPTS de 2 à 6 PIÈCES et VILLAS. Prix intéressant.

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles.
OFFICE DES LOCATAIRES.
Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et pers. muté. IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. Divers appts 2 à 8 P. et villas. PARIS BANLIEUE Tél. 503-37-00. DIRECT.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas tres banlieues, loyer garanti. 889-89-65 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 P. et plus. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

bureaux

Locations

80 à 100 m² quartier madeleine-Opéra. Place des Victoires.
Tél. 296-10-77 M. Fournier.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM.
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50

ARTISAN 100 F. R.C. 180 F.
Constitution SARL 2.000 F
S.D.M. 21, rue Fécamp (12e)
340-24-54. 8, Faubourg-Poissonnière 9-10e.

PARIS-ETOILE
BUREAUX
MEUBLES
Secrétariat, télex
Tél. : (1) 727-15-69

DOMICILIATION
16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social
tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc.
Loc. courte ou longue durée
ACTE 562-66-00.

Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL
Locat. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
et CRÉAT. TTES ENTREPRISES
ASPAC S.A. 293-60-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 190 F.
Constitution rapide de Sté
G.S.M.P., 54, r. Crimée, 19e
et 4, r. des 2-Avenues, 13e
Téléphone : 607-82-00.

villégiature

PARIS près Montparnasse juillet, août, 4 pièces, balcon s/jardin.
4.000 F mens. 354-45-59.

LÉGION D'HONNEUR

Nous continuons aujourd'hui la publication des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur commencée *dans le Monde* daté 15-16 juillet.

COMMANDEURS

Sont promus *commandeurs* :

GRANDE CHANCELLERIE

M. Antoine Martin, ingénieur général honoraire des ponts-et-chaussées.

PREMIER MINISTRE

MM. Jules Braunschweig, dit Braunschvig, président de l'Alliance israélite universelle; Claude Hallouin, délégué du gouvernement français auprès du centre international de l'enfance.

ÉCONOMIE, FINANCES ET BUDGET

M. René Noiret, président de chambre à la Cour des comptes.

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ NATIONALE

M. Paul Castaigne, médecin-chef de service des hôpitaux.

INTÉRIEUR ET DÉCENTRALISATION

M. Henri Gevrey, commissaire de la République de la région Lorraine et de la Moselle.

JUSTICE

M. Louis Fougère, conseiller d'État honoraire.

RELATIONS EXTÉRIEURES

M. Jacques Dupuy, ambassadeur de France en Yougoslavie.

AGRICULTURE

M. André Gaillard, directeur général d'entreprises agro-alimentaires.

INDUSTRIE ET RECHERCHE

M. Jean Teillac, haut commissaire à l'énergie atomique.

ÉDUCATION NATIONALE

M. François Labrousse, professeur honoraire.

GRANDE CHANCELLERIE

Sont promus *officiers* :

MM. François Antonietti, vice-*président de l'union des sections des* médaillés militaires des Bouches-du-Rhône ; Jean Boissière, président du comité de Vannes de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Gaston Grellier, ancien commandant de bord à Air France ; Maximin Noseda, ancien médecin-conseil à la caisse de prévoyance de la SNCF ; Antoine Rossignol, ancien professeur à l'école militaire d'Autun.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean de Cayeux de Senarpont, dit Cailleux, directeur d'une galerie de tableaux ; Georges Cottereau, avoué honoraire ; Joseph Escande, ancien préfet ; Auguste Grandjean, ancien contrôleur à la SNCF ; Robert Laugier, conseiller *principal honoraire au travail* et à la législation sociale d'outre-mer ; Léon Lesouhaitier, maire honoraire de *Saint-Sauveur-Lendelin ; Henri Pequi*gnot, ancien conseiller à la cour d'appel de Toulouse ; André Revillon, ingénieur *général honoraire à la SNCF* ; Jacques Vuillecard, commissaire divisionnaire honoraire de police.

PREMIER MINISTRE

Sont promus *officiers* :

MM. Jacques Basier, président d'une section de l'Association des poilus et anciens combattants ; Pierre Cazejust, commissaire de la République du département du Pas-de-Calais ; Mme Marie Lapeyre, épouse Monerville, ancienne résistante ; MM. Georges Lefranc, professeur agrégé honoraire ; Alfred Leroux, préfet, commissaire de la République du département de l'Aude ; Mme Georgette Meyerovitch, épouse Eichert, sous-directeur à la *Documentation française* ; MM. Georges Negrevergne, docteur en pharmacie ; Jean Schlumberger, médecin.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Max Arnaud, président du comité économique et social de Picardie ; Edmond de Binias, ancien technico-commercial ; Pierre Chatellin, administrateur de la Fédération nationale de la mutualité française ; Robert Feidt, ancien instituteur ; Mlle Françoise Goupy, chef du service au secrétariat *général du gouvernement ; MM. Henry* Hermand, administrateur de sociétés ; Jacques Malamet ; Mme Lily Lefebvre-Musmeaux, ancien clerc ; MM. Maurice Lemerer, intendant de l'hôtel Matignon ; Christophe Luciani, chef du bureau du *budget* et de la comptabilité.

DROITS DE LA FEMME

Sont nommés *chevaliers* :

Mmes Blanche Fresco, épouse Albert, conseil juridique ; Louise Jamet, épouse Lemanissier, médecin.

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Est promu *officier* :

M. Michel Ameller, directeur des services législatifs de l'Assemblée nationale.

Est nommé *chevalier* :

M. Claude Macary, architecte de l'Assemblée nationale.

FONCTION PUBLIQUE ET REFORMES ADMINISTRATIVES

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Henri Manzanarès, agent supérieur à la caisse des dépôts ; Marcel Piquemal-Pastré, professeur des universités.

TECHNIQUES DE LA COMMUNICATION

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques Alexandre, rédacteur en *chef* adjoint à *Radio-France* internationale ; Georges Donaud, rédacteur en chef à l'AFP ; Claude Marti, conseil en communication ; Jacques Sauvageot, PDG de la Société nationale des entreprises de presse, ancien cogérant du *Monde*.

ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE LA VIE

Est promu *officier* :

M. Cyrille Gomella, PDG de la Société d'études des techniques de l'urbanisme et de l'environnement.

Est nommé *chevalier* :

Mme Anne Stevenino, conseillère dans la recherche et l'étude de la vie et des sports sous-marins.

ÉCONOMIE, FINANCES ET BUDGET

Sont promus *officiers* :

MM. Louis Blanc, président de banque ; Maurice Civeyrel, trésorier-payeur général de Franche-Comté ; Maurice Grosjean, conservateur des hypothèques à Paris ; André Loth, directeur adjoint de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer ; Jacques Mayoux, inspecteur général des finances, président de banque ; Alain Prate, inspecteur général des finances, premier sous-gouverneur de la Banque de France.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Artus, ouvrier à la SEITA ; Jean Bénard, président de l'Association française de sciences économiques ; Mme Suzanne Carini, née Sérent, chef de section à l'administration centrale ; MM. Roger Chaufournier, ancien vice-président de banque ; Maurice Fos, receveur principal des douanes à Perpignan ; Francis Gombert, délégué général de société ; *Mlle Suzanne Grandjean, attaché* d'administration ; MM. Maurice Guilluy, trésorier-payeur général du Finistère ; *François Heilbronner, inspecteur* général des finances ; René Lautier, secrétaire général de banque ; Louis Le *Jouan, chef de bureau ; Mlle Mathilde* Mariani, agent supérieur ; MM. Daniel Pastre, agent général d'assurances ; Marcel Raffray, *directeur régional* des impôts ; Jean Rempp, chef de département à l'INSEE ; Jean Robillard, directeur à l'agence Havas ; Dominique Saglio, président de banque ; Marcel Thomas, responsable du service social d'une compagnie d'assurances ; Paul Thomas, commissaire général aux prix ; Michel Weill, président de la Caisse de garantie des professionnels de l'assurance.

CONSOMMATION

Est nommé *chevalier* :

M. Gérard Ryckelynck, président de la Centrale des particuliers.

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ NATIONALE

Sont promus *officiers* :

MM. Louis Filipetti, administrateur *civil* ; *Bernard Jacquot*, président du conseil d'administration d'une caisse d'allocations familiales ; Maurice Leprix, administrateur d'une fédération mutualiste interdépartementale ; Maurice Redlet, directeur de l'institut départemental des aveugles du Val-de-Marne.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Claude Adnet, directeur de la Caisse autonome de sécurité sociale dans les mines ; Louis André, président d'une union d'organismes mutualistes ; Marc Aron, président d'un comité de coordination d'organisations socio-culturelles ; Adrien Blès, vice-président d'un syndicat ; Serge Colin, *chef de* fabrication dans une usine ; Hilaire Duneyrole, secrétaire général d'une *union syndicale* ; Paul Falaise, ingénieur ; Bernard Foissin, médecin-chef du travail à la RATP ; Yves Fontalba, président du conseil d'administration d'une caisse régionale d'assurance maladie ; Jean Janand, médecin généraliste retraité ; Henri Kegler, ancien directeur d'un centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées ; Louis Lacote, économe d'une œuvre humanitaire ; André Longuépée, inspecteur de la sécurité sociale ; Théodore Lucat, président d'une union départementale d'associations familiales ; Emile Miart, vice-président d'un organisme mutualiste ; Jacques Michollin, ancien secrétaire de la fédération des employés et cadres CGT-FO ; Daniel Perret, directeur des affaires sociales dans un groupement pharmaceutique ; *Mlle* Jeanne Peyramaure, ancienne assistante maternelle ; MM. Jean Poulet, directeur de la Manufacture nouvelle de porcelaines ; Jean Rieffel, vice-président de l'union départementale CGC du Bas-Rhin ; Georges Sempe, ancien inspecteur des affaires sanitaires et sociales ; Pierre Tarley, ancien agent de contrôle ; Prosper Turjeman, directeur du travail et de l'emploi des Hauts-de-Seine ; Roger Wynhant, administrateur de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

EMPLOI

Est nommé *chevalier* :

M. Robert Aurières, président de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel.

SANTÉ

Sont promus *officiers* :

M. Théodore Mine, médecin retraité ; Mme Madeleine Pierre, épouse Walfard, vice-présidente d'un comité de la Croix-Rouge française ; MM. Jean Planques, médecin-chef de service honoraire des hôpitaux ; Elie Reynaud, directeur général honoraire d'un centre hospitalier régional ; René Tramuset, médecin-chef de service honoraire des hôpitaux.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Yvette Bernard, épouse Salomon, médecin ; MM. Jean Brocas, médecin-chef de service des hôpitaux ; MM. Jean Chartier, ancien secrétaire général d'un comité régional d'un syndicat des services publics de santé ; Jean Crouzet, chirurgien-dentiste retraité ; Jacques Dangoumau, directeur de la pharmacie et du médicament ; Paul Debois, médecin ; Roger Fourcade, pharmacien ; Jacques Latrille, conseiller auprès du haut commissaire à l'énergie atomique ; Aimé Lotiron, médecin retraité ; Joseph Paolaggi, médecin-chef de service des hôpitaux ; Dominique Paravicini, secrétaire d'une fédération de syndicats des services publics de santé ; Francis Peigné, médecin-chef de service des hôpitaux ; Laurent Raillard, médecin ; Marcel Simon, médecin-chef de service des hôpitaux ; Yves-Marie *Toul, inspecteur général de la santé* et de la population.

RAPATRIÉS

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Maurice Rabier, député honoraire ; Ben Abdelbaki Bel Hadj El Maafi, ministre du culte musulman.

INTÉRIEUR ET DÉCENTRALISATION

Sont promus *officiers* :

MM. Jules Bianco, ancien président du conseil général de la Savoie ; Pierre Ceccaldi, professeur agrégé, chef de service du laboratoire de police scientifique de l'identité judiciaire de la préfecture de police ; Jacques Dennery, ancien conseiller municipal de Fleurac (Dordogne) ; Mme Marcelle Rey, épouse Pipien, président du tribunal administratif de Versailles ; M. André Sartorio, directeur de la circulation, des transports et du commerce à la préfecture de police.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel Aubert, chef de la base d'hélicoptères de sécurité civile de Grenoble ; Achille Bacheley, ancien conseiller général du Jura ; Pierre Berges, sous-directeur de l'information générale et des étrangers ; Christian Bonifait, président de tribunal administratif ; André Bossin, adjoint au maire de Mozac (Puy-de-Dôme) ; Henri Chailloleau, conseiller général de la Charente-Maritime ; Jean Charpentier, conseiller général d'Eure-et-Loir ; Mlle Lucienne Claustre, maire de Buxy (Saône-et-Loire) ; MM. Bernard Courtois, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Brest ; Jean Dufeigneux, préfet, directeur central de la sécurité publique ; Raymond Espagnac, ancien sénateur, vice-président du conseil général de l'Isère ; Hubert Fleurant, chef inspecteur divisionnaire de police ; Jean Fradet, administrateur de l'union internationale des syndicats de police ; Philippe Giovannini, ancien député ; Roger Gros, commissaire de la République du département de la Corrèze ; *Jean Kahn*, président de la communauté israélite de Strasbourg ; Charles Labrouss, ancien maire de La *Voulte* (Ardèche) ; *René Laurent, commissaire divisionnaire* ; Joseph Le Bruchec, commissaire divisionnaire ; *Lucien Manesse, conseiller général* de l'Aisne ; Charles Marty-Meifren, attaché principal de préfecture ; Léon Maslish, directeur du consistoire israélite de France et d'Algérie ; Jacques Mery, ancien conseiller général du Doubs ; Rémy Moinard, maire de Monts-sur-Guesnes (Vienne) ; Mlle Simone Orsoni, directeur du cabinet du maire de Marseille ; MM. Gabriel Paul, ancien député ; Maurice Piquet, ancien maire de Molinghem (Pas-de-Calais) ; Jean Quinsac, directeur honoraire des services techniques de la communauté urbaine de Lille ; Rémi Robin, maire de Saint-Aulaye (Dordogne) ; Marcel Souquet, ancien sénateur.

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Sont promus *officiers* :

M. André Lehr, directeur de la Caisse de coopération économique de la Martinique ; Mgr François Maurer, vicaire apostolique de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Marcel Barbier, agriculteur en Nouvelle-Calédonie ; Florentin Bellevue, agent départemental de Pointe-à-Pitre ; Fareura Bordes dit Léo, ancien agent du service des travaux publics en Polynésie ; Roger Dumec, commissaire adjoint de la République à la Réunion ; Noël Murati, directeur régional adjoint d'EDF pour les départements d'outre-mer.

TRANSPORTS

Sont promus officiers :

MM. Jean Jaouen, ingénieur des Ponts et chaussées ; Jean Tournadre, ancien ingénieur de l'aviation civile.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Anne Belibio, née Musy, administrateur civil ; M. Henri Bénet, ancien conducteur principal des travaux publics ; Mlle Honorine Bez, adjointe au *secrétaire général* de l'inspection générale de l'aviation civile et de la météorologie ; M. Paul Bolgert, chef de service à la RATP ; Mlle Paule Constantin, agent supérieur ; MM. Jacques Dousset, directeur honoraire des transports de la Commission des communautés européennes ; Jean Fumeaux, ancien surveillant technique à la SNCF ; Yvon Goetzinger, ingénieur de l'aviation civile ; André Lamy, président général de l'Association nationale des cheminots anciens combattants, résistants, prisonniers et victimes de guerre ; Roger Lejuez, administrateur civil ; Mme Nadien Mardoux, née Dalon, agent de remplacement *de contrôleur* à la RATP ; MM. Jean Pourdieu, adjoint au directeur du personnel de la SNCF ; *Francis* Saramito, inspecteur principal à la SNCF ; Albert Virlot, président du groupe des retraités CFTC à la RATP.

MER

Est promu *officier* :

M. François Luporsi, président de l'union nationale des caisses de crédit maritime.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Louis Bossu, ancien marin ; Pierre Darlet, président de la Chambre syndicale des courtiers d'affrètement maritime et de vente de navires ; Jean de Rango, directeur des Gens de mer et de l'administration générale ; Jean Le Boucher, président du comité régional des pêches de Basse-Normandie.

JUSTICE

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Bornay, conseiller à la Cour de cassation ; Jean Delmas-Goyon, conseiller à la Cour de cassation ; Pierre Drai, président du tribunal de Paris ; Henri Ecoutin, avocat général à la Cour de cassation ; Jacques Flise, procureur général à Chambéry ; Jean Goujon, notaire honoraire à Bergerac ; Pierre *Lacombe*, avocat à Paris ; Alain de Lacoste-Lareymondie, conseiller d'État ; Jean Nayral de Puybusque, premier *président de la cour de Toulouse* ; Guy Poulon, président de chambre à la cour de Paris.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Aymar Alloy, premier substitut à Paris ; Sylvain Amarger, substitut à Paris ; André Ambrosini, *premier* substitut à l'administration centrale ; Jean Bardouillet, président de chambre honoraire à Paris ; Pierre de Bechillon-Boraud, conseiller à la cour de Paris ; Henri Bezombes, président du tribunal de Montpellier ; Henri Boulanger, sous-directeur ; Michel Cordier, vice-président du conseil supérieur du notariat ; Jean Corsin, avocat à Lyon ; Yves Cournot, avocat à Paris ; Maurice Couteau, procureur de la République à Sarreguemines ; Maurice Debonnaire, juge au tribunal de commerce de Flers ; André Delattre, conseiller à la cour de Versailles ; Roger Errera, maître des requêtes au *Conseil d'État* ; Louis Gondre, président de chambre à la cour de Paris ; Pierre Henriet, substitut à Paris ; *Pierre Inchauspe, procureur de la République* à Agen ; Henry de Labrusse, président de chambre à la cour de Poitiers ; *Bernard Lataste, président de chambre* à la cour de Bordeaux ; Pierre Mabilat, conseiller à la cour de Paris ; Jean Perraud, ancien *président* de la Chambre départementale des notaires du Puy-de-Dôme ; Adrien Richon, avocat général à Rennes ; Jacques de Sevray, vice-président au tribunal de Bobigny ; Hector Viles, directeur des services extérieurs de l'éducation surveillée ; Henri Vray, président du tribunal du Mans.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Sont promus *officiers* :

MM. Edouard Aubin de Blanpré, consul de France à Beyrouth ; Jean Bonavia, ancien directeur de société (Monaco) ; Antoine Clerc-Renaud, ancien ingénieur chimiste (Brésil) ; Mlle Marie-Thérèse de Corbie, ambassadeur de France en Malaisie ; MM. Maurice Deshors, ambassadeur de France en RDA ; Pierre Dumont, conseiller des affaires étrangères ; Jacques Gaultier de la Ferrière, ministre plénipotentiaire, chef du protocole ; Fernand Merle, conseiller des affaires étrangères.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Henri Alexandre, chiffreur ; Jean *Cronel*, conseiller des affaires étrangères ; Daniel Guilhou, premier conseiller à l'ambassde de France au Nigéria ; R.P. Olivier de La Brosse, attaché culturel à l'ambassade de France près le Saint-Siège à Rome ; MM. François Scheer, ambassadeur de France en Algérie ; Henri Atlan, professeur en médecine (Israël) ; Jules Brelet, directeur de société (Maroc) ; R.M. Pierrette Chevrant, religieuse (Saint-Siège) ; MM. Georges Davidoff, ingénieur délégué d'une compagnie d'électricité (RFA) ; Jean-Jacques Faust, délégué général d'un groupe industriel (Brésil) ; Mme Pauline Fouchet, née Hucks, fondatrice de l'Alliance française de Caracas ; M. Armène Gazarian, ancien directeur au *secrétariat des Nations unies* ; Mme Beate Klarsfeld, née Kunzel, présidente d'honneur de l'Association pour le *jugement des criminels nazis* ayant opéré en France ; MM. Roger Lassabe, professeur de lettres (Grande-Bretagne) ; Robert Perret, exploitant agricole (Guatemala) ; Roger Pillet, dessinateur-sculpteur (Belgique) ; Balbin Piquer, président de l'Alliance française de Palma (Espagne).

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

Sont promus *officiers* :

MM. Antoine Lawrence, conseiller du président de la République de Guinée-Bissau ; Lucien Schmandt, *directeur délégué à la Caisse centrale de* coopération économique.

Sont nommés *chevaliers* :

Mgr André Boissonnet, ancien directeur de la délégation catholique pour la coopération ; MM. Alain Bondurand, professeur *d'anesthésie-réanimation en* service en coopération en Côte-d'Ivoire ; Jacques Bonnamour, chef de mission de *coopération* à *Bujumbura* ; Lucien Bugeat, ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts ; Pierre Hirsch, avocat en République Centrafricaine ; Michel Moity, directeur régional d'Air France pour l'Afrique de l'Ouest ; Jean Pascal, chargé de mission géographique ; Jean-Marie Tarrieu, chef de bureau.

DÉFENSE

Est nommé *officier* :

M. Bernard Dorléac, président-directeur général de société.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Ballanger, administrateur civil ; Jean-Marc Juanola, attaché d'administration ; Jean Lemonnier, administrateur civil ; Marcel Le Servot, chef cuisinier de la présidence de la République ; Auguste Marcon, chef de service ; Xavier Mattei, vice-président d'une *association d'anciens* élèves d'écoles militaires ; Jacques Reber, directeur d'une société ; André Theron, *ingénieur de la météorologie* ; *Maurice* Venon, ingénieur ; Lucien Vialard, secrétaire général adjoint d'une association d'ancien élèves d'écoles militaires.

ANCIENS COMBATTANTS

Sont promus *officiers* :

MM. André Gueffier, président départemental de la fédération nationale des combattants républicains ; Henri Pannequin, président départemental du groupement « jovinien Bayard », de Libération-Nord et du réseau Jean-Marie Buckmaster ; Marcel Pecheret, président d'honneur d'un comité d'entente d'associations d'anciens combattants.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Amalvi, président départemental de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc ; René Bour, membre du bureau fédéral de la Fédération des engagés volontaires alsaciens et lorrains aux armées françaises ; Pierre Cottet, président départemental de l'Association des anciens de la 2e DB ; Gérard Courtial, membre actif de l'Association des anciens de la 2e DB ; Albert Dauphin, membre actif de Libération-Nord ; M. Félix Gachet, ancien membre du mouvement national des prisonniers de guerre et déportés, quarante-huit ans de services civils et militaires.

M. Henri Gerber, président national de la Fédération des engagés volontaires alsaciens et lorrains aux armées françaises, quarante et un ans d'activités professionnelles et de services militaires.

M. Roger, Mary, Etienne Précloux, administrateur national de la société national mutualiste les Médaillés militaires, cinquante et un ans d'activités professionnelles et de services militaires.

Mme Andrée Viardin, veuve Rivat, vice-présidente départementale d'honneur de l'Association d'entraide des veuves et orphelins de guerre, trente-neuf ans d'activités *professionnelles et* de services militaires.

DÉPORTÉS ET DES INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Est promu *officier* :

M. Ludovic Estrayer, interné-résistant.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Paul Bartaire, Gérard Hilsum, Roger Lucas, Armand Meyer, dit *Edgar, Aber Vigneau, tous internés* résistants.

AGRICULTURE

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Brangé, vétérinaire ; André Cauderon, directeur de recherches à l'INRA ; Victor Desprez, président du Groupement national interprofessionnel des semences, graines et plants ; André Mouly, directeur général de l'Union des caisses centrales de la *mutualité agricole*.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Basdevant, président du comité de direction d'un groupe pharmaceutique et agrochimique ; Jacques Bonnot, directeur de la Caisse nationale de crédit agricole ; Claude Calet, directeur de recherches à l'INRA ; Jean Douroux, secrétaire général de la Fédération nationale du crédit agricole ; Marcel Espagno, président d'organismes agricoles ; François Fesneau, directeur de l'Association française des comités économiques agricoles de fruits et légumes ; Jean Fraisse, directeur du bureau de liaisons européennes du syndicat national pour l'expansion de la coopération agricole ; Edmond Hervouet, président *de l'Union des syndi*cats de grossistes de Rungis ; Eugène Jambu, ancien président d'organisation de producteurs ; *Mme Estelle Metay*, épouse Robert, conseillère technique nationale de la Fédération nationale des *centres d'information et* de vulgarisation agricoles et ménagères agricoles ; MM. François Mignon, directeur de l'Union nationale des coopératives d'élevage et d'insémination artificielle ; Jacques Pluvinage, directeur de l'Institut technique de l'élevage bovin ; Pierre Rossolin, président d'une chambre départementale d'agriculture ; Guy Rovillain, ingénieur en chef honoraire du génie rural, des eaux et des forêts ; Jean Stalaven, PDG d'une entreprise agro-alimentaire ; Jean-Louis Vilgrain, PDG d'un groupe agro-alimentaire ; Joseph Wintrebert, directeur du bureau interprofessionnel d'études statistiques sucrières.

INDUSTRIE ET RECHERCHE

Sont promus *officiers* :

MM. André Chaudière, directeur, adjoint au directeur de l'Institut de recherche technologique et de développement industriel du CEA ; Jean Glenisson, directeur de recherches, titulaire au CNRS ; Jean Servant, ingénieur général des mines.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Maurice Allègre, directeur du développement scientifique, technologique et de l'innovation ; Eugène Bernardin, gérant d'une entreprise textile ; Pierre Bertière, directeur adjoint d'une compagnie d'équipements mécaniques, électromécaniques et électroniques ; Claude Bigeard, directeur adjoint de la production et du transport d'EDF ; Pierre Brana, ingénieur à EDF ; Pierre Brancher, gérant d'une société de produits pour l'imprimerie ; Jacques Burst, directeur général du Centre d'études *internationales de la propriété indus*trielle ; François Cabannes, directeur du Centre de recherches sur la physique *des hautes températures au CNRS* ; Claude Cabrillac, délégué général du CEFRACOR (Centre français de la corrosion) ; Michel Clément, directeur d'une société d'exploitation et de distribution de produits pétroliers ; Jean Cogne, directeur du Centre armoricain d'étude structurale des socles au CNRS ; Guy Convert, directeur de recherches dans un groupe de sociétés d'électricité, d'électronique et d'informatique ; François Dalbiez, PDG d'une société d'exploitation et de distribution de produits pétroliers ; Gilbert Farkas, PDG d'une société d'ingénierie ; Mme Danièle Gautheron, directrice du laboratoire de biologie et technologie des membranes au CNRS ; MM. Daniel Laurent, directeur de recherches à l'université *Paris-Val-de-Marne à la faculté* de médecine de Créteil ; Roger Lejeune, PDG d'une société de cycles ; Georges Ponsot, ingénieur des ponts et chaussées ; Bernard Pottier, responsable de l'équipe de recherche « Ethnolinguistique amérindienne » du CNRS ; Étienne Rafin, directeur technique dans une verrerie-cristallerie ; Jacques Robin, directeur de laboratoire ; Marcel de Schepper, technicien aux houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais ; Pierre Tiberghien, délégué général dans une société de construction d'automobiles ; Michel Trocheris, directeur de recherches au CEA.

PTT

Sont promus *officiers* :

MM. Louis Cumin, inspecteur général ; Yves Fargette, PDG de la compagnie France-câbles et radio ; Maurice Vié, inspecteur général.

Sont nommés *chevaliers* :

Mlle Paulette Ambroso, chef de section à la Caisse d'épargne de Paris ; MM. Jacques Billard, directeur des télécommunications à Rennes ; René Descamps, conducteur de travaux ; André Laurens, directeur adjoint de société de télécommunications ; Poncio Muntaner y Rotger, chef de service des postes d'Ile-de-France ouest ; Maurice Seigner, directeur des télécommunications du réseau national ; Vladislaw Stocki, directeur adjoint.

ÉDUCATION NATIONALE

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Auby, professeur à l'université de Bordeaux-I ; Jean Boulouis, professeur à l'université de Paris-II ; André Casadevall, recteur de l'académie de Versailles ; Claude Chalin, recteur de l'académie de Nancy-Metz ; Mme Jacqueline David, dite Jacqueline de Romilly, professeur au Collège de France ; MM. Jean Jacquet, professeur émérite des universités ; Marc Julia, professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie, Paris-VI ; Fernand Montlahuc, proviseur de lycée à La Roche-sur-Yon ; *Michel Sciama*, chargé de mission.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Mardochée Achour, agent comptable de l'université René-Descartes Paris-V ; Claude Allègre, directeur de l'institut de physique du globe de l'université Paris-IV ; Mohammed Arkoun, professeur à l'université de Sorbonne nouvelle, Paris-III ; Mlle Bernadette Babin, épouse Merlio, principal de collège à Pessac ; MM. Jean Bart, *professeur à l'université de Dijon* ; Yves Becmeur, inspecteur général de l'éducation nationale ; Mme Marie-Louise Behr, *épouse Lavigne, professeur* à l'université Panthéon-Sorbonne Paris-I ; MM. Pierre Benoist, chef de service ; *Bernard Cagnac, professeur titulaire* à l'université Pierre-et-Marie-Curie Paris-VI ; Charles Chaumont, professeur à *l'université de Nancy-II* ; Jean Chevallier, conseiller d'administration scolaire et universitaire ; Jean David, président à l'université de Metz ; Alain Degond, proviseur de lycée à Toulouse ; Henri Denis, professeur d'université honoraire ; Louis Dubouis, professeur à l'université d'Aix-Marseille-III ; Robert Gourdon, maître-ouvrier de lycée à Mont-de-Marsan ; Hermann Jean-Alphonse, ouvrier professionnel au collège de Trois-Rivières (Antilles) ; Georges Lavau, professeur à l'institut d'études politiques de Paris ; Maurice Lelubre, professeur à l'université de Toulouse-III ; Mme Jeannine Legras, épouse Morillon, directrice d'école d'application à Melun ; MM. Jacques Lesourne, professeur au Conservatoire national des arts et métiers ; *Daniel* Levier, recteur de l'académie de Toulouse ; Kléber Loriau, inspecteur d'académie à *Laon (Aisne)* ; Mme Michèle Morel, directrice d'école normale d'instituteurs à Caudéran-Bordeaux ; MM. Roger *Muset, directeur du centre* des œuvres universitaires et scolaires de l'académie de Caen ; Antoine Ottavj, *recteur de l'académie de Corse* ; Gustave Peiser, professeur à l'université de Grenoble-II ; Joseph Perez, professeur à l'université de Bordeaux-III ; Mlle Odile Reynaud, attaché principal d'administration scolaire et universitaire à Nice ; MM. Alfred Rolland, censeur de lycée au Tampon (Réunion) ; Michel Rousseau, principal de collège honoraire ; Mme Paule Travadon, conseiller d'administration scolaire et universitaire à Nantes, trente et un ans de services civils ; Mme Andrée Trocherie, épouse Sembourg, proviseur du lycée Jean-Baptiste-Say à Paris.

CULTURE

Sont promus *officiers* :

Mme Yvonne Loriod, épouse Messiaen, professeur de piano au Conservatoire national supérieur de musique de Paris ; MM. Antoine Messina, administrateur de sociétés ; Roger Pierrot, conservateur en chef à la Bibliothèque nationale ; T'Chao Wou Ki, dit Zao Wou Ki, artiste peintre ; Etienne Vatelot, maître luthier ; Pierre Viot, directeur du Centre national de la cinématographie.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Daniel Boulanger, écrivain, scénariste, dialoguiste, membre de l'académie Goncourt ; Olivier-Clément Cacoub, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux ; Jean Degottex, artiste peintre ; Henri Demay, fondateur et animateur de la compagnie L'Équipe ; *Jean-Baptiste* Drouillet, écrivain régionaliste, inspecteur principal honoraire de la SNCF ; Charles Dumont, compositeur, interprète, auteur de musiques de chansons et de musiques de films ; Jean Fontaine, producteur d'émissions de radio et de télévision ; Vitaly Garkouchenko, dit Georges Vitaly, metteur en scène ; Daniel Gélin, artiste dramatique ; Mme Juliette Gréco, artiste, auteur interprète ; Michel Legrand, compositeur, interprète, chef d'orchestre ; Adrien Maeght, directeur de galerie et éditeur d'art, président du conseil d'administration de la Fondation Maeght ; Roger Pinard, dit Roger Pic, journaliste, photographe, réalisateur de télévision ; Mmes Eliane Pradelle, épouse Gonzalez, dite Eliane Richepin, pianiste, compositeur, présidente fondatrice de l'université musicale internationale de Paris ; Dominique Schlumberger, épouse de Menil, donatrice des Musée nationaux.

(A suivre.)

ÉTÉ

Histoire d'Amour par Konk

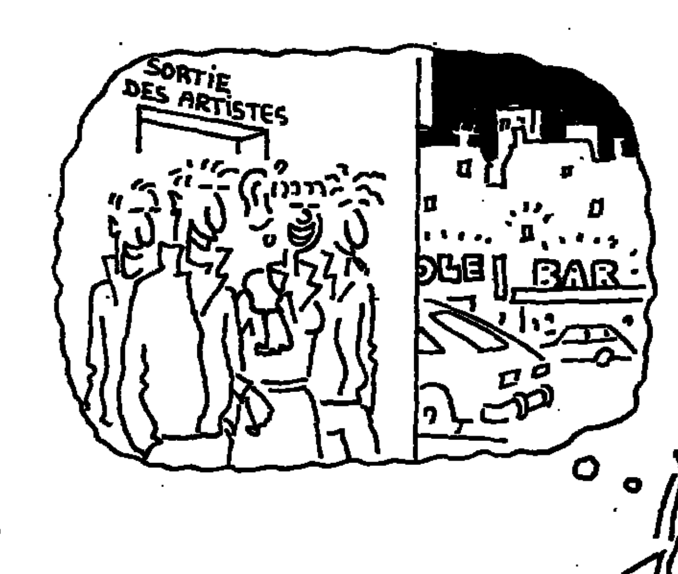
Résumé : Tout inquiétait notre héros, dont les soupçons procédaient de méfiances purement paranoïaques. Pour autant, son amour ne perdait en rien de sa vigueur.

DE TEMPS EN TEMPS ELLE AVAIT ENVIE DE QUITTER SON TRAVAIL

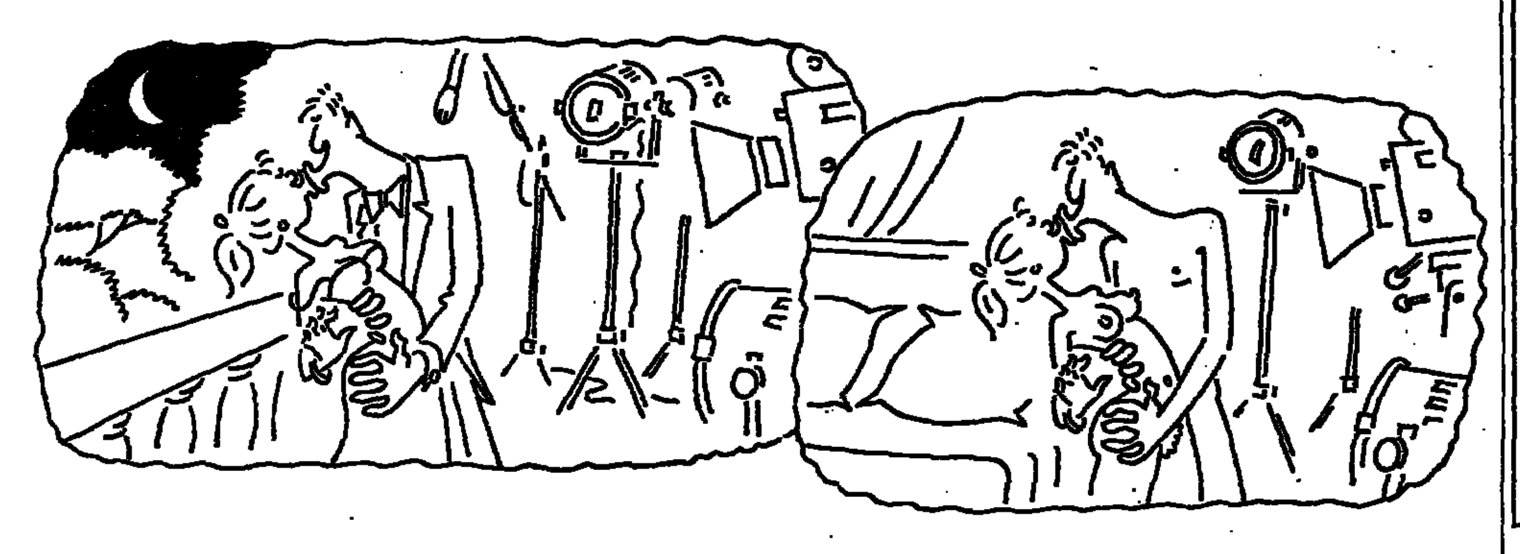
UN JOUR ELLE VOULAIT REPRENDRE SES ÉTUDES..



.. LE LENDEMAIN, FAIRE DU THÉATRE..



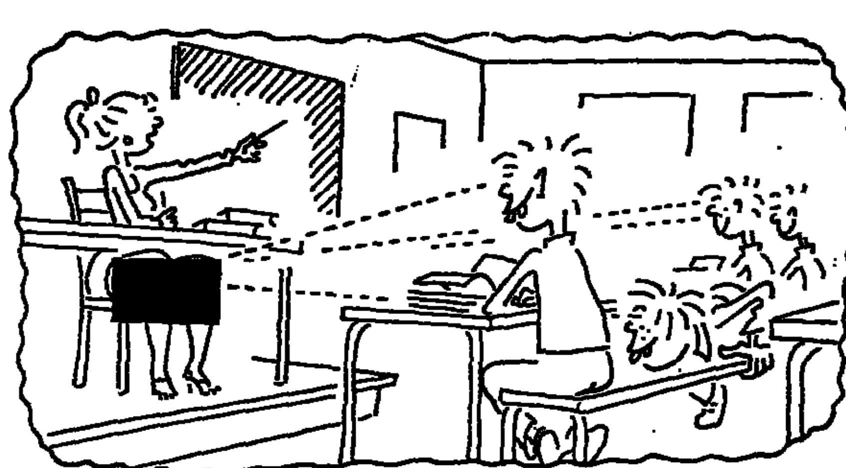
.. OU DU CINÉMA..



..OU DEVENIR HOTESSE DE L'AIR



PARFOIS ELLE RÊVAIT SIMPLEMENT D'ÊTRE INSTITUTRICE A LA CAMPAGNE.



(A suivre.)

TOUS CES PROJETS M'INQUIÉTAIENT BEAUCOUP.

TROISIÈME AGE

Retraite complète dès soixante ans pour les artisans et les commerçants

Depuis le 1er juillet 1984, les artisans et les commerçants peuvent bénéficier sans restriction de la retraite à soixante ans. Même si l'on attend encore quelques textes — dont un décret pour déterminer les conditions d'une possible reprise d'activité, — aujourd'hui, chacun peut faire ses comptes.

Commerçants et artisans disposent d'un système de retraite hybride qui s'est construit en deux temps. Avant le 1er janvier 1973, leur retraite se constituait par l'acquisition de points qui s'additionnaient au cours des ans. En 1973, il y a eu «alignement» sur le régime général. A partir de cette date, la retraite se comptabilise par trimestres, suivant les principes de cotisations et de prestations appliqués aux salariés.

Jusqu'au 1er avril 1983, l'artisan ou le commerçant ne pouvait prendre sa «retraite par points» qu'à partir de soixante-cinq ans (sauf cas habituels d'inaptitude, etc.). Quant à sa «retraite par trimestres», elle était attribuée à soixante ans, d'après les règles d'abattement du régime général. Pour obtenir le «taux plein» de 50 %, il fallait attendre soixante-cinq ans. Comme à cet âge-là les deux réglementations coïncidaient, c'était la solution le plus souvent retenue.

La «retraite à soixante ans» du 1er avril 1983 est venue bouleverser cette construction. Car la «retraite par points» a continué de n'être accordée qu'à soixante-cinq ans, tandis que la «retraite par trimestres» pouvait s'obtenir dès soixante ans, au taux maximum de 50 %, dès lors que le retraitable justifiait de cent cinquante trimestres de cotisations, tous régimes confondus.

Certains commerçants et artisans totalisant ces trimestres ont demandé à bénéficier, sans tarder, de cette part de leur retraite. D'autant qu'il ne leur était pas fait obligation de cesser leur activité, puisque la pension n'était pas complète. L'imbroglio se compliquait. Il fallait y mettre bon ordre. Ce qui est fait. En décidant, simplement, que la retraite acquise par points avant 1973 serait, elle aussi, attribuée dès soixante ans lorsque le candidat retraité aurait cotisé pendant cent cinquante trimestres.

Aujourd'hui, la retraite sera donc calculée ainsi : pour la première période, en multipliant le nombre de points cotisés, rachetés, ou validés (pour les années antérieures à 1949) par la valeur du point — 33,16 F pour les artisans (CANCAVA) et 45,84 F pour les commerçants (ORGANIC) (1) ; pour la deuxième période, suivent les modalités du régime général.

Comme pour les salariés, la pension ne sera accordée que s'il y a cessation d'activité professionnelle. Un décret est actuellement à l'étude au Conseil d'Etat pour déterminer dans quelles conditions pourrait se faire une éventuelle reprise d'activité. Dans ce cas, une contribution de solidarité calquée sur celle que versent les retraités ayant repris un emploi salarié sera exigé.

Restent à régler, maintenant, pour les artisans et les commerçants, les questions ayant trait à leur retraite complémentaire. Pour les artisans, l'adaptation à la réforme semble admise et la retraite complémentaire, obligatoire depuis 1979, devrait être accordée sans abattement dès l'âge de soixante ans. Pour les commerçants, dont le régime complémentaire facultatif a été créé en 1978, le principe actuel : retraite complémentaire entier à soixante-cinq ans ou avec un taux de minoration à soixante ans, paraît maintenu.

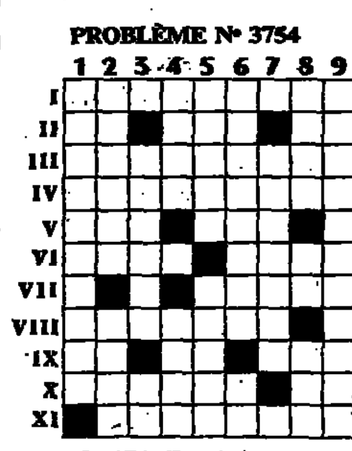
CHRISTIANE GROLIER.

(1) Valeur du point au 1er juillet 1984.

Pour tous renseignements : l'ORGANIC (pour les commerçants) et la CANCAVA (pour les artisans), organismes nationaux de retraite, conseillent de s'adresser directement à la caisse qui reçoit les cotisations et qui détient les éléments complets du dossier.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3754



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II			■				■		
III									
IV									
V				■				■	
VI					■				
VII		■		■					
VIII								■	
IX			■			■			
X							■		
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Point de côté. — II. Vieux moyen de communication. On en perd en travaillant, on la gagne en se détendant. Adverbe. — III. On peut y espérer de l'inédit ou n'attendre que du banal. — IV. Furent drôlement possédées à Loudun. — V. Morceau de flûte (inversé). A donc eu une fin glorieuse. — VI. Cité en Espagne, au Mexique comme au Nicaragua. Douce en chanson. — VII. Décor dans lequel on entre en quittant la route. — VIII. Produit de toilette. — IX. Fait l'appel. Haut de l'échelle. Lieu de passage. — X. Nous font passer des nuits chaudes. Préfixe. — XI. Maladie des colonies.

VERTICALEMENT

1. L'une est à fuir, l'autre est très demandée. — 2. Endroit où l'on entretient les barbes. Porteur de calices. — 3. Echange de bons procédés. Note. — 4. N'a qu'une paroie. As donc un air à faire fuir. — 5. Lignes de transport. N'est jamais loin de la crosse. — 6. Elle est donnée à tout le monde ou accordée à quelques-uns. Symbole chimique. — 7. Traversent donc une grosse crise de l'énergie. — 8. Réussit à se sortir d'un sac. Personnel. Planches. — 9. Donne une haute idée de la perception.

Solution du problème nº 3753

Horizontalement

I. Cartomanciennes. — II. Avoir. Nerf. Ai. — III. Reprendre. As. Ré. — IV. Ans. Richesse. — V. Mi. Elbe. Hareng. — VI. Brille. Zéro. Out. — VII. Fiente. Anobli. — VIII. Le. Griot. Sa. Ein. — IX. Albi. Tram. Vire. — X. Glabres. Aral. Ru. — XI. Eeklo. Amollies. — XII. Biennales. — XIII. Nô. Guillemets. — XIV. Irénée. Elseneur. — XV. Désir. Fée. Tarte.

Verticalement

1. Carambolage. Nid. — 2. Avenir. Ellébore. — 3. Rops. If. Baki. Es. — 4. Tir. Eligible. Ni. — 5. Oreiller. Ronger. — 6. Bénite. Nue. — 7. André. Tors. Ai. — 8. Néri. Zêta. Allée. — 9. Crèche. Mamelle. — 10. If. Haras. Roses. — 11. Aéronaval. Met. — 12. Nasse. Ill. ENA. — 13. Ni. Snober. Inter. — 14. Régulière. Sut. — 15. Sue. Tin. USA. Ré.

GUY BROUTY.

EN BREF

ANIMATION

TOUS EN PISTE. — Le centre aéré du Quesnoy et le groupe de recherches et d'animations de fêtes Théâtre du Bimberlot ont mis en place une animation autour du thème « le cirque ». Pendant le mois de juillet, sous un chapiteau, les enfants pourront suivre des ateliers de magie, acrobatie, danse, mime, clown, funambule, parade, jonglage, etc. Cette initiative est subventionnée par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale et la direction départementale de la jeunesse et des sports.

★ Centre aéré du Quesnoy. Tél. : (27) 49-26-97.

DÉCENTRALISATION

UN DICTIONNAIRE RÉGIONAL. — L'annuaire 1984 Paris-Région d'Ile-de-France vient de paraître. Il contient, à l'intention de ceux que déroute l'application des textes sur la décentralisation et le nouveau statut de Paris, l'ensemble des informations pratiques et nominatives sur les nouvelles structures, les élus, les responsables administratifs. C'est donc un véritable dictionnaire régional capable d'orienter immédiatement toute personne cherchant à comprendre le fonctionnement de la région, des départements, des communes et, pour Paris, de l'Hôtel de ville et des arrondissements.

L'annuaire comporte la monographie des 8 départements et, pour chacune des 1 300 communes, l'adresse de toutes les administrations dont dépendent les habitants, même lorsqu'elles sont situées à l'extérieur de la localité.

Le guide *Où s'informer ?* donne la liste des centres administratifs et privés d'information et de documentation : centre de documentation administrative, centre d'information féminin, centres des métiers d'art, de l'information des PMI, renseignements douaniers, etc.

Un chapitre mentionne les aides financières ou techniques prévues pour les entreprises par la région, les chambres de commerce ou l'Etat.

Un répertoire des professions, des chambres de commerce et des métiers et des informations relatives à l'organisation patronale et professionnelle complète l'ouvrage.

★ ANNUAIRE PARIS-RÉGION, 17, rue de Paradis, 75010 PARIS. Tél. : 523-07-40. 1 250 pages, format 21 × 29,7, 506 F TTC.

EXTRÊME-ORIENT

LE JAPON. — Un organisme privé, Espace Japon, s'efforce de faire connaître au public français la culture japonaise. Une bibliothèque en français rassemble la plupart des traductions de romans japonais, des ouvrages généraux sur le Japon contemporain et des revues économiques. Des émissions de la télévision japonaise sont projetées en vidéo le samedi à 15 heures. Chaque mois des stages, concerts, expositions, débats auront lieu. Espace Japon publie aussi un bulletin mensuel.

★ Espace Japon, 12, rue Sainte-Anne, 75001 Paris. Tél. : 260-69-30, du mardi au samedi de 12 heures à 18 heures.

LOISIRS-JEUNES

LA CULTURE ET LE ZINC. — *Jeunes au bistrot, cultures sur macadam*, le rapport de M. Jean Hurstel, directeur de l'action culturelle dans le bassin houiller lorrain remis l'hiver dernier au ministère de la culture (*le Monde* du 19 novembre 1983) vient d'être publié aux éditions Syros (prix 45 francs). M. Hurstel demande une révision radicale des loisirs organisés pour les jeunes. « *On a toujours créé des bars dans les centres culturels*, écrit-il notamment. *Pourquoi ne pourrait-on pas créer des centres culturels dans les bistrots ?* »

SÉMINAIRE

L'AMÉRIQUE AUJOURD'HUI. — Le service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris organise, à partir du 2 octobre prochain, un séminaire de sept jours (à raison d'un jour par semaine) destiné à des cadres et dirigeants qui souhaitent améliorer leur pratique de l'anglais professionnel et compléter leur connaissance des Etats-Unis. Intitulé « The United States today », ce stage est divisé en séquences consacrées à l'étude (en anglais) d'un thème précis : « l'économie américaine aujourd'hui », « l'entreprise américaine », « les relations du travail et du syndicalisme », « la vie politique et les élections présidentielles », « les médias », « la vie sociale et culturelle ».

★ Inscriptions et demandes de renseignements : M. Michel Forestie, Institut d'études politiques de Paris, 215, bd Saint-Germain 75007 Paris. Tél. : 260-39-60. Montant : 7000 F par participant (déjeuners inclus).

LOTO NATIONAL — TIRAGE DU SAMEDI 14 JUILLET 1984

5 13 15 32 34 40 — 27 (numéro complémentaire)

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons nos	1	6 482 920,00 F
5 bons nos + complémentaire	59	57 080,00 F
5 bons nos	1 154	8 235,00 F
4 bons nos	72 625	130,00 F
3 bons nos	1 419 901	9,00 F

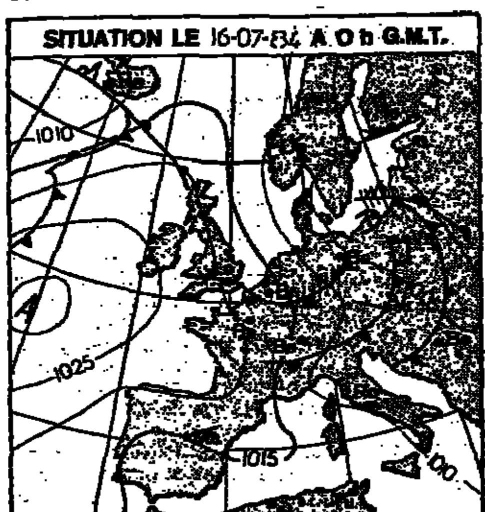
Forum du samedi : 168 576 — 9,00 F × 2 = 18,00 F



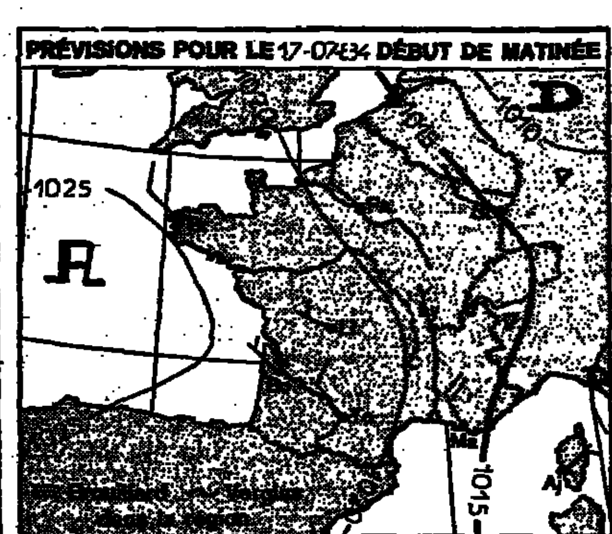
ÉTÉ

MÉTÉOROLOGIE

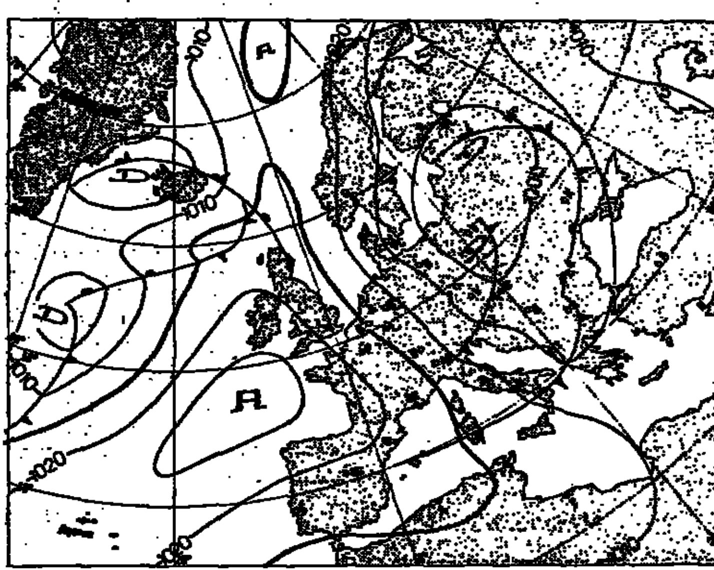
SITUATION LE 16-07-84 À 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 17-07-84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 17 JUILLET À 0 HEURE (GMT)



Evolution du temps en France entre le lundi 16 juillet à 0 heure et le mardi 17 juillet à 24 heures.

Les hautes pressions du proche Atlantique se décalent progressivement vers la France éloignant de nous les perturbations. Mais elles dirigent sur le pays un vent du nord frais.

Mardi matin, il fera beau sur la plus grande partie du pays. Seules les côtes de la Manche auront un ciel assez gris et les régions frontalières du Nord-Est seront encore menacées par des ondées. Les températures seront en baisse sensible : 7 à 9 degrés sur la moitié nord, 8 à 10 degrés sur la moitié sud. Les côtes méditerranéennes seront épargnées par le rafraîchissement, il y fera 16 à 18 degrés.

Au cours de la journée, malgré le soleil, il fera très frais pour la saison. 17 à 18 degrés près de la Manche, 18 à 20 degrés dans l'Est, 21 à 22 degrés sur l'Ouest et le Centre, 22 à 24 degrés dans le Sud-Ouest et 24 à 26 degrés près de la Méditerranée. Le ciel sera tout bleu en Méditerranée, peu de nuages de la côte atlantique au Massif Central, au Val-de-Loire et au Bassin parisien. Un ciel plus variable sur le quart nord-est où les éclaircies seront tout de même prépondérantes. Avec le vent du nord, apportant un peu d'humidité, ce sont les côtes de la Manche qui auront le plus de difficulté à se débarrasser des nuages.

Les vents du nord seront modérés en général, mais assez forts sur la basse vallée du Rhône.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 16 juillet à 8 heures, de 1 012,2 millibars, soit 759,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 juillet ; le second le minimum de la nuit du 15 au 16 juillet) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 21 et 16; Bordeaux, 22 et 12; Bourges, 23 et 10; Brest, 18 et 9; Caen, 18 et 11; Cherbourg, 16 et 12; Clermont-Ferrand, 23 et 13; Dijon, 23 et 10; Grenoble-St-M.-H., 27 et 14; Grenoble-St-Geoirs, 25 et 12; Lille, 18 et 9; Lyon, 22 et 12; Marseille-Marignane, 30 et 20; Nancy, 20 et 11; Nantes, 24 et 9; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20; Paris-Montsouris, 19 et 12; Paris-Orly, 20 et 10; Pau, 23 et 13; Perpignan, 27 et 19; Rennes, 20 et 9; Strasbourg, 21 et 12; Tours, 23 et 8; Toulouse, 26 et 13; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 20 degrés; Amsterdam, 16 et 13; Athènes, 32 et 20; Berlin, 17 et 13; Bonn, 17 et 12; Bruxelles, 18 et 11; Le Caire, 33 et 21 ; îles Canaries, 26 et 19; Copenhague, 19 et 13; Dakar, 30 et 25; Djerba, 32 et 20; Genève, 21 et 12; Istanbul, 31 et 20; Jérusalem, 26 et 16; Lisbonne, 31 et 16; Londres, 19 et 11; Luxembourg, 18 et 9; Madrid, 36 et 16; Moscou, 22 et 13; Nairobi, 22 et 12; New-York, 30 et 22; Palma-de-Majorque, 30 et 19; Rio-de-Janeiro, 26 et 22; Rome, 28 et 21; Stockholm, 22 et 12; Tozeur, 39 et 25; Tunis, 34 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 18 JUILLET

«Curiosités de la Montagne Sainte-Geneviève», 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Marion Ragueneau).

«Hôtels et jardins du Marais illuminé», 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

«L'Opéra», 13 h 30, à l'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

«Boutiques insolites des passages couverts», 15 h 30, métro Richelieu-Drouot sous la pendule (P.-Y. Jaslet).

«La basilique Saint-Denis», 15 heures, entrée de la Basilique (Paris et son histoire).

«Le cimetière Montparnasse», 15 heures, 3, boulevard Edgar-Quinet (Paris et son histoire).

«La Conciergerie», 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Mme Romann).

LE CARNET DU Monde

Mariages

— M. et Mme
Charles de FREMINVILLE
sont heureux de faire part du mariage de leur fils

Paul
avec
Frédérique LAHAYE.

17, rue Pointeau-du-Ronceray,
Rennes.
40, rue de Cronstat,
75015 Paris.

— **Hélène GUSTIN**
et
Christian MASSET
sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le 21 juillet 1984 à La Garde-Adhémar.
31, rue de Buci,
75006 Paris.
7, quai de Serbie,
69006 Lyon.
Les Montjars,
26700 La Garde-Adhémar.

— M. et Mme Jean PAYEN (Gordes),
M. et Mme Jairo VELEZ (Bogota),
sont heureux d'annoncer le mariage de

Bruno et Patricia,
qui a eu lieu le 23 juin à Paris, dans l'intimité.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 25 juin, de

M. Pierre H. BURNIER,
ingénieur IEG,
directeur adjoint du CERCEM-CEM
(Compagnie électro-mécanique).

De la part de
Mme Pierre Burnier,
ses enfants et petits-enfants,
Et de toute sa famille.
L'incinération a eu lieu le 2 juillet 1984, au Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

4, rue de Condé,
91160 Longjumeau.

— Mme Marcel Dufayet,
Mme Camille Dufayet,
M. et Mme Jean-Jacques Dufayet
et leur fils,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Camille DUFAYET,
président de chambre
à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 10 juillet 1984 à Paris.

Selon sa volonté, l'inhumation aura lieu le 16 juillet 1984, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue du Conventionnel-Chiappe,
75013 Paris.

— Mme Jean Grousseaud,
son épouse,
Mlle Annette Grousseaud,
sa fille,
M. Claude Grousseaud,
son fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GROUSSEAUD,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,
ancien juge de paix
suppléant du neuvième arrondissement,
ancien député de Paris,
ancien vice-président
du conseil municipal de Paris
et conseiller général de la Seine,
ancien président
de la conférence Molé-Tocqueville,
chevalier du Saint-Sépulcre
Bene Merenti,
grand-croix du Bien public,
commandeur de l'ordre du Dévouement,

survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 7 juillet 1984, dans sa soixante-seizième année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu à Bracquemont (Seine-Maritime) dans l'intimité familiale.

96 *bis*, avenue de la République,
75011 Paris.

[Né le 8 octobre 1908 à Puys-Bracquemont (Seine-Inférieure devenue Seine-Maritime), Jean Grousseaud, avocat, était entré à l'Assemblée nationale en mai 1951, *à la suite du décès de* Charles Schauffler. Jean Grousseaud (RPF), conseiller général et conseiller municipal de Paris, qui avait conservé son siège de député en juin 1951, avait été battu en 1956.]

— Tours.

Mme Jean Hervé,
son épouse,
M. Jean-Pierre Hervé,
son fils,
Mme Catherine Maclean,
sa fille,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Teyrat,
ont la douleur de faire part du décès du

capitaine de vaisseau
Jean HERVÉ,
officier de la Légion d'honneur,

survenu accidentellement, le 8 juillet 1984, à l'âge de soixante-quinze ans.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à La Faute-sur-Mer (Vendée).

78, *quai* de la Loire,
Rochecorbon 37210 Vouvray.
10, rue du Général-Meunier,
37000 Tours.
Oyex par Anterrieux,
15110 Chaudes-Aigues.

— *Le* centre de poétique comparée,
Le cercle Polivanov,
La revue *Action poétique,*
Le Groupe de grammaire scientifique du français (Era nº 642),
Le Comité des assises de la linguistique,
L'Association des sciences du langage,
Ses amis de Langage et société,
Ses amis du département de recherche linguistique de Paris-VII,
Ses amis de Paris-VIII,
Jean-Claude Milner, son directeur de thèse,
Pierre Pica,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mitsou RONAT,

survenu le 8 juillet 1984, dans sa trente-huitième année.

Tous s'associent à la douleur de la famille.

— M. Léonard Schricke,
son époux,
Ses frères,
Et toute leur famille,
ont la tristesse d'annoncer la mort accidentelle de

Mme SCHRICKE,
née Jean-Ann Peters,

dont l'incinération aura lieu dans l'intimité, le mercredi 18 juillet 1984, à 13 h 30, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e.

Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement.
Cet avis tient lieu de faire-part.

37, rue Rousselet,
75007 Paris.

Remerciements

— Mme Alexander Allan
remercie les personnes qui lui ont témoigné de nombreuses marques de sympathie lors du décès de

M. Alexander ALLAN.

— Mme André Pagano,
M. et Mme Christian Pagano,
M. et Mme Jean Cavailles,
Philippe et Hélène Cavailles,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. André PAGANO,

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur.

Distinction

— A l'occasion de la fête de la jeunesse, Sa Majesté *Hassan II,* roi du Maroc, a élevé au grade d'officier dans l'ordre du Trône, M. David Amar, secrétaire général des communautés israélites du Maroc.
L'Union des juifs du Maroc en France et le centre Rambam adressent à M. David Amar leurs chaleureuses et amicales félicitations.

Le Monde

économie

MARCHÉ COMMUN

SUCCESSIONS DE CONSEILS MINISTÉRIELS A BRUXELLES

La Communauté désargentée

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture de la CEE vont, les 16 et 17 juillet, tenter d'arrêter des mesures destinées à assainir plusieurs organisations communes de marchés (vins, produits laitiers, viande bovine). Cette opération est lourdement hypothéquée par l'épuisement des ressources budgétaires disponibles en 1984.

La question financière sera, elle, traitée les 18 et 19 juillet par les ministres concernés des Etats membres. Cette affaire est à ce point mal engagée qu'il est d'ores et déjà envisagé de demander l'arbitrage des ministres des relations extérieures, qui se réuniront les 23 et 24 juillet.

L'accord intervenu au dernier conseil européen sur la contribution britannique laissait supposer un règlement à bref délai des autres volets du contentieux budgétaire entre les Dix. Dans leur déclaration de Fontainebleau, les chefs d'État et de gouvernement demandaient aux ministres intéressés de prendre les mesures nécessaires *« pour couvrir les besoins du budget 1984 afin d'assurer le fonctionnement normal de la Communauté »*.

Les travaux préparatoires à la réunion ministérielle de mercredi et de jeudi prochains ont pris une tournure tout à fait différente. A telle enseigne que M. Gaston Thorn, le président de la Commission européenne, a estimé opportun, dans une lettre adressée à la fin de la semaine dernière, d'alerter le président de la République française et les neuf chefs de gouvernement de la gravité de la situation. Faute d'une décision avant la fin juillet, indique-t-il, *« la Commission sera amenée à cesser les paiements à l'automne »*.

Pour l'exercice en cours, les dépenses prévues sont supérieures de 2 milliards d'ECU (14 milliards de francs) aux recettes disponibles. Bruxelles demande aux Dix de combler cette différence par le versement de contributions additionnelles. Les capitales européennes y sont opposées, préférant l'établissement d'un programme d'économies (report à l'année prochaine ou annulation de certains financements). La difficulté est que la manière envisagée pour réduire le coût de l'Europe est très différente, selon qu'il s'agit de Londres, de Paris ou de Bonn.

Les Britanniques demandent à couper brutalement dans les dépenses de soutien à la politique agricole commune (PAC). Les Français pensent, au contraire, à utiliser les crédits affectés aux actions sociales et régionales de la CEE afin de les destiner à l'Europe verte. Les Néerlandais et les Allemands sont à peu près sur la même ligne, mais souhaitent aussi réduire les dépenses envisagées pour les productions méditerranéennes (vins, fruits et légumes, huile d'olive). Les Italiens se situent à l'opposé : ils bénéficient largement des aides sociales et régionales et de la PAC pour les produits méridionaux. Bref, aucun Etat membre n'est disposé à verser plus à la caisse européenne, tout en espérant préserver ses intérêts.

L'aval de l'Assemblée

De son côté, la Commission joue la carte de la *« cohérence nécessaire »* entre les recommandations de Fontainebleau et leur application au niveau du fonctionnement quotidien du Marché commun. La difficulté juridique du dossier — les dépenses envisagées font l'objet de règlements adoptés par les Dix — se double d'un obstacle institutionnel. Toute décision du conseil des ministres en matière budgétaire doit recevoir l'aval de l'Assemblée européenne.

Or, l'institution de Strasbourg, de surcroît nouvellement élue, n'est pas prête à accepter une opération qu'elle considère comme un *« coup de force »*. Elle est persuadée qu'au nom de la *« maîtrise budgétaire »* les Dix — et principalement la France qui commence à accuser un déficit entre ce qu'elle reçoit et ce qu'elle verse à la CEE (la tendance actuelle donne un solde négatif se situant autour de 6 milliards de francs à la fin de 1986) — ont pour objectif de la faire rentrer dans le rang.

Les préoccupations de l'Assemblée sont largement prises en compte par la Commission, notamment sous l'aspect des transferts financiers effectués au titre des politiques sociales et régionales de la Communauté. Aussi se refuse-t-elle, à ce stade à sacrifier à la rigueur l'une ou l'autre action communautaire.

Reporter certaines dépenses à l'année prochaine est également exclu par Bruxelles. Cette technique a déjà été utilisée en 1983, ce qui n'a fait qu'aggraver la situation en 1984. En outre, les nouvelles *« ressources propres »* (augmentation de 1 % à 1,4 % du taux de TVA versée par les Dix au budget) ne peuvent être appelées qu'à partir de 1986.

L'incertitude qui pèse sur le financement de la CEE d'ici à la fin de l'année est d'autant plus préoccupante que les Dix se trouvent devant des échéances agricoles. Tout d'abord, la situation du Marché commun du vin — outre la modification de la législation actuelle souhaitée par la France — demande des décisions urgentes. Les cours sont actuellement à un niveau bas (à peine 70 % du prix d'orientation) en raison de l'abondance de l'offre. La réglementation communautaire prévoit des distillations à un prix rémunérateurs pour les quantités placées sous contrat de stockage en début de campagne. Or, l'état actuel des finances européennes ne permet pas d'honorer *les engagements pris* à Bruxelles. Différer une décision à ce sujet risque d'accroître la grogne des viticulteurs du Midi, auxquels la Commission a déjà refusé une distillation exceptionnelle (prévue également par la législation viti-vinicole) pour éponger les excédents.

Le dégagement des stocks laitiers (2 millions de tonnes au total pour le beurre et la poudre) est également à l'ordre du jour. Les mesures d'assainissement prises le 31 mars dernier n'ont pu donner en si peu de temps leurs pleins effets. *Il s'agit donc d'établir un plan* d'écoulement des stocks. La Commission a un programme en préparation ; mais, faute d'argent, elle préfère attendre les décisions budgétaires pour prendre position.

A l'inverse, la réduction de la production laitière a eu pour effet une accélération de l'abattage des vaches. Bruxelles prévoit cette année un accroissement de la production de viande de 3 %, alors que la consommation est stable depuis 1980. La Commission a plusieurs projets dans ses tiroirs pour éviter un effondrement des cours. Là encore, elle n'a pas les moyens financiers de les réaliser.

MARCEL SCOTTO.

La « pureté » de la bière

La RFA devant la Cour européenne de justice

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne s'est finalement décidée à porter devant la Cour européenne de justice le contentieux qui l'oppose depuis plus de deux ans à l'Allemagne fédérale, à propos de la bière. A la suite de la plainte déposée par des brasseurs français et italiens, une procédure d'infraction avait été ouverte en février 1982 contre la République fédérale au titre de la législation communautaire sur la libre circulation des marchandises.

L'initiative de la Commission avait déclenché une levée de boucliers chez les industries ouest-allemands et dans l'opinion publique outre-Rhin. Il s'est alors engagé des tractations entre Bruxelles et Bonn pour aboutir à un arrangement à l'amiable. Malgré l'échec des discussions, la Commission a laissé traîner l'affaire jusqu'aux élections européennes.

La fabrication de la bière en Allemagne fédérale est réglementée par des normes édictées en 1516. Elle stipule que la boisson ne doit contenir que des produits naturels bien déterminés (malt, houblon, levure, eau). L'administration ouest-allemande se fonde sur cette législation pour refuser l'importation de bières étrangères qui ne sont pas élaborées selon les règles nationales. Pour la Commission, il s'agit d'un prétexte afin de faire obstacle aux importations, alors que les brasseurs ouest-allemands disposent librement des débouchés que leur offrent les marchés de leurs partenaires de la CEE.

A l'argument avancé par Bonn, notamment le ministre de l'agriculture, M. Kiechle, selon lequel il s'agit avant tout de protéger la *« la santé des consommateurs »*, Bruxelles apporte une double réponse : selon la législation communautaire, *il faut faire* la preuve qu'un produit est nuisible à la santé pour interdire sa commercialisation. En outre, pour toutes les boissons et tous les produits alimentaires, l'indication sur les étiquettes des ingrédients entrant dans leur production est exigée.

Le cas allemand se double de celui de la Grèce, qui fait également l'objet d'un recours devant la Cour de justice. Depuis la première moitié du dix-neuvième siècle, Athènes applique les mêmes normes de pureté que la Répubique fédérale d'Allemagne, de sorte que le marché hellénique, surtout visé par les Italiens, est en quasi-totalité détenu par les filières des brasseries allemandes.

Le monopole que ces dernières exercent dans deux États membres n'est toutefois pas près d'être entamé. Les procédures de Luxembourg sont longues. Un arrêt, dans ce genre d'affaire, n'intervient que plusieurs mois, voire un ou deux ans, après la saisine de la Cour.

M. S.

LE COMBAT D'UN BRASSEUR ALSACIEN

De notre correspondant

Strasbourg. — *« C'est un marché que nous avions conquis en vingt ans »* : Michel Debus, PDG de la Brasserie Pêcheur de Schiltigheim (Bas-Rhin), symbolise peut-être mieux que personne la bataille de la bière entre la France et l'Allemagne. En 1980, il vendait 13 % de sa production en République fédérale. Aujourd'hui, plus une seule canette ne franchit la frontière. La « loi de pureté » de 1516 a exclu la bière française du marché allemand.

M. Debus se souvient de ses premiers ennuis, il y a quatre ans : *« Les laboratoires allemands, qui sont financés par les brasseurs, venaient prendre quelques bouteilles sur les rayons des supermarchés. Ils laissaient une étiquette : « Ces bières sont » à l'analyse. » Quelques jours après, c'était une autre étiquette : « Ces bières sont soup- » çonnées de ne pas respecter la » loi de pureté. » De guerre lasse, tous mes acheteurs se sont découragés. »*

Le brasseur alsacien a même dû prêter serment devant tribunal sur la pureté de sa bière : *« Je n'ai pas été cru. »* L'un après l'autre, tous ses importateurs outre-Rhin ont été condamnés. *« Comme je n'avais plus rien à perdre, j'ai contre-attaqué. »* M. Debus discute alors les méthodes d'analyse. Il monte au créneau : c'est pour lui une victoire personnelle que la décision européenne.

La solidarité a joué entre les brasseurs français. Mais elle a surtout été morale, dit M. Michel Debus. *« Les grands groupes de brasserie ont d'autres activités d'exportation, ils sont alors prudents »*. Lui s'est fait le champion de ce combat, d'autant plus que cet Alsacien se sent *« d'abord Rhénan »*.

Cependant, les barrages allemands l'ont obligé à rechercher d'autres marchés. Aujourd'hui, il vend en Italie, en Suisse, aux Etats-Unis, avec d'ailleurs des tracasseries voisines : *« En Italie, c'est la petite guerre, on nous a bloqué des camions partant de Gênes sous prétexte d'analyse. Pendant ce temps les bouteilles éclataient. Les contenants de vingt-cinq centilitres ont été refusés tout à coup, sans raison. »* Aux Etats-Unis, les tarifs de reprise du verre doivent être imprimés sur l'étiquette, et changent d'Etat à Etat.

M. Michel Debus craint aujourd'hui que la bataille ne dure encore. Il connaît la longueur des expertises et contre-expertises. Mais, à terme, le plus dur, *« ce sera de reconquérir le consommateur allemand »*. Le lobby des brasseurs a une telle puissance en République fédérale, juge-t-il, que l'opinion est maintenant *« excitée contre la bière française »*. *« Leur pureté, c'est bien sûr notre impureté. Cette calomnie indirecte est grave »*, explique M. Debus. Et l'Alsacien qu'il est se souvient : ce vocabulaire, il l'a déjà entendu il y a quarante ans.

JACQUES FORTIER.

AFFAIRES

Vers un code du droit de la consommation

« A l'heure actuelle, les règles dans le domaine de la consommation sont innombrables, c'est un fouillis épouvantable. » Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'État chargé de la consommation, souhaite que la commission de refonte du droit de la consommation, créée en décembre 1981, établisse un code du droit de la consommation. M. Jean Calais-Auloy, professeur à l'université de Montpellier et président de cette commission, a expliqué, jeudi 12 juillet, devant la presse que *« le droit civique classique offre aux personnes lésées des remèdes qui, pour l'essentiel, sont des remèdes individuels (...) et des remèdes* a posteriori ». *« Ce que nous avons voulu,* a-t-il indiqué, *c'est ajouter à cela des remèdes nouveaux (...) qui seraient d'une part collectifs (...) et d'autre part préventifs. »*

A propos des contrats prérédigés, par exemple, M. Calais-Auloy souhaite rétablir l'équilibre entre les professionnels et les consommateurs, qui *« ne font qu'adhérer à des conditions qu'ils connaissent mal »* ; il faut faire les contrats *« plus clairs »* et *« éliminer les clauses abusives »* jugées encore trop nombreuses. Il propose notamment une certaine uniformité de la présentation des modèles de contrats, ce qui aiderait les consommateurs à mieux comparer.

Par ailleurs, la commission souhaite que des *« accords négociés collectivement »* soient passés entre les organisations de consommateurs et de professionnels. *« Plus souples que des textes autoritaires »*, ces accords devraient être mieux acceptés par les professionnels ; une fois signés, ils seraient rendus obligatoires. *« Il y a là*, a déclaré M. Calais-Auloy, *quelque chose de comparable aux conventions collectives du droit du travail. »* Pour ce qui est des litiges collectifs en matière de consommation — par exemple à la suite d'une erreur de conception sur une chaîne de montage, — il propose une procédure juridique qui permette de regrouper les actions individuelles des consommateurs lésés en une seule, qui serait intentée par une organisation de consommateurs. Ainsi, si le jugement admet le bien-fondé de la demande, les consommateurs, avertis par la publicité, n'auraient plus qu'à se présenter et à justifier le préjudice subi pour pouvoir bénéficier du jugement.

Mme Lalumière a bon espoir de voir ce travail aboutir à la création d'un code du droit de la consommation autonome. Il posera certainement, comme tous les droits particuliers, un problème aux *« juristes traditionnels qui ont tendance à vouloir ramener tout le monde dans le giron du droit traditionnel, notamment du droit civil »*. Aussi faut-il s'attendre à ce que cette proposition donne lieu à des *« débats animés avec la chancellerie »*. M. Calais-Auloy présentera le texte de ce code à Mme Lalumière au début de l'année prochaine ; commencera alors la phase politique de ce projet ambitieux.

Les briquets Flaminaire déposent leur bilan

Flaminaire, seul fabricant français de briquets rechargeables, a déposé son bilan. Incapable de concurrencer sur ce marché les Japonais, qui en détiennent 80 %, avec notamment les marques Maruman ou Silver Match, l'entreprise accumulait les difficultés avec des frais financiers qui représentaient 10 % du chiffre d'affaires.

Reprise en 1982 par Mme Martine Lafforgue, ancien directeur financier de Waterman, lorsque cette entreprise qui avait repris l'affaire en 1978 « jeta l'éponge », Flaminaire était suivie par le CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle). Les syndicats CFDT et CGT mettent en cause la gestion de l'entreprise, qui avait reçu, selon eux, 10 millions de francs d'aides publiques. Les 141 salariés qui restent dans l'usine de Redon, en Ille-et-Vilaine (Flaminaire en comptait 600 dans les années 60), occupent l'entreprise depuis le 11 juillet.

● **Une usine d'Alcatel-Thomson-Gigadisc à Toulouse.** — La société Alcatel-Thomson-Gigadisc (filiale d'Alcatel-Thomson) va prochainement construire une unité de fabrication de disques optiques numériques à Toulouse, a annoncé le 13 juillet, le maire de la ville, M. Dominique Baudis, devant le conseil municipal. quatre cents emplois seront créés dans un premier temps, et ce chiffre pourra atteindre sept cents dans les prochaines années. Le coût de l'opération s'élèvera à 200 millions de francs.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

La France peut devenir le premier partenaire technologique européen du Japon

affirme M. Fabius

De notre correspondant

Tokyo. — *« La France peut devenir le premier partenaire technologique européen du Japon. (...) Cela demandera beaucoup d'efforts, mais les conditions sont désormais réunies »*, a estimé mardi 10 juillet à Tokyo M. Laurent Fabius.

S'adressant à la presse japonaise, peu avant son départ, le ministre français de l'industrie et de la recherche a précisé que cette *« impression forte et cet objectif »* se dégageaient de la visite officielle de quatre jours qu'il vient d'effectuer ici, compte tenu des technologies de tout premier plan que possède la France. Au cours de ses entretiens avec les dirigeants politiques et ceux du grand patronat nippon, le ministre a notamment confirmé la volonté politique et industrielle de la France d'être présente au Japon et ouverte aux Japonais (*le Monde* du 7 juillet). Il affirme avoir perçu en retour chez ses interlocuteurs *« une volonté de coopération plus étroite avec la France, notamment dans les domaines scientifique et technologiques »*.

M. Fabius a souligné les progrès enregistrés depuis deux ans dans ces secteurs, rappelé ceux dans lesquels Paris et Tokyo coopèrent plus particulièrement (biotechnologies, robotique et sciences de la vie) et, surtout, a confirmé les bonnes dispositions du gouvernement français à l'égard des investissements japonais.

« La France est ouverte aux investissements dès lors qu'ils vont dans l'intérêt des deux pays (...). Elle offre un environnement technologique et scientifique excellent : elle est, en Europe, une bonne base de production et d'exportation », a-t-il dit après avoir précisé que les investissements industriels japonais en France avaient doublé en deux ans et demi. Trois nouveaux investissements ont été annoncés en marge du voyage : Trio Kenwood (tuners) pour une joint-venture près de Rennes, Daiwa Seiko en Normandie (cannes à pêche en fibres de carbone) et Akai pour une seconde usine (montage de magnétoscopes) à Honfleur — bien que dans ce dernier cas, de loin le plus important des trois, les Japonais, qui font monter les enchères, n'aient pas dit leur dernier mot, indique-t-on par ailleurs.

Le ministre français, qui était accompagné par une délégation d'hommes d'affaires a remis à son homologue japonais une liste d'entreprises françaises souhaitant s'installer au Japon (la CGE annoncerait bientôt sa décision de le faire) et une liste de firmes japonaises intéressées par l'implantation en France.

« Il faut, nous dit, le ministre français *jouer à fond la carte des nouvelles technologies, en importer du Japon si cela est plus efficace et moins cher que de perdre du temps à développer les mêmes. (...) « Ce voyage renforce également ma conviction,* a-t-il poursuivi, *qu'il n'y a pas de salut sans : 1) De modernisation industrielle permanente ; 2) Un gigantesque effort de formation ; 3) Une liaison étroite entre la conception, la production et la commercialisation. »*

Sur les progrès encourageants de la coopération bilatérale industrielle et scientifique enregistrés depuis la visite du président Mitterrand, et dont M. Fabius se félicite, continue cependant à peser l'ombre d'un déficit commercial croissant. Il était de 19,3 milliards de francs l'an dernier, il semble parti pour atteindre les 15 milliards de francs cette année. *« On peut,* dit M. Fabius, *dissiper cette ombre si on le veut. »* Il souligne les difficultés que des réalisations industrielles françaises très compétitives, et qui connaissent des succès mondiaux, ont encore pour pénétrer au Japon. Le ministre a donc fait des propositions de grands contrats concernant les secteurs de l'énergie nucléaire, du spatial, de l'aéronautique et des télécommunications.

Dans l'entourage de M. Fabius on voit des «possibilités» en matière nucléaire (qui est déjà le point fort de la coopération industrielle et commerciale) et spatiale. En effet, les Japonais connaissent de graves difficultés avec leurs satellites météorologiques et ont pris contact avec l'Agence spatiale européenne en 1983. Après les succès d'Ariane, on estime qu'il devrait être possible de les intéresser à la fourniture et au lancement d'un satellite météo, quitte à les associer partiellement à sa réalisation. La situation paraît moins favorable dans les autres secteurs mentionnés. Cela dit, après M. Fabius et sa délégation, qui s'en sont tenu pour l'essentiel aux relations industrielles, scientifiques et technologiques — *«pour rééquilibrer la balance par le haut»* — Mme Cresson, ministre du commerce extérieur, est attendue en octobre à Tokyo, à l'occasion d'une grande exposition commerciale des régions françaises.

R.-P. PARINGAUX.

● ERRATUM. — Dans l'article sur la visite de M. Fabius au Japon (*le Monde* du 7 juillet), il fallait lire entre parenthèses que la firme de Neuilly, Etri, fabrique des petits ventilateurs pour l'industrie de pointe (ordinateurs, télécommunications, armement et aéronautique) et non pas des pompes à faire le vide.

● **Le Japon produira 25 millions de magnétoscopes en 1984.** — La production japonaise de magnétoscopes devrait atteindre 25 millions d'unités cette année, selon les industriels, contre 18,2 millions l'an dernier. Les exportations devraient fortement progresser puisqu'elles ont crû de 51 % au premier semestre avec 9,3 millions d'unités.

● **Machines-outils : EMS-Repiquet reprend Papenmeier.** — La société de machines-outils EMS-Repiquet reprend Papenmeier, spécialisée dans la fabrication d'extrudeuses pour canalisations, qui avait été mise en liquidation de biens en juin.

SOCIAL

Sécurité sociale : un excédent de 13 milliards en 1984

(Suite de la première page.)

En 1983, le régime général de la Sécurité sociale a bénéficié à la fois d'une bonne progression des recettes (+ 14,4 % en valeur au lieu de + 19,5 % en 1982) et d'une décélération *des dépenses (+ 11,4 % en* valeur au lieu de + 19,5 %). La contribution sociale de 1 % instaurée par le plan de rigueur dès mars 1983, les taxes sur la publicité pharmaceutique, les alcools et le tabac ont joué à la hausse, mais aussi le manque à gagner en cotisations du chômage a été moins fort que prévu *et* l'accroissement de la masse salariale plus élevé.

Surtout, M. Bérégovoy a obtenu une meilleure rémunération de la *trésorerie et une décélération des* dépenses d'assurance-maladie plus importante : il attendait + 3,3 % en volume, il a eu + 1,7 % au lieu de + 6,1 % en 1982. C'est l'année la plus faible depuis 1973 (+ 7,8 %). On est loin des + 14,7 % de 1975 et des *+ 9,3 % de 1978*. En *1980*, cependant, la hausse n'avait été que de 2,1 %. Même constat pour l'ensemble des dépenses du régime général : avec aussi + 1,7 % en volume, l'évolution est la plus faible depuis 1973 (+ 9,1 %) exception faite de 1980 (+ 0,9 %).

Pour arriver à cette décélération record, le ministre des affaires sociales a manié le bistouri avec efficacité. Pour la maladie, les hôpitaux ont été mis sérieusement à la diète : pas de budget supplémentaire, pas d'effectifs nouveaux (*le Monde* du *12 juillet*). *Résultat* : le taux d'accroissement des remboursements hospitaliers est passé de 19,7 % en francs constants en 1982 à 9,5 % en 1983. Les honoraires médicaux – un point noir pour M. Bérégovoy – ont gardé, en revanche, un rythme élevé (+ 7,4 % en volume contre + 3,2 % en 1982) avec une progression importante du nombre d'actes. Mais la décélération est sensible pour d'autres dépenses de l'assurance-maladie, comme les prescriptions, pharmacie incluse et les indemnités journalières.

La branche maladie a donc achevé l'année avec un excédent de 13 milliards (contre + 5,4 milliards en 1982 *et – 2,9 en 1981*). *L'excédent* de la famille est à peu près conforme à ce qui était attendu en novembre 1983 (+ 7 milliards). Un bon résultat après deux années de déficit (– 12 milliards en 1982 et *– 3 milliards en 1981) dû, pour une* bonne part, à l'affectation du 1 % à la Caisse nationale d'allocations familiales. Les dépenses, là aussi, ont connu une nette décélération, mais avec + 10,4 % les prestations familiales ont vu leur pouvoir *d'achat s'accroître légèrement en* moyenne.

Seule *l'assurance-vieillesse* reste, en 1983, à l'écart de cette évolution excédentaire, avec un déficit très fort de 8,8 milliards, en nette augmentation par rapport à 1982 (– 1,1 milliard) et en 1981 (– 0,7 milliard). Si l'abaissement à soixante ans de la retraite ne joue que pour 1,5 milliard, l'accroissement du nombre de retraités – les générations en question ayant droit à des retraites complètes – et l'allongement de la durée moyenne de vie expliquent un gonflement en volume des dépenses de 5 %. La revalorisation des pensions, légèrement inférieure à la hausse des prix, n'a pas empêché le déficit.

Cette amélioration globale de la gestion de la Sécurité sociale s'accompagne, pour 1983, d'un redressement de la trésorerie, qui est excédentaire pour le régime général de 11,5 milliards. Diverses mesures ont été prises par M. Bérégovoy pour accentuer cette tendance en 1984. C'est ainsi que, en mai 1984, l'encours moyen de trésorerie était de 24,2 milliards contre 6,4 et 3,3 au même mois de 1983 et 1982. La Sécurité sociale achète des effets. Elle place de l'argent (3 milliards en bons du Trésor) ; autre signe d'amélioration : il n'y a que 1,9 % des cotisations *qui sont mises en recouvrement* et donc dues.

Meilleur que les prévisions

C'est en partie parce que les résultats du *régime général* en 1983 ont été meilleurs que les prévisions que le solde de 1984 devrait se révéler encore plus positif. Si pour une année X les dépenses hospitalières passent de 100 à 105 milliards alors qu'on prévoyait 112, il y a 7 milliards *de mieux*. Si *pour l'année* X + 1, on prévoyait une augmentation de 2 % de ces dépenses hospitalières, elle s'équilibrera à 105 milliards et non à 112. L'effet de base est donc plus favorable. C'est un *phénomène qui a pour 1984* et qui explique en partie l'excédent record de 13,1 milliards.

Cette prévision s'explique aussi par la poursuite de la décélération des dépenses de santé et par la modification des hypothèses macroéconomiques. En novembre 1983, la commission des comptes avait basé *ses prévisions sur 1 %* de croissance du produit intérieur brut, 6,1 % de hausse des prix et 5,7 % de hausse du salaire moyen par tête. Or ces chiffres ont tous été revus à la hausse : respectivement 1,2 %, 7,6 % et 7,6 %, soit une amélioration de 4 à *5 milliards pour la Sécurité sociale.* L'évolution des dépenses du régime général devrait être, cette année, de 2,1 % en volume.

En 1984, la branche *maladie* devrait achever l'année avec un excédent de 9,6 % milliards, alors qu'on prévoyait, en novembre 1983, un léger déficit de 2 milliards. On observe qu'en *valeur* les dépenses de santé du régime général sont passées d'un rythme annuel de croissance de 18,5 % à 11,3 % en décembre 1983 et 10,1 % en mai 1984. Cette désinflation, cette décélération, sont encore plus nettes en francs constants : en volume, le rythme annuel était de 5,2 % en mai 1983. Un *an* après, il était presque nul (+ 0,9). Cependant, du fait des acomptes exceptionnels qui ont été versés aux hôpitaux depuis le début de l'année, l'évolution des dépenses en volume est de l'ordre de 2,5 %. Le niveau des honoraires médicaux est encore jugé trop élevé par M. Bérégovoy. Mais on assiste à un *ralentissement depuis février*.

Pour la famille, la branche devrait enregistrer, à la fin 1984, un excédent de 9,6 milliards qui s'explique par le fait que la contribution de 1 % élargie à tous les *revenus imposables* est affectée à cette caisse, ce qui procure une recette de 12 milliards. En volume, les dépenses devraient connaître une évolution *nulle, la « masse famille » étant* juste maintenue. Le pouvoir d'achat des prestations familiales devrait être juste assuré, un ajustement sur l'évolution des prix devant être opéré en *fin* d'année.

Enfin, la branche vieillesse sera de nouveau déficitaire en 1984 avec – 6,2 milliards. Ce qui montre que la majoration d'un point de la cotisation vieillesse, en janvier, qui a procuré 9,5 milliards de recettes, a juste permis de réduire légèrement le déficit par rapport à 1983 mais ne l'a pas gommé. Les départs à la retraite à partir de soixante ans ont pesé davantage : en mai 1984, le montant des pensions versées *était* supérieur de 20 % en francs constants à celui atteint en janvier 1982.

Si cette prévision d'un excédent *de 13,1 milliards pour le régime* général fin 1984 est confirmée, ce sera un indéniable succès pour M. Bérégovoy, qui aura fait la démonstration politiquement payante que l'on peut équilibrer les comptes sans porter atteinte au niveau de la prestation sociale. A la limite, on pourrait considérer que, mécaniquement, la Sécurité sociale aurait été légèrement excédentaire, même sans le 1 %. Pour 1985, le *ministère* compte *toujours sur une* stabilisation de l'évolution des dépenses de santé autour de 2 % en volume. Les comptes devraient être équilibrés sans cotisations et sans *prélèvements nouveaux*. Qu'en sera-t-il cependant si la Sécurité sociale se prive des 12 milliards de recettes du 1 %. M. Bérégovoy peut trouver des arguments supplémentaires pour plaider en faveur de sa suppression, mais il devra alors s'engager à poursuivre et même à accentuer la maîtrise des comptes sociaux, au risque de mécontenter davantage les médecins et le personnel hospitalier.

MICHEL NOBLECOURT.

AGRICULTURE

ALORS QU'UN RECORD DE COLLECTE EST ATTENDU

Le blé est moins bien payé en France qu'aux Etats-Unis, estime l'ONIC

De nouvelles tensions se manifestent sur les marchés de la viande et *de l'œuf (un million de poules* pondeuses devant être abattues dans les semaines à venir pour réduire la production). Mais, signe des temps, ce sont 2 mètres cubes de blé qui ont *été déversés, le jeudi 12 juillet* devant la préfecture de Poitiers. Les manifestants de la Fédération française de l'agriculture (FFA) ont indiqué qu'il s'agissait là *« d'une première livraison d'un produit qui a de moins en moins de valeur »*. L'Association générale des producteurs de blé (AGPB) a d'ailleurs décidé de lancer une campagne d'affiches dans toute la France sur le thème *« Péril pour le blé, sauvegardons nos richesses nationales »*. Le péril, en l'occurrence, vient des mesures de gestion arrêtées par la Commission européenne pour la campagne qui débute le 1er août. Elles se traduiront par une baisse de l'acompte versé aux producteurs lors des livraisons. Il vient aussi ce péril, paradoxalement, des niveaux de production attendus : 496,3 millions de tonnes dans le monde selon le Département américain de *l'agriculture*, soit six millions de plus que la campagne précédente. En France, on estime que le blé collecté atteindra un volume record de 23,3 millions de tonnes, contre *21,3 millions* de tonnes en 1983.

M. Jean Moulias, directeur général de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) a vivement critiqué, jeudi 12 juillet, la gestion du marché par la Commission européenne. Selon M. Moulias, le prix du blé payé aux producteurs en France est inférieur au prix garanti aux fermiers américains. Il s'élève en France à 140-150 dollars par *tonne*, pour un cours mondial moyen de 150 dollars, et un prix garanti aux Etats-Unis de 160 dollars. De ce fait, les restitutions aux exportations (subventions couvrant la différence entre cours européen et cours mondial) sont très faibles (environ 25 ECU par tonne au lieu 55-60 ECU). Dès lors la France pourrait exporter plus de blé que la *Commission européenne ne l'y autorise.* Comme le fait de son côté l'AGPB, le directeur de l'office des céréales souhaite que la Commission de Bruxelles pratique une politique d'exportation active, au-delà du seuil de 14 % du marché mondial, seuil qu'elle s'est elle-même fixé, sans mandat des gouvernements, afin de ne pas envenimer les rapports avec les Etats-Unis.

Une bonne nouvelle toutefois pour *le marché français. M. Moulias* a confirmé que l'URSS négociait des achats de blé importants pour la campagne 1984-1985. Dans les milieux du négoce, on estime que ces ventes pourraient aller jusqu'à 5, voire 6 millions de tonnes, contre 3 millions ces dernières années.

● ***Coopération agricole franco-chinoise.*** – MM. He Kang et Rocard, ministres de l'agriculture de la Chine et de la France, ont signé, le 13 juillet, trois accords de coopération économique, scientifique et technique. Dans le domaine éco*nomique, cinq secteurs sont prioritaires* : les boissons (déjà Remy Martin développe un vin en Chine) ; le lait et ses dérivés (le groupe SODIMA participe au développement de l'industrie laitière chinoise) ; les céréales ; l'élevage et *la transformation de la viande* (Rhône-Poulenc vend de la méthionine – un additif pour les aliments du bétail – et des équipements pour la fabrication d'aliments composés) ; les fruits et les légumes. Sur le plan scientifique... on a retenu l'amélioration génétique des dindes et dindons, du colza, du soja, des *fruits* et des légumes. La France compte également jouer un rôle dans le domaine de la formation technique agricole au niveau universitaire.

FAITS ET CHIFFRES

Énergie

● **Les barils de Total dans le bassin parisien.** – Total Exploration, filiale de la Compagnie française des pétroles (CFP) a annoncé le 12 juillet l'extraction de ses premiers barils de pétrole dans le bassin parisien (1 300 par jour), au gisement de Villeperdue, situé près de *Montmirail (Marne). Total table* à la fin de 1985 sur une production de 150 000 tonnes pour la zone incluant les permis d'exploitation de Rieux-Montjolivet et Cerneux. La production de Total dans le bassin parisien devrait toutefois rester très inférieure à celle d'Esso-France, qui avec son champ de Chaunoy dans la Brie, près de Melun, compte sur 300 000 tonnes par an en 1985 et 500 000 tonnes en 1986.

● **Un important gisement de gaz découvert en Norvège, au-delà du cercle polaire.** – La Compagnie nationale norvégienne Statoil a annoncé la découverte d'un important gisement de gaz naturel au-delà du cercle polaire, dans la zone de Tromsoflaket. Ses réserves exploitables *s'élèveraient à 170 milliards* de mètres cubes, mais il présente des difficultés d'extraction importantes car il est situé par 250 mètres de fond, et très loin des terminaux existant. – *(Reuter)*.

● **Libération des prix du gaz canadien à l'exportation.** – Le ministre canadien de l'énergie a annoncé, le 13 juillet, que les exportateurs canadiens de gaz naturel pourront désormais négocier librement leurs prix avec leurs clients américains. Un cours « plancher » restera toutefois fixé par le gouvernement. Depuis dix ans, les prix du gaz destiné à l'exportation étaient fixés par les autorités fédérales. Cette libération devrait permettre aux producteurs de l'ouest du pays de tenter de reconquérir une part du marché américain, très déprimé. – *(AFP.)*

Étranger

ARGENTINE

● ***Sept millions cinq cent mille personnes au-dessous du seuil de la pauvreté.*** – Près de 28 % de la population argentine, soit plus de sept millions et demi d'habitants, vit en dessous du seuil de la pauvreté, selon une étude de l'Institut national des statistiques et recensements. Les provinces de Corrientes, Chaco, Formosa, Jujuy, Salta et Santiago-del-Estado, sont les plus frappées *par la pauvreté, 50 % de la population* vivent en dessous du seuil de pauvreté. Mais la province de Formosa, au nord du pays, détient le triste record avec 54,4 %. A Buenos-Aires, 24,3 % de la population, soit plus de deux millions et demi de personnes, vit en dessous du seuil de pauvreté. – *(AFP.)*

ISRAËL

● ***Prix : + 13,3 % en juin.*** – La hausse des prix de détail en juin atteint un taux record de 13,3 %, ce qui porte l'inflation pour les douze derniers mois à 329,7 %. Selon le Bureau central des statistiques, cette hausse est la plus importante *enregistrée en juin depuis trente-six* ans, chacun des six premiers mois de 1984 ayant d'ailleurs été un mois record.

Le résultat de juin – dernière statistique à être publiée avant les élections du 23 juillet – porte la hausse des prix pour les six premiers mois de 1984 à 122,5 %, l'inflation pourrait atteindre à la fin de 1984 entre 360 et 400 %. Elle était de 191 % en 1983. – *(AP)*.

RFA

● **La semaine de trente-huit heures et demie chez Lufthansa.** – La compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa a décidé d'introduire à son tour, après la métallurgie et l'imprimerie, la semaine de travail de trente-huit heures trente, au terme d'un compromis obtenu dans la nuit du 14 au 15 juillet, après deux jours de négociations sous la médiation de l'ancien ministre social-démocrate de l'économie, M. Karl Schiller. En outre, les salaires des trente mille employés de Lufthansa seront augmentés de 3,3 %. – *(AFP.)*

NOUVELLE-ZÉLANDE

● **Le FMI critique la Nouvelle-Zélande.** – La publication d'un rapport du FMI critiquant la politique économique du gouvernement néo-zélandais a renforcé les chances du Parti travailliste (opposition) de *remporter* les élections générales qui se déroulaient le jeudi 14 juillet. Le Parti travailliste a perdu le pouvoir depuis 1975. Ce rapport du FMI estime qu'une dévaluation du dollar néo-zélandais est inévitable à *moyen* terme, et critique le niveau d'intervention du gouvernement dans l'économie. Le premier ministre a rejeté les *observations* du FMI.

ÉTRANGER

EN GRANDE-BRETAGNE

Mme Thatcher est résolue à sévir contre les grévistes

Le recours à l'armée est envisagé dans les ports

Londres. – *Le gouvernement est-il prêt à déclarer l'état d'urgence ? Le secrétaire d'État aux transports, M. Nicholas Ridley, l'a laissé entendre, dimanche 15 juillet, au cours d'un entretien radiodiffusé par la BBC. Mais, dans la soirée et lundi matin, on s'est employé, à Downing Street, à corriger l'impression donnée par les propos de M. Ridley, en soulignant que, si l'éventualité d'une telle proclamation pouvait être envisagée pour l'avenir, une pareille décision n'était pas d'actualité immédiate.*

Toutefois, on ne cache pas que le recours à l'armée est à l'étude pour débloquer les ports paralysés par la

De notre correspondant

grève des dockers, si un accord ne permet pas d'y mettre fin dans les prochains jours. C'est l'un des points que devait examiner le cabinet en réunion extraordinaire, ce lundi 16 juillet.

Mme Thatcher paraît en tout cas résolue à sévir contre les grévistes, qu'il s'agisse des dockers ou des mineurs. Dans un discours prononcé, samedi 14 juillet à Londres, dans sa circonscription, le premier ministre a déclaré que le gouvernement *« fera tout ce qui est nécessaire »* pour que l'économie puisse continuer à fonctionner. Mme Thatcher a dit qu'elle était certaine d'avoir pour cela l'appui de l'opinion publique et elle a ajouté : *« Le pays ne sera pas rançonné par une infime minorité. »* Ce sont ces mots et l'allusion faite par M. Ridley le lendemain qui ont fait croire que le gouvernement était décidé à employer les grands moyens sans plus attendre. Mais cette réaction de fermeté semble devoir être modulée dans le temps.

Pour utiliser la troupe, afin de maintenir des services indispensables, le gouvernement n'a pas besoin des mesures d'exception prévues dans l'état d'urgence qui est défini par une loi de 1920 amendée en 1964. Il a été proclamé pour la dernière fois en 1972, au moment de la précédente grève des dockers, sans avoir été réellement mis en application. Depuis, à cinq reprises, les militaires ont été employés, notamment lors de grèves des ambulanciers, des pompiers ou des transporteurs de carburant.

Des consultations

Cette fois, l'appel à l'armée ne sera peut-être pas nécessaire, car un organisme de médiation, créé selon les nouvelles lois sur les conflits du travail, a décidé – à l'initiative évidente du gouvernement – d'entamer, lundi, des consultations avec les dockers et leurs employeurs, afin que les négociations interrompues à la fin de la semaine dernière puissent reprendre. Des deux côtés, on indique qu'il y a de bonnes chances de parvenir à un arrangement satisfaisant.

Le différend qui était à l'origine de la grève a déjà été réglé. Les aciéries soumises au blocus organisé par les mineurs avaient engagé des ouvriers étrangers aux docks pour assurer le transbordement du minerai de fer dans un port du nord de l'Angleterre. Les dockers ont reçu l'assurance que cela ne se reproduirait pas. En outre le gouvernement s'est montré au cours du week-end plus conciliant, en démentant qu'il soit question de remettre en cause les grandes lignes de l'accord de garantie d'emploi, conclu en 1947 et auquel les dockers sont d'autant plus attachés que certains employeurs avaient fait savoir ces derniers mois leur volonté de le dénoncer.

Le gouvernement de Mme Thatcher, suivant apparemment la politique de la carotte et du bâton, s'adresse d'abord aux dockers parce que leurs revendications et leur attitude ne lui paraissent pas excessives, comparées à celles des mineurs. Mme Thatcher est déterminée à rompre l'alliance de fait qui s'est produite la semaine dernière entre les représentants des dockers et ceux des mineurs, car la conjonction – quasi accidentelle – des deux mouvements a soudain fait peser, en quelques jours, sur l'économie du pays une menace grave, une pression que la grève des mineurs n'était pas parvenue à exercer en quatre mois.

Il est manifeste que Mme Thatcher fera tout son possible pour ne pas laisser davantage les dirigeants de l'Union nationale des mineurs (NUM) profiter de cette occasion. Ces derniers ont d'ailleurs durci le ton pendant le week-end, si bien que des progrès paraissent tout à fait improbables lors de la prochaine rencontre qu'ils doivent avoir avec la direction des charbonnages le 18 juillet.

FRANCIS CORNU.

BOLIVIE

● **Inflation : + 300 % (en six mois).** – Le coût de la vie a augmenté de 300 % en Bolivie au premier semestre 1984, l'une des hausses les plus élevées de la décennie, a indiqué, samedi, l'Institut national de statistiques (INR). Une moindre hausse a été enregistrée aux mois de janvier (9,5 %) et de juin (4,1 %), tandis que l'inflation a, en avril dernier, atteint un taux record (62,9 %). En rythme annuel, l'inflation se situe à près de 1 000 %. – *(AFP.)*

SUISSE

● **Légère baisse du chômage.** – Le chômage a légèrement régressé au mois de juin en Suisse, revenant de 35 565 inscrits en mai auprès des offices de travail à 34 499, a annoncé le 12 juillet l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). Le chômage a représenté en juin 1,1 % de la population active contre 1,2 % en mai et 0,9 % en juin 1983. Les taux les plus élevés ont été enregistrés dans les cantons de Bâle-ville (2,9 %), Neuchâtel (2,8 %), du Jura (2,5 %) et du Tessin (2 %). C'est dans l'industrie des métaux et dans l'hôtellerie et la restauration que l'on compte le plus de chômeurs. – *(AFP)*

APRÈS QUATRE SEMAINES DE GRÈVE

Le gouvernement espagnol et la direction d'Iberia durcissent leur attitude

De notre correspondant

Madrid. – Quatre semaines après avoir commencé, la grève des pilotes d'Iberia semble encore loin de parvenir à son terme (*le Monde* du 4 juillet). Tandis que le ton ne cesse de monter entre la direction de la compagnie (qui dépend du ministère de l'industrie) et le SEPLA, le syndicat espagnol des pilotes de lignes aériennes, le conflit s'apparente désormais à une véritable épreuve de force entre le gouvernement socialiste et un corps de fonctionnaires d'« élite » qui compte parmi les mieux rémunérés du pays. Le mouvement pourrait même s'étendre, puisque les pilotes d'Aviaco, la seconde compagnie aérienne nationale, ont menacé de débrayer à leur tour.

Le SEPLA réclame l'annulation de la procédure de licenciement engagée pour raisons économiques contre une quarantaine de ses membres et demande au contraire l'embauche immédiate de trente-quatre pilotes supplémentaires. Il s'oppose également à la suppression de certains avantages sociaux. La direction d'Iberia, de son côté, considère que ces revendications ne peuvent être satisfaites alors que la compagnie a perdu 30 milliards de pesetas (1,6 milliard de francs) durant le dernier exercice.

Iberia a décidé de durcir son attitude. Cinq pilotes ont déjà été licenciés pour « faute grave » (l'un d'entre eux, selon la direction, avait retenu à bord les passagers d'un avion durant une heure avant de les autoriser à débarquer), et une enquête administrative a été ouverte contre une vingtaine d'autres. Parmi eux figurent tous les membres du comité de grève.

Le gouvernement a ordonné que les cent onze pilotes d'Iberia (sur un total de huit cent cinquante-trois dans la compagnie) qui sont en même temps officiers de l'armée de l'air (et qui se trouvent en situation de congé sans solde) reprennent immédiatement le travail, puisque, en vertu de leur condition de militaires, ils ne jouissent pas du droit de grève. Une trentaine d'entre eux ont préféré se retirer des forces armées et poursuivre le mouvement. La réincorporation des autres a toutefois permis de normaliser en grande partie le trafic du pont aérien entre Madrid et Barcelone, l'un des plus affectés par la grève.

La direction d'Iberia espère que cette mesure, s'ajoutant à un décret-loi sévère fixant les services minimums à réaliser obligatoirement par les pilotes (et équivalant à plus de 80 % des vols), permettra de « casser » définitivement la grève. La confusion n'en reste pas moins très grande sur les aéroports espagnols.

THIERRY MALINIAK.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,6720	8,6740	– 8	+ 5	– 55	– 10	– 350	– 230
$ can.	6,5267	6,5362	– 65	+ 39	– 154	+ 17	– 575	– 462
Yen (100)	3,5961	3,5984	+ 170	+ 182	+ 316	+ 341	+ 935	+ 997
DM	3,0708	3,0726	+ 160	+ 168	+ 291	+ 313	+ 821	+ 873
Florin	2,7198	2,7213	+ 124	+ 132	+ 230	+ 248	+ 664	+ 710
F.B. (100)	15,1235	15,1352	– 27	+ 48	– 43	+ 101	– 110	+ 233
F.S.	3,6353	3,6377	+ 219	+ 231	+ 410	+ 436	+ 1232	+ 1299
L (1 000)	4,9876	4,9902	– 193	– 172	– 373	– 327	– 1140	– 1032
£	11,4514	11,4627	– 71	– 28	– 116	– 22	– 21	– 232

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 7/8	11 1/8	11 1/4	11 3/8	11 9/16	11 15/16	12 3/8	12 3/4
DM	5	5 1/2	5 3/8	5 3/4	5 1/2	5 7/8	6 1/16	6 7/16
Florin	6	6 1/2	6 1/8	6 1/2	6 1/4	6 5/8	6 5/8	7
F.B. (100)	11 1/8	11 5/8	11 1/8	11 7/8	11 1/8	11 7/8	11 3/8	12 1/8
F.S.	2 7/8	3 5/8	4 7/16	4 13/16	4 1/2	4 7/8	4 5/8	5
L (1 000)	14 1/2	15 1/2	15	16	15 1/8	16 1/8	16	17
£	11 7/2	12	11 7/2	12 1/4	11 3/4	12 1/8	11 1/2	11 7/8
F. franç.	10 15/16	11 7/16	11 1/8	11 5/8	11 3/8	11 7/8	12 13/16	13 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



SITUATION AU 29.06.84		Nombre d'actions en circulation (en milliers)	Actif net (en MF)	Valeur liquidative de l'action (en F)	Revenu acquis depuis le début de l'exercice (en F)	Dividende mis en paiement (en F)	Au titre de l'exercice
SLIVAM	Un portefeuille équilibré de valeurs françaises et étrangères	6 038,35	1 767,34	292,69	9,39	15,74	1983
SLIVAFRANCE	Une sélection de valeurs françaises dynamiques	2 408,26	815,25	338,52	19,86	20,74	1982-83
SLIVARENTE	Un choix de valeurs de rendement	22 425,13	4 033,79	179,88	5,16	19,21	1983-84
SLIVINTER	Un placement à vocation internationale	1 444,36	447,60	309,90	11,59	13,54	1982-83
SICAV 5000	Sicav régie par les lois des 13.7.78 et 29.12.82	33 867,55	7 038,35	207,82	6,48	13,00	1983
OBLILION	Un choix d'obligations françaises et étrangères	161,68	164,23	1 015,75	32,30	—	—
LION ASSOCIATIONS	Un placement pour les organismes non fiscalisés sur les produits obligataires	516,12	6 132,43	11 881,81	1 692,02	—	—
GESTILION	Un capital protégé et bien rémunéré	74,60	4 053,11	54 331,24	1 747,51	6 789,15	1983-84
LIONPLUS	Un placement en obligations françaises cotées privilégiant l'appréciation du capital	12,26	632,27	51 571,87	207,41	—	—





SICAV

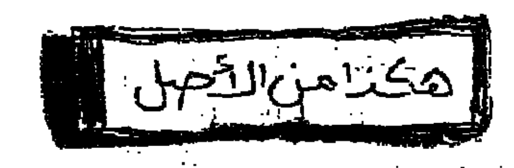
Situation au 29 juin 1984

Valeur liquidative	267,59 F
Rappel du dividende brut attribué en 1984 (net 27,00 + avoir 1,79)	28,79 F
Rappel de la valeur liquidative au 30/12/83	276,63 F

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EN BREF

	1983	1982
	(en millions de francs)	
Société Générale		
Total du bilan	650 464	520 336
Capital social	1 142	1 142
Fonds propres (avant répartition)	5 912	5 786
Volume des dépôts clientèle	202 131	179 271
Volume des crédits clientèle	243 665	202 797
Nombre de clients	2 941 000	2 870 000
Frais de personnel	6 625	5 929
Nombre d'agents en métropole	34 161	33 856
Nombre d'agences et de bureaux permanents en métropole	1 763	1 752
Résultat brut avant impôts, amortissements et provisions	5 527	4 620
Bénéfice net	430	391
Groupe consolidé		
Total du bilan	720 776	576 613
Fonds propres	9 501	9 036
Volume des dépôts clientèle	234 226	222 025
Volume des crédits clientèle	302 882	275 669
Bénéfice net	1 111	1 147
Bénéfice net hors intérêts minoritaires	893	915

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 5-7-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	387 409
dont :	
Or	269 099
Disponibilités à vue à l'étranger	44 720
ÉCU	79 433
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 156
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	14 732
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	205 116
dont :	
Effets escomptés	90 568
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	76 671
5) DIVERS	7 844
Total	701 774

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	196 744
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 917
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	12 018
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	88 457
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	22 312
5) ÉCU A LIVRER AU FECOM	74 918
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	302 814
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	11 088
Total	701 774

Ce bilan tient compte des nouvelles bases d'évaluation :

● Les avoirs en or sont comptabilisés au prix de 101 416 F le kilogramme d'or fin, contre 101 762 F.

● Le cours retenu pour le dollar est 8,5330 F (contre 8,4160 F) ;

● Les *ÉCU* sont comptabilisés au cours de 6,86641 F (contre 6,90121 F) ;

● Les droits de tirage spéciaux (DTS) sont comptabilisés au cours de 8,80563 F (contre 8,77191 F).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	6 juillet	13 juillet
Valeurs franç. à revenu variable	1415,1	1395
Valeurs étrangères	3128,3	3049,8

Base 100 : 29 décembre 1972

Valeurs franç. à revenu variable	204,2	201,3
Dont valeurs industrielles	206,8	202,9
Valeurs étrangères	423,4	412,5

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	177,4	174,9
Dont valeurs industrielles	180,9	177,5
Pétroles-Énergie	161,5	154,9
Métallurgie	86,3	85
Chimie	202,5	209,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	110,7	107,3
Constructions mécaniques	121,7	119,2
Matériel électrique	187,1	184,8
Automobile et accessoires	118,1	109,8
Industr. de consom. non alim.	282,3	277,3
Agro-alimentaire	253,4	246,8
Distribution	108,4	108
Transports	173,8	174,4
Services	208,9	206,6
Assurances	184,2	184,7
Banques	214,2	212,5
Immobilier et foncier	188,6	187,5
Investissement et portefeuille	197,2	195,9

Base 100 : 28 décembre 1980

Valeurs françaises à revenu fixe	105,1	106,2
Emprunts d'État	105,7	106,2
Emprunts garantis et assimilés	104,8	104,8
Sociétés	105,8	105,9

Base 100 : 31 décembre 1972

Emprunts garantis et assimilés	92,1	92,1
Sociétés	100,6	100,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	170,3	166,9
Produits de base	169,6	165,5
Construction	111,8	108,7
Biens d'équipement	128,3	127,1
Biens de consom. durables	165,9	158,7
Biens de consom. non durables	242,3	234,8
Biens de consom. alimentaires	248,8	241,2
Services	141,5	139,7
Sociétés financières	203,9	202,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	147,4	146,3
Valeurs industrielles	173,4	169,9

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	145,9	143,7

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CIBA-GEIGY. — Le chiffre d'affaires pour le premier semestre s'élève à 9,37 milliards de francs suisses, en progression de 19 % par rapport à la période correspondante de 1983.

C'est le chiffre d'affaires de la division agriculture qui a enregistré la plus forte croissance (+ 35 % à 3,09 milliards de francs).

Les ventes de la division « matières plastiques » ont progressé de 22 % à 1,75 milliard de francs, celles de la branche « *équipements électroniques* » de *16 %* à 286 millions de francs et des produits pharmaceutiques de 12 % à 2,43 milliards de francs.

Selon la société, ces bons résultats s'expliquent, en partie, par la reprise économique observée dans les principaux pays industriels, notamment aux États-Unis.

ROSIÈRES. — Le bénéfice net de Rosières, l'un des principaux fabricant français d'appareils de cuisson, a été réduit à 9 000 F pour 1983 (contre 10,2 millions de francs) en raison d'un important incendie qui a affecté l'activité pendant près de deux mois.

En novembre 1983, un sinistre a complètement détruit le centre de stockage de l'usine de Bourges, qui contenait des produits finis et des pièces détachées pour une valeur de 60 millions de francs. De même, le chiffre d'affaires a pratiquement stagné, passant de 513,6 millions de francs en 1982 à 530,5 millions l'an dernier. Sans ce sinistre, « *qui enlève toute signification aux résultats, l'exercice aurait été nettement favorable, compte tenu des performances à l'exportation (+ 60 % en ménager et + 126 % en grandes cuisines)* », a souligné le président de la société.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	12 juillet	13 juillet
Valeurs françaises	109,9	
Valeurs étrangères	81,8	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	12 juillet	13 juillet
Indice général	166,2	166,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 16 juillet .... 12,5 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 juillet	16 juillet
1 dollar (en yens)	241,95	241,58

BOURSE DE PARIS — Comptant — 13 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 90	2 362
5 %	39 25	2 240
3 % amort. 45-54	71	2 852
Emp. 7 % 1973	9253	..
Emp. 8,80 % 77	116 05	1 254
9,80 % 78/93	*90 60*	*0 054*
8,80 % 78/86	92 80	5 169
10,80 % 79/94	93 20	8 286
13,25 % 80/90	101 45	1 488
13,80 % 80/87	102 70	10 258
13,80 % 81/99	101 70	6 825
16,75 % 81/87	109 85	14 096
16,20 % 82/90	111 60	8 100
16 % juin 82	111 85	1 534
E.D.F. 7,8 % 61	138 10	7 242
E.D.F. 14,5 % 80-92	*102*	*1 645*
Ch. France 3 %	125 50	..
CNB Bques janv. 82	102 20	0 460
CNB Paribas	102 50	0 460
CNB Suez	102 65	0 460
CNI janv. 82	101 95	0 460

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	45 60	47
A.G.F. (St Cent.)	374	375
A.G.P. Vie	5360	5400
Agr. Inc. Madag.	75 90	74 o
Allobroge	315	310
Amrep	53 20	65 50 d
André Roudière	140 50	140 50
Applic. Hydraul.	309	303
Arbel	28	29 10 d
Artois	520	517
At. Ch. Loire	10 80	10 50
Aussedat-Rey	38 90	38 65
Bain C. Monaco	85 60	....
Banania	462	453
Banque Hypoth. Eur.	276	273
Blanzy-Ouest	315 50	315 50
B.N.P. Intercontin.	130	135
Bénédictine	1652	1670
Bon-Marché	137 20	135
Bosie	....	....
Bras. Glac. Int.	800	800
Calif	438	436
Cambodge	225	235 d
C.A.M.E.	99	99 50
Campenon Bern.	165	158 50
Caout. Padang	*370*	....
Carbone-Lorraine	76	75 10
Carnaud S.A.	187	190
Caves Roquefort	900	905
C.E.G.Frig.	272	272
C.E.M.	29	30 20
Centen. Blanzy	891	890
Centrest (Ny)	102 60	....
Cerabati	66	46 o
C.F.F. Ferrailles	246 10	243 80
C.F.S.	790	735
C.G.I.B.	118	....
C.G.V.	122	121
Chambon (M.)	390	400
Chambourcy (M.)	912	854
Champex (Ny)	102 90	100 20
Chim. Gde Paroisse	88 20	90
C.I. Maritime	445 20	445
Citram (B)	127	128
Clause	530	520
Cofradel (Ly)	438	....
Cogifi	239 50	241
Comindus	789	800
Comiphos	182 10	185
Comp. Lyon-Alem.	220	221
Concorde (La)	326	317
C.N.P.	14 40	14 10
Conte S.A. (Li)	45	45
Crédit (C.F.B.)	183	182
Créd. Gén. Ind.	474	475
Cr. Universel (Cie)	469	480
Créditel	124	123
Darbley S.A.	240	244
Darty Act. d. p.	815	835
De Dietrich	395 20	411 d
Degremont	*128 50*	*107 70 o*
Delalande S.A.	662	616
Delmas-Vieljeux	692	712
Dév. Rég. P.d.C (Li)	114	112
Didot-Bottin	615	615
Dist. Indochine	484 10	....
Drag. Trav. Pub.	172 30	170 10
Duc-Lamothe	148	....
Eaux Bass. Vichy	1575	1571
Eaux Vittel	1020	1010
Ecco	2385	2369
Economats Centre	475	467
Electro-Banque	240	235
Electro-Financ.	470	470
Elf-Antargaz	179	179
E.L.M. Leblanc	823	824
Enafi-Bretagne	124	120
Entrepôts Paris	265	268
Epargne (B)	1005	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Epargne de France	314	....
Escaut-Meuse	405	410
Eurocom	634	*630*
Europ. Accumul.	27 50	27 80
Everest	368	368
Félix Potin	1245	1296
Ferm. Vichy (Ly)	101	111 d
Finalens	98	98
FIPP	127 50	127 50
Fnac	279 80	275
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	214 20	223 d
Fonc. Agache-W.	199 30	212 50
Fonc. Lyonnaise	1810	1810
Foncina	182 50	180 50
Forges Gueugnon	13	13
Forges Strasbourg	159	159
Forinter	1100	1130
Fougerolle	51 40	49 30 o
France I.A.R.D.	125	125
France (La)	686	712 d
Frankel	191	189
Fromageries Bel	780	765
From. Paul Renard	405	400
GAN	705	709
Gaumont	480	490
Gaz et Eaux	1240	1279
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	*24 40*	25 30
Gerland (Ly)	571	571
Gévelot	260	260
Gr. Fin. Constr.	209	209 30
Gds Moul. Corbeil	81 80	83
Gds Moul. Paris	315	316
Groupe Victoire	780	807
G. Transp. Ind.	185	181 90 c
Hutchinson	307 10	319 40
Hydro-Energie	216	212
Hydroc. St-Denis	43	....
Immindo S.A.	217	219
Immobinvest	166 80	164 50
Immobail	338 50	340
Immobanque	521	516
Immob. Marseille	2368	2368
Immofice	400	410
Industrielle Cie	967	....
Invest. (Sté Cent.)	789	789
Jaeger	13 90	13 35
Lafitte-Bail	328	328
Lambert Frères	44 10	45 90
Lampes	130	130
La Brosse-Dupont	109	109
Lille-Bonnières	303 30	310
Locabail Immob.	510	505
Loca-Expansion	*215 50*	216
Locafinancière	300	300
Locatel	340	337
Lordex (Ny)	106 50	106
Louvre	475	479 50
Luchaire S.A.	265	267
Machines Bull	33 60	33 50
Magasins Uniprix	82	84
Magnant S.A.	77 70	77 80
Maritimes Part.	167	168 50
Marocaine Cie	38 20	....
Métal Déployé	353	*353*
M. H.	58 30	65 60
Mic	....	....
Mors	228	228
Nadella S.A.	128	129
Naval Worms	118	121
Navig. (Nat. de)	58 20	....
Nicolas	310	*316*
Nobel Bozel	6 70	6 55
Nodet-Gougis	80 70	83 90
OPB Paribas	140	140
Optorg	130	130
Origny-Desvroise	107 10	106
Palais Nouveauté	290	290
Paris France	90	89 50
Paris-Orléans	165	168
Part. Fin. Gest. Im.	294	275
Pathé-Cinéma	280	....
Pathé-Marconi	115	115
Piles Wonder	115 20	....
Piper-Heidsieck	334	333
P.L.M.	95	....
Porcher	*165 10*	*185*
Prouvost ex-Lain.R.	81 30	81
Providence S.A.	410	413
Publicis	1380	1385
Raff. Souf. R.	125	128 50
Ressorts Indust.	53	....
Révillon	410	414
Ricqlès-Zan	141 80	....
Rochefortaise S.A.	89	....
Rochette-Cenpa	22 10	22 70
Rosario (Fin.)	123 50	118 60 o
Rougier et Fils	43	*43 30*
Roussalot S.A.	850	860
Sacer	42	....
Saclor	3 29	3 16
SAFAA	130	139 20 d
Safic-Alcan	245	249
SAFT	240 10	244
Saunier Duval	18	16 45 o
Saint-Raphaël	79 50	79 10
Salins du Midi	275	275
Santa-Fé	140 50	140
Satam	*46 40*	*45*
Savoisienne (M)	81	82
SCAC	145	145
Sellier-Leblanc	262 70	264
Senelle Maubeuge	183	185

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.E.P. (M)	180	180
Serv. Equip. Véh.	30	30
Sicli	39 40	41
Sicotel	267	283
Sintra-Alcatel	405	405
Sinvim	142 60	142
Siph (Plant. Hévéas)	197	194
SMAC Acieroïd	136	131
Sofal financière	420	421
Soffo	188	192
Soficomi	465	471
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	799	797
Sogepal	236 50	....
Soudure Autog.	88 50	84 90
Sovabail	580	580
S.P.E.G.	187 20	183 60
Speichim	135	125 70 o
S.P.I.	320	320
Spie Batignolles	150	156
Stami	284 10	281 30
Taittinger	752	755
Testut-Aequitas	570	560
Thann et Mulh.	96	99
Tour Eiffel	338	349 50
Ufiner S.M.D.	95 90	93 90
Ugimo	250	249 50
Unibail	545	542
Unidel	80 40	83 60
U.A.P.	570	570
Union Brasseries	75 50	75 50
Union Habit.	297 90	295
Un. Imm. France	283 90	283 80
Un. Ind. Crédit	336	336
Usinor	1 72	1 65
U.T.A.	237	238
Vicat	240	238
Virax	55	54
Vuitton	530	530
Waterman S.A.	248	245
Brass. du Maroc	141	....
Brass. Ouest-Afr.	29 80	29 80

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	320	....
Akzo	250	....
Alcan Alum.	252 30	253
Algemene Bank	917	....
Am. Petrofina	575	....
Arbed	235	....
Asturienne Mines	95	....
Banco Central	105	102
Banco Santander	80 50	79
Bco Pop Espanol	95	95
B. Régl. Internat.	29700	*29100*
Barlow Rand	97	82 70 o
Blyvoor	124	125
Bowater	31	....
British Petroleum	58 60	55
Br. Lambert	360 10	355 10
Caland Holdings	107	103
Canadian-Pacific	285	290 60
Cominco	345	294 o
Commerzbank	502	....
Dart. and Kraft	705	720
De Beers (port.)	60 10	....
Dow Chemical	263	260
Dresdner Bank	510	527
Femmes d'Auj.	60 30	....
Finoutremer	225	225
Gén. Belgique	266	276
Gevaert	550	508
Glaxo	116 90	118
Goodyear	250	....
Grace and Co	410	380
Gulf Oil Canada	111 20	109 70
Hartebeest	650	630
Honeywell Inc.	485	....
Hoogoven	145	....
I. C. Industries	438	441
Int. Min. Chem	341	341
Johannesburg	1320	1190
Kubota	12	12 30
Latonia	219	228
Mannesmann	481	....
Marks-Spencer	30 50	....
Midland Bank Plc	38	36 50
Mineral-Ressourc.	64 40	66 90
Nat. Nederlanden	620	620
Noranda	137	136 90
Olivetti	23 40	23 70
Pakhoed Holding	....	....
Pfizer Inc.	307	305
Phoenix Assuranc.	60 95	70 50 d
Pirelli	10	....
Procter Gamble	500	501
Ricoh Cy Ltd	34 30	34 20
Rolinco	168 30	170
Robeco	175 30	179 40
Rodamco	420	430
Shell fr. (port.)	77	....
S.K.F. Aktiebolag	212	220
Sperry Rand	356	357
Steel Cy of Can.	160 50	153
Stilfontein	131	....
Sud. Allumettes	283	255
Tenneco	360	364
Thorn EMI	68	68
Thyssen c. 1 000	265	....
Toray indust. inc	16 10	16 05
Vieille Montagne	470	....
Wagons-Lits	321	320
West Rand	63 20	63 20

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1790	1780
C.D.M.E.	545	545
C. Equip. Elect.	231	231
Dafsa	302	300
Dauphin O.T.A.	1605	1605
Guy Degrenne	744	740
Merlin Immobilier	1660	1660
Métallurg. Minière	155	159
M.M.B.	250	250
Om. Gest. Fin.	257	260
Petit Bateau	420	415
Petrofigaz	542	540
Poron	450	450
Salomon	1340	1340
S.C.G.P.M.	272 50	275
Far East Hotels	0 88	....
Sofibus	224	226
Sovac	518	512
Zodiac	1205	1186

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	195	....
Cellulose du Pin	27 10	29 20
C.G.M.	4 50	....
Cochery	39 60	36 50 o
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	514	507
Dunlop	10	....
F.B.M. (Li)	*70*	*3 50 o*
La Mure	58 10	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	4	2 10 o
Prouptia	130	....
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	603	609
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	44 o
S.P.R.	142	144
Total C.F.N.	47	....
Ufinex	254	260

SICAV 13/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	223 77	213 62
Actions-Investiss.	254 90	243 34
Actions sélectives	329 89	314 93
Aedificandi	353 51	337 48
A.G.F. 5000	244 03	232 96
Agfimo	371 73	354 87
A.G.F. Interfonds	342 63	327 09
Altafi	208 80	199 33
A.L.T.O.	178 70	170 60
Amérique Gestion	427 21	407 84
A.M.I.	*215 89*	*206 10*
Assoc. St-Honoré	11532 63	11475 25
Associc	23355 07	23355 07
Bourse-Investiss.	290 37	277 20
Bred Associations	2158 06	2151 61
Capital Plus	1295 28	1295 28
Colombia (ex W.I.)	624 49	596 17
Convertimmo	268 87	256 66
Cortexa	906 72	865 60
Credister	352 23	336 26
Croiss. Immobil.	362 31	345 88
Démêter	12061 19	12037 12
Drouot-France	313 81	299 58
Drouot-Investiss.	694 70	663 20
Drouot-Sécurité	182 59	174 31
Drouot-Sélection	111 36	106 31
Energia	221 19	211 16
Eparcic	50161 34	50111 23
Eparcourt Sicav	6233 11	6217 57
Epargne Associations	22695 89	22628 01
Epargne-Capital	*5624 12*	*5569 44*
Epargne-Croiss.	1267 71	1210 22
Epargne-Industr.	406 25	387 83
Epargne-Inter	614 26	586 41
Epargne-Long-Terme	1055 20	1007 35
Epargne-Oblig.	171 92	164 12
Epargne-Unie	813 99	777 08
Epargne-Valeur	328 26	313 37
Eparoblig	1170 09	1167 76
Eurocic	8183 08	7812 01
Euro-Croissance	*385 17*	*367 70*
Europe Investiss.	1019 64	973 40 ◆
Foncier Investiss.	633 30	604 58
Foncival	147 46	140 77
France-Garantie	273 33	267 97
France-Investiss.	389 58	371 91
Fr.-Obl. (nouv.)	379 78	372 33
Francic	235 54	224 86
Fructidor	218 18	208 38
Fructifrance	430 60	411 07
Fructivar	*82124 57*	*81969 85*
Fructi-Associations	1041 54	1039 46
Gestilion	54820 23	54683 52
Gestion Associations	106 74	104 14
Gestion Mobilière	529 66	505 63
Gest. Rendement	460 66	439 77
Gest. Sél. France	376 90	359 81
Haussmann Oblig.	1208 04	1153 28 ◆
Horizon	693 06	672 87
I.M.S.I.	366 90	350 26
Indo-Suez Valeurs	575 37	549 28
Ind. française	12486 56	12241 72
Interoblig.	9335 24	8911 92
Intersélect France	291 77	278 54
Intervaleurs Indust.	398 90	380 81
Invest. net	11202 35	11179 99
Invest. Obligataire	13067 51	13041 43
Invest. Placements	734 54	701 23
Invest. St-Honoré	620 19	592 07

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	103 13	98 45
Laffitte-crt-terme	111645 03	111645 03
Laffitte-Expansion	607 30	579 76
Laffitte-France	198 98	189 95
Laffitte-Japon	205 54	196 22
Laffitte-Oblig.	136 11	129 94
Laffitte-Placements	104249 30	104145 15
Laffitte-Rend.	188 78	180 22
Laffitte-Tokyo	862 46	823 35
Lion-Associations	11969 34	11969 34
Lionplus	*52397 24*	*51879 46*
Livret portefeuille	449 47	435 41
Mondiale Investissem.	322 86	308 22
Monecic	52289 84	52289 84
Multi-Obligations	427 82	408 42
Mutuelle Unie Sél.	104 52	99 78
Natio.-Assoc.	24249 29	24200 89
Natio.-Epargne	12094 64	11974 79
Natio.-Inter.	872 37	832 81
Natio.-Obligations	426 49	407 15
Natio.-Placements	59565 39	59565 39
Natio.-Valeurs	488 28	466 14
Oblifion	1059 89	1011 83
Oblisem	152 95	146 01
Pacifique St-Honoré	378 81	361 63 ◆
Paribas Epargne	11986 29	11938 54
Paribas Gestion	496 05	473 56
Patrimoine-Retraite	1196 43	1172 97
Phénix Placements	231 78	230 63
Pierre Investiss.	419 37	400 35
Placement crt-terme	*56010 15*	*56010 15* ◆
Province Investiss.	287 79	265 65
Rendem. St-Honoré	11268 42	11210 37
Sécur. Mobilière	388 97	371 33
Sél.court terme	11351 55	11267 05
Sélec. Mobil. Div.	304 89	297 26
Sélection-Rendem.	168 58	160 94
Sélect. Val. Franç.	194 18	185 37
Sicav-Associations	1118 55	1116 32
S.F.I. fr. et étr.	428 22	408 77
Sicavimmo	461 52	440 59
Sicav 5000	216 98	207 14
Sinafrance	353 86	337 81
Slivam	301 17	287 51
Slivarente	187 70	179 19
Slivinter	313 32	299 11
S.I.-Est	903 30	862 34
S.I.G.	699 04	666 58
S.N.I.	944 64	901 80
Sofinvest	409 66	391 10
Sogeparge	341 21	325 74
Sogevar	798 68	762 47
Soginter	1013 54	967 58
Soleil Investiss.	383 67	383 67
Technocic	999 33	954 01
U.A.P. Investiss.	317 37	302 98
Uni-Associations	109 37	109 37
Unifrance	259 24	247 48
Unifoncier	682 96	651 99
Uni-Garantie	1047 41	1025 87
Unigestion	637 19	608 30
Uni-Japon	1021 06	974 76
Uni-Régions	1538 95	1469 16
Univalle	1689 89	1634 32
Univar	138 45	138 45
Univers-Obligations	1021 47	987 88
Valorem	335 76	335 42
Valorg	1166 05	1164 89
Valrem	128413 97	126287 68

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1790	4,5 % 1973	1735	1732	1733	– 0 11
3580	C.N.E. 3 %	3595	3805	3595	....
1370	Electricité T.P.	1380	1380	1380	....
1060	Renault T.P.	1069	1070	1070	+ 0 09
1350	Rhône-Poul. T.P.	1343	1320	1330	– 0 96
1240	St-Gobain T.P.	1250	1252	1252	+ 0 16
1256	Thomson T.P.	1242	1246	1246	+ 0 32
210	*Accor*	*209*	*216 90*	*215 50*	*+ 3 11*
730	Agence Havas	653	695	695	+ 6 43
535	Air Liquide	515	519	519	+ 0 77
505	Als. Superm.	555	565	565	....
105	A.L.S.P.I.	92	91 10	91 10	– 0 97
200	Alsthom-Atl.	191	191	191 50	+ 0 26
280	Applic. gaz	274	269	269	– 1 82
385	Arjom. Prioux	423	425	427	+ 0 94
840	Aux. Entrepr.	758	760	765	+ 1 19
485	Av. Dass.-Br.	423	448	450	+ 6 38
250	Bail-Equipem.	238	238	238	....
610	Bail-Investiss.	570	560	560	– 1 75
480	Cie Bancaire	515	517	517	+ 0 38
157	Bazar H.-V.	151	150	150 10	– 0 59
275	Béghin-Say	261	268	268	+ 2 68
396	Bic	405	405	*403 50*	*– 0 37*
266	B.I.S.	257	260	263	+ 2 33
1320	Biscuit (Géné.)	1360	1361	1361	+ 0 07
1660	Bongrain S.A.	1640	1635	1635	– 0 30
605	Bouygues	581	583	584	+ 0 51
2580	B.S.N.	2600	2600	2600	....
1290	Carrefour	1395	1397	1404	+ 0 64
880	Casino	885	880	880	– 0 56
595	Cedis	593	593	593	....
360	Cetelem	362	350	360	– 0 56
625	C.F.A.O.	609	612	615	+ 0 98
74	*C.F.D.E.*	*76*	*75*	*75 50*	*– 0 65*
385	C.G.I.P.	347 50	350	350	+ 0 71
315	Chargeurs S.A.	325	320	320 90	– 1 26
26	Chiers-Châtill.	26 20	26 40	26 40	+ 0 76
245	Ciments franç.	257	257	257	....
1220	C.I.T. Alcatel	1035	1055	1055	+ 1 93
880	Club Méditerr.	901	894	894	– 0 77
108	Codetel	108 20	108 20	108 20	....
220	Cofimeg	224 60	225	225	+ 0 17
270	Coles	248	249	249	+ 0 40
135	Compt. Entrepr.	138	135 10	135 30	– 1 95
320	*Compt. Mod.*	*316*	*320*	*320*	*+ 1 26*
810	Créd. Foncier	831	835	835	+ 0 63
226	Crédit F. Imm.	225	225 40	225 50	+ 0 22
945	Crédit Nat.	657	655	655	– 0 30
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
125	Crouzet	123 90	124	124	+ 0 08
1640	Damart-Servip	1775	1770	1770	– 0 28
890	Darty	954	969	969	+ 1 57
680	Docks France	595	595	595	....
95	D.M.C.	96 80	95 50	95 50	– 1 34
625	Dumez	692	699	699	+ 1 01
520	Eaux (Gén.)	521	528	528	+ 1 34
240	Elf-Aquitaine	216 50	217	217 90	+ 0 64
230	– (certific.)	203 20	202 90	202 90	– 0 14
1010	Epeda	*1019*	1005	1005	– 1 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2470	Essilor	2640	2890	2890	+ 1 89
685	Esso S.A.F.	727	735	738	+ 1 51
820	Eurafrance	818	817	817	– 0 12
645	Euromarché	670	670	670	....
625	Europe n° 1	658	655	655	– 0 45
780	Facom	840	830	832	– 0 95
785	Fichet-Bauche	700	701	701	+ 0 14
180	Finextel	175 10	177	178	+ 0 51
275	Fives-Lille	279	278	280	+ 0 35
40	Fonderie (Gén.)	39 45	39	39	– 1 14
75	Fraissinet	69	69	69	....
375	Francarep	333	349	349	+ 4 80
184	Gal. Lafayette	185	189 90	189 90	+ 2 64
880	Gén. Géophys.	798	796	797	– 0 12
225	GTM-Entrepose	214	216	219	+ 2 33
300	Guyenne-Gasc.	301 90	300	300	– 0 62
1450	Hachette	1541	1548	1548	+ 0 45
325	Hénin (La)	335	335	334	– 0 29
88	Imétal	82	82 90	82 90	+ 1 09
285	Imm. Plaine-M.	342	346	346	+ 1 16
1310	Inst. Mérieux	1260	1260	1261	+ 0 07
400	Interbail	395	395	395	....
1550	*Intertechnique*	1525	1530	1530	+ 0 32
139	J. Lefebvre	150	143	143	– 4 66
680	Lab. Bellon	670	671	671	+ 0 14
340	Lafarge-Coppée	334 50	339 90	335	+ 0 14
770	Lebon	769	766	766	– 0 39
1850	Legrand	1850	1857	1857	+ 0 37
1190	Lesieur	1094	1102	1102	+ 0 73
290	Locafrance	261	261	261	....
625	Locindus	670	679	675	+ 0 74
735	Lyonn. Eaux	726	730	730	+ 0 55
210	Mais. Phénix	208	210	212	+ 1 92
1070	Majorette (Ly)	1100	1100	1100	....
106	Manurhin	100 50	100	100	– 0 49
101	Mar. Wendel	98	98 60	98 50	+ 0 51
1780	Martell	1880	1880	1883	+ 0 15
1140	Merlin-Gerin	*1205*	*1200*	*1199*	– 0 49
1330	Matra	1395	1363	1363	– 2 29
765	Michelin	740	743	749	+ 1 21
1550	Midi (Cie)	1600	1605	1605	+ 0 31
200	Midland Bk S.A.	177	*184 50*	*184 50*	+ 4 23
58	M.M. Penarroya	52	53	53 10	– 2 11
1480	Moët-Hennessy	1610	1610	1610	....
350	Mot. Leroy-S.	358	364	363	+ 1 39
96	Moulinex	101 80	102 10	102	+ 0 18
540	Mumm	451	449	451	....
260	Navig. Mixtes	256	257	257 50	+ 0 58
60	Nord-Est	45 70	*46 20*	46 20	+ 1 09
360	Nordon (Ny)	360	360	360	....
98	Nouvelles Gal.	96	98	98	+ 1 05
640	Occident. (Gén.)	635	645	645	+ 1 57
290	Olida-Caby	286	285 50	*285 50*	*– 0 17*
800	Omn. F. Paris	776	763	763	– 1 54
157	Opfi-Paribas	180	180 40	180 40	+ 0 25
2330	Oréal (L')	2390	2395	2395	+ 0 20
80	Papet. Gascogne	86 50	85 10	85 10	– 0 46
850	Paris-Réescomp	635	635	635	....
240	Pechelbronn	254	252 40	252 40	– 0 62

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
590	Penhoet	*563*	*560*	566	+ 0 53
745	Pernod-Ricard	770	761	757	– 1 68
265	Pétroles (Fse)	246	248	249	+ 1 21
66	– (certific.)	60 90	60 90	60 90	....
103	Pétroles B.P.	101	103	103	+ 1 98
220	Peugeot S.A.	179 60	180	180 30	+ 0 44
44	Poclain	43	43	43	....
380	Poliet	315	315	315	....
132	Pompey	135 50	135 10	135 10	– 0 29
310	P.M. Labinal	306	308	308	+ 0 65
1670	Presses Cité	1656	1650	1650	– 0 36
1010	Prétabail Sic.	981	984	984	+ 0 31
215	Primagaz	226	226	226 80	+ 0 35
145	Printemps	138 80	138	138	– 0 57
1580	Promodès	1585	1560	1565	– 1 26
285	Radiotechn.	268	265 10	265 10	– 1 08
98	Raffin. (Fse)	87	87 90	88	+ 1 14
1050	Redoute (La)	1098	1104	1100	+ 0 18
1190	Roussel-Uclaf	1255	1290	1285	+ 2 39
1405	Rue Impériale	1465	1465	1465	....
152	Sade	158	158	158	....
1350	Sagem	1315	1310	1315	....
330	St-Louis B.	*311 50*	*313*	*313 50*	+ 0 64
500	Sanofi	480	478	480	....
320	S.A.T.	321	320	321	....
700	Saupiquet Cie	665	671	671	+ 0 90
88 50	Schneider	88 60	....	....	....
61	S.C.O.A.	57 50	59	58 70	+ 2 08
180	S.C.R.E.G.	160	149	150	– 6 25
400	Seb	385	384	384	– 0 25
260	Sefimeg	247	245	245 50	– 0 60
850	S.F.I.M.	865	865	865	....
65	S.G.E.-S.B.	65 80	65	65 10	– 1 06
800	Sign. Ent. El.	741	731	730	– 1 48
490	Silic	485	485	485	....
295	Simco	309	298 90	301	– 2 58
146	Simnor	153	154	154	+ 0 65
1260	Skis Rossignol	1330	1310	1310	– 1 50
520	Slimisco	511	515	515	+ 0 78
3200	Sodexho	3130	3140	3140	+ 0 31
500	Sogerap	500	505	505	+ 1
530	Sommer-Allib.	470 10	475 10	475 10	+ 1 06
525	Source Perrier	523	520	521	– 0 38
245	Synthelabo	237	240	240	+ 1 26
415	*Talcs Luzenac*	*431*	*439*	439	+ 1 85
1600	Tél. Electr.	1635	1635	1635	....
275	Thomson-C.S.F.	288	287	287	+ 0 34
1960	T.R.T.	2050	2050	2050	....
285	U.F.B.	296	293	293	– 1 01
590	U.I.S.	625	624	625	....
280	U.C.B.	273	271	271	– 0 73
240	Valéo	227	225	226 50	– 0 22
62	Vallourec	60 60	61 50	61 50	+ 1 65
1990	V. Clicquot-P.	2095	2045	2045 c	– 0 79
790	Viniprix	820	810	810	– 1 21
980	Elf-Gabon	978	1040	1040	+ 6 33
305	Amax Inc.	186 30	186 10	185 50	– 0 42
270	Amer. Express	269 90	277	277	+ 2 63

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
168	*Amer. Teleph.*	168 50	170	171 60	+ 1 78
172	Anglo Amer. C.	144 80	149 20	149 20	+ 3 03
1140	Amgold	941	958	958	+ 1 80
570	BASF (Akt)	493	506	510	+ 3 44
580	Bayer	523	541	546	+ 4 39
590	Buffelsfont.	469	474	468	– 0 21
28	Charter	25 25	25 60	25 60	+ 1 38
375	Chase Manh.	365	370	370	+ 1 36
270	Cie Pétr. Imp.	251 20	253 60	253 60	+ 0 95
63	De Beers	59 50	60 70	60 60	+ 1 84
1170	Deutsche Bank	1090	1108	1111	+ 1 92
114	*Dome Mines*	91 30	94	96	+ 5 14
350	Driefontein Ctd	305 10	317 50	319	+ 4 55
440	Du Pont-Nem.	428	437	437	+ 2 10
670	Eastman Kodak	677	687	687	+ 1 47
147	East Rand	123	*126*	*126 50*	*+ 2 84*
300	Electrolux	296	302	302	+ 2 02
366	Ericsson	374	378	378	+ 1 06
390	Exxon Corp.	386 80	393	393	+ 1 80
355	Ford Motors	357	363	363	+ 1 68
385	Free State	309 80	315 40	312	+ 0 71
197	Gencor	158 50	165 80	165 80	+ 4 60
300	Gén. Belgique	266	276	276	+ 3 75
520	Gén. Electr.	491 10	494	494	+ 0 59
610	Gen. Motors	641	656	656	+ 2 34
70	Goldfields	61 80	61 50	62 50	+ 1 13
43	*Gd Metropolitain*	*39 25*	*39*	*39*	*– 0 63*
198	Harmony	174 10	180 80	180	+ 3 38
34	Hitachi	33 10	32 95	32 95	– 0 45
570	Hoechst Akt.	529	538	545	+ 3 02
76	Imp. Chemical	66 90	68 70	68 70	+ 2 69
97	Inco. Limited	94 10	93 50	93 40	– 0 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1020	IBM	1021	1032	1032	+ 1 07
74	Ito-Yokado	74 10	76	75 90	+ 2 42
335	ITT	220	227 50	230 10	+ 4 59
67	Matsushita	65 50	64 80	64 80	– 1 06
870	*Merck*	*820*	*818*	*821*	*+ 0 12*
745	Minnesota M.	742	742	742	....
265	Mobil Corp.	252 50	251 10	251 10	– 0 55
21150	Nestlé	20670	20870	20950	+ 1 35
750	Norsk Hydro	680	671	675	– 0 73
1120	Petrofina	1072	1088	1090	+ 1 67
665	Philip Morris	657	667	670	+ 1 97
136	Philips	138 50	140 30	140 30	+ 1 29
405	Pres. Brand	346 10	351	351	+ 1 41
506	Président Steyn	413	428	427 80	+ 3 58
....	Quilmès	....	....	....	....
1400	*Randfontein*	*1096*	*1110*	*1109*	*– 1 18*
460	Royal Dutch	444	453 20	452 50	+ 1 91
78	Rio Tinto Zinc	66 30	69 30	69 75	+ 5 20
330	St Helena Co	276 40	285	287	+ 3 83
445	Schlumberger	413	416 50	419 c	+ 1 45
81	Shell transp.	76 70	77 50	77 50	+ 1 04
1360	Siemens A.G.	1264	1296	1301	+ 2 92
137	Sony	136 50	135 20	136 10	– 0 29
185	T.D.K.	184	183	184 10	+ 0 05
16	Toshiba Corp.	15 35	15 40	15 40	+ 0 32
765	Unilever	760	769	769	+ 1 18
615	*Unit. Techn.*	*329*	*335*	*334 50*	*+ 1 67*
1220	Vaal Reefs	1005	1024	1031	+ 2 58
565	West Deep	435	439 10	439	+ 0 91
460	West Hold.	387 70	397	397	+ 2 39
380	Xerox Corp.	366	365 50	364 90	– 0 30
2 22	Zambia Corp.	1 91	1 91	1 92	+ 0 52

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	8 760	....	8 500	8 900
ÉCU	6 858	....	....	....
Allemagne (100 DM)	306 870	....	293	313
Belgique (100 F)	15 129	....	14 400	15 500
Pays Bas (100 fl.)	272 150	....	261	281
Danemark (100 krd)	83 980	....	79	87
Norvège (100 k)	106 480	....	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 443	....	11 060	11 950
Grèce (100 drachmes)	7 822	....	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	5	....	4 715	5 206
Suisse (100 fr.)	362 740	....	352	373
Suède (100 krs)	105 220	....	101	108
Autriche (100 sch)	43 735	....	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 416	....	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 780	....	*5 600*	*6 100*
Canada ($ can 1)	6 565	....	6 380	6 720
Japon (100 yens)	3 606	....	3 480	3 640

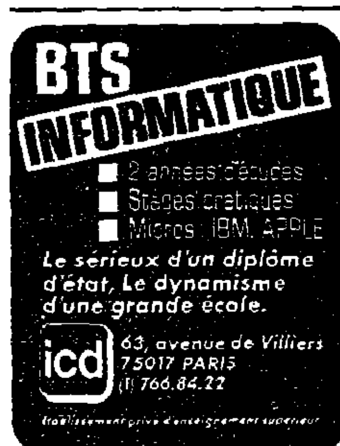
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/7
Or fin (kilo en barre)	95500	96000
Or fin (en lingot)	95800	96800
Pièce française (20 fr)	610	615
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	586	593
Pièce latine (20 fr)	570	574
Souverain	728	724
Pièce de 20 dollars	4305	4310
Pièce de 10 dollars	2082 50	2082 50
Pièce de 5 dollars	1302 50	.....
Pièce de 50 pesos	3840	3890
Pièce de 10 florins	602	589

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15-16 juillet 1984 a été tiré à 381 098 exemplaires



A B C D E F G

INCIDENT SOVIÉTO-HELVÉTIQUE A GENÈVE

Une « valise diplomatique » de 9 tonnes

Le 17 avril dernier, la fusillade à l'ambassade de Libye à Londres avait reposé — en termes dramatiques puisqu'une policière avait été tuée et onze autres personnes blessées par les « diplomates » embusqués — le problème du statut des bâtiments diplomatiques. Dans un registre moins tragique, au moins pour l'instant, une nouvelle affaire va-t-elle, à Genève, remettre en cause une autre institution sacro-sainte de la vie internationale : la valise diplomatique ?

Il est vrai que le problème auquel se trouvent confrontées les autorités suisses n'est pas banal. Tout a commencé mercredi 12 juillet, lorsqu'un camion de 9 tonnes, portant des plaques minéralogiques soviétiques, mais dépourvu de toute identification officielle, s'est présenté à un poste-frontière près de Bâle, venant de RFA et faisant route vers Genève. Les douaniers helvétiques demandent à en examiner le contenu. Un diplomate soviétique, qui l'escortait en Mercedes, s'y oppose alors, assurant qu'il s'agit d'une « valise diplomatique », donc inviolable. Mais le lourd véhicule ainsi qualifié ne porte pas, contrairement aux prescriptions de la convention de Vienne, les marques distinctives de la fameuse « valise » (laquelle a cessé depuis longtemps de se présenter sous forme de valise, mais qui prend tout de même rarement un aspect aussi volumineux).

Finalement, on transige : le camion pourra poursuivre sa route, mais dûment plombé par les douaniers. Le lendemain, il arrive à Genève sous escorte helvétique, s'engouffre dans le jardin de la représentation soviétique auprès des Nations unies, et n'en ressort plus. Par l'intermédiaire de la mission suisse auprès des Nations unies, le gouvernement de Berne demande aux Soviétiques que ses douaniers puissent, sinon fouiller l'intérieur du camion, du moins y jeter un coup d'œil. En vain pour l'instant. « Il n'y a pas de problème », répond simplement un membre de la délégation d'URSS à l'Agence France-Presse qui l'interroge sur les suites que l'on y entend donner à la requête helvétique.

Pas de problème en effet : c'est non. Qui dira encore que la bureaucratie soviétique se noie dans les règlements ? — B. B.

En Israël

CINQ NOUVELLES COLONIES D'IMPLANTATION SERONT INAUGURÉES AVANT LES ÉLECTIONS

Jérusalem (Reuter). — A une semaine des élections législatives du 23 juillet, le gouvernement israélien a décidé, dimanche 15 juillet, de construire cinq nouvelles colonies de peuplement en Cisjordanie occupée. Cette mesure a immédiatement suscité les critiques des travaillistes, qui ont accusé le Likoud de tirer parti des deniers de l'Etat pour sa campagne électorale.

La décision a été prise par le comité ministériel de colonisation, présidé par M. Yuval Ne'Eman, membre du Parti ultranationaliste Tehiya (Renaissance), soutenu par les colons. Il a déclaré au journal Haaretz que le gouvernement « n'a pas à prendre en compte le fait qu'il y a des élections » avant d'ajouter : « Les colonies de peuplement que nous approuvons aujourd'hui seront bâties. »

M. Shimon Pérès avait promis qu'un gouvernement travailliste mettrait fin à la construction de colonies de peuplement dans les zones à population arabe.

Le juge Gabriel Bach, président du comité des élections de l'Etat, envisagerait, à la suite d'une plainte du Parti travailliste, d'interdire les cérémonies de fondation des nouvelles colonies, qui doivent s'échelonner au fil de la semaine.

Sur le vif

A vous de jouer

J'ai une grande nouvelle à vous annoncer : je me taille ; je m'en vais ; je pars en vacances. Plus que quinze jours à tirer. Le 27, terminé ! A partir du 29 juillet et jusqu'au 31 août, ce sera à vous de jouer. Si, si, c'est sérieux ; je vous cède la place, ma place en haut à droite, à la dernière page du Monde. Ma rubrique, je vous la prête, en espérant que vous me la rendrez à mon retour. En attendant, envoyez-nous des billets, on les passera. Enfin... pas tous, les meilleurs s'entend.

Quelle idée de faire ça ? L'idée, c'est vous qui me l'avez donnée. Vous vous souvenez peut-être d'un article où je vous racontais que, à court d'idées justement, j'avais abandonné mes enfants seuls dans un Paris désert — c'était à Pâques — devant un réfrigérateur vide et un numéro de téléphone. S'ils voulaient que je leur envoie de quoi acheter à bouffer, il fallait qu'ils m'envoient de quoi écrire un papier.

Ça vous a émus ça, ça vous a remués. Des idées, vous m'en avez fait parvenir de tous les coins de l'Hexagone et même de l'étranger. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour vous en remercier du fond du cœur. J'en ai utilisé quelques-unes sans vous citer nommément, en disant simplement : un lecteur me signale que, etc., etc.

A présent, ces idées, si vous voulez les voir imprimées — oui, absolument, sous votre signature, — il va falloir les travailler un peu, les mettre en forme. Allez, je suis bonne fille, je vais vous donner quelques tuyaux. La longueur : pas compliqué, une page et demie dactylographiée, soit trente lignes de soixante signes chacune. Si vous écrivez à la main, comptez deux pages et demie, maxi. Le sujet : une chose vue, une expérience, un truc curieux ou marrant, une histoire vécue dont la morale s'inscrira en filigrane dans un sourire. Le ton : personnel. Chacun a le sien. N'essayez pas de prendre le mien. Gardez votre façon de voir, de sentir les choses et les gens. Enfin, ne soyez pas furax si vous constatez en ouvrant le journal que votre copie a été un peu... arrangée. Tous nos papiers sont relus et parfois corrigés. C'est le métier qui veut ça. Voilà, maintenant vous savez tout. Allez-y, foncez. Et adressez vos enveloppes à la rédaction en chef du Monde, rubrique « Sur le vif ».

CLAUDE SARRAUTE.

NET REPLI DU DOLLAR : 8,66 F

Le dollar a nettement fléchi, lundi 16 juillet, sur tous les marchés des changes, revenant à Paris de 8,76 F jeudi 12 juillet, dernière cotation officielle, à 8,66 F, et de 2,8440 DM vendredi 13 juillet à 2,8220 DM sur la place de Francfort.

Ce fléchissement, acquis à New-York dès la fin de la semaine dernière, est attribué à la parution de « bons » indices aux Etats-Unis qui reflètent une stabilité des prix de gros pour le troisième mois consécutif et un ralentissement relatif de l'économie.

Dans ces conditions, les milieux financiers internationaux ne sont plus certains que les autorités monétaires américaines durciront leur politique dans l'immédiat, et les taux d'intérêt ont un peu baissé outre-Atlantique, ce qui, pour l'instant, a calmé la spéculation sur le dollar.

● *Enquête de la CEE sur les aides de l'Etat à Pechiney.* — La Commission européenne estime qu'une partie des aides publiques reçues par le groupe nationalisé Pechiney aurait dû, selon le traité de Rome, recevoir son aval, dans la mesure où il s'agit d'aides d'Etat. La CEE aurait ouvert une enquête de pré-information en mai dernier et entamé la deuxième phase de la procédure la semaine passée, en demandant leurs observations à toutes les parties concernées. — (AFP.)

● *Un automobiliste tué par un policier à Montrouge (Hauts-de-Seine).* — Un automobiliste arrêté à Montrouge (Hauts-de-Seine) lundi 16 juillet vers 3 h 30, par une patrouille de la direction départementale des polices urbaines, après avoir commis une infraction au code de la route, a été tué d'une balle dans la tête par un policier. Selon les premières informations, un policier placé devant le véhicule aurait tiré un coup de feu au moment où le conducteur, seul à bord, aurait tenté de redémarrer. Transporté à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, il est mort peu après. L'IGS (Inspection générale des services) a été saisie de cette affaire.

AU PAYS BASQUE FRANÇAIS

Les indépendantistes multiplient les agressions contre les touristes

Une bombe de faible puissance a explosé, dimanche 15 juillet à 6 heures, devant le syndicat d'initiative de Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques). L'attentat a endommagé une cabine téléphonique et fait voler en éclats les vitres du syndicat d'initiative. Il a été revendiqué, dans un appel téléphonique à l'AFP de Bayonne, par un correspondant affirmant parler au nom de l'Iparretarak, organisation clandestine regroupant des indépendantistes basques français. Iparretarak tient ainsi sa promesse de s'attaquer, cette année encore, au tourisme, « outil d'oppression culturelle, économique, sociale et politique ».

A Saint-Jean-de-Luz, les pneus de quatre-vingts voitures particulières ont été crevés dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 juillet. Ces voitures étaient immatriculées hors du département des Pyrénées-Atlantiques, indique le commissariat de la ville, qui ne possède aucun indice sur les auteurs de ces crevaisons.

M. Bernard Landouzy, le maire de la ville, a demandé des subventions à l'Etat et au département pour indemniser les propriétaires des véhicules endommagés, précisant que, si ces subventions n'étaient pas obtenues, « la ville prendrait tout en charge ».

En 1983, rappelle notre correspondant à Bayonne, Philippe Etcheverry, plusieurs véhicules d'estivants avaient fait l'objet d'attentats à l'explosif et une villa en location saisonnière avait été incendiée à Asquin. Cette nouvelle campagne survient après six mois de terrorisme du GAL (groupe antiterroriste de libération) qui, à onze reprises, s'est attaqué à des réfugiés basques.

Une centaine de Basques espagnols vivant en France ont manifesté silencieusement, le samedi 14 juillet, à Saint-Jean-de-Luz, contre les attentats visant depuis décembre 1983 leur communauté. Les réfugiés basques demandent à la France de respecter la Convention de Genève, dont elle est signataire, afin qu'ils puissent bénéficier du statut de réfugié politique.

Dans la même ville enfin, un militant basque espagnol, M. Xavier Xacarteguy Otazo, a été interpellé le vendredi 13 juillet, et a été écroué le lendemain à Bayonne, dans le cadre d'une procédure d'extradition. M. Otazo est le sixième « exilé » basque arrêté ou expulsé depuis le début du mois.

Rumeurs sur des négociations entre Renault et Toyota

Renault et le représentant à Paris du groupe Toyota ont formellement démenti, ce lundi 16 juillet, les informations parues dans la presse japonaise faisant état de négociations prochaines entre les deux groupes en vue d'un accord de « coopération élargie » dans le domaine de l'automobile. Les deux constructeurs ont reconnu que des « contacts techniques et commerciaux » existaient dans le domaine des pièces détachées, de la machine-outil et de la productique : une délégation du groupe français a récemment visité des usines japonaises, filiales du groupe nippon, et Renault s'intéresse notamment à la fabrication en France (à Montgeron) par Toyoda Machine Works de centres d'usinage. Mais, à la direction du groupe français, on affirme qu'il n'y a « aucun début de négociation sur l'automobile », en qualifiant les informations parues dans la presse nippone d'« affabulation totale ».

Samedi 14 juillet, nous signale notre correspondant à Tokyo, l'agence japonaise Kyodo citant des « milieux industriels » dans une dépêche datée de Nagoya, la ville où se trouve le siège du géant japonais — et mondial — de l'automobile, avait annoncé que Toyota et Renault allaient bientôt entamer des négociations en vue d'établir une « coopération élargie ».

« Dans un premier temps, la coopération Toyota-Renault portera sur la fourniture de pièces détachées d'automobile à Renault par Nippondenso Co. et Ainsin Seiki Co. et des robots industriels par Toyoda Machine Works, toutes trois des filiales de la grande firme de Nagoya », précisait Kyodo.

L'agence ajoutait que, selon les mêmes sources, Renault aurait fait trois propositions de coopération à Toyota : 1) que chacune des firmes commercialise les produits de l'autre sur son propre marché ; 2) que Renault fabrique des Toyota sous licence ; 3) que Renault et Toyota créent une joint venture (entreprise à risques partagés) en France pour produire des toyotas.

Après la décision du chef de l'Etat

M. DEBRÉ : UN RÉFÉRENDUM SUR L'ÉCOLE

M. Michel Debré, ancien premier ministre, député RPR de la Réunion, estime dans le Figaro du 16 juillet : « Le vote positif au référendum sur l'élargissement des cas de référendum à la protection des libertés fondamentales doit être subordonné à l'assurance qu'un texte sur la liberté d'enseignement, s'il modifie la législation existante d'une manière significative, doit être le premier texte pour lequel la nouvelle loi référendaire sera appliquée. Ne pas exiger cet engagement, c'est accepter qu'une conviction sincère, profondément partagée par le peuple, soit sacrifiée à une habileté tactique. »

● *Une quinzaine de siffleurs interpellés le 14 juillet à Paris.* — Une quinzaine de personnes qui portaient des banderoles hostiles au chef de l'Etat ou qui sifflaient lors de son passage ont été interpellées pour contrôle d'identité sur les Champs-Elysées lors du défilé du 14 juillet. Toutes ces personnes ont été laissées libres après les vérifications d'usage. Certaines, qui avaient sur elles leurs papiers d'identité, ont été contrôlées sur place. Les autres ont été conduites au commissariat de police du 8e arrondissement et relâchées après contrôle. Parmi ces siffleurs se trouvait M. Yves Cornic, maire adjoint (RPR) d'Asnières (Hauts-de-Seine), vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine.

● *Le Centre indépendant : M. Mitterrand fait preuve d'un réel sens de l'Etat.* — Le bureau politique du Centre indépendant (formation de centre gauche) prend acte « avec satisfaction de la double décision du président de la République d'étendre, d'une part, le domaine de la procédure référendaire, ce qui renforce les institutions de la Ve République, et de ramener, d'autre part, la paix scolaire en retirant le projet Savary. Ces deux décisions vont dans le sens de l'unité nationale et du rassemblement des Français », affirme le Centre indépendant, qui tient à « rendre hommage au président de la République qui, en prenant des décisions aussi courageuses, a fait preuve d'un réel sens de l'Etat ».

M. Jacques Badet est nommé président du comité de liaison des bassins d'emploi

Le Journal officiel du 14 juillet a publié un décret instituant dix comités de bassin d'emploi pourvus d'une compétence régionale, ainsi qu'un comité de liaison dont la présidence a été confiée, par décret du premier ministre, à M. Jacques Badet, député socialiste de la Loire. Un arrêté de M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, nomme les présidents des comités de bassin reconnus : MM. Caux (Midi-Pyrénées), Ruhlman (Alsace), Jourdain (Franche-Comté), Duroméa (Haute-Normandie), Mellick (Nord-Pas-de-Calais), Jargot (Rhône-Alpes), Evin (Pays de Loire), Germa (Ile-de-France), Haye (Aquitaine), Rajaoferra (Centre).

Les comités de bassin d'emploi réuniront des élus locaux, des représentants des organisations d'employeurs et de salariés les plus représentatives. Ils pourront être reconnus par les commissaires de la République de région après avis du comité régional de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi. Le commissaire de la République de leur département, qui les tiendra informés des mesures adoptées par les pouvoirs publics en faveur de l'emploi, pourra les consulter sur les décisions relevant de sa compétence en ce domaine. Outre les présidents des dix comités de bassin reconnus, le comité de liaison comprendra des représentants des ministères chargés de l'emploi, de l'économie, de l'industrie, de la formation professionnelle ainsi que de la délégation à l'aménagement du territoire et de la délégation à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté. Il disposera d'un secrétariat et de moyens d'intervention gérés par la délégation à l'emploi.

[Né le 29 octobre 1943 à Cogny (Rhône), M. Jacques Badet est agrégé de lettres. Il a été successivement professeur aux universités de Madrid et de Grenade, dans des lycées de Lyon et de Saint-Etienne et assistant à l'université de Lyon-II. Il est ensuite député socialiste, maire de Saint-Chamond (Loire), conseiller général, vice-président du conseil régional Rhône-Alpes et président de la Fédération des offices d'HLM. En janvier 1983, il avait été chargé de mission par M. Jean Le Garrec, alors ministre délégué chargé de l'emploi, pour lancer l'implantation des comités de bassin.]

● *L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance* (ANACR) proteste, dans un communiqué, contre la publication, jeudi 12 juillet, par deux organisations d'une page publicitaire dans la presse exaltant la mémoire de Philippe Pétain, et a décidé de « porter les faits à la connaissance du procureur de la République ». L'ANACR « considère que ce texte constitue une apologie de la trahison et de la collaboration, par conséquent, une violation de la loi ».